





1.3 RAPPORT DE PRÉSENTATION ÉTUDE PATRIMONIALE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST VOSGIEN

Document conforme à la délibération arrêtant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de communes de l'Ouest Vosgien en date du 11 avril 2024

Le Président,
Simon Leclerc

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST VOSGIEN

insitu.

NEGE

écolor

INTRODUCTION

L'avant-propos de l'ouvrage « le Patrimoine des Communes de la Meuse » débute par ces quelques lignes :
« Aborder un département à travers son patrimoine est pour nous un moyen de rendre compte de la spécificité d'un territoire, à partir des traces que les hommes y ont laissées. Le patrimoine au sens étymologique, rassemble les biens que nous ont transmis les pères et que nous avons aujourd'hui entre les mains. »

Les territoires de Neufchâteau et Châtenois sont riches d'un patrimoine exceptionnel, tant du point de vue architectural, urbanistique que paysager.
Notre approche a été systématique, chaque commune a été recensée, dans un souci de relever ces différentes formes patrimoniales.
L'étude n'est pas exhaustive. Elle met en avant les éléments les plus remarquables ou ceux qui ne sont pas protégés, que nous avons pu vérifier sur place.
Cette analyse patrimoniale a été réalisée dans l'objectif de dresser des enjeux par commune, dans le cadre d'une lecture territoriale globale, et ainsi de les confronter au Plan d'Aménagement et de Développement Durable du PLUI.

Afin de prendre en considération les spécificités des communes et apporter une vision d'ensemble et dynamique du territoire, nous avons défini 3 thématiques majeures :

1. Le patrimoine bâti
   - Patrimoine architectural remarquable
   - Patrimoine vernaculaire
   - Patrimoine bâti présentant des désordres

2. Le patrimoine paysager
   - Patrimoine paysager lié aux vergers
   - Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
   - Patrimoine paysager lié aux prairies
   - Patrimoine paysager lié aux parcs et jardins d'agrément
   - Patrimoine paysager lié à l'eau
   - Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
   - Patrimoine paysager lié aux lisières forestières

3. Les vues remarquables

A. Le patrimoine bâti

1. Patrimoine architectural remarquable

Pour qu'un élément architectural (bâtiment, maison, lavoir, calvaire, mur d'enceinte) soit recensé dans cet inventaire du « patrimoine remarquable », il faut qu'il réponde à certains critères comme sa valeur historique, sa valeur de mémoire, son côté anecdotique, son usage, son côté pratique, le savoir-faire employé, l'aspect de l'ensemble (qualité de mise en œuvre des matériaux, détails, modénature, composition de la façade,…), sa rareté, sa valeur de référence et sa valeur de repère…



La Neuveville-sous-Châtenois

2. Patrimoine vernaculaire

Ce patrimoine appartient à un ensemble architectural surgi lors d'un même mouvement de construction ou de reconstruction. Ce mouvement affecte la région Lorraine et s'inscrit dans une période variant d'une région à une autre selon des décalages de quelques décennies à un siècle et plus. Reflet de changements économiques, un type de bâtiment vernaculaire est caractéristique non seulement d'une époque donnée, mais aussi de la classe sociale qui l'a fait construire et l'a utilisé. Il ne peut se comprendre que dans la mesure où l'origine sociale du constructeur-utilisateur est cernée.

L'architecture vernaculaire est définie comme étant l'architecture des gens, l'architecture sans architecte, faisant appel aux matériaux disponibles sur place et mettant en œuvre des techniques traditionnelles (par opposition à l'architecture pour les gens, l'architecture d'architecte).



Fermes traditionnelles d'un village-rue – Courcelles-sous-Châtenois

La structure du village lorrain est très fréquemment de type village-rue, regroupant de part et d'autre d'une rue principale des maisons-fermes. Ce type de structure a été adopté après la guerre de Cent Ans, les villages ayant été détruits par la guerre. La forme du village facilite le déplacement, le transport des produits agricoles, et correspond à un usage économique et social des sols dont les prairies dévolues au bétail commencent à l'arrière des habitations alignées. Les villages-rues s'implantent généralement à proximité d'un cours d'eau ou le long d'une voie de passage, en fond de vallée ou à flanc de coteau. La présence d'un ruisseau implique une construction du village sur les deux rives, comme Villouxel, Pargny-sous-Mureau, Midrevaux et Sionne. Dans le cas où le cours d'eau est plus important (la Meuse, le Mouzon, le Vair), le village se construit plutôt sur une seule rive, la rive convexe (inférieure), à cause des risques de crues. Ceci permet d'éviter un isolement en cas de crue et de réduire la nécessité de construction d'un pont entre les deux rives.
Cependant, en l'absence de cours d'eau, les villages ont tendance à présenter une structure de type « village-tas », groupés autour de l'église. Les villages-tas sont essentiellement au faîte des côtes.

Dans les régions de la Lorraine traditionnellement dominées par l'activité viticole, le bâti se dote d'une cave voûtée semi-enterrée, avec un accès contre la façade, ce qui a pour effet de relever le niveau principal de l'habitation, créant un escalier à perron depuis la rue.

La « maison lorraine » ou « habitation rurale de type lorrain » est décrite par les géographes français de la première moitié du XXe siècle comme étant tout d'abord une maison-bloc à terre, abritant sous un même toit les hommes, les bêtes et les récoltes. Son développement est en profondeur (pignons plus longs que gouttereaux). Elle a une toiture à deux pans, le faîtage étant parallèle à la rue. Les versants sont de faible pente. Le bâtiment est mitoyen, par ses pignons, avec deux autres maisons. La façade est ménagée dans le gouttereau sur rue. L'agencement intérieur est marqué par des refends bas perpendiculaires au gouttereau façade, délimitant trois « rangs » (terme local) ou « travées » (terme savant), l'une pour le logement des humains, une autre pour celui du bétail, une troisième pour l'engrangement. À chaque « travée » correspond en façade une ouverture propre : une porte monumentale pour la grange, une porte plus basse pour l'étable, un portillon pour la cuisine. La travée de la grange, déplafonnée, communique avec le vaste grenier au-dessus des autres travées.

a. La pierre

L'emploi de la pierre s'oppose à celui de la terre, considéré comme étant d'un usage antérieur. La généralisation de la pierre remonte au dix-huitième siècle.

La Lorraine, avec ses formations géologiques diverses, réunit un bel échantillonnage de matériaux de construction, des calcaires meusiens réputés au granite des Vosges, en passant par les grès beiges ou roses. Si la mise en œuvre de ces roches,

dont la réputation a parfois dépassé les frontières, est désormais bien connue dans l'architecture majeure, elle concerne en premier lieu, au moins sur le plan quantitatif, l'architecture vernaculaire. Dans ce domaine, le milieu rural constitue un vaste champ d'étude encore peu exploré, offrant une grande variété de savoir-faire particulièrement bien adapté aux conditions locales et parfois ne déméritant pas de l'architecture majeure.

Le relief le plus spectaculaire est celui de la Côte de Meuse (Oxfordien moyen et supérieur) qui recèle les gisements de pierre de taille parmi les plus importants de la région. Les plus hauts sommets de la Côte de Meuse se trouvent au sud-ouest de la Lorraine. Sur le territoire de Neufchâteau sont recensés quatre sommets, dont le plus haut de la Côte de Meuse : Moncel-sur-Vair (456 m), Mont-lès-Neufchâteau, (451 m) Clérey-la-Côte (427 m) et Jubainville (426 m).

b. La pierre de taille

La pierre de taille, sauf cas exceptionnel, n'intervient dans la maison lorraine qu'au niveau des encadrements d'ouverture et des chaînages d'angle, destinés à assurer la solidité des arêtes formées par la jonction de deux murs. Les pierres sont harpées de manière générale, elles sont placées en alternance et s'emboitent les unes dans les autres ou dans la maçonnerie de moellons, pour mieux s'accrocher. Dans la région calciole, les pierres des jambages qui reposent sur l'appui sont constituées d'un calcaire plus dur, les protégeant ainsi des rejets d'eau.

c. Les moellons

Le reste des murs est construit en moellons généralement de tout-venant, liés à la chaux. Les murs peuvent se prêter à diverses compositions selon l'apparence des moellons, qui, d'une carrière à l'autre, d'une roche à l'autre, peuvent être plus ou moins gros, plus ou moins épais, plus ou moins réguliers.




Moellons jaunes – Ruppes et Fréville

Certaines maisons des villages de Fréville et de Ruppes sont construites en moellons jaunes.

d. Les tuiles

La tuile méditerranéenne, ou tuile ronde romaine, bien que caractéristique de l'habitat lorrain, ne s'est pas généralisée sur l'ensemble de la Lorraine et fait place par endroit à des matériaux locaux. La tuile plate est très présente dans l'Est de la France, elle est appelée tuile en « queue de castor » ou tuile « écailles ». Pompierre, Avranville et Greux sont des exemples de villages où les tuiles écailles sont présentes.

D'autres types de tuile plus locale existent sur le territoire de Neufchâteau. Autrefois, l'utilisation d'une lave calcaire était prédominante dans cette région. Le terme « lave » vient du mot gaulois « lauzes » qui désigne les pierres plates trouvées dans le sol. La couverture en laves calcaires est associée à des toits d'assez forte pente (65°) typique de la région. Pargny-sous-Mureau est un village témoin de l'utilisation des laves. Quelques villages, comme Fréville, Ruppes et Brechainville, présentent également des couvertures en laves, bien qu'elles se fassent rares aujourd'hui.



Tuiles « lave » - Pargny-sous-Mureau

Un autre type de tuile est représentatif du Pays de Neufchâteau : la tuile violon. Les premières tuiles à emboitement, dites « violon » seraient issues de la maison Lequin à Sionne, puis Maxey-sur-Meuse. Des toitures sont couvertes de tuiles violon dans les communes de Neufchâteau, Frébécourt, Chermisey, Avranville et Pompierre.



Tuiles « violon » – Frebécourt et Neufchâteau

e. La charpente

Autrefois, dans le Pays de Neufchâteau, les grands auvents de toiture sur consoles était plus fréquents. Les villages de Punerot, Jubainville et Harmonville possèdent encore quelques exemples de cette charpente atypique. Il s'agit d'une particularité de l'habitat du sud-toulois.



Auvents de toiture – Harmonville et Autigny-la-Tour

f. L'artisanat du bois et de l'ameublement

Le bois est un matériau très présent dans la région, du fait de la densité forestière, par exemple la commune de Pargny-sous-Mureau est composée à 73% de forêt. La commune de Liffol-le-Grand, quant à elle, compte 3390 hectares dont 1 250 ha de forêts communales et 430 ha de forêts particulières : 60 % de hêtres, 18 % de chênes, 22 % de résineux et divers. Les hêtres tortillards (courbés vers le sol, branches torsadées ou enchevêtrées) sont la richesse de la forêt de Sionne. La forêt communale de Trampot recèle des phénomènes karstiques nombreux et spectaculaires: gouffres, dolines, fontaines. Ces dernières sont connues au niveau national.

L'importance du bois dans ce secteur s'explique par la présence abondante de forêts, les forêts de la région sont d'une grande qualité. Neufchâteau et Liffol-le-Grand, labellisées « Ville et Métiers d'Art », sont spécialisées dans le travail du bois et plus particulièrement celui du siège. Ce savoir-faire dans le domaine du meuble se développe dès le Moyen-âge avec la réalisation de mobilier religieux, qui est une des spécialités de ces villes à cette époque. Des établissements spécialisés dans ce domaine sont présentes sur le territoire, comme le lycée professionnel de Neufchâteau et le centre de formation de l'AFPIA à Liffol-le-Grand. Le lycée Pierre et Marie Curie de Neufchâteau a été récemment labélisé « Lycée des Métiers d'Art, de l'Habitat et de l'Aménagement ». L'AFPIA, pôle de formation dans l'ameublement, forme aux métiers d'ébénisterie, de la menuiserie d'agencement, de la tapisserie

garnissage ou décor et de la finition, aussi bien en apprentissage qu'en professionnalisation. Liffol-le-Grand est la capitale du siège et du meuble de style avec une renommée mondiale. Au début du XVIIIème siècle, le travail du bois y est déjà représenté puisqu'en 1706 on y trouve 10 tourneurs, 5 fraiseurs, des sabotiers et des menuisiers qui façonnent aussi des rouets à filer jusqu'en 1914. Seules quelques-unes des manufactures existent encore, comme Henryot et Cie, installée depuis 1867. La commune compte encore une quinzaine d'établissements qui perpétuent cette tradition du bois.

La création d'une Indication Géographique Protégée « Siège de Liffol » est officiel depuis le vendredi 2 décembre 2016. C'est la 1ère homologation IGP en France pour des produits manufacturés, tous secteurs confondus. La demande avait été déposée par le Pôle lorrain de l'ameublement bois, afin de faire reconnaître ce savoir-faire territorial. L'IGP "Siège de Liffol" pourrait concerner jusqu'à une cinquantaine d'entreprises de l'ouest vosgien et des départements limitrophes, regroupant en tout près de 600 salariés.

3. Patrimoine menacé, présentant des désordres

Le site bâti ou paysager présente « des désordres » quand son état de dégradation est avéré et exige des travaux pour lesquels une assistance est nécessaire : gros œuvre endommagé (fissures …), toiture en cours d'effondrement, ouvertures nécessitant une mise hors d'eau.

B. Le patrimoine paysager

La Meuse creuse une vallée dans un plateau calcaire. Le cours de la Meuse se sépare au niveau de Neufchâteau pour donner la vallée du Vair et la vallée du Mouzon.

La Meuse est tantôt bordée de ripisylves qui marque fortement le paysage, tantôt la vue est dégagée sur les étendues agricoles. Un boisement important se développe sur les pentes raides laissant le fond de la vallée à la culture.

La route départementale qui serpente le long de la rivière sinueuse fait découvrir la variété des paysages traversés ; les espaces naturels alternent avec les villages typés. La Meuse ordonne et règle cette vallée hétéroclite comme un fil conducteur. Chaque village possède un caractère propre et perceptible que lui confère le passage des cours d'eau. Les paysages sont très différents d'une vallée à l'autre, chaque vallée à sa propre identité. Par exemple, la vallée du Mouzon est beaucoup plus encaissée que celle de la Meuse.

Les vallées sont ponctuées de nombreuses richesses patrimoniales : parcs, châteaux, ponts, églises et calvaires ; mais également de petites industries. Sa présence des cours d'eau a suscité des activités dont l'exploitation a laissé son empreinte sur le paysage comme la présence de moulins et de forges.

1. Patrimoine paysager lié aux vergers

Le verger lorrain fait partie du patrimoine paysager régional et s'inscrit dans les traditions locales de productions familiales de fruits. L'évolution des modes de vie et l'étalement urbain conduisent à son recul progressif et à l'appauvrissement de la diversité paysagère. Son maintien contribue donc à une diversité paysagère.
L'intérêt des vergers réside en premier lieu dans la sauvegarde des variétés menacées, rares ou remarquables. Il permet aussi de réaliser un certain nombre d'expérimentations et offre un lieu d'animations et d'échanges culturels. Les fruits proviennent donc d'un terroir local.

Ces vergers présentent une configuration spécifique. Ils sont situés en deuxième couronne après les jardins potagers, leurs expositions est en général au Sud-Est ou abrités pour les espèces sensibles.



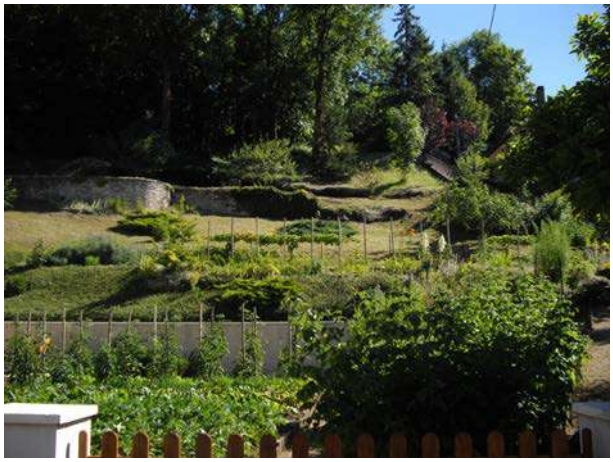

Vergers avec des moutons – Darney-aux-Chênes et Saint-Menge

2. Patrimoine paysager lié aux jardins potagers

L'espace est privilégié, souvent en contact avec l'habitation, clôturé. Le fumier peut être abondant, l'irrigation envisageable et la présence humaine est quotidienne. Sont alors soigneusement cultivés arbres fruitiers, légumes et herbes aromatiques, voire des ceps de vigne et, parfois, des céréales.

Ces jardins sont sauvages et campagnards, simple et paysans ou se mêlent fleurs, légumes, plantes aromatiques, verger, haies aux espèces parfumées et collection de rosiers anciens selon la saison. Le patrimoine végétal est surprenant. Les jardins

potagers rythment les villages par leurs murets de pierre, leur variété d'espèce et de couleur, ils apportent de la vie dans les rues.

Jardins potagers – Autigny-la-Tour et Harchéchamp

3. Patrimoine paysager lié aux prairies

Les paysages ruraux sont variés, présentant une alternance de plaines et de vallées. Marquées dans leur relief, ces vallées se découvrent par l'utilisation agricole des sols sous la forme de prairies grasses. Ces prairies offrent aux regards toutes les nuances de verts, elles sont accompagnées des ripisylves de la Meuse et les boisements qui se développent sur les pentes raides.
Les terres aujourd'hui encore pâturées ou fauchées sont le plus souvent impropres aux grandes cultures comme à l'habitat en raison du caractère plus ou moins inondable ou pour le moins humide des sols. En frange des villages ou encore pénétrant ces derniers, ces espaces témoignent de l'identité rurale du territoire. Ces ensembles herbagés ont ainsi une valeur de mémoire.

Ces ensembles prairiaux transcendent la simple pâture pour porter à l'échelle territoriale la structure paysagère du territoire, en accompagnant la vallée de la Meuse.

4. Patrimoine paysager lié aux parcs et jardins d'agrément

Dans le territoire, les parcs et jardins qui accompagnent une construction, sont, pour l'essentiel, des espaces privés. Ils présentent des typologies très diverses, où domine, pour les plus grands d'entre eux, le modèle du parc XIXe. Des grands arbres accompagnés d'arbustes isolent le parc de son environnement urbain ; tandis qu'à l'intérieur, de vastes pelouses sont également agrémentées d'arbres le plus souvent rares et ornementaux.

Ils sont situés, en majorité, dans la magnifique vallée du Vair. Le parc du château d'Autigny-la-Tour, par exemple, est un des fleurons de la région. Dominé par le château, le parc se découpe en deux parties. D'un côté, un jardin bien ordonnancé

à la française et de l'autre côté, un espace boisé. Un peu plus loin, les villages de Harchéchamp et Barville sont également traversés par le Vair. Promenade, à l'ombre, le long du Vair, bancs de pierre et jolis points de vue sur la rivière ou sur le château, arbres remarquables, essences diverses et variées, arbustes fleuris et allées bordées de fleurs de saison.



Parcs et jardins – Harchéchamp et Rollainville

Tous ces espaces présentent en général un patrimoine végétal arboré important. Les plus anciens d'entre eux posant la délicate question de la gestion dans le temps d'un patrimoine vieillissant. Ces parcs et jardins s'inscrivent donc souvent dans l'histoire du territoire. Leurs arbres, l'unité d'aménagement qu'ils représentent participent de l'image des villages et donc du paysage global. Les très nombreux usagers viennent confirmer une valeur d'usage non plus liée au travail mais au tourisme. Les valeurs impliquées dans la préservation de ces parcs et jardins sont les valeurs de mémoire, d'ensemble, de repère, voire anecdotique, et de rareté pour des éléments inclus dans ces parcs et jardins.

5. Patrimoine paysager lié à l'eau

Lorsque l'on sait que les chemins sont parmi les éléments constitutifs des paysages les plus pérennes dans l'histoire (certains tracés de chemins sont plus anciens que le village ou la ville), il n'est pas étonnant de voir utilisée ici la valeur de mémoire. Nous avons identifié en priorité les cheminements liés à l'eau, liés à la découverte et à la mise en valeur de la Meuse. Les cheminements liés aux autres cours d'eau ont également été répertoriés, les plus importants étant le Vair, le Mouzon et la Saônelle.




Parcours au bord de la Meuse - Frebécourt

6. Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique

Au fil de son histoire, le territoire a été marqué par une forte tradition industrielle (forges, moulins, affineries, scieries), liée à la force hydraulique. Certains éléments symboliques subsistent dans le paysage. Le patrimoine hydraulique fait référence aux traces matérielles et aux usages de l'eau, comme énergie.




Moulins – Autigny-la-Tour et Pompierre

7. Patrimoine paysager lié aux lisières forestières

La lisière est une limite entre deux milieux, dont l'un est forestier, par exemple entre une forêt et une prairie, le cas le plus rependu sur notre territoire. Mais cela peut également être entre un espace boisé et des vergers ou des jardins.

L'entretien des lisières permet de relier le forestier à la prairie, de maintenir les lignes de force du paysage, de préserver l'ouverture des fonds de vallée et ainsi de contrôler les avancées forestières et d'améliorer la perception globale du paysage.



Lisière forestière – Courcelles-sous-Châtenois

C. Les vues remarquables

Les vues panoramiques larges, essentiellement situées en milieu agricole ou en entrée de villages sont des éléments majeurs de la perception des paysages et de l'identité d'un territoire. Voir au loin l'armature d'une commune dans son ensemble ou l'émergence d'un clocher sont deux exemples de vues renvoyant à des espaces très différents au sein du territoire. Les perspectives cadrées sont plus fréquentes dans le tissu urbain. Le paysage ciblé peut être un objet architectural (église, édifice majeur…) ou paysager (un parc, une fenêtre sur la campagne…). Dans ces compositions, tous les éléments comptent : l'élément cadré mais également ce qui compose le cadre : front bâti, présence végétale…

Pour les unes comme pour les autres, la valeur de repère est mise en avant. Découvrir au loin un point haut, c'est immédiatement trouver à s'inscrire dans le territoire traversé. En fonction des éléments visés, les valeurs historiques, de mémoire, de rareté et de référence peuvent être convoquées.

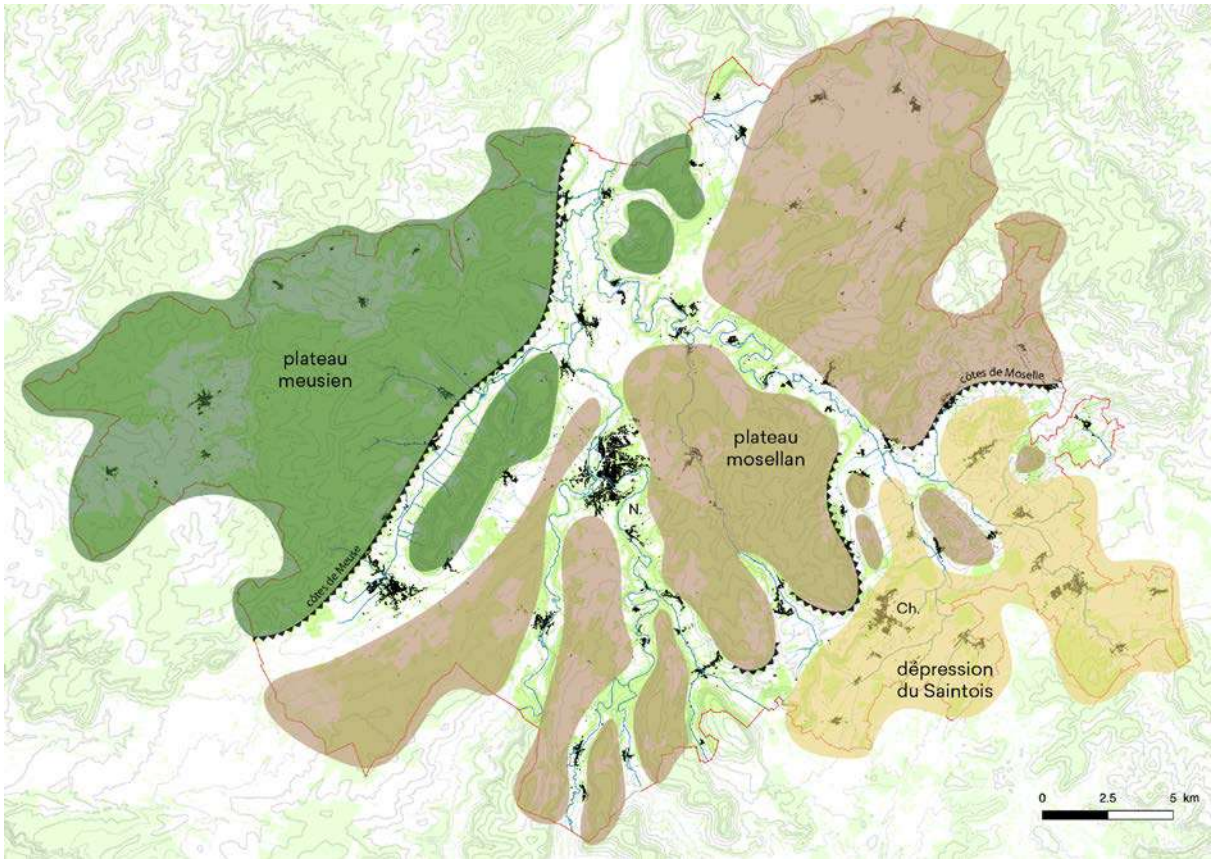


Vue panoramique vers l'église de Barville depuis Harchéchamp

I. ANALYSE PAYSAGERE

A. Une situation de carrefour sur la Meuse

Le territoire néocastrien est en position de marche entre la Lorraine et la Champagne, dans l'ouest des Vosges. Il bénéficie d'une position de carrefour naturel, au cœur d'un relief de côtes. Il se localise dans une région où les plateaux calcaires sont marqués par de nombreux phénomènes de dissolution qui apparaissent dans le paysage sous forme de pertes et de résurgences ou de gouffres et de grottes. Ces formes désignées sous le terme de karst font des plateaux de la région néocastrienne des petits "causses". Il est composé de trois entités géographiques (en partie similaires aux unités paysagères décrites plus tard). Il s'agit de deux plateaux et d'une plaine, étagés et reliés entre eux par des talus.



Carte des côtes de Meuse et de Moselle

1. La dépression du Saintois.

Le Saintois ou Xaintois est une plaine ouverte au modelé monotone. Situé au sud, il se prête à la culture céréalière. Cet ensemble à dominante marneuse s'incline vers le nord-ouest prés de Châtenois et Saint-Paul. Au nord, quelques buttes témoins

de forme souvent elliptique (Côte de Marmont, Le Bois Curé et le Rouvet) surplombent la Plaine d'une centaine de mètres et créent des événements d'un paysage faiblement ondulé.
Cette dépression est principalement drainée par deux cours d'eau principaux, le Vair et la Vraine et leurs affluents (le Niével, le Rainvau, le Bougny pour le Vair et la Venoue pour la Vraine).



Plaine ouverte – La Neuveville-sous-Châtenois

Cette plaine composée de roches tendres est aujourd'hui recouvertes de prairies et de cultures ainsi que de quelques "bois résiduels". En effet, les cartes de Cassigni (XVIIIe siècle) présentent le Saintois beaucoup plus boisé qu'il ne l'est actuellement. L'agriculture, en raison de la qualité des sols, a donc exercé et exerce encore une pression sur cette plaine. Les prairies humides des vallées du Vair et de la Vraine ont encore des difficultés à être cultivées (10 fois inondées entre les mois de janvier et de juillet 2016).

Deux reliefs majeurs de plus de 400 m d'altitude traversent notre territoire.

2. Le revers de la Cote de Moselle

A l'ouest de Saintois, un massif démantelé par l'érosion représente un plateau élevé qui s'incline lui aussi vers le nord-ouest d'environ 480 mètres près de Landaville à 300 mètres près de Liffol-le-Grand, Soulosse et Coussey.

Ce plateau est drainé par la Meuse, le Vair, le Mouzon, l'Anger, le Bani et la Frézelle qui creusent des vallées et entaillent profondément le massif. Toutes ces rivières, excepté la Meuse, suivent une direction vers le nord-ouest conformément au pendage. Si bien que l'on passe d'une vallée à l'autre, plus ou moins parallèles entre elles et créant un paysage en rupture avec le Saintois et la vallée de la Meuse au nord plus apaisée. D'après Jules Blanche : "Il s'agit d'un labyrinthe de vallées courtes et profondes ; la silhouette des lambeaux de plateaux à corniche se multiplie sur un horizon rétréci."

Ces percées obliques par rapport à la Côte de Moselle, facilitent les liaisons nord-sud et font de Neufchâteau un carrefour naturel.

La partie sommitale de ce plateau est formée de calcaires compacts. Cette dalle calcaire est recouverte de vastes forêts de feuillus aux essences variées (forêts de Neufeys, d'Autigny-la-Tour et d'Attignéville). Il s'agit de forêts biodiversifiées (hêtres, chênes, érables, merisiers, alisiers, frênes, sycomores, tilleuls, charmes), un patrimoine naturel, resté nourricier.

Dans la partie inférieure du massif, la Meuse s'est taillée une vallée où son cours est très sinueux, propice à l'extension des cultures.

Un talus de 150 mètres de dénivellation, entaillé par un réseau hydrographique raccorde le plateau à la dépression du Saintois. Il s'agit d'une Cuesta, le revers de la Côte de Moselle où l'allure des paysages est chaotique.



Vue panoramique sur la vallée de la Meuse depuis Maxey-sur-Meuse

3. Le revers de la Cote de Meuse

Plus à l'ouest encore, la côte de Meuse présente un plateau tabulaire très large, boisé et localisé sur les calcaires de l'Oxfordien sur lequel on trouve des clairières de défrichement. Les sols représentent un véritable obstacle au développement des cultures. Ils sont recouverts de forêts de vastes forêts naturelles de feuillus aux essences semblables à celles évoquées pour le plateau précédent.

Quelques rares villages-clairières trouent cet espace forestier, là où les sols peuvent légèrement s'épaissir, à Grand par exemple. Les rares villages se localisent sur une dépression argileuse (Les mouvements différentiels de terrain dus à l'alternance sécheresse-réhydratation des sols sont la cause d'une sinistralité majeure affectant nombre de maisons construites sur certains sols argileux. Les fissurations des maisons ont des origines diverses tenant au sol, au climat, à une hydratation accidentelle, à la végétation et à la construction elle-même). Le Karste de ce plateau favorise les pertes de rivière et la formation de vallées sèches telle celle de la Maldite.



Village « clairière » - Grand

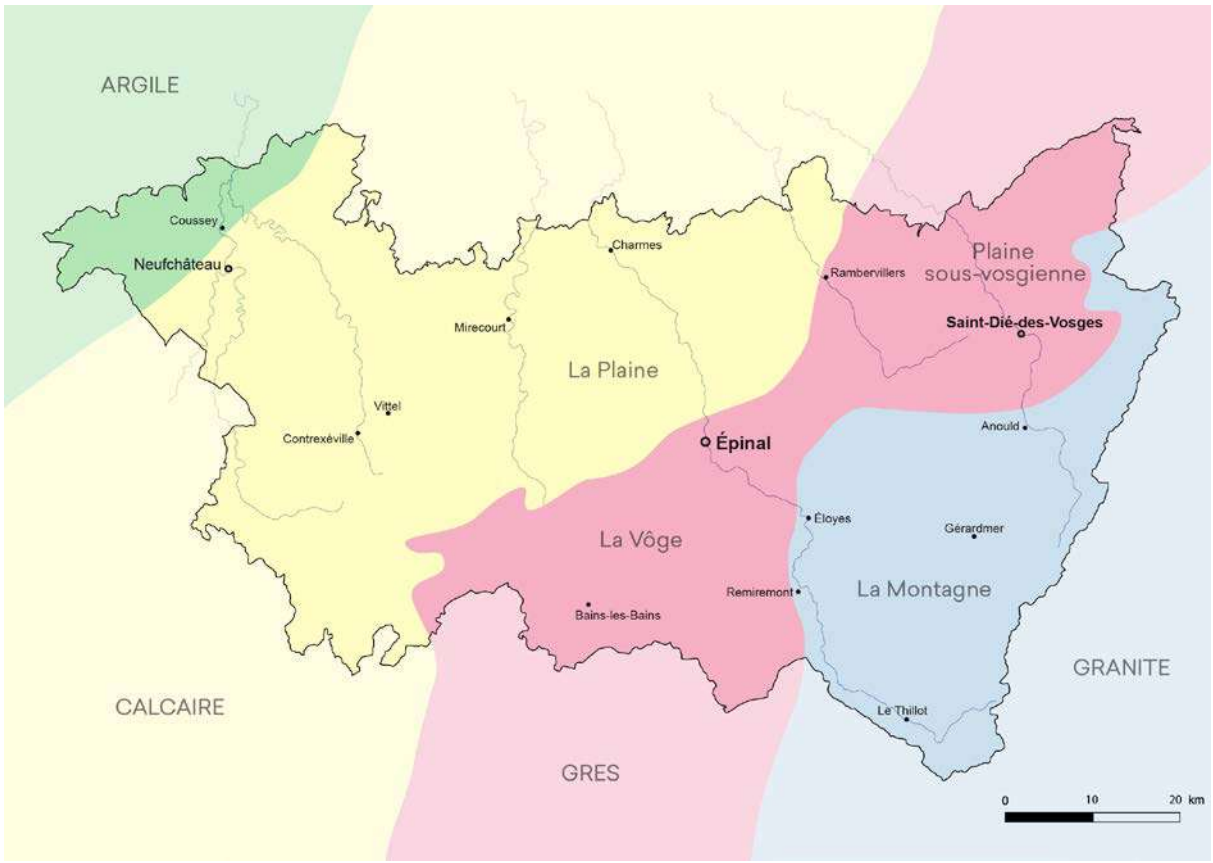
Cet ensemble forme le revers de la Côte de Meuse, lequel est relié à celui de la Côte de Moselle par une cuesta de 140 mètre de hauteur. Comme le front de côte mosellan, la cuesta meusienne bien exposée et formée de roches tendres est favorable à l'extension des cultures.

La Saônelle, affluent de la rive gauche de la Meuse, découpe le massif en façonnant à l'est une butte témoin allongée d'une dizaine de kilomètres de longueur dont l'intérêt stratégique a été exploité à plusieurs époques de l'histoire (château fort de Bourlémont). Au nord de Coussey, une seconde avant-côte se détache en rive droite de la Meuse.

Les parties supérieures des revers des Côtes ont donc des sols pauvres et secs. Elles sont couvertes de forêts naturelles de feuillus, peu propices aux travaux agricoles et au développement de l'habitat.

Les deux fronts de Côtes, la partie inférieure du revers des Côtes de Moselle et le Saintois ont des sols tendres et bien drainés. Elles sont favorables à l'accroissement des prairies et des cultures, à l'implantation des villages.

B. Géologie



Carte géologique du département des Vosges

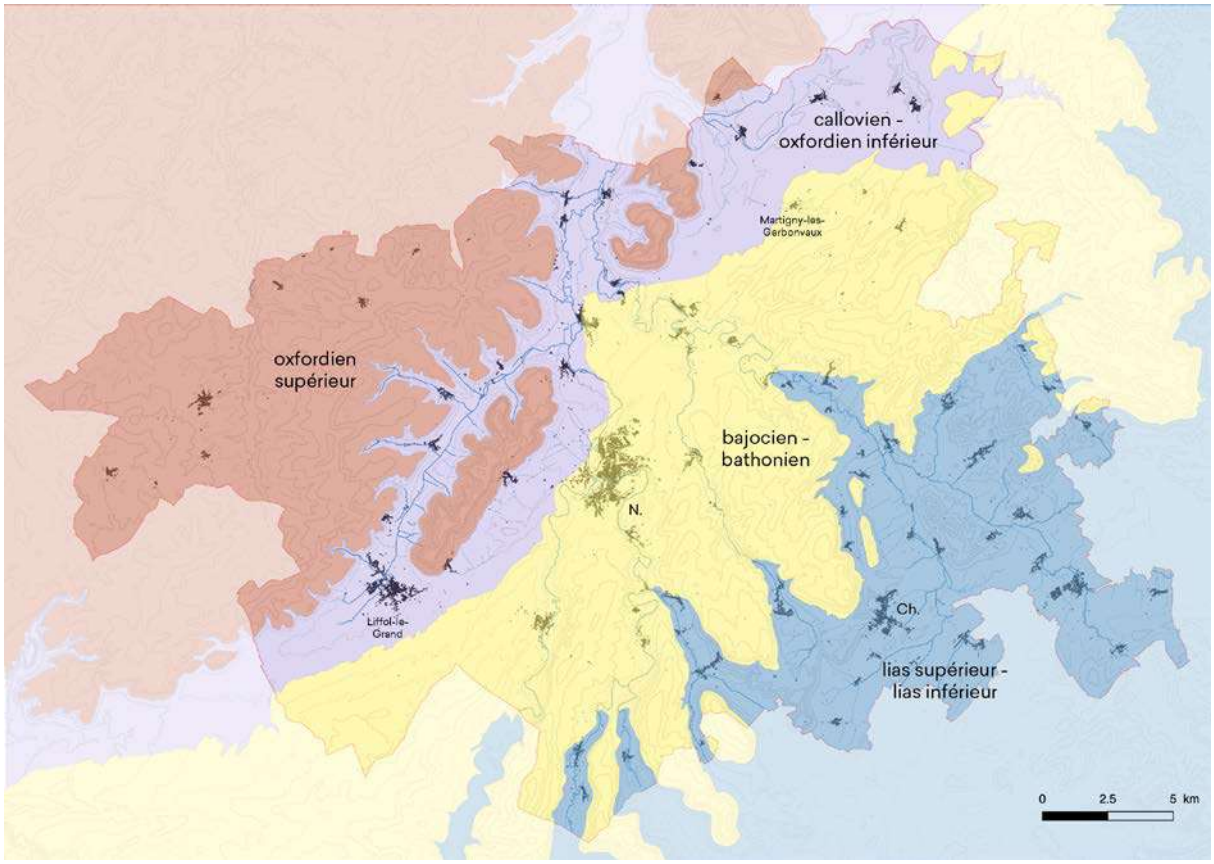
1. L'origine du relief des Côtes

Il y a 200 mille ans, l'Europe est recouverte d'une mer de quelques dizaines de mètres de profondeur, dont la mer du nord est un reste. Pendant tout le Jurassique la mer se retire et dépose des sédiments argileux ou calcaires qui constituent l'ossature de nos paysages. Depuis le Jurassique, la bordure orientale du bassin parisien s'est soulevée exposant la tranche des couches à l'érosion et déterminant l'apparition du relief des Côtes. Les calcaires résistent à l'érosion, les argiles et les marnes sont évacuées par le réseau hydrographique.

Certains paléopaysagistes expliquent qu'il faut imaginer Neufchâteau tel un lagon où s'est sédimentée une boue calcaire en milieu protégé (les calcaires compacts, très bien exposés le long de la route de Châtenois). Ce lagon aurait été séparé d'une mer ouverte par un cordon dunaire, les fameux calcaires cristallins.
La partie supérieure de ces calcaires cristallins a été débitée en plaques centimétriques et utilisée activement pour la construction et notamment les laves visibles en toiture. En témoignent les très nombreuses petites carrières qui parsèment le revers de la Côte de Moselle, de Martigny-lès-Gerbonvaux à Liffol-le-Grand, connues sous le nom de "lavières".

Dans les formations carbonatées constituant les Côtes de Meuse et de Moselle, les eaux circulent essentiellement dans les conduits que sont les fissures, fractures et joints de stratification. L'eau pénètre à la surface du sol, circule en profondeur selon des trajets et des vitesses qui dépendent de la taille des conduits et donc de la fracturation et de la dissolution de la roche (phénomène karstique). L'eau revient à la surface dès qu'elle rencontre une formation imperméable.

On assiste alors à plusieurs phénomènes de pertes et de résurgences de cours d'eau, des gouffres, grottes et entrées de galerie qui créent également des paysages et des expériences insolites. Les pertes et résurgences de la Meuse entre Bazoilles-sur-Meuse et Neufchâteau sont les plus visitées.



Carte géomorphologique du territoire de Neufchâteau-Châtenois

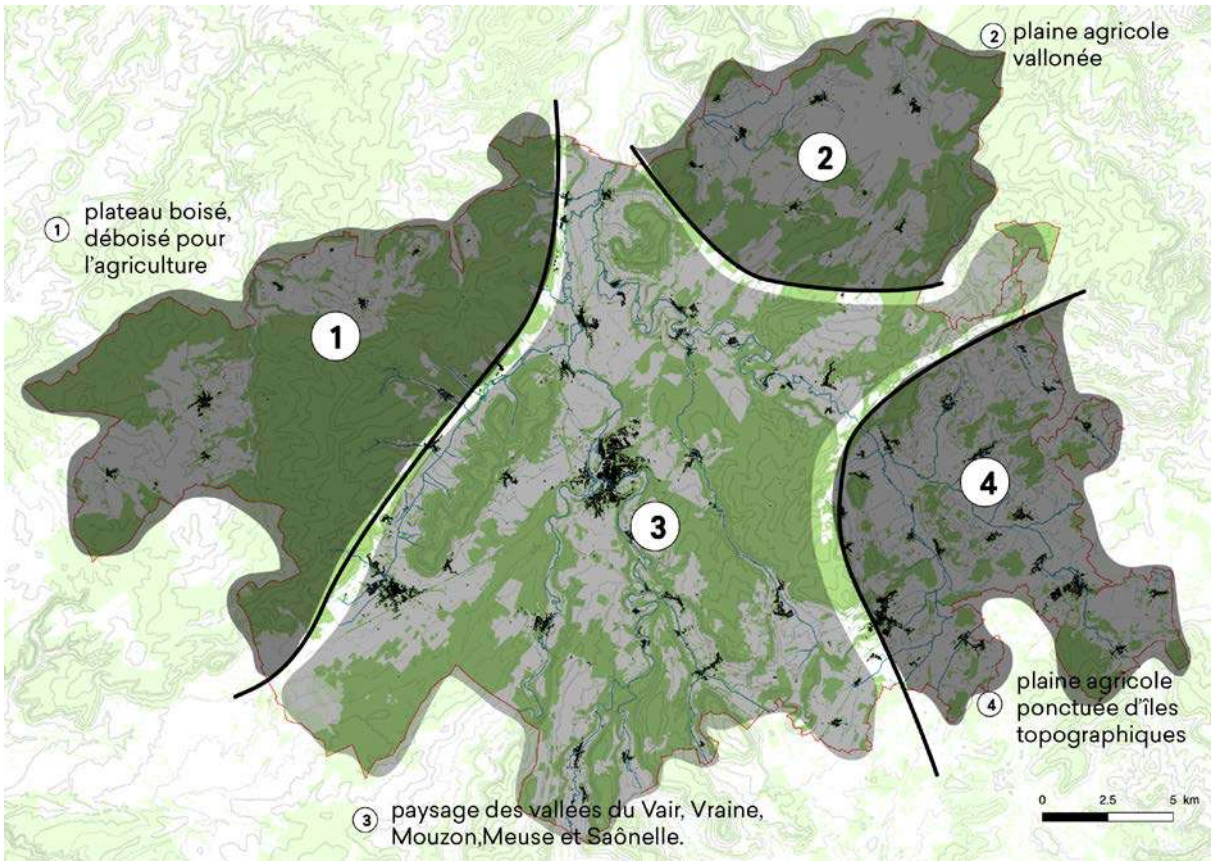
C. Unités paysagères

Une unité paysagère possède des caractéristiques propres, une organisation spatiale et des évolutions spécifiques.

Nous avons identifié quatre unités paysagères sur le territoire d'étude :

1. Le grand plateau boisé et déboisé à l'ouest

2. La Plaine agricole vallonée au nord
3. Les vallées du Vair, de la Vraine, du Mouzon, de la Meuse et de la Saônelle au centre
4. La Plaine agricole ponctuée d'îles topographiques à l'est



Carte des unités paysagères

1. Le grand plateau boisé et déboisé à l'ouest

L'unité correspond au revers de la Côte de Meuse. Le plateau est monotone et peu ondulé. Les altitudes maximales, autour de 420 m, se localisent au niveau du rebord du plateau, surplombant la Vallée de 150 m. Les altitudes s'abaissent peu à peu vers le nord-ouest, pour atteindre environ 300m.



Plateau boisé - Grand

À l'écart des grandes routes, l'unité paysagère de "Grand" se constitue en un plateau calcaire couvert de forêts qui se termine rapidement au sud de Liffol-Le-Grand. Il s'agit d'un vaste espace forestier, riche en taillis-sous-futaie et futaies sur sols calcaires où le hêtre est roi. On distingue des communes forestières où subsiste d'importants territoires cultivés.

Les villages se situent dans de vastes clairières du plateau en revers des Côtes de Meuse. Leurs structures géologiques se comparent à une « pile d'assiettes » : des couches de roches dures de calcaires et de grès alternent avec des couches de roches argilites tendres, l'eau de pluie s'infiltre rapidement.

Les villages sont généralement situés à proximité des cours d'eau traversant le plateau. Ces derniers étant placés dans les creux du relief, ils sont souvent peu visibles et uniquement repérables à distance grâce aux clochers d'églises. La configuration du relief, notamment avec les couvertures boisées, limite fortement les points de vue sur les villages.

2. La Plaine agricole vallonnée au nord

Cette unité paysagère se situe à l'extrémité du plateau de Haye et au droit des Côtes de Meuse. De ce fait, on retrouve un couvert forestier important sur la partie est de l'unité. Au Moyen-Age, une vague de défrichement ouvre de grandes clairières afin de développer la polyculture. L'habitat est groupé en villages compacts installés au milieu des clairières agricoles. Ce relief est entaillé par la vallée de l'Aroffe.



Vue parnoramique sur les Côtes de Meuse depuis Tranqueville-Graux

Le reste de l'unité est représentée par de vastes paysages ouverts, largement cultivés. Certaines communes comme Punerot offrent un panorama sur les horizons des Côtes de Meuse. Les horizons boisés sont dessinés par les reliefs puissants des Côtes de Meuse. Divers cours d'eau jalonnent ce paysage et se rejoignent pour former la Ruppe. On observe alors des sites bâtis précisément positionnés et organisés dans leur finage.

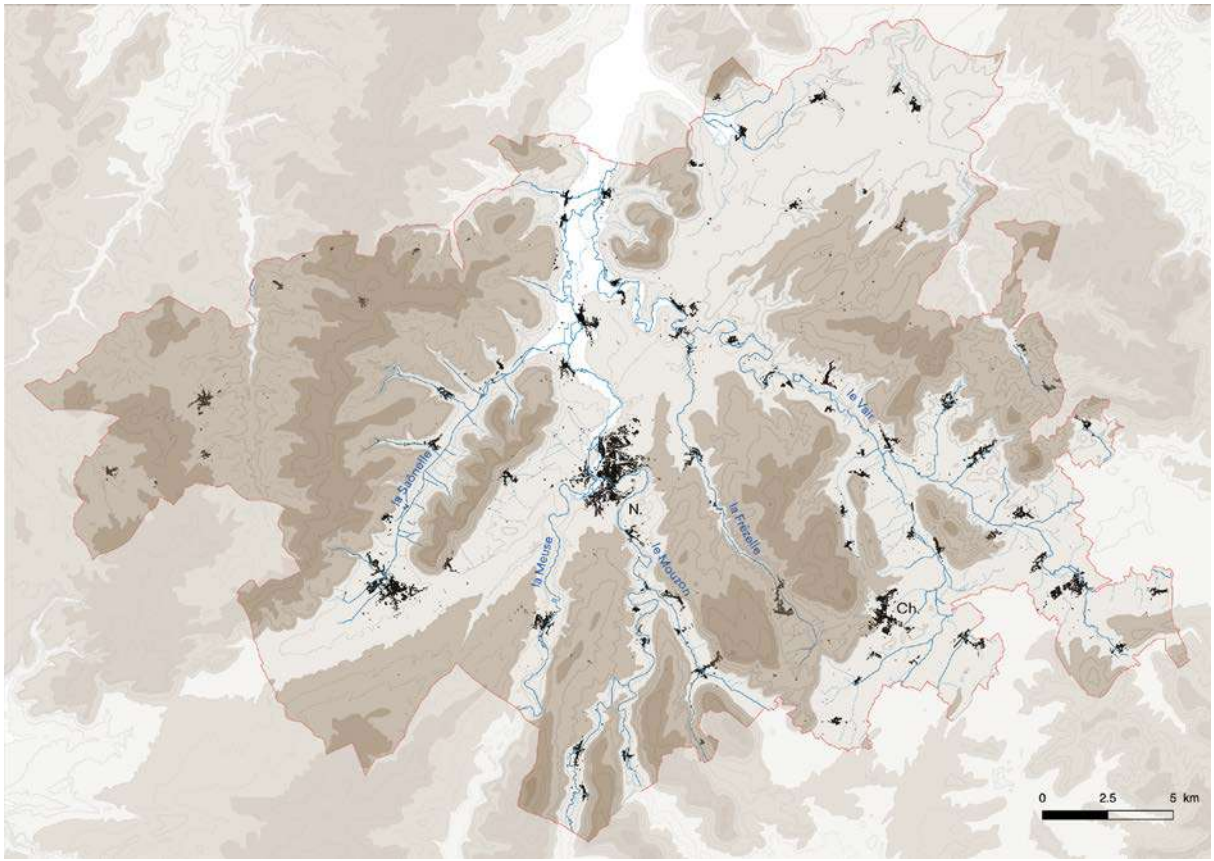
On assiste à une simplification des paysages agricoles suite à l'intensification des pratiques et à la suppression de structures végétales. Cette transformation renforce la nécessité de préserver les ceintures végétales de prés-vergers, jardins et prairies qui sont une transition douce entre le village et les espaces de grandes cultures.
Aux alentours, les paysages sont ouverts et le relief est vallonné ce qui offre des points de vue variés sur les villages.



Hangars - Soncourt

Parallèlement, de nouveaux hangars agricoles s'implantent en périphérie des villages. Leurs volumes imposants tranchent avec le bâti existant et l'aménagement des abords est difficile. Ces constructions percent ou détruisent les ceintures vertes des petites communes.

3. Les vallées du Vair, du Mouzon, de la Frézelle, de la Meuse et de la Saônelle au centre



Carte des différentes vallées du territoire

Cette organisation spatiale est délimitée par les Côtes de Meuse à l'ouest et de Moselle à l'est, la vallée du Vair au nord. C'est l'ensemble de ces côtes et revers qui structurent le paysage de cette unité. La vallée de la Meuse et les côtes de Meuse forment un paysage remarquable et emblématique de la Lorraine.

La vallée de la Meuse évolue librement et de nombreux espaces inondables sont ainsi laissés en pâturages ou en culture. Cette vallée encaissée, très large par endroits, permet une bonne ouverture sur les paysages dans son axe d'écoulement. Le paysage est fortement marqué par les vallées tracées par les cours d'eau au fil du temps, et où sont regroupées la plupart des villages et voies de communication. La lecture du paysage est facilitée dans ces milieux par de nombreux boisements perchés sur les hauteurs du relief, délimitant les lignes d'horizon de manière nette. Ils marquent aussi par leur couleur foncée qui contraste avec les cultures et pâturages situés aux pieds des côtes boisées.



Vallée de la Meuse - Coussey

La Meuse et ses affluents (Mouzon, Anger, Bani, Frézelle, Vair) offrent de longues percées et des éperons allongés. Ces percées facilitent les liaisons nord-sud et font de Neufchâteau un carrefour paysager naturel, à la convergence de ces nombreuses vallées.

La Meuse présente de larges méandres dans une vaste vallée propice aux pâturages. Les fonds de vallée, plus humides, sont voués aux prés de fauche, enrichis par le limon déposé lors des crues assez fréquentes. Certains méandres de la Meuse et du Vair ont été supprimés du fait de la création, au XIXe siècle, de chemins, routes et voies ferrées.

Les côtes forment de grands reliefs boisés de part et d'autre de la Meuse et de ses affluents. Les vallées ouvrent de longs couloirs parcourus d'axes de communication. Les coteaux, couverts d'un manteau de petits prés et de vergers, dessinent un

paysage intimiste au cœur duquel se nichent les villages. Une ligne de villages jalonne le pied de côte (Domrémy, Coussey, Frebécourt) ; leur silhouette est visible de loin, soulignée par un clocher. Les silhouettes des bourgs et des villages se perçoivent de loin depuis les côtes et depuis les routes.

Dans ces paysages ouverts, toute construction est exposée aux yeux de tous, qu'il s'agisse d'une maison neuve ou d'un bâtiment d'activité, surtout aux alentours des carrefours et des bourgs où se concentre l'extension urbaine. Le petit parcellaire des côtes s'estompe. Son paysage varié et riche reste animé par les rangées d'arbres fruitiers, par les arbres épars autour des petites prairies. Mais ce caractère est menacé par la progression des friches et la disparition des arbres. L'occupation du sol se simplifie sur les versants jusqu'à se réduire à une immense prairie où rien ne parvient plus à fixer le regard. Le pied de côte se dénude, perdant ses arbres isolés, ses bosquets et les lignes d'arbres qui accompagnent les cours d'eau.

Les maisons y sont groupés, selon leur emplacement, en « villages-rues », en fond de vallée ou à flanc de coteau, perpendiculairement à la pente, ou en « villages-tas », essentiellement au faîte des côtes.

La vallée de la Meuse est beaucoup plus encaissée au sud de l'unité paysagère. On assiste également à des phénomènes de « pertes et résurgences» de la Meuse. La vallée est très « encaissée » et donc très différente de Frebécourt.



Pertes de la Meuse – Bazoilles-sur-Meuse

La vallée encaissée du Mouzon est creusée par la rivière. Elle dessine de nombreux méandres dont les courbes douces contrastent avec la rudesse des affleurements rocheux. Cette petite rivière, alimentée par son affluent, l'Anger, se jette dans la Meuse après avoir façonné un paysage de coteaux boisés et de falaises qui n'est pas sans rappeler les reliefs jurassiens. A Circourt-sur-Mouzon, le plateau calcaire est accessible par un sentier balisé et permet de découvrir un paysage superbe, mais

également un site naturel protégé d'intérêt européen : la pelouse sèche de la Côte de l'Est.



Roches – Circourt-sur-Mouzon

Le Vair contribue à la lente montée en puissance de la Meuse. À Maxey-sur-Meuse, la Meuse peut se définir comme cours d'eau d'importance moyenne. Outre la Meuse, la petite localité est baignée par le Vair et plusieurs ruisseaux (ruisseau des Roises, ruisseau du Vau et ruisseau de Blanchonrupt).



Vallée du Vair - Harchéchamp

La Saônelle comprend de nombreux affluents de grande importance pour la rivière. Ils alimentent la Saônelle en eau fraiche de bonne qualité puisqu'ils sont pour la plupart foretiers sur l'amont de leur parcours et donc relativement préservés des pollutions en tout genre. On assiste de plus en plus au retournement des prairies naturelles en culture.



Vallée de la Saônelle – Pargny-sous-Mureau

La rivière baigne successivement les localités de Lafauche, Liffol-le-Petit, Liffol-le-Grand, Villouxel, Pargny-sous-Mureau, Midrevaux, Sionne, Frebécourt et Coussey. Le ruisseau du Vau à Midrevaux (affluent de la Saônelle en rive gauche) est d'ailleurs géré en réserve de Pêche.

L'avant-côte de Bourlémont est une butte témoin allongée qui s'étend de Liffol-le-Grand à Coussey. Le pied de la côte, est occupé par des prairies alors que le front et le sommet de la côte sont boisés. Le château de Bourlémont se dresse au sommet de la côte à l'extrémité nord de la butte. Il domine le village de Frebécourt et la confluence entre la rivière Saônelle et la Meuse. Le fort de Bourlémont, était capable de se défendre dans toutes les directions et devait surveiller et défendre le noeud ferroviaire et routier de Neufchâteau ainsi que la vallée de la Saônelle et le vallon de Midrevaux.



Butte de Bourlémont - Coussey

On assiste alors, au sein de cette unité paysagère, grâce aux nombreux affluents, à la transformation et à l'apparition de la Meuse telle qu'on la connaît, sinueuse et lente. C'est le passage de vallées encaissées et étroites au paysage ouvert des Côtes de Meuse.

4. La Plaine agricole ponctuée d'îles topographiques à l'est

Le "Châtenois" est constitué d'une vaste plaine adossée à la côte de Moselle, bordé par les reliefs des coteaux. Il s'agit d'une étendue marneuse qui sépare les buttes de Mirecourt des côtes de Moselle. Ce sont des paysages ouverts entrecoupés de bosquets de feuillus, dans lesquels les vues plongeantes sont rares.

Cette quatrième unité paysagère est délimitée par la Côte de Moselle au Nord et à l'ouest. Cette plaine déroule de vastes étendues agricoles légèrement vallonnées par les cours d'eau. Les constructions sont regroupées en « villages lorrains » implantés à proximité de l'eau et entourés de vergers. Des boisements épars contrastent avec les vastes parcelles de prairies et de cultures. Les horizons sont lointains, les arbres isolés peu présents. Il s'agit d'une séquence paysagère plus ouverte de la vallée du Vair.



« Iles topographiques » - Vouxey

A partir de Vouxey et Removille, le paysage de la vallée s'ouvre en direction du sud-est. Les rivières de la Vraine et du Vair sont alors moins encaissées qu'au nord. Cependant, on distingue plusieurs "îles topographiques" qui animent ce paysage ouvert. Ce sont les " Hauts de Boyard et de Bromont" à Courcelles-sous-Châtenois et Viocourt, la Côte de Marmont à Vouxey.

L'A31 est une véritable barrière paysagère. Une fois franchie, les îles topographiques sont oubliées et le saintois déroule sa vaste plaine ouverte.

Les horizons se banalisent à mesure que les parcelles cultivées s'agrandissent. Les jalons qui donnent à la fois des repères et une profondeur à ces paysages disparaissent un à un : les arbres isolés, les rangées de fruitiers, les arbres accompagnant les cours d'eau. Tout est de plus en plus visible de loin depuis les routes ou depuis les reliefs de la plaine : les constructions récentes disposées en périphérie des bourgs, les bâtiments d'activités agricoles, artisanales, industrielles ou commerciales. Des centres de villages dépérissent et certaines bâtisses se dégradent. Les longues routes rectilignes s'uniformisent. Lors de la traversée de cette plaine, les petits évènements qui animent le parcours se raréfient : alignements d'arbres, rangées de fruitiers, calvaires, points de vue.





Calvaires – Dolaincourt et Barville

Le Pays de Châtenois est doté d'un patrimoine religieux riche. En effet, au-delà des édifices religieux, le territoire possède un grand nombre de croix et calvaires. Avec quarante-cinq croix et calvaires des XVIème, XVIIème et XVIIIème siècles, le territoire de Châtenois est également prénommé « la Petite Bretagne ». Les calvaires ponctuent le paysage le long de chemins de randonnées.

Dans cette plaine, le village, entouré de vergers, surmonté de la flèche du clocher, est identifiable clairement au sein des grandes étendues agricoles. La silhouette du bourg ou du village forme ainsi un ensemble harmonieux. L'équilibre entre les groupes bâtis et les espaces agricoles permet de conserver des respirations et une lecture claire du paysage.

L'agrandissement des parcelles a provoqué une simplification des paysages ruraux.



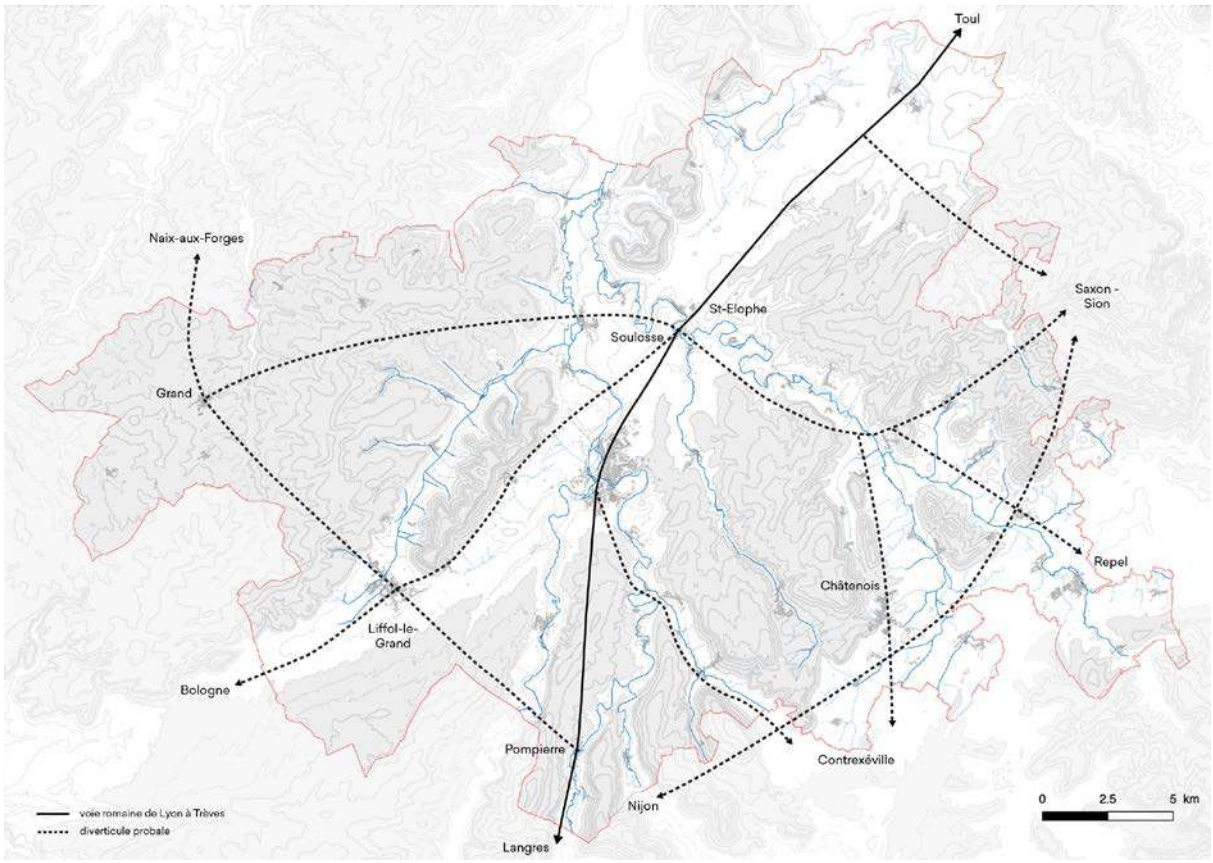
Arbre isolé - Ollainville

Le bel arbre isolé, la ligne de vergers donnent une âme à la solitude d'un grand paysage, au même titre qu'un calvaire ou un bosquet. L'ensemble donne une échelle, une profondeur au paysage de la plaine. Le charme de nombreux villages tient à leur écrin de vergers. Ponctuant les coteaux de leurs silhouettes arrondies, ils entourent le village sans le masquer, et leur faible hauteur laisse émerger les toitures. Dans ce petit parcellaire souvent jalousement préservé des remembrements, le paysage change d'échelle. La maille plus petite, la silhouette familière des fruitiers alignés sur les pentes : l'ambiance est jardinée, et tranche avec les vastes parcelles.

II. ANALYSE HISTORIQUE

Nous nous attarderons sur les époques importantes pour le patrimoine et la construction de l'identité du territoire étudiés.

A. L'époque gallo-romaine



Carte des voies romaines à l'Antiquité

Le territoire étudié est un lieu de passage idéal. Il est situé sur l'ancien territoire gaulois des Leuques dont la limite occidentale correspond à la frontière le séparant de l'autre peuple gaulois, les Séquanes. Il a été, à travers les siècles, l'objet de convoitises et d'affrontements.

Le site de Neufchâteau est idéalement placé entre les points de rupture de charges, sur l'axe commercial terrestre reliant les voies navigables de la Saône à la Meuse et à la Moselle. La confluence de la Meuse et du Mouzon est un lieu de franchissement obligé. Ceci explique que très tôt les chemins aient convergé vers cet endroit.

On constate de nombreux vestiges gallo-romains dans toute la région néocastrienne. Les sites les plus connus étant les vicus (bourgs) de Grand, Liffol et Soulosse.

La voie la plus importante courait de Lyon à Trèves (Langres-Toul) et passait par Pompierre, Neufchâteau et Soulosse. Notre territoire est également traversé par plusieurs voies secondaires appelées diverticules (comme ceux de Soulosse-Grand, Grand Pompierre, Liffol-Soulosse, Soulosse-Contrexéville).

Une importante empreinte gallo-romaine, facilitée par la construction de la voie stratégique Lyon-Trèves et certifiée par de nombreuses centuries, se rencontre sur la partie inférieure du revers des Côtes de Moselle jusqu'au pied de la cuesta

meusienne. Les villae sont bâties à mi-pente conformément aux instructions des agronomes latins. A proximité de ces domaines se sont développées deux stations de carrefour les Vici de Soulosse et de Liffol.

Quant au plateau aride et karstique des Côtes de Meuse, le peuplement, déjà souligné à l'époque gauloise, s'est accentué avec la création du sanctuaire de Grand dédié à Apollon à l'endroit même où les gaulois vénéraient le dieu Grannus.

B. La Christianisation

L'Eglise s'organise en diocèses dont les limites correspondent à celles des cités gallo-romaines. Ces diocèses sont dirigés par des évêques. Le siège épiscopal primitif devait être implanté initialement à Grand et en raison des invasions et de la destruction de ce vicus, l'évêque St Mansuy le fixe à Toul (IVe siècle).

1. Saint Elophe

Il est né au IVe siècle à Grand. Il détruit les idoles païennes et prend la parole en assemblée en professant publiquement sa foi. Il est arrêté par l'empereur Julien l'Apostat qui lui demande d'abjurer (361-363). Il refuse et est condamné à la décapitation. L'empereur accepte le désir du martyr d'être inhumé au sommet de la colline dominant le Vair là où se dresse aujourd'hui l'église de Soulosse-Saint-Elophe. La légende relate qu'après avoir eu la tête tranchée, il aurait gravi la colline la tête entre les mains. Ce parcours est toujours un lieu de pèlerinage et son tombeau vénéré depuis le IVe siècle. Plusieurs sarcophages mérovingiens ont été ensevelis près du tombeau du Saint.

2. Sainte Libaire

Elle est née à Grand, elle est la sœur de Saint Elophe. Elle est également décapitée et aurait également tenu sa tête entre ses mains avant de mourir. Cette scène se serait déroulée à la sortie de Grand sur la voie romaine qui relie Grand à Soulosse.
En dehors des localités d'origine gallo-romaine, il ne subsiste que 3 paroisses pour lesquelles les présomptions d'ancienneté sont fortes : Aulnois, Trampot et Châtenois.
Concernant Châtenois, la dédicace à St Pierre de l'église actuelle est la même que celle du Prieuré bénédictin créé à la fin du XIe siècle. Il ne s'agit peut-être pas du vocable originel de la paroisse. En effet, au nord-ouest de la commune, un lieu-dit "Bois de Saint-Rémy" et certaines chartes du Prieuré ont trait à une chapelle Saint-Rémy aujourd'hui disparue.

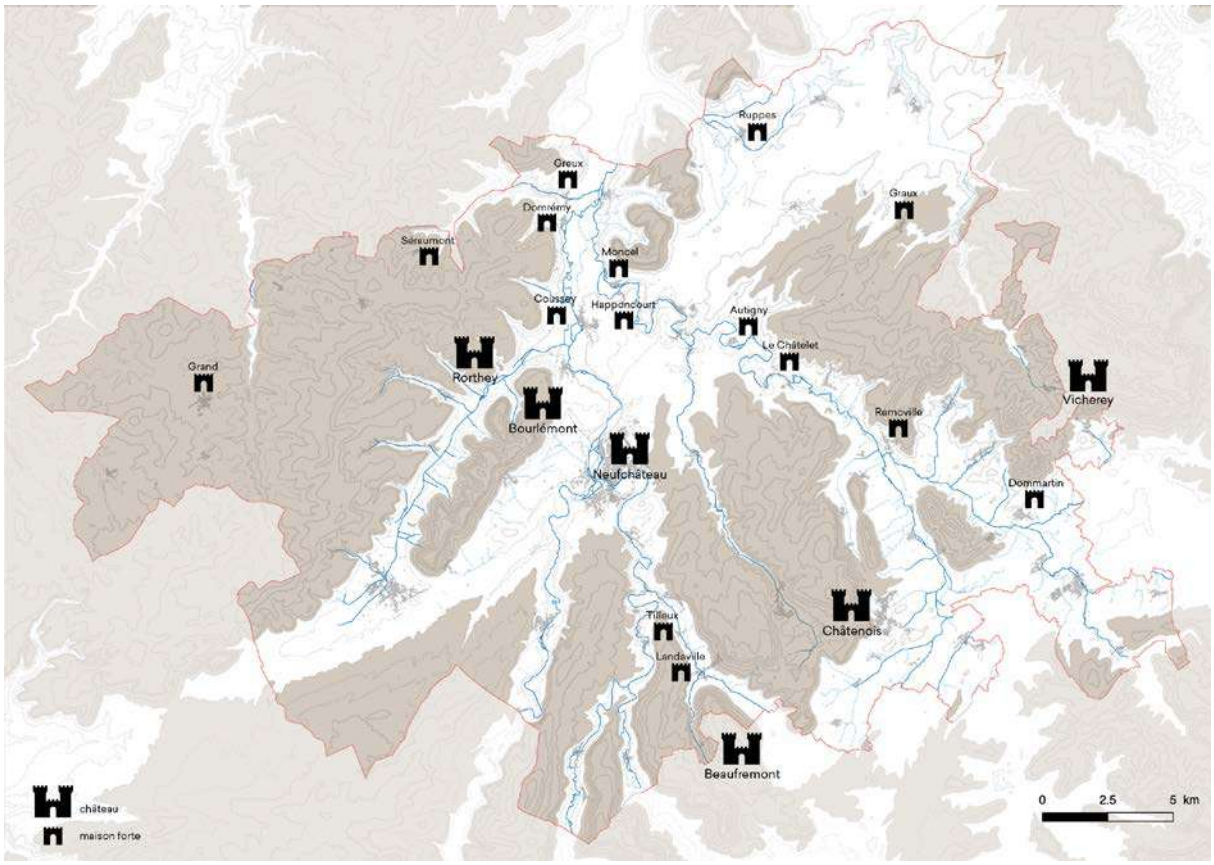
C. Epoque Franque, la naissance d'une frontière

Après la mort de Clovis, le Regnum Francorum est partagé. On assiste à la naissance de quatre entités politiques : la Bourgogne, la Neustrie, l'Aquitaine et l'Austrasie qui comprend, en sa partie méridionale, la région frontière de Neufchâteau.

De nombreux conflits apparaissent entre les royaumes francs au VIème et VIIème siècle. La région néocastrienne est choisie, en raison de sa position stratégique, pour accueillir des négociations. C'est à Pompierre que l'accord entre les rois d'Austrasie, de Burgondie et de Neustrie est conclu.

Après le traité de Verdun, en 843, la région néocastrienne relève, à l'ouest de la Meuse, de la Francie occidentale et, à l'est de la Francia media dont la partie septentrionale forme la Lotharingie, espace tampon particulièrement convoité.

D. Consolidation d'une frontière et encastrement



Carte des châteaux et des maisons fortes du XIIIème siècle

La région néocastrienne, excentrée, est située aux confins du duché de Lorraine et jouxte les terres françaises du comté de Champagne. La frontière avec la France suit le cours de la Meuse. Elle représente à l'époque féodale un important carrefour de circulation qui facilite la pénétration entre la Lorraine et la Champagne et qui stimule les échanges. De nouveaux axes de circulation orientés d'est en ouest

s'ajoutent au réseau romain. Ces voies sont utilisés par les lorrains qui désirent participer aux foires champenoises. Aussi, le duc de Lorraine, les comtes de Bar et de Champagne et l'évêque de Toul souhaitent contrôler ces vallées, principalement celle de la haute Meuse, en construisant des châteaux. On souligne alors la forte densité des forteresses dans la région de Neufchâteau. Celles-ci ont toutes eu un impact non négligeable sur l'occupation du sol et le développement du territoire.

Six châteaux s'implantent sur le territoire. On distingue deux châteaux ducaux (Châtenois et Neufchâteau dans la partie « Lorraine »), deux châteaux épiscopaux (Mureau et Rorthey) sur les hauteurs françaises), un château Barrois (Beaufremont également sur les hauteurs françaises) et un château champenois (Bourlemont, sur les hauteurs françaises). Ces forteresses sont une démonstration de puissance pour les pouvoirs en place et renforcent le principe d'une fortification de la Haute Meuse. Cette frontière fortifiée dépasse les limites de notre territoire d'étude et se prolonge au nord en direction de Montbras et Vaucouleurs et au sud en direction de la Mothe.

1. Au droit de la Meuse

Le château de Neufchâteau surveille la circulation dans la haute vallée de la Meuse et contrôle le carrefour que représente le croisement de la voie Lyon-Trèves et la route qui relie la montagne vosgienne aux villes commerçantes de Champagne. Il s'agit d'une avancée ducale vers l'ouest, aux confins du duché de Lorraine, à quelques centaines de mètres des terres françaises et à quelques kilomètres du duché de Bourgogne.

Le château de Bourlémont s'élève sur une butte tabulaire de quelques 400 mètres d'altitude, à cinq kilomètres de la forteresse néocastrienne. Le site domine la vallée de la Meuse et de la Saônelle. Cette forteresse a été construite pour contrôler la haute vallée de la Meuse et la circulation en direction de la Champagne et, par ailleurs pour contrecarrer l'avancée ducale de Neufchâteau.



Fort de Bourlémont – Mont-lès-Neufchâteau

Un autre édifice plus récent occupe aujourd'hui la butte de Boulémont, non loin du château. Il s'agit du Fort de Bourlémont, qui a été construit entre 1878 et 1881 pour défendre Neufchâteau et la trouée de la Meuse. Le fort est l'unique ouvrage Séré de rivières dans le secteur.

Le château de Rorthey se dresse sur un éperon dont la pointe s'avance vers le sud-ouest. Il domine la vallée du ruisseau de Rorthey affluent de la Saônelle. Il fonctionne en binôme avec la forteresse des Bourlémont.



Château de Rorthey - Sionne

Le Château de l'Ile propriété des seigneurs de Bourlémont à Domrémy voit le jour au milieu du XII° siècle. Il fait partie d'une série de s établies pour garder la frontière avec la Lorraine qui est matérialisée par la Meuse. Il complète les défenses fournies par les châteaux de Bourlémont, Rorthey, Montbras et Brixey.

2. Au droit du Vair et du Xaintois

Le château de Châtenois surveille toute la vallée du Vair et permet de communiquer par signaux avec la forteresse ducale de Vaudémont. La forteresse contrôle également la vallée de la Frézelle qui rejoint les villes champenoises.

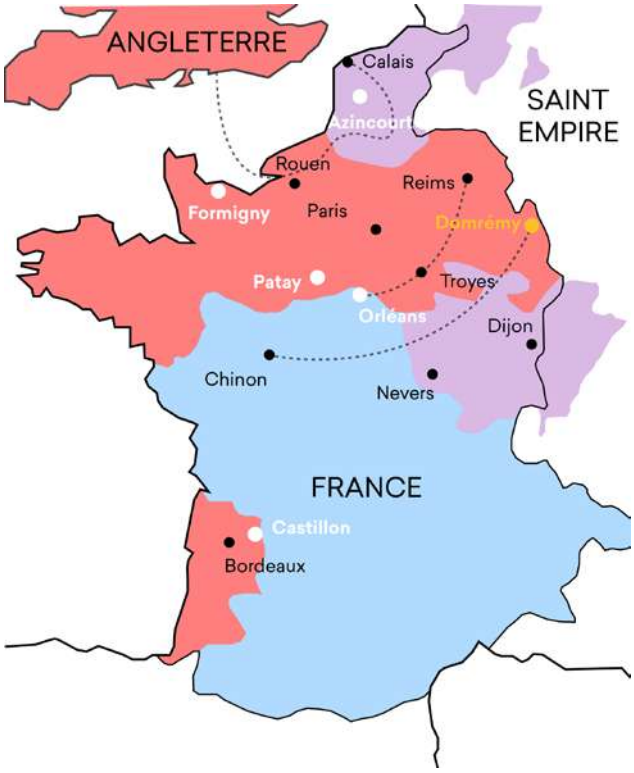
Le Château de Beaufremont est construit sur les terres du comte de Bar, à 460 m d'altitude. Il domine les vallées du Bani et du Vair. Le choix du site est de toute évidence stratégique et militaire.

Ces châteaux sont complétés par pas moins de quinze maisons fortes avérées (Autigny-la-Tour, le Châtelet, Coussey, Dommartin-sur-Vraine, Domrémy-la-Pucelle, Grand, Graux, Greux, Landaville, Moncel-sur-Vair, Removille, Ruppes, Séraumont, et Tilleux) et dix supposées (Attignéville, Fruze, Gironcourt-sur-Vraine, Gouécourt, Pargny, Noncourt, Punerot, Rebeuville, Rouceux, Rouvres-la Chétive, Orgeville). Une maison forte a une taille limitée, est l'œuvre d'un chevalier qui y réside avec sa famille et qui la tient en fief d'un prince.

Ces forteresses antérieures au XIV (châteaux et maisons fortes confondus) révèlent que 70 % d'entre elles sont perchées sur les hauteurs qui dominent les voies de circulation des vallées de la Meuse, du Vair et du Bani. Le choix du site participe essentiellement de la stratégie et de la militarisation de la région de Neufchâteau. Pour le reste des forteresses, le choix du site est lié à la conquête de nouvelles terres.

L'arrivée des abbayes et des prieurés a eu un impact prépondérant sur les paysages agraires) et le développement de l'activité agricole (défrichement et optimisation des techniques agricoles). On assiste alors à une accélération de la croissance dans les années 1150-1260. La majeure partie des surplus dégagés lors de cette forte croissance est commercialisée dans des espaces urbains où se situe l'essentiel de l'aristocratie. Deux villes dominent, Châtenois et Neufchâteau.

E. Les origines du combat de Jeanne d'Arc dans le territoire néocastrien



Carte de Jeanne d'Arc pendant la Guerre de Cent Ans

Quand naît à Domrémy (probablement le 6 janvier 1412) la fille du laboureur Pierre Darc et de sa femme Isabelle Romée, la France de l'époque est limitée par l'Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhône (Lorraine, Provence et Franche-Comté sont hors du royaume, tout comme la Bretagne).La guerre de Cent-Ans fait rage, le pays

est constamment dévasté par les troupes bourguignonnes qui longent la frontière Lorraine pour gagner la Flandre.

De plus, depuis le traité de Troyes en 1420 et la mort de Charles VI, son territoire est divisé en trois : le sud, à partir de la vallée de la Loire, au dauphin Charles dont la filiation est mise en doute ; le nord (dont Paris) et la Guyenne, au tout jeune roi d'Angleterre présenté comme l'héritier légitime du royaume de France ; le nord-est enfin, avec la Bourgogne et surtout les Flandres, à l'ambitieux duc de Bourgogne. Bien que les alliances et allégeances soient changeantes, que les dominations territoriales soient lâches et enchevêtrées, que les défaites et les succès alternent, le parti "franco-anglais" progresse irrésistiblement.

Donrémy est sur la rive gauche de la Meuse, située dans la zone frontalière séparant la France de l'empire germanique et ne faisait pas partie du duché de Lorraine. C'était un petit village du Barrois "mouvant" (dépendant) du royaume de France, qui faisait partie de la seigneurie de Vaucouleurs restée fidèle au dauphin, aux limites du duché de Lorraine.

Le duc de Bourgogne cherchait à créer un pont entre les deux blocs de territoires sous sa domination. Le Barrois et la Lorraine qui s'interposaient devenaient zone à conquérir.

Les «routiers», pillards qui dévastaient la région étaient bourguignons. En 1425 ils avaient pris tout le bétail des villageois dans la vallée de la Meuse favorable au Dauphin. En 1428 les anglo-bourguignons s'emparèrent de toutes les places restées fidèles à Charles VII. Vaucouleurs fut assiégée en juillet. Les habitants de Domrémy doivent se réfugier précipitamment dans les villes fortifiées voisines. A leur retour, ils trouvèrent leur village dévasté et l'église brûlée.

C'est dans ce contexte qu'en Janvier 1429 Jeanne se rend à Burey-en-Vaux chez son cousin Durand Laxart qui l'accompagne à Vaucouleurs pour rencontrer Robert de Baudricourt. Elle explique vouloir "venir au secours du roi de France" et de "bouter les Anglais hors de France".

L'histoire de Jeanne d'Arc est donc intimement liée à celle du territoire néocastrien, à ce « Pays disputé pour ses frontières, et ses passages ».

Le département des Vosges constitue la partie méridionale de l'ancien duché de Lorraine, rattaché à la France il y a un peu plus de deux siècles et demi. La Lorraine a donc payé un lourd tribut à ces luttes d'influence : les guerres du XVIIe siècle et notamment la douloureuse Guerre de Trente ans qui opposa les armées françaises, avec l'aide des proches Bourguignons et de mercenaires suédois et croates, aux troupes de l'Empire germanique allié des lorrains. Ils laissèrent des villages détruits, désertés par des populations errantes.

Pour comprendre Jeanne d'Arc, il faut alors remonter le cours de la Meuse.

1. Au cœur du Pays de Jeanne d'Arc

Notre territoire est traversé par la Meuse en direction sud-Nord. La route Jeanne d'Arc, propose 80 km de sentiers chargés d'histoire.

2. Vaucouleurs, Chalaines

Au XVème siècle, le sire Robert de Baudricourt, est capitaine du Roi en la Cité. A cette période, le futur Roi Charles VII ne possède plus que quatre villes au Nord de la Loire; Mont Saint Michel, Vaucouleurs, Orléans et Tournai.

Le 13 mai 1428, Jehanne d'Arc franchit pour la première fois la porte du château, pour demander une escorte au Sire Robert de Baudricourt, afin de rejoindre Chinon où réside le Dauphin. Ce n'est qu'à sa troisième visite qu'il cédera à sa requête. Ayant obtenu le soutien des habitants, ceux-ci lui forgeront une épée et se cotiseront pour lui fournir un cheval, des habits d'homme, pourpoint, chausses, bottes et éperons. C'est ainsi que le 23 Février 1429, elle franchit la Porte de France pour rejoindre le Dauphin, et faire face à sa destinée.



Statue de Jeanne d'Arc - Vaucouleurs

Musée Jehanne d'Arc est Installé dans l'aile de l'Hôtel de ville, il nous rappelle le rôle capital qu'a joué la Cité Valcoloroise dans l'épopée Johannique.

3. Burey-en-vaux

À Burey-en-Vaux, à 4 km au sud de Vaucouleurs, village mi-barrois, mi-français, vit la cousine germaine de Jeanne, épouse de Durand Laxart. Celui-ci

l'accueillera et l'aidera lorsqu'elle demandera à rencontrer Robert de Baudricourt. Jeanne souhaite rencontrer Robert de Baudricourt dans le but d'effectuer sa mission divine, délivrer la France de l'envahisseur anglais. Le Château de Burey-en-Vaux s'appelait à l'origine "Monteval" et était situé au bord de la Vaise, à l'entrée de Burey, du côté de Vaucouleurs. Situé à la limite du Barrois mouvant, il relevait de la châtellenie de Vaucouleurs et donc du roi de France.

4. Maxey-sur-Vaise

Maxey possède deux châteaux dont l'un fut construit en 1356 et fortifié en 1363. Jeanne d'Arc y entra plusieurs fois.

5. Montbras

Montbras, l'un des plus petits villages du département, représente un peu les communs du magnifique château élevé au XVIIe siècle construit sur une terrasse calcaire à trois cents mètres de l'ancien château médiéval dont des substructions assez importantes ont été mises à jour.

6. Burey-la-Côte

Le village a autrefois compté parmi les siens l'oncle de Jeanne d'Arc, qui aurait habité la maison voisine de la mairie. Cette maison existe toujours. Pour rappeler que l'héroïne est passée par le village, le conseil municipal de l'époque a fait ériger une statue de « Jeanne au Sacre » sur le fronton de la façade de l'édifice communal. Celle-ci, d'une hauteur de 1.20 m environ, en fonte, non signée, est identique hormis sa dimension et le matériau qui la constitue, à celle de « Jeanne d'Arc » à Neufchâteau.

7. Vouthon

Le village natal d'Isabelle Romée, mère de Jeanne d'Arc.

8. Greux

Le sanctuaire religieux que Jeanne se plaisait le plus à fréquenter, après l'église de son village était la chapelle Notre Dame de Bermont. Cette chapelle, fondée pour l'invocation de Saint-Thiébaut, faisait partie d'un ermitage situé au-dessus du village de Greux, à trois kilomètres de Domrémy, en direction de Vaucouleurs. Au procès de réhabilitation, les témoignages rapportent que Jeanne s'y rendait pratiquement tous les samedis avec sa sœur ou avec d'autres camarades. Elle y allait "en pèlerinage" et y portait des cierges pour les brûler en l'honneur de la vierge Marie. Le samedi était le jour consacré à la Vierge.

9. Domrémy-la-Pucelle, le village

Située sur les marches de la Lorraine, Domremy, à l'image de la France d'alors, est divisée en deux parties. Le ruisseau des Trois-Fontaines, qui coulait au pied de l'église, fait office de frontière. La partie sud, comprenant l'église, le château de l'Isls et la maison de Jacques d'Arc dépend du Barrois, zone rattachée à la couronne de France. Le village constitue un îlot au milieu de possessions anglo-bourguignonnes.



Maison natale de Jeanne d'Arc – Domrémy-la-Pucelle

Le Château de l'Ile voit le jour au milieu du XII° siècle. Il fait partie d'une série de forteresses établies pour garder la frontière avec la Lorraine qui est matérialisée par la Meuse. Il complète les défenses fournies par les châteaux de BOURLEMONT, RORTHEY, Montbras et Brixey. La famille de DOMREMY y aurait occupé la place, elle est citée en 1157. En 1255 le château est passé à la famille de BOURLEMONT. En 1335 Jean de BOURLEMONT, vassal du Duc de BAR y tient sa résidence. Le château sera détruit vers 1425 par les Bourguignons à la solde des Anglais.

La maison natale de Jeanne est achetée en 1818 par le Département des Vosges et classée Monument Historique dès 1840.

L'église paroissiale Saint-Rémy où Jeanne d'Arc fut baptisée est située au cœur du village, à proximité de sa Maison Natale. L'église Saint-Rémy conserve aujourd'hui un autel consacré à Jeanne et de superbes vitraux créés par P.Gaudin.

Chemins de St Jacques de Compostelle

Domrémy-la-Pucelle est sur l'itinéraire des chemins de St Jacques de Compostelle. Venant du Nord ou du Sud, les marcheurs peuvent faire une halte au village et s'y reposer.

La Basilique du Bois Chenu et le chemin de croix surplombent la Meuse et le village de Domrémy, édifiée sur le coteau, à proximité immédiate du lieu où Jeanne aurait entendu ses voix. La basilique du Bois Chenu est le Monument National de la Reconnaissance Française à Jeanne d'Arc. Sur ce Coteau des Vignes, dans la

Chapelle Sainte-Marie, aujourd'hui disparue, Jeanne venait prier. C'est là que fut édifiée la Basilique Sainte-Jeanne d'Arc.

10. Frebécourt, le Château de Bourlemont

L'origine du château remonte en 1157 il est tenu par Pierre et Léon de BRIXEY qui prendra le nom de BOURLÉMONT. Au XIII° siècle Les sires de BOURLÉMONT de retour de croisade modernisent leur château. Ils allaient devenir les plus puissants seigneurs de la rive droite de la Meuse. En 1250, ils dépendent du comte de Champagne qui financent les garnisons de leur château ainsi que du château voisin de RORTHEY qui sera traité ultérieurement. Ils possèdent aussi le CHÂTEAU DE L'ÎLE à DOMRÉMY (88).



Château de Bourlémont - Frebécourt

En 1456 au procès de réhabilitation de JEANNE D'ARC, on évoque l'épouse de Pierre de Bourlémont, Béatrice, que l'on surnommait « Fée » et qui aimait venir avec son époux sous un arbre à DOMRÉMY, près d'une fontaine et qui pris dès lors le nom « d'arbre aux fées ». Ce fait allait innocenter Jeanne des charges de maléfices qui pesaient sur elle.

11. Sionne, le Château de Rorthey

Le château de Rorthey est situé entre les villages de Sionne et Midrevaux sur un éperon avancé de 350 mètres d'altitude dominant la vallée de Rorthey de 50 mètres.

Au XIIIème siècle, le nouveau propriétaire Joffroy de Bourlémont reconstruit l'ensemble, en château-fort, pour être un avant-poste de défense de son propre château de Bourlémont, comme l'est également le château de l'Isle à Domrémy-la-Pucelle (aujourd'hui disparu). Il suit les critères défensifs de l'époque à savoir de hautes murailles de sept mètres, un donjon, des tours à poivrière, un logis seigneurial, et une porte avec bretèche, mâchicoulis et herse.

Sur les hauteurs se trouve également des ruines de Saint Jacques au Mont, ancien Prieuré sur la route de Compostelle ; non fléché, non documenté !



12. Midrevaux

Magnifique fontaine abreuvoir surmontée d'une statue de Jeanne d'Arc. L'eau s'écoule dans 3 auges misent bout à bout.

13. Pargny-sous-Mureau

Ancienne Abbaye des Prémontrés du XIIème fondée par des moines prémontrés issus de l'abbaye de Septfontaines. Cette première fondation était un monastère double accueillant aussi des femmes. L'édifice bien que fortifié par une tour massive à la fin du XIVème siècle, fut endommagé à la guerre de Cent Ans.

14. Neufchâteau, la place Jeanne d'Arc



Face à la menace d'un pillage en règle, les habitants de Domrémy vont se réfugier derrière les remparts de la cité. Jeanne et les siens trouve le gîte à l'Auberge de la Rousse pour quelques jours.

Le nom Novum castrum est édifié par le Duc de Lorraine Thierry II. La nouvelle forteresse occupe un carrefour stratégique entre la confluence Meuse-Mouzon, le croisement des voies Lyon-Trèves et l'axe Champagne –montagne vosgienne.

La Place Jeanne d'Arc constitue le cœur historique de Neufchâteau. Ancienne place du marché, elle distribue les rues principales de la ville et accueille une statue

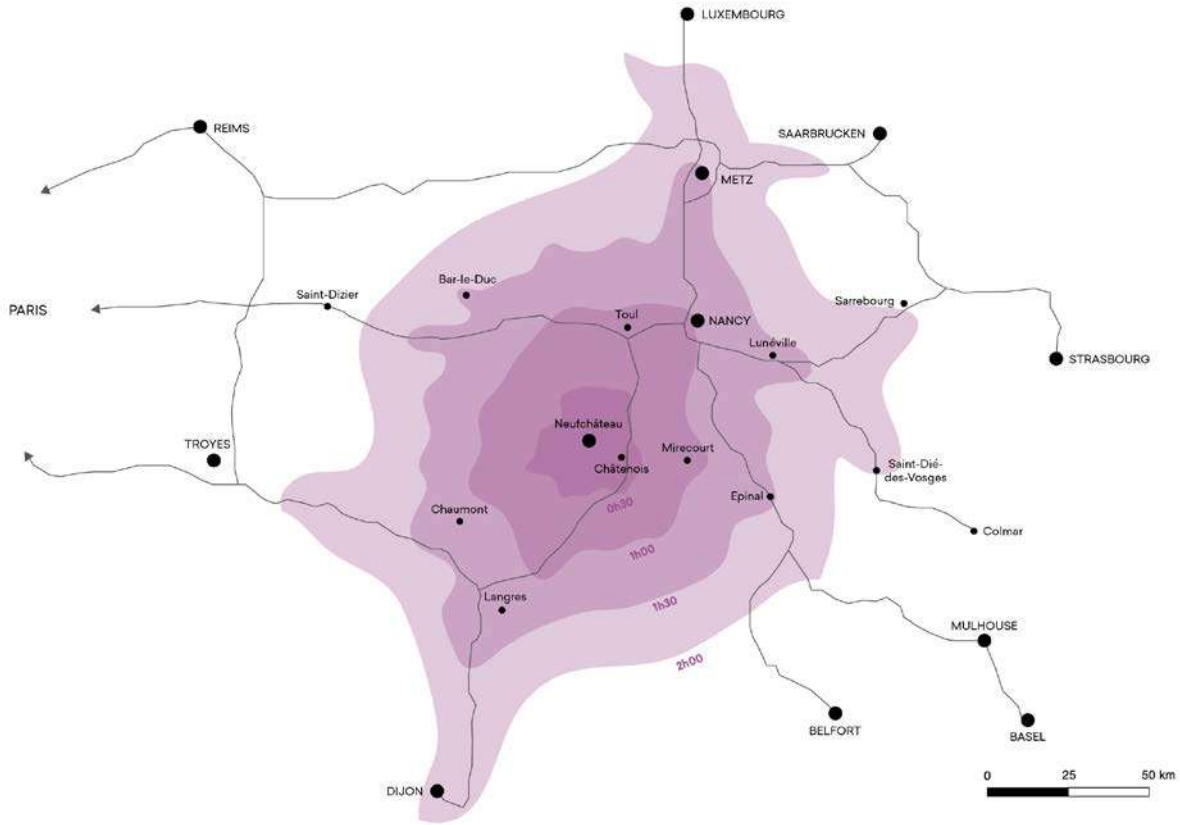
en hommage à Jeanne. Les hôtels particuliers de la Bourgeoisie commerçante et de la noblesse alignent leurs élégantes façades autour de la place et dans les rues St Nicolas, St Jean et Neuve.

III. ANALYSE URBAINE

L'armature urbaine du territoire de Neufchâteau et Châtenois désigne l'ensemble des communes hiérarchisées et de leurs aires d'influence au sein de ce même territoire.

La notion est très voisine de celle de réseau urbain, auquel on la préfère parfois pour éviter la confusion avec les réseaux techniques des villes. Toutefois, géographes, aménageurs et acteurs politiques tendent à l'abandonner pour sa connotation de rigidité quand ils trouvent à la notion de réseau urbain une idée de fluidité et de dynamique plus grande.

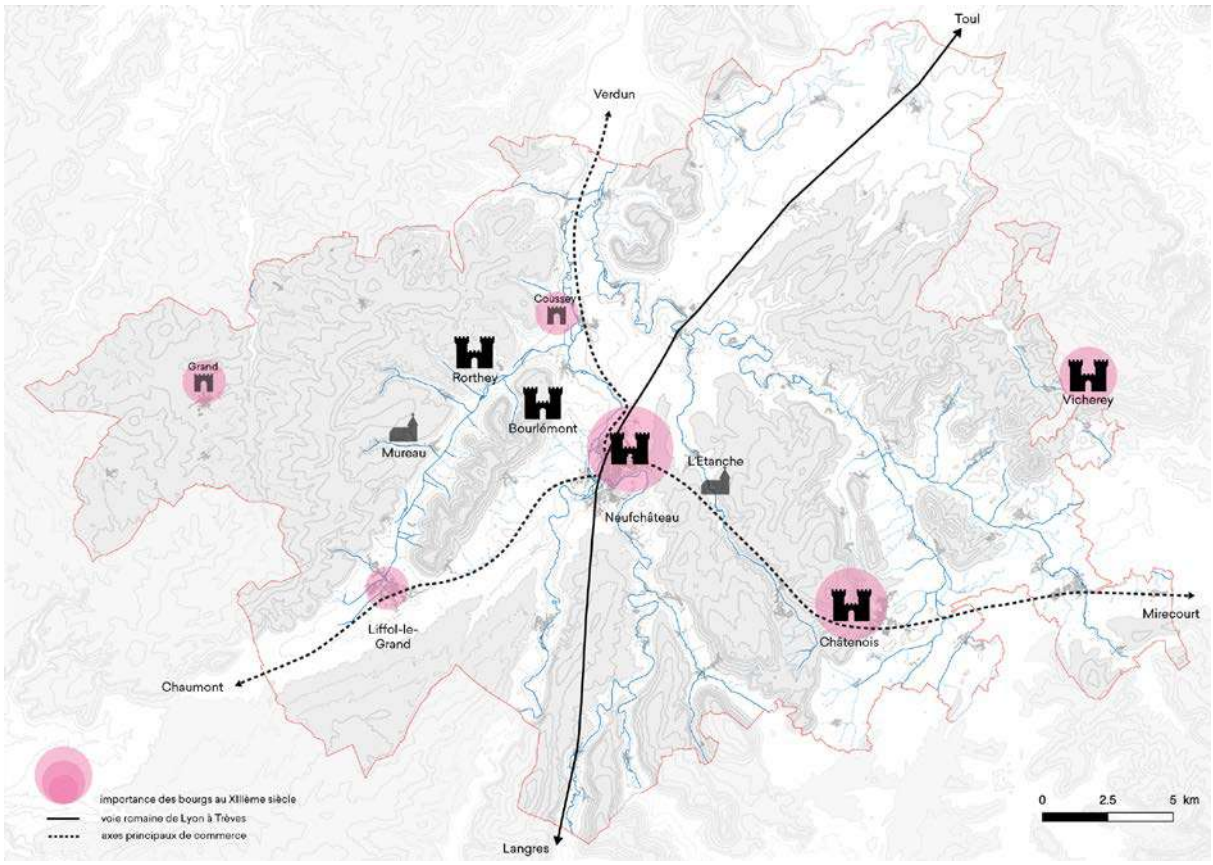
Il s'agit de l'ensemble des villes et de leurs zones d'influence, constituées en structure hiérarchisée dans un territoire donné. Ces villes assurent la fonction de pôle d'attraction pour leur zone d'influence. Une hiérarchie urbaine s'instaure entre les villes voisines, qui se traduit par une hiérarchie des fonctions (sociales, économiques, culturelles...).



Carte des déplacements depuis le territoire de Neufchâteau

L'évolution de Châtenois et Neufchâteau

Dans les années 1150-1260, le territoire de Neufchâteau et Châtenois connait une forte croissance démographique. Le territoire est un lieu d'échange de marchandises et de production artisanale du fait d'une demande accrue de l'aristocratie locale. Les bourgs se développent à proximité des forteresses et des établissements religieux. Les bourgs s'étendent près des châteaux de Châtenois et de Neufchâteau, mais aussi de Vicherey. Des villages émergent comme ceux de Coussey, Grand et Liffol-le-Grand. Deux villes dominent successivement la région néocastienne : Châtenois et Neufchâteau.



Carte de la croissance des bourgs au cours du XIIIème siècle

1. Châtenois

Au XIème siècle, Châtenois était bipartite. D'un côté « Le Haut Bourg », la partie intramuros avec sa forteresse, et de l'autre « Le Breuil » qui est l'ancien vicus du Haut Moyen Âge. Deux nouveaux noyaux apparaissent au XIIème siècle, le bourg prieural à côté du prieuré bénédictin et le bourg marchand dit « Le vieux Bourg ». Les quatre bourgs ne créent pas un ensemble homogène, chacun a sa propre culture et sa propre fonction. Le castrum avait une fonction politique, judiciaire et administrative alors que l'ancien vicus avec une fonction probablement agricole. Concernant les

bourgs les plus récents, le bourg prieural avait une fonction religieuse, et le bourg marchand une fonction artisanale et commerciale.
Un mouvement des princes lorrains vers Nancy a été observé, à la fin du XIIème siècle, ce qui a engendré une perte de population dans la ville castinienne. Ceux qui sont revenus sur le territoire ont préféré se rendre dans la ville ducale de Neufchâteau, le « novum castrum ». Châtenois, résidence ducale des années 1050-1150, disparaît donc à la seconde moitié du XIIème siècle en raison de l'essor de Neufchâteau qui concentre l'activité marchande.

2. Neufchâteau

Neufchâteau est doté de trois axes terrestres importants. Le premier axe est sur le tracé de l'ancienne voie romaine, méridienne, joignant les villes italiennes et rhénane, et traversant la Lorraine de part en part. Le deuxième axe est une route suivant le cours de la Meuse qui gagne la Flandre, en passant par Verdun. Et pour finir, le troisième axe est une voie orientée Est-Ouest reliant la montagne vosgiennes à la Champagne. Le nœud routier marchand est un véritable atout pour le développement de Neufchâteau, il a permis son enrichissement aux dépens de Châtenois. De ce fait, Neufchâteau a connu une expansion agricole importante.
Les abbayes et les prieurés ont joué un rôle prépondérant dans le développement de Neufchâteau, en stimulant l'activité économique au XIIIème siècle. Les établissements religieux pratiquent les activités artisanales et commerciales. Les besoins locaux sont largement comblés et satisfait également l'aristocratie locale et les bourgeois néocastriens mais aussi les paysans des paroisses avoisinantes, les marchands et autres voyageurs qui séjournent à Neufchâteau. Les établissements religieux sont aussi une richesse patrimoniale.
Au même titre que Châtenois, Neufchâteau subit une forte perte de population entre le XIIIème et le XVème siècle à cause des guerres, des famines, des pandémies et des inondations. La population de Neufchâteau avoisinait les deux mille cinq cents habitants au XIIIème, soit une ville quatre fois plus grande que celle de Châtenois.

IV. SYNTHESE

Trois zones identifiées :
- Grand
- Jeanne d'Arc et la vallée de la Saônelle
- La vallée du Vair et les promenades du Pays de Châtenois.

Trois axes ont été identifiés sur le territoire afin de construire une stratégie globale.
Le premier est celui avec Jeanne d'Arc qui s'étend jusqu'à la Vallée de la Saônelle. Le tourisme autour de Jeanne d'Arc ne se limite pas à Domrémy-la-Pucelle et sa

basilique. Le territoire de Jeanne s'étend jusqu'à Vaucouleurs et peut se prolonger jusque le long de la Saônelle. A l'époque, le territoire était un espace de frontière entre la Lorraine et la France, d'où la forte présence de châteaux et de forts sur les hauteurs.



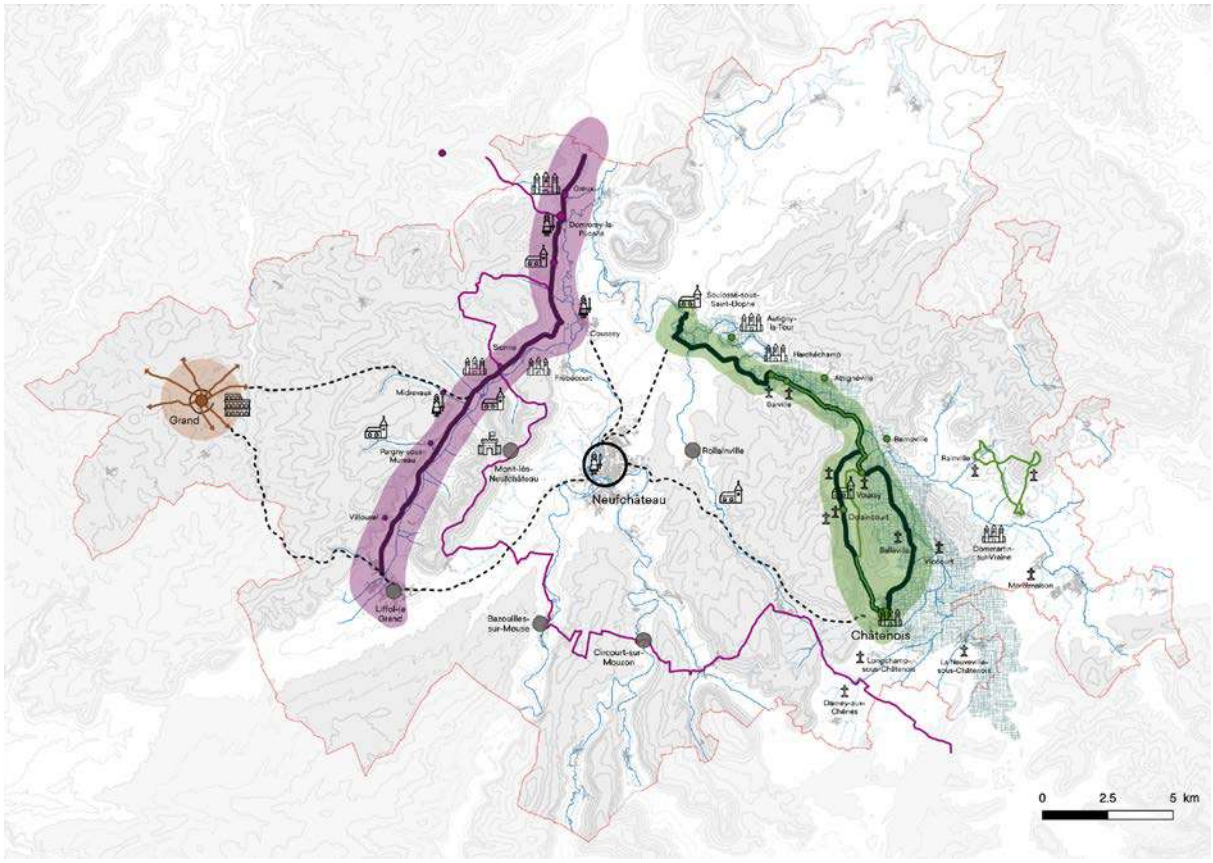
Le deuxième axe est celui du site archéologique de Grand. La commune de Grand étant une enclave, elle ne peut être rattachée à une stratégie globale de territoire. Les sites archéologiques de Liffol-le-Grand et de Soulosse-sous-Saint-Elophe ne sont pas assez importants pour être reliés à celui de Grand. Grand est assez riche pour fonctionner seul, cependant l'aménagement urbain de Grand est à refaire pour accompagner le parcours à l'intérieur du village.



Le dernier axe est constitué de l'ensemble des petits villages typiques de la Vallée du Vair comme Autigny-la-Tour, Harchéchamp, Barville et Attignéville. La Vallée du Vair ainsi que le Pays de Châtenois offrent une diversité de chemins de randonnées, que ce soit à pied ou à vélo. Ces cheminements sont généralement ponctués de croix-calvaires et abreuvoirs, ce qui ajoute un intérêt supplémentaire pour le tourisme vert.

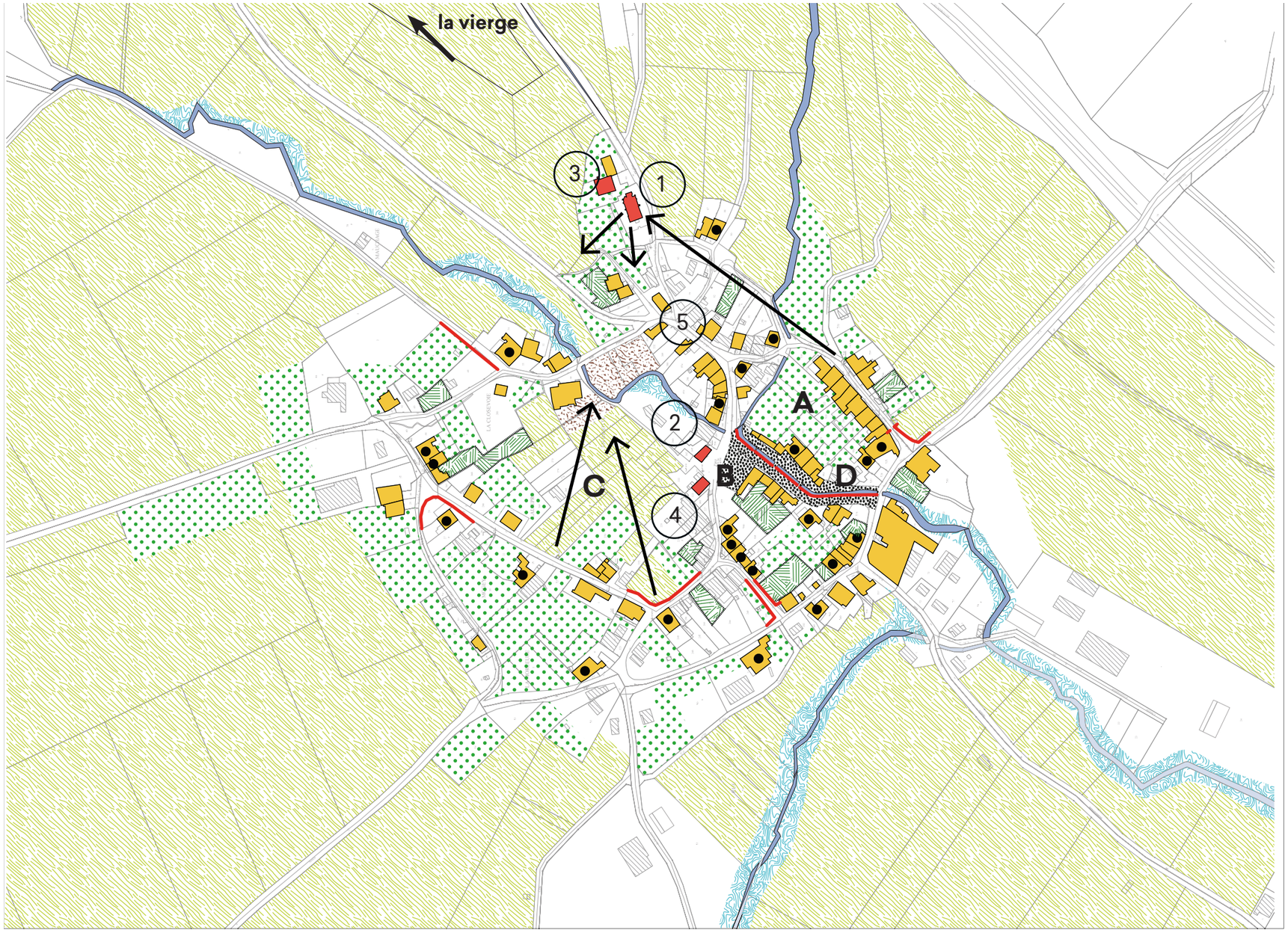


D'autres secteurs plus ponctuels participent également à l'attrait touristique : le site historique de Neufchâteau, Liffol-le-Grand avec le bois, la Vallée de la Meuse avec la résurgence de Noncourt à Bazoilles-sur-Meuse, ou encore le village fleuri de Rollainville.



Carte de synthèse sur les trois zones

Aouze



légende

Patrimoine architectural remarquable
Patrimoine architectural vernaculaire
Patrimoine bâti dégradé
Mur remarquable
C Calvaire
L
F

Patrimoine paysager lié aux vergers
Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
Patrimoine paysager lié aux jardins
Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
Arbre remarquable, alignement d'arbres
Ecran boisé

Patrimoine paysager lié aux parcs
Patrimoine paysager lié aux prairies
Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
Espaces structurants remarquables
Espaces dégradés
Coteaux
Prés

Vues remarquables
Parcours remarquables liés à l'eau
Cheminements
Chemin de fer
A Enjeux
1 Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

La commune d'Aouze est traversée par l'autoroute qui ferme le village à l'Est. Aouze est un village blotti au fond d'un vallon. Il se développe autour d'îlots construits qui s'organisent eux-mêmes autour de jardins et de vergers. Le ruisseau des Moines, affluent de la Vraine qui traverse le village, et les noues, qui l'accompagnent, participent à l'identité du lieu. Des petites passerelles permettent la traversée du ruisseau pour accéder aux maisons de l'autre côté.

Enjeux:

A : Entretenir la qualité du bâti sur les espaces structurants
B : Retravailler l'image centrale du village
C : Sans entretien, les vergers peuvent devenir des friches
D : Poursuivre les aménagements autour du ruisseau

éléments remarquables

1



L'église Saint Vincent a connu une longue période de construction : choeur carré flanqué de deux chapelles et une travée du 15e s. Les trois autres travées sont du 16e s. La tour est du 17e s. Le porche auvent du 18e s. La nef fut voûtée au 19e s. Cette église remplace un édifice roman dont il reste un portail muré à tympan étoilé et des sculptures au chevet.

2



La mairie donne sur la place de la mairie au centre du village.

3



Le presbytère est à proximité de l'église dans la rue de l'Eglise, légèrement à l'extérieur du village.

4



Ce lavoir est un bâtiment remarquable par son architecture. Il s'agit d'un élément de composition structurant pour le village.

5



La croix-calvaire se situe en contrebas de l'église, au croisement de trois rues. Un quadrilobe à deux extrémités fleuronnées surmonte le chapiteau octogonal.

6



La Vierge offre un point de vue intéressant sur la vallée et le village.





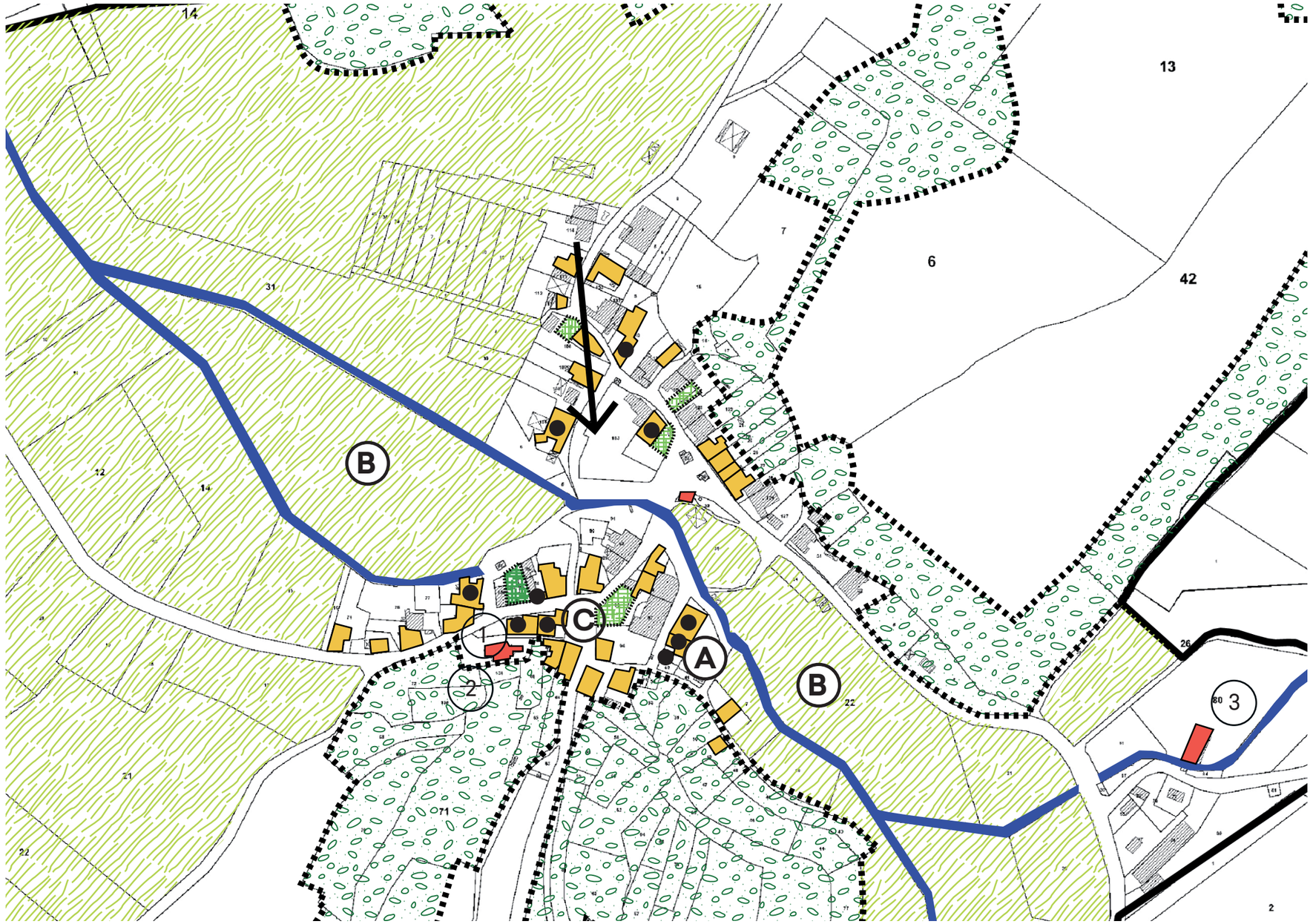
Vue sur le village d'Aouze et son clocher





Le ruisseau des noues offre une jolie séquence paysagère à l'intérieur du village.

Aroffe



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

Située entre trois collines boisées, Aroffe tire son nom du cours d'eau qui la traverse. Le Moyen Age marque le territoire, c'est à cette époque que l'église et la chapelle fût construite. Une tuilerie et un moulin se sont construits au cours du XIXème siècle.
La rivière de l'Aroffe est porteuse d'identité pour le village, elle génère des espaces remarquables. Des aménagements paysagers sont faits en fonction de ce tracé. Les abords du cours d'eau à certains endroits sont constitués de prés et offrent un paysage intérieur de qualité au village. Cependant les exploitations agricoles et le stationnement d'engins perturbent cette qualité.

Enjeux:

A : Préserver l'habitat vernaculaire.
B : Préserver les abords de l'Aroffe.
C : Aménager, trouver un espace de centralité.

éléments remarquables

1



Eglise Saint Sulpice.



Petit espace aménagé entre la rue de l'Eglise et l'Aroffe

2



Lavoir. couvert et fermé, ce lavoir dont les encadrements sont soulignés par des pierres de taille est remarquable et offre un élément d'appui à l'aménagement d'un espace structurant pour le village.

3



Le moulin, construit au 19 ème siècle. il fonctionnera jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.



L'Aroffe traversant le village.

Attignéville



légende

relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L
- F
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

identité

Le village s'installe dans une combe et s'ouvre au Sud-Ouest sur le Vair. La topographie détermine l'organisation du village se resserant au Nord et s'ouvrant vers le Vair. Ainsi, le coeur du village est organisé en village-rue, se resserant autour de ses équipements (école, mairie, église). Les fermes s'installent sur la plaine restreinte du Vair. Les vergers s'installent sur les coteaux, rapidement fermés par la forêt. Plutôt contenu dans son tissu, les constructions pavillonaires se sont installées dans une continuité viaire du village.

Enjeux:

A : Préserver la qualité des paysages de part et d'autres de la rue des jardins, jardins privés et vergers.
B : Protéger les vergers de la forêt qui descend.
C : Maintenir l'attractivité du village et poursuivre la qualité des aménagements

éléments remarquables

1



Eglise-halle, l'église Saint Lambert est traversée par plusieurs époques de constructions de la fin du 15e siècle à la première moitié du 19e.
Sa situation, surplombant la place du Lavoir, en fait à la fois un élément signal mais aussi structurant à l'échelle du village avec l'école, la mairie, la bibliothèque et le parc. Un cheminement piéton conduit aux arrières de jardins et vergers.

2



Le long de la rue Saint Lambert, en retrait des constructions et à l'extrêmité du village, cette ferme appelée également château est remarquable par son architecture, l'ordonnancement des corps de bâtiments et sa rénovation. Il reste peut de signes visibles de la place qu'occupait Attignéville au sein du baillage de Neufchateau, cette ferme est un des signes de la présence de seigneurs sur le territoire.

3



L'école est remarquable par la composition de sa façade, les corniches, encadrement des portes et soulignement et hiérarchisation des niveaux en font un élément singulier dans le paysage construit d'Attignéville. Ces éléments souligne l'identité institutionnelle du bâtiment.

4



Ce lavoir est remarquable par son aménagement et la qualité d'usage qu'il induit. Situé à l'extrêmité du village en contrebas de la forêt, il dessine un espace très structurant et qualifie cette partie du village.





La rue des jardins est remarquable par la qualité de promenade et de lecture du village qu'elle offre. Elle dessine une sorte de tour de ville entre jardins et vergers, connectée à la rue principale par quelques sentiers.
De manière générale, les cheminements qui mènent aux jardins ou aux vergers sont des lieux de grande qualité.

L’ancienne forge et le moulin de la Gravière







Ensemble constitué d’un moulin, d’un haut fourneau et d’un ensemble de constructions liées à l’activité métallurgique de la Forge.
Cette forge fondée au 16e siècle et détruite au 17e siècle pendant la guerre de Trente Ans, puis rétablie à la fin du 17e siècle ou au début du 18e siècle. Elle fait partie de la seigneurie du Châtelet et fournit les fontes à la forge du même nom à Barville. En 1830, les nouveaux propriétaires Gauguier, maître de forge à Neufchâteau, et Chevalier, maître de forge à Rebeauvoix (commune de Soulosse-sous-Saint-Elophe) rétablissent un patouillet et un bocard. A partir de 1836, Gauguier resté seul propriétaire, reconstruit le haut fourneau puis les ateliers de fabrication, la halle à charbon, les logements d’ouvriers et le logement patronal. En 1856 est installée une machine à vapeur. Le haut fourneau s’éteint le 30 juin 1865 et aujourd’hui subsistent le logement patronal, un logement ouvrier, une partie de l’atelier de fabrication et une remarquable halle à charbon. Actuellement fermé.

La pelouse calcaire du Coteau du Potelon







Située à l’écart de la commune, dissimulée derrière le coteau boisé d’Attignéville. Qualifié d’habitat d’intérêt européen, le coteau du Potelon abrite des espèces patrimoniales sur un site qui fût fortement bouleversé par l’activité humaine.

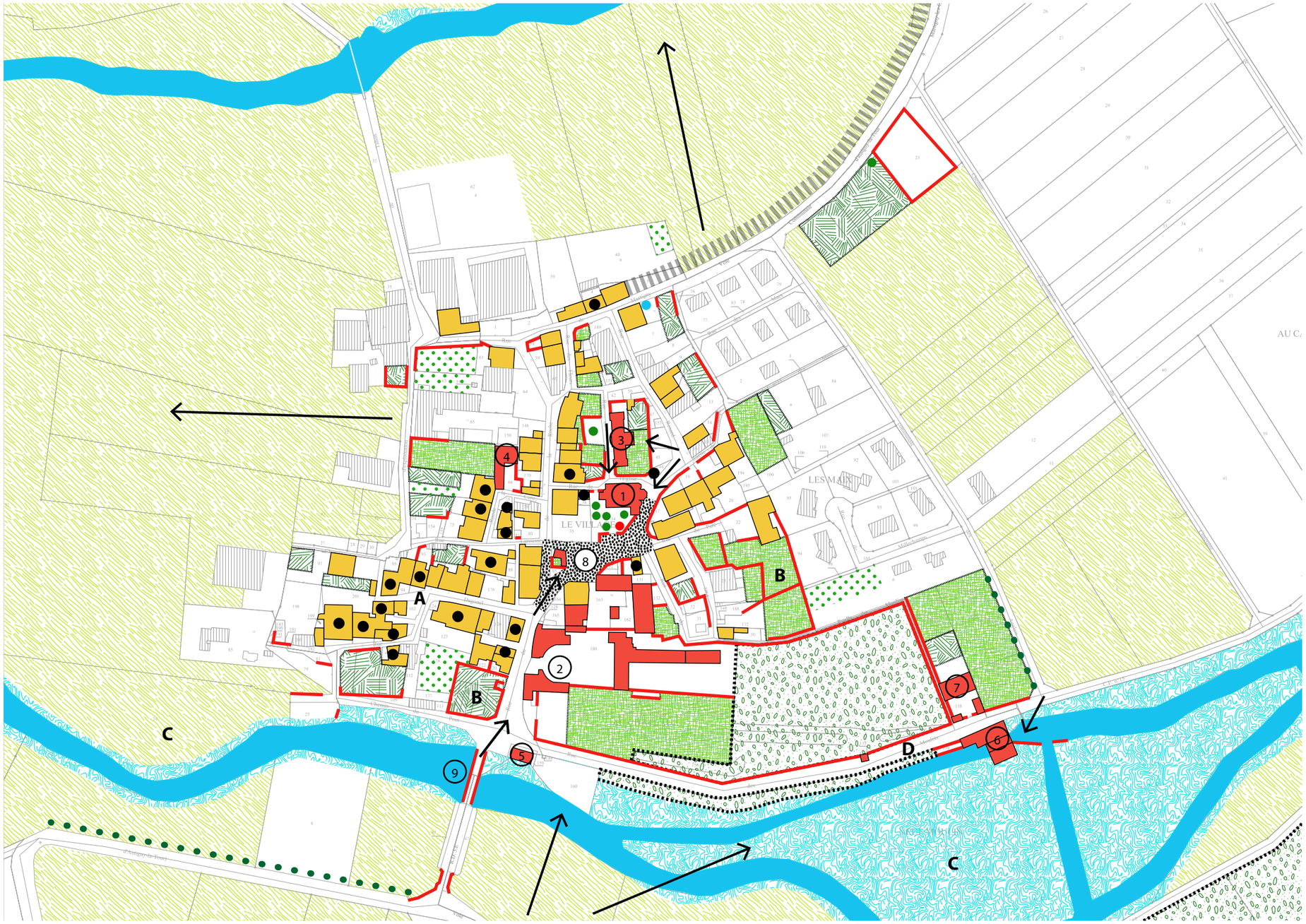
La ferme de Hayevaux





Ferme de la deuxième moitié du 18e siècle.

Autigny-la-Tour



relevé patrimoine

légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A — Enjeux
- ① — Numéro photos

N

identité

Autigny-la-Tour est un très beau village pittoresque sur la rive droite du Vair. Le village est ancien, à l'époque romaine il portait le nom d'«Attiniacus». Le territoire est inscrit à l'inventaire des sites. Il est connu principalement pour son château, qui accueille aujourd'hui des mariages et des chambres d'hôtes. Le château est construit dans un cirque creusé par le Vair. Le long du Vair, un lavoir et un moulin sont également à découvrir. Une autre richesse de ce village est l'implantation de l'église et de l'école sur un point haut offrant une vue remarquable à la commune. Le réseau viaire est fait de petites ruelles qui s'entremêlent. De beaux potagers et jardins créent un paysage intérieur et les murets qui les accompagnent structurent l'ensemble du village.

Enjeux:

A : Empêche la ruine des fermes
B : Conserver les potagers et les jardins, ainsi que les murets qui les accompagnent
C : Préserver les prairies humides au bord du Vair
D : Créer un cheminement qui longe le Vair en passant par le château et les deux moulins

éléments remarquables

1



L'église Saint-Pient est reconstruite en 1870-1871, la tour est remontée au XVIIIème siècle. Le monument aux morts est mis en scène sur la place de l'Eglise.

2



Le château d'Autigny-la-Tour du XVIème siècle est reconstruit en 1748. par le Comte de Gondrecourt. Le château est doté d'un porche monumental d'époque Renaissance, à l'entrée de la cour d'honneur. Deux tours de part et d'autre encadrent cette cour. Une terasse surplombe un jardin à la française et un parc de deux hectares arboré et clos, et un escalier à double révolution permet d'y accéder.

3



L'école est typique de l'architecture scolaire. Sa façade régulière et symétrique lui donne un caractère remarquable avec son fronton central. Les ouvertures du rez-de-chaussée ont des arcs en plein cintre.

4



La cure est construite à partir d'un plan en L. Le bâtiment possède une cour donnant sur rue et un grand jardin à l'arrière. Les ouvertures sont en arc surbaissé.

5



Ce lavoir au bord du Vair est construit en 1860, la date est gravée dans la pierre au dessus de la fontaine. Le lavoir est aujourd'hui transformé en habitation.

6



Ce moulin est un bâtiment remarquable de par ses dimensions notamment. Le long de la rue des Moulins, de grands auvents de toiture sur consoles sont visibles. Un bras du Vair passe en dessous du bâtiment pour l'alimenter.
Un deuxième moulin le long du Vair se trouve dans la même rue en amont en direction d'Harchéchamp.

7



La ferme se trouve en face du moulin et à côté du château. Le bâtiment possède une cour à l'avant, fermée par un portail, et à l'arrière un grand domaine qui se trouve dans le prolongement de celui du château. Seul un petit cheminement, bordé de murets, sépare le château de la ferme.

8



La maison est particulière de par son implantation. En effet, elle se trouve seule au milieu de la place de l'Eglise, on peut en faire le tour.

9



Le double pont de pierre, rue du Château, enjambe le Vair et marque l'entrée du village d'Autigny-la-Tour.

éléments remarquables

10



Cette croix de chemin date du milieu du XVIème siècle. Elle est située à l'intersection de la route de Martigny-les-Gerbonvaux et du chemin de la Cote de Rivière.

11



Cette croix est appelée Croix Vernaie, elle date de la fin du XVIème siècle. Elle est située le long de la route Le Tahon.







Les potagers et les jardins à l'arrière des maisons, accompagnés de leurs murets en pierres apparentes.







Le château d'Autigny-la-Tour vu de plusieurs angles.

Autreville



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A — Enjeux
- 1 — Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

La commune est implantée sur un plateau calcaire, où passe la rivière de l'Aroffe, affluent droit de la Meuse. Autreville est un village-rue traversé par la départementale très passante qui mène à Neufchâteau. Malgré le potentiel lié à la départementale, les commerces de la rue principale disparaissent peu à peu du manque de fréquentation. Un des bâtiments de cette rue menace de s'effondrer alors qu'il s'agit d'un bâtiment du XVIème qui aurait accueilli l'évêque de Toul et qui possède un beau plafond à la française. Le village d'Harmonville se trouve à proximité d'Autreville, les deux villages se répondent par des vues de l'un à l'autre.



Ancienne maison ayant accueilli l'évêque de Toul qui est dotée d'un plafond remarquable à la française mais qui menace de s'effondrer.

Enjeux:

A : Redonner vie à la rue principale en réintégrant des commerces et en effectuant un ravalement de façade
B : Empêcher la ruine du patrimoine comme la maison qui a accueilli l'évêque de Toul
C : Préserver les potagers
D : Valoriser l'espace autour de l'étang et conserver le mur de pierre qui y mène

éléments remarquables

1



L'église médiévale Saint-Brice est construite au XIIème siècle. Le clocher est un bel exemple d'architeture romane. L'église a subit d'importantes modifications au XVIème siècle, notamment dans sa nef. Différentes baies sont de style gothique flamboyant. L'église est un des éléments identitaires du village du fait de son emplacement le long de la rue principale.

2



Cette fontaine en face de l'église est surmontée d'une statue de Jeanne d'Arc.

3



La mairie se trouve dans la rue de la Bogerie. L'entrée se fait en pignon. Quelques marches mènent à la porte principale, qui est surmontée d'une fenêtre et d'un fronton.

4



Ces deux maisons de la rue de Nancy sont des maisons bourgeoises qui se démarquent du reste de la rue. Celle à droite, en rose, date de 1870, il s'agit d'un ancien relais poste.

5



Cette maison de la rue de Neufchâteau possède un linteau de porte particulièrement travaillé.

6



La demeure de la rue de Neufchâteau fait partie des façades remarquables du village. Les ouvertures sont traitées en rondeur au niveau des angles, les linteaux du premier étage sont en arc surbaissés. Un jardinet à l'avant sépare la façade de la rue.

7



Ce lavoir et cette fontainre se trouvent en bas de la rue de la Côte. Le lavoir a été reconverti en maison, l'ouverture en pignon est encore visible.

8



Cette pompe est en face du lavoir et à proximité de l'étang.

9



L'ensemble est composé de deux croix et d'un monument aux morts donnant sur la route principale près du cimetière.

Avranville



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

Situé sur le plateau, Avranville est un village-rue plutôt isolé. Son territoire est traversé par la Maldite, petite rivière appartenant au bassin versant de la Seine.
Village dont la forme originelle est conservée, nous remarquerons que les grandes fermes se situent à l'extérieur du village avec des exploitations lointaines. Aussi, le village est cerné de prés ce qui lui donne un paysage immédiat très préservé dans sa ruralité. Cette ruralité est renforcée par la présence de vergers au coeur du village.
Cependant la rue principale est habitée par de nombreuses séquences en ruine ou dégradées.

Enjeux:

A : Reconquérir et améliorer l'habitat vernaculaire.
B : Préserver les vues sur la commune.
C : Préserver les vergers.

éléments remarquables

1



L'église date du début du XVIIIe siècle, elle faisait partie du diocèse de Toul, doyenné de Gondrecourt.



Vue sur la commune depuis la route départementale



Espace dégradé au Sud-Ouest du Village.



Exemple de mis en valeur d'une auge et vergers.



Toiture recouverte de tuiles écailles.

Balléville



légende

relevé patrimoine

Patrimoine architectural remarquable
Patrimoine architectural vernaculaire
Patrimoine bâti dégradé
Mur remarquable
C Calvaire
L
F

Patrimoine paysager lié aux vergers
Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
Patrimoine paysager lié aux jardins
Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
Arbre remarquable, alignement d'arbres
Ecran boisé

Patrimoine paysager lié aux parcs
Patrimoine paysager lié aux prairies
Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
Espaces structurants remarquables
Espaces dégradés
Coteaux
Prés

Vues remarquables
Parcours remarquables liés à l'eau
Cheminements
Chemin de fer
A Enjeux
1 Numéro photos

N

identité

La commune de Balléville est située dans la vallée du Vair. La structure de Balléville correspond à celle d'un village-tas. S'organisant autour de l'église et selon la topographie, les vues de l'intérieur sont très enchassées. On appréhende très difficilement l'envergure du village tant le village est resserré et dont la lecture est perturbée par les vides créés.
La proximité du Vair est porteur d'identité pour la commune. Cependant le passage de l'autoroute A31 impacte la quiétude des bords du Vair qui sont très dénudés, le cours d'eau traversant de vastes étendues agricoles. C'est pourquoi il est important de préserver les ripisylves le long du Vair qui participent au paysage remarquable de la vallée.

Enjeux:

A : Maintenir le tissu resserré autour de coeur d'îlots de vergers et jardins.
B : Préserver les ripisylves.
C : Faire attention aux rénovations de fermes malheureuses, nécessitent un accompagnement du CAUE.
D : Faire attention au désordre autour des exploitations agricoles en entrées de village.

éléments remarquables

1



L'église Saint-Pient est reconstruite en 1870-1871, la tour remonte au XVIIIème siècle. Le monument aux morts est mis en scène sur la place de l'Eglise.

2



Demeure remarquable par la composition de sa façade et son entrée encadrée et ornée de pilastres et corniche. Il semble que l'édifice avait fonction de presbytère.

3



L'école est typique de l'architecture scolaire. Sa façade régulière et symétrique lui donne un caractère remarquable avec son fronton central. Les ouvertures du rez-de-chaussée ont des arcs en plein cintre.

4



Deux puits sont présents dans le village. L'un se trouve dans la rue de la fontaine et l'autre dans la rue du Proyet. Les deux sont accompagnés par des murets en pierres apparentes.

5



6



Ce calvaire se situe au bord de la route de Vouxey. Son positionnement en hauteur offre une vue dégagée sur le village.

7



Cette croix date du XVIème siècle et se trouve le long de la route de Beaufremont, en pointe d'une parcelle en direction du Vair.



Des jardins potagers



Le pont au dessus du Vair

Balléville - le hameau de Ménil





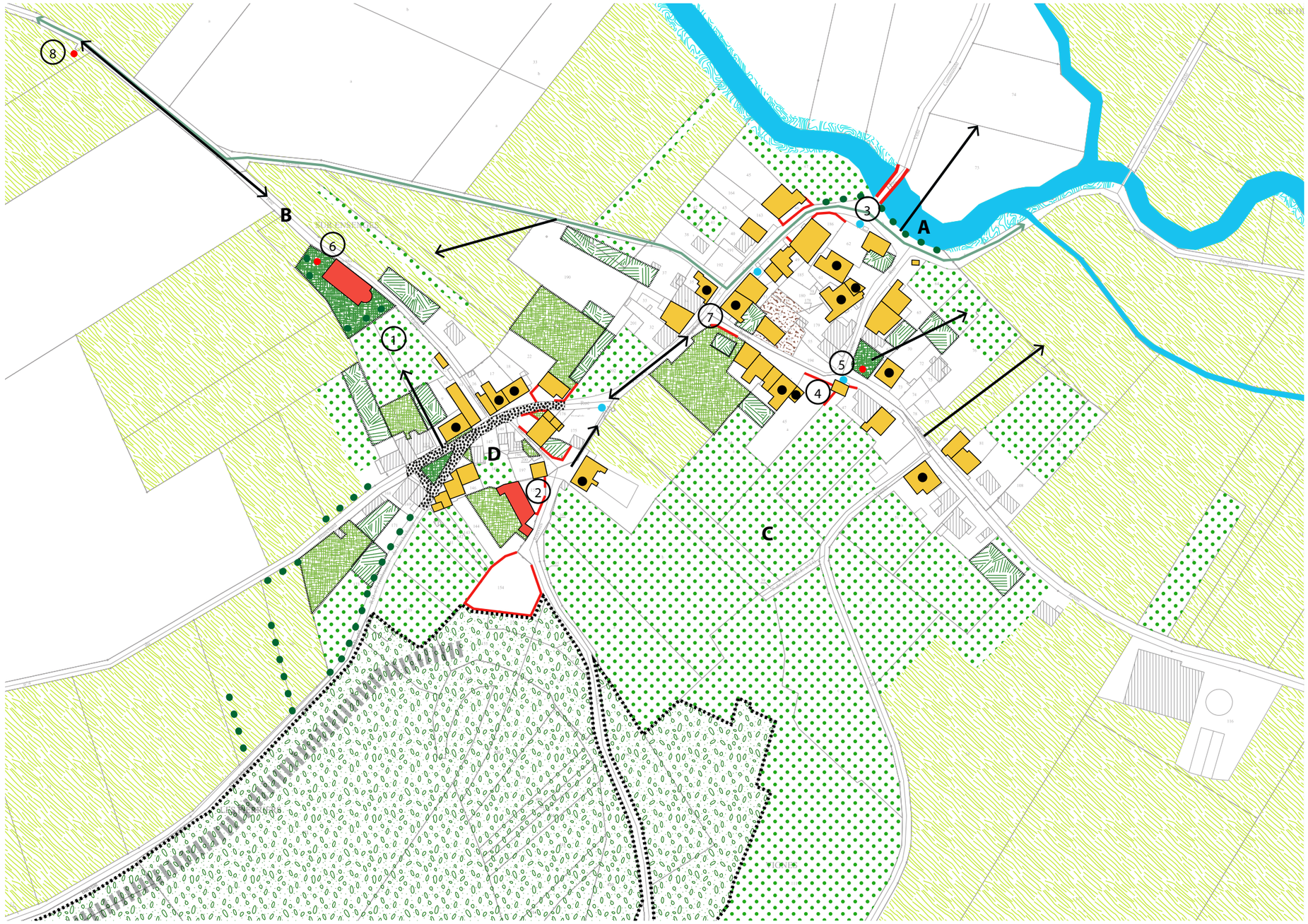






Le hameau de Ménil à Balléville s'organise en village-rue avec un habitat vernaculaire plutôt préservé sans extension pavillonaire.

Barville



relevé patrimoine

légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

identité

La commune de Barville est riche d'histoire. Son histoire est liée aux châteaux et villages de Coussey, Attignéville, Autigny-la-Tour, Harchéchamp, Fruze, Pompierre, Rouvre-la-Chétive et Sartes. En effet, l'ensemble de ces villages était situé sur les terres de la Baronnerie du Châtelet en 1584. Barville regroupait sur ses hauteurs la chapelle, à l'emplacement de l'actuel cimetière, et le logement du chapelain, qui est appelé plus tard le Manoir de Barville. Barville est aujourd'hui en deux parties, d'un côté la partie haute avec le manoir et l'église, et de l'autre côté la partie basse sur les bords du Vair avec la mairie et quelques habitations plus récentes.

Enjeux:

A : Prolonger l'aménagement des bords du Vair
B : Valoriser l'espace autour de l'église commune à Harchéchamp et le chemin qui relie les deux villages
C : Préserver les vergers qui structurent le village
D : Maintenir les jardins et les potagers au coeur du village, ainsi que les murets qui les accompagnent

éléments remarquables

1



L'église paroissiale Saint-Epvre de Barville est commune à Harchéchamp. Elle est de type église-grange construite de 1838 à 1840. Du fait de son positionnement en hauteur et à l'extérieur du village, l'église est visible de loin et est un véritable repère dans le paysage.

2



Le manoir de Barville, ou demeure dit le château, date principalement du XVIIème siècle. Il est situé sur la partie haute non loin du cimetière.

3



Ce pont routier qui mène à Barville est construit dans la première moitié du XIXème siècle. Il traverse la rivière du Vair.

4



La lavoir-abreuvoir Saint-Epvre date de la première moitié du XIXème. siècle. Contre la façade se trouve une une fontaine construite en 1827. Une statue de Saint-Epvre de 1785 a été réemployée.

5



Cette croix-calvaire monumentale renaissance date de 1581, elle est située sur un petit espace vert à proximité du lavoir. La croix en pierre est classée au titre des monuments historiques. Sur le croisillon se dresse Saint-Epvre au côté de Saint Nicolas, soutenu par un chapiteau ionique à volutes.

6



Le monument aux morts en face de l'église est édifié en l'honneur des combattants de la Première Guerre mondiale.

7



Le patrimoine de Barville est doté de plusieurs fermes du XVIIème, XVIIIème et XIXème siècles.

8



Une croix est placée le long du chemin qui mène à Harchéchamp.

Bazoilles-sur-Meuse



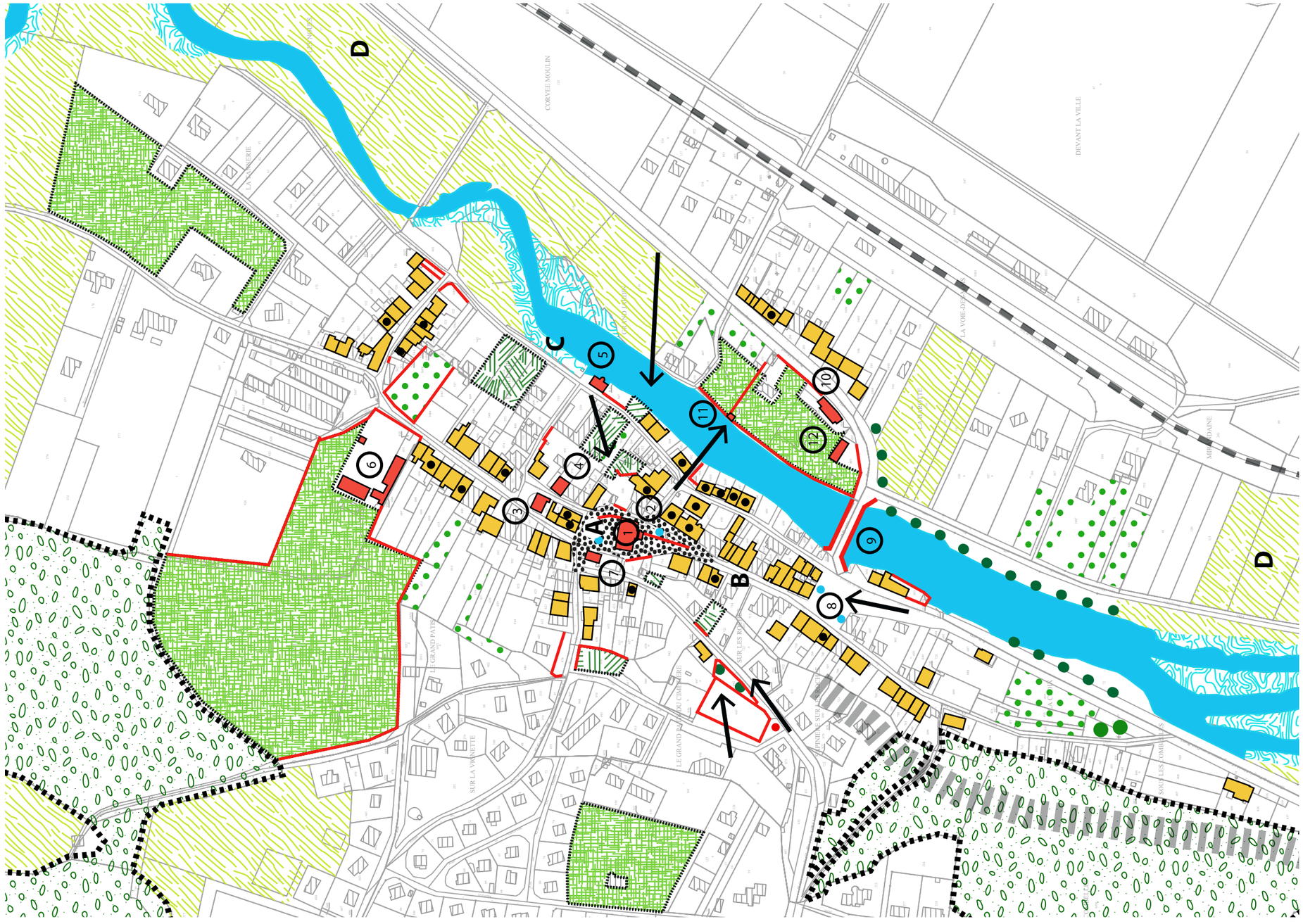
légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- (1) Numéro photos

N

relevé patrimoine

Bazoilles-sur-Meuse



légende relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- (1) Numéro photos

N

identité

La commune se trouve dans la vallée de la Meuse au Sud de Neufchâteau. Le clocher de l'église, de style gothique rayonnant, est un véritable repère visuel dans le village. Bazoilles-sur-Meuse est remarquable par son église singulière au clocher élancé, mais elle est aussi connue par les pertes de la Meuse qui se trouvent sur la commune. Les pertes de Meuse sont l'endroit où la Meuse disparait sous terre pendant la période sèche pour réapparaître au niveau de Noncourt (commune de Neufchâteau) ce phénomène est appelé résurgence de la Meuse. Le chemin du GR 714 traverse le village et passe le long des pertes de la Meuse, ce qui offre aux randonneurs des paysages remarquables et changeants tout le long de leur cheminement.

Enjeux:

A : Améliorer et préserver l'habitat vernaculaire
B : Poursuivre l'aménagement du coeur de village, autour de l'église
C : Poursuivre l'aménagement des bords de Meuse avec les vues, renforcer la signalisation sur la promenade vers la résurgence
D : Préserver les prairies ouvertes et humides

éléments remarquables

1



L'église médiévale Saint-Martin est reconstruite dans la seconde moitié du XVème siècle, dans un style gothique rayonnant. Elle a été remaniée au fil des siècles jusqu'au XIXème. L'entrepreneur Vautrot construit un clocher élancé de style néogothique de 1851 à 1853, selon les plans de l'architecte Abel Mathey.

2



Cette fontaine-abreuvoir date de 1873-1874 et se trouve en contre-bas de l'église dans la continuité du mur, dans la rue de Jeanne d'Arc. Elle a été réalisée sur les plans de J. Michaux. Les bassins sont fournis par les fonderies de Varigny. La statue en fonte est une copie de celle de Marie d'Orléans, conservée au musée de Versailles.

3



La mairie est construite de 1827 à 1829 par Nicolas Voignier, entrepreneur, sur les plans de l'architecte Grillot. Le bâtiment, qui est assis sur un soubassement, domine par sa hauteur la rue du Château.

4



La maison de la rue de la Cure possède un porche avec arc surbaissé et des linteaux de fenêtre travaillés.

5



Ce lavoir est construit en 1874 par l'architecte J. Michaux, sur les bords de Meuse.

6



Le château de Bazoilles est reconstruit entre 1723 et 1772 à proximité d'un château fort de 1329. Les dépendances datent en partie du XVIème siècle et le colombier du XVIIème-XVIIIème siècle. Une orangerie a été construite dans la première moitié du XIXème siècle. La propriété est fermée par un mur d'enceinte.

7



L'ancienne école, au croisement de la route de Liffol et la rue de Fréville, est surmontée d'un campanile.

8



Cette fontaine, rue des Combelles, est construite en 1872 par l'architecte J. Michaux.

9



Le pont routier date de la seconde moitié du XVIIIème siècle, qui enjambe la Meuse. Il s'agit d'un pont à quatre piles et cinq arches.

éléments remarquables

10



Cette demeure sur la route nationale est entourée d'un mur d'enceinte en pierres apparentes.

11



La tour des remparts, entre la route nationale et le fleuve de la Meuse, est visible depuis le bord de l'autre rive.

12



Au milieu des remparts se trouve plusieurs bâtiments dont une maison de pierre.









La ZNIEFF des pertes de la Meuse se trouve le long du chemin du GR 714. Elles sont visibles en contre-bas entre les arbres.

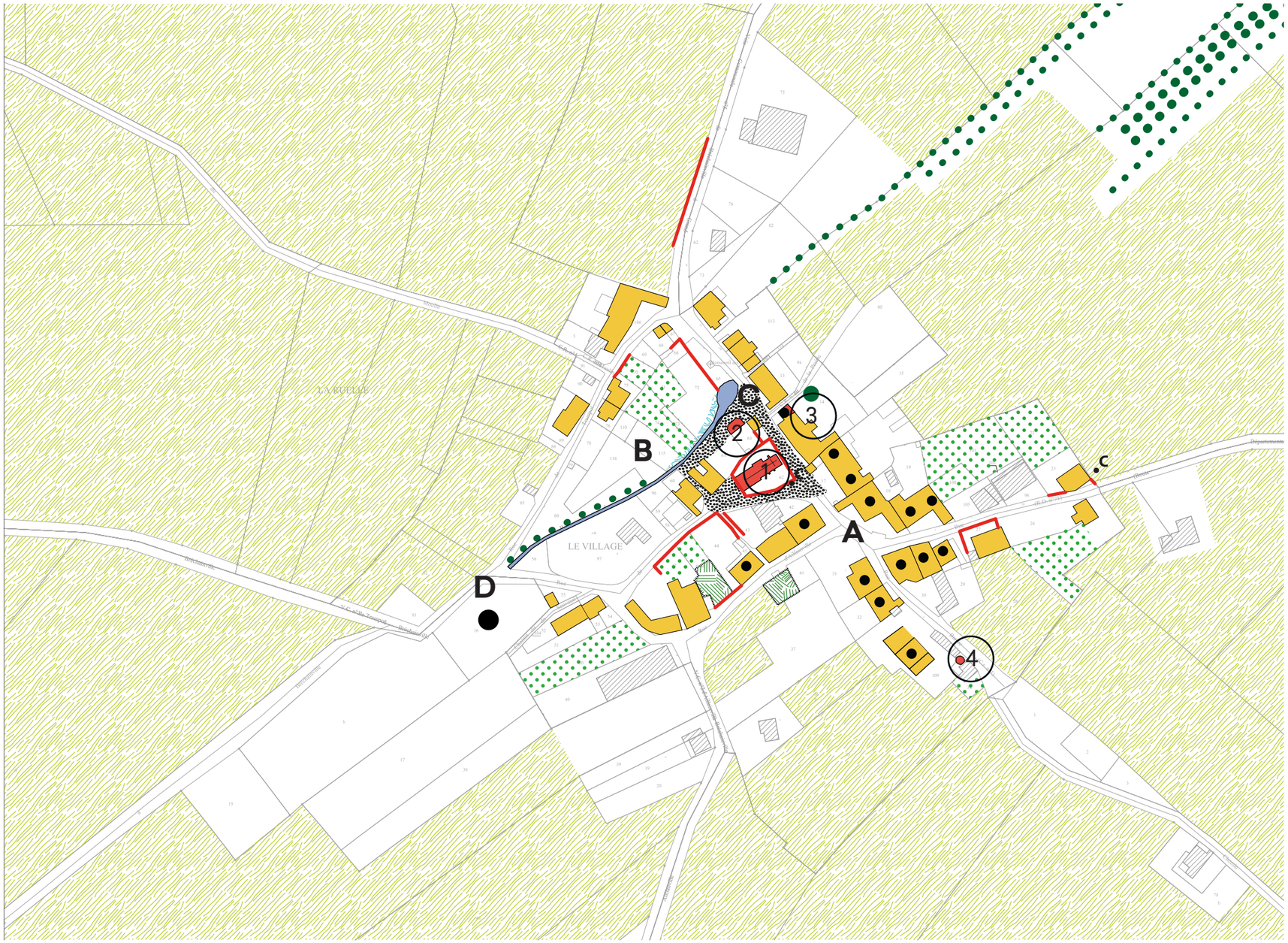


Les pertes de la Meuse offrent des paysages très différents au fil de l'avancée dans le lit de la Meuse. Une partie est habitée par les algues et les végétaux alors qu'une autre est plus à sec recouverte de pierres.



Les arbres sur les bords indiquent le niveau de l'eau en cas de crues. Une partie est encore humide avant que la Meuse disparaisse totalement.

Bréchainville



légende relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- ① Numéro photos

N

identité

Situé sur le plateau, tout à l'Ouest du département, Bréchainville est un village lorrain de type village-tas organisé autour de son église. La commune dépendait au XIIe siècle de la maison de Bourlémont. On remarquera ainsi un patrimoine intéressant qui pourrait structurer davantage une centralité à la commune.
Traversé par le Sauveuil, les rives du ruisseau ne sont pas entretenues.

Enjeux:

A : Reconquérir et améliorer l'habitat vernaculaire.
B : Reconquérir et aménager le Sauveuil.
C : Aménager la zone de centralité.
D : Préserver l'ancien lavoir.

éléments remarquables

1





L'église Saint Epvre est construite au 14e s. Il en subsiste le choeur et sa travée droite. Puis la nef et la tour clocher sont reconstruites à la fin du 18e s. La tour clocher et la chapelle Saint Hubert sont exhaussées en 1820 sur des plans d'Abel Mathey.

2





Construit en 1820 par l'architecte Abel Mathey, ce lavoir en moellons et toit à longs pans est remarquable.

3



Cette maison est remarquable par sa toiture couverte de laves. Patrimoine remarquable, ces toitures en laves nécessitent d'être protégées.







Le Sauveuil, ruisseau traversant le village , est interrompu par un gayoir.

4





Colombier de plan circulaire construit au 17e siècle.

Certilleux



relevé patrimoine

légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

identité

La commune de Certilleux se situe dans la vallée du Bani. Le Bani est un affluent droit du Mouzon, donc un sous-affluent de la Meuse.
La structure de Certilleux est un village-rue. La forme originelle du village-rue est bien conservée, une opération de lotissement a étiré le village-rue vers l'Ouest jusqu'à rejoindre la départementale. Le village s'installe sur un coteau délimité par des espaces boisés au Nord et par la départementale et le Bani au Sud. Son implantation sur les hauteurs offre des vues sur la vallée et le village de Tilleux qui se trouve à côté, notamment depuis la chapelle et l'église qui ont des positionnements privilégiés en retrait du village.

Enjeux:

A : Reconquérir et améliorer l'habitat ancien.
B : Poursuivre les aménagements structurants.
C : Préserver de toute construction les parcelles en deuxième rideau bâti.

éléments remarquables

1



L'église paroissiale Saint-Paul construite au 15ème siècle. Chapelle nord construite en 1508. Tour clocher construite au 16ème ou 17ème siècle. Porche ajouté dans la première moitié du 16ème siècle devant la deuxième travée sud. Sacristie construite entre le choeur et la chapelle sud dans la première moitié du 19ème siècle. Nef agrandie en 1853 , ou après cette date sur des plans d'Abel Mathey, architecte à Neufchâteau.

2



L'architecture de la mairie, la composition de sa façade et le fronton sont des éléments remarquables des édifices institutionnels.
Un lavoir occupe le rez-de-chaussée de la mairie. Un détail de la façade évoque la présence de cette pièce d'eau.

3



Ferme du 19ème siècle,
Cette ferme est remarquable dans la composition régulière et symétrique de sa façade et le traitement de son entrée. Il conviendra de noter le soubassement en pierre de taille.

4



Ferme du 18ème siècle,
Cette ferme est remarquable dans la composition de sa façade et la mise en valeur de son entrée soulignée par des pilastres fins et surmonté d'une corniche.

5



Ferme du 18ème siècle,
moellon sans chaîne en pierre de taille

6



Chapelle Saint Martin. Située à l'écart du village, cette chapelle de la première moitié du 16ème siècle offre un point de vue remarquable sur le village.

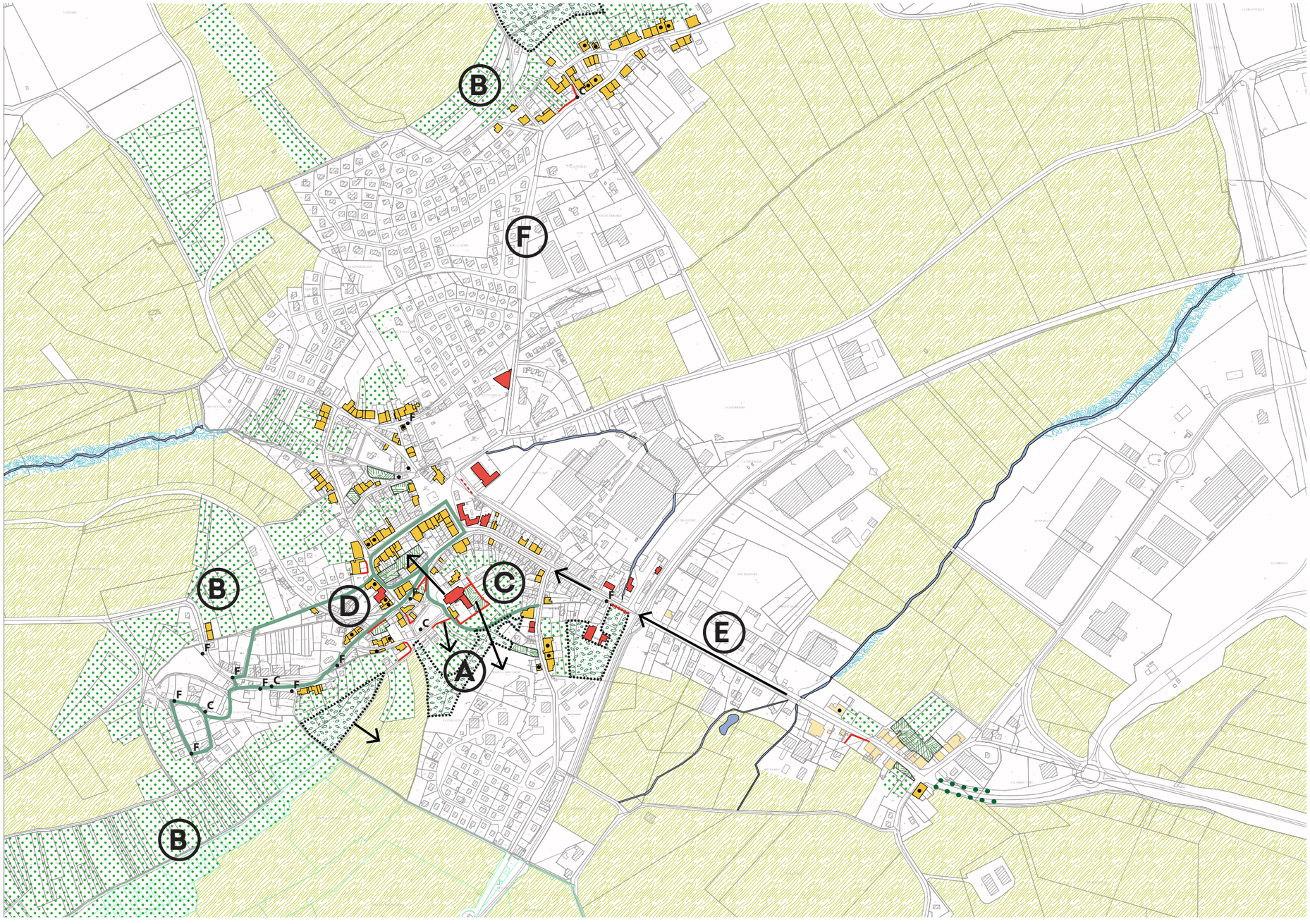


Vue depuis un point haut de Certilleux vers Tilleux



Des jardins potagers en terrasse à l'arrière des maisons

Chatenois



légende

relevé patrimoine

Patrimoine architectural remarquable
Patrimoine architectural vernaculaire
Patrimoine bâti dégradé
Mur remarquable
C Calvaire
L Lavoir
F Fontaine

Patrimoine paysager lié aux vergers
Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
Patrimoine paysager lié aux jardins
Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
Arbre remarquable, alignement d'arbres
Ecran boisé

Patrimoine paysager lié aux parcs
Patrimoine paysager lié aux prairies
Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
Espaces structurants remarquables
Espaces dégradés
Coteaux
Prés

Vues remarquables
Parcours remarquables liés à l'eau
Cheminements
Chemin de fer
A Enjeux
1 Numéro photos

N

Chatenois

relevé patrimoine

légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- (1) Numéro photos

N

identité

Ville-porte du territoire, première capitale du duché de Lorraine, Châtenois rayonne sur un territoire à la fois desservi par l'autoroute mais également coupé par celle-ci. Châtenois rayonne également par son prieuré, étoile polaire visible en de nombreux points sur le territoire. Les abords du prieuré offrent un magnifique panorama sur Châtenois et les communes alentours. Le tissu urbain est parcouru par de nombreux cheminements qui proposent des parcours avec un paysage de qualité ponctué de fontaines et de calvaires.
La ville s'organise autour d'un coeur de ville attractif avec ses équipements, mais dont la dynamique reste peu lisible. L'étalement urbain dû à l'expansion des pavillons n'est pas négligeable, principalement au Nord de la ville. Cette partie est déconnectée de la partie historique de Châtenois, elle a besoin de restructuration.

Enjeux:

A : Aménager le tour du prieuré et dégager les vues pour créer un panorama.
B : Préserver les vergers.
C : Aménager et baliser plus qualitativement les circuits depuis le prieuré.
D : Reconquérir la vieille ville par ses espaces.
E : Améliorer la traversée au niveau de l'activité commerciale.
F : Structurer la partie Nord par la route de Valaincourt.

éléments remarquables

1



Collège Jean Rostand, l'extension route de Valaincourt offre au collège une façade dynamique. Les volumes, les matériaux, la façade-mur sont des éléments remarquables.

2



Demeure bourgeoise, la construction est un élément remarquable par la composition de sa façade ornée et symétrique. Toutefois, nous pouvons déplorer l'aménagement de la cellule commerciale en rez de chaussée.

3



La mairie est un édifice remarquable dans sa composition et les éléments de modénature soulignant le caractère institutionnel du bâti.

4



Bâtisse remarquable dans la régularité et la symétrie de sa façade. L'entrée est particulièrement travaillée, des pillastres «soutenant» une corniche.

5



L'école élémentaire Jean Virot, allée Pré le Duc, est une construction récente qui apporte une architecture innovante dans le tissu urbain.

6



Edifice remarquable et typique des gares, ce bâtiment est également remarquable par la composition régulière de sa façade et la symétrie de l'ensemble bâti.

éléments remarquables

7



Situé entre la gendarmerie et une ancienne station service, ce bâtiment présente un volume fort, composé d'un corps principal dont les trois travées sont soulignées par des pillastres et flanqué de deux corps d'un niveau plus bas symétriques également.

8

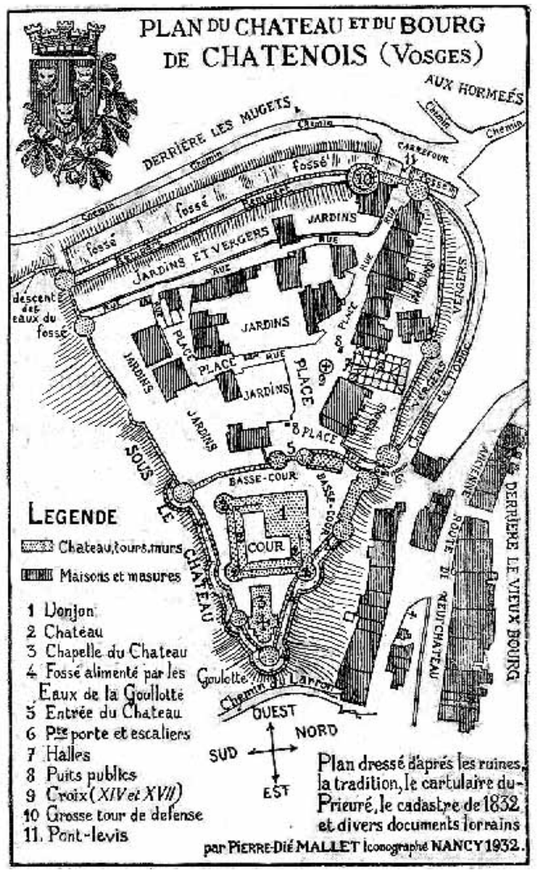


Demeure bourgeoise au coeur d'un parc cerné d'un muret en pierre.





Aménagement du bourg haut sur l'emplacement du château aujourd'hui démoli



9





image : http://www.tourisme-ouest-vosges.fr

L'église Saint Pierre est construite sur une église prieurale romane en 1843.
Elle est voisine du Prieuré bénédictin fondé en 1069 et reconstruit en 1725. En partie démoli à la Révolution, seule une aile en subsiste aujourd'hui.
il s'agit d'un élément fort dans le paysage de Châtenois mais également, et surtout, à l'échelle du territoire. Dominant le paysage, le prieuré est un élément repère en de nombreux points du territoire.

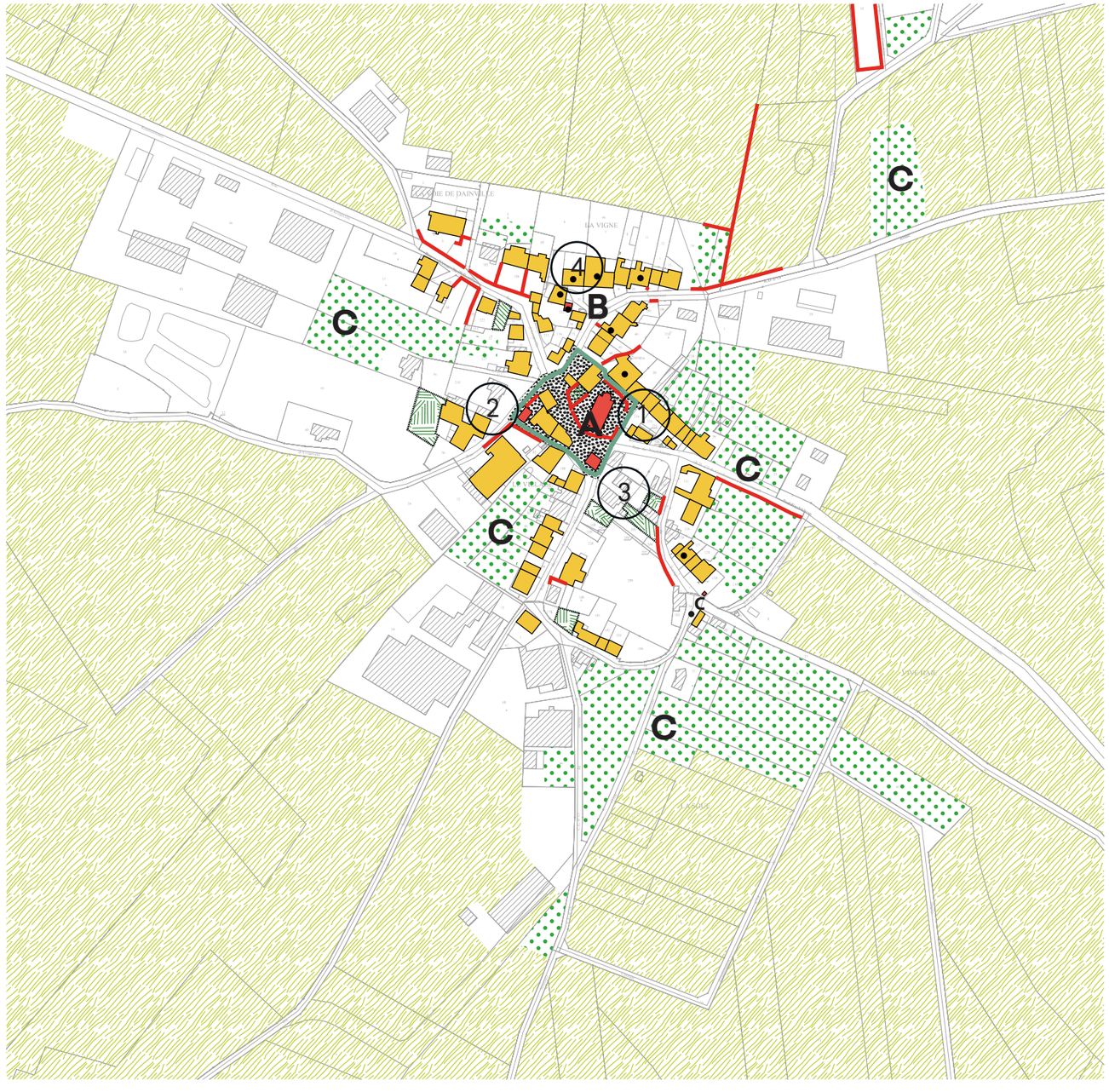


Vue panoramique depuis le prieuré vers Châtenois



Vue panoramique sur Châtenois et son prieuré

Chermisey



relevé patrimoine

légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

identité

La commune de Chermisey est située sur le plateau « boisé/déboisé » de Grand. Elle faisait partie du bailliage de Chaumont sous l'ancien Régime.
Le village, qui se resserre autour de son église, offre une grande quiétude. La ceinture de vergers très forte autour du village est toutefois coupée par des emprises agricoles qui compliquent la lecture des entrées de la commune.

Enjeux:

A : Poursuivre les efforts d'aménagement du centre-bourg.
B : Ne pas délaisser certaines séquences et reconquérir le bâti dégradé.
C : Préserver les vergers.

éléments remarquables

1



L'église, consacrée à Saint Barthélémy, était une annexe de celle d'Avranville (doyenné de Rinel, diocèse de Toul).

2



Au droit de l'église et formant un ensemble fort avec le monument aux Morts, ce lavoir est un élément remarquable par son architecture.

3





Le monument aux Morts appartient à l'ensemble structurant église-lavoir et participe à l'organisation du centre du village.
Il accueille un réservoir d'eau en sous-sol.

4



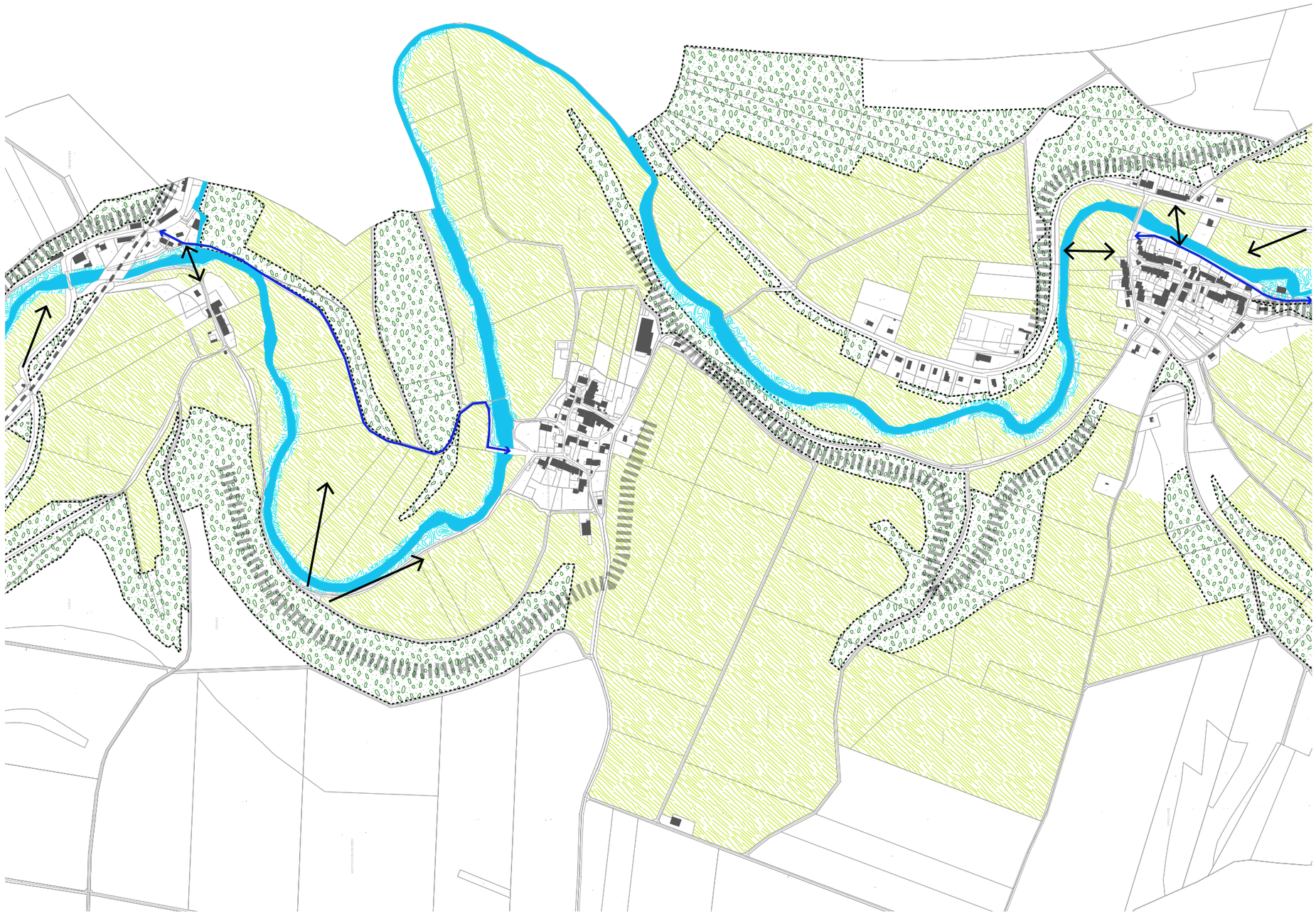


Les tuiles « violon » recouvrent quelques maisons de Chermisey. Ce type de tuile est particulier à la région de Neufchâteau, elle est représentative du savoir-faire lorrain. La commune présente également des tuiles dites «laves» et des tuiles mécaniques qui sont originaires de la région.





Circourt-sur-Mouzon



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- (1) Numéro photos

N

relevé patrimoine

Circourt-sur-Mouzon

Zoom sur les parties urbanisées

relevé patrimoine

légende

Patrimoine architectural remarquable
Patrimoine architectural vernaculaire
Patrimoine bâti dégradé
Mur remarquable
Monument aux morts et calvaire
Fontaine, puits et pompe
Patrimoine paysager lié aux vergers
Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
Patrimoine paysager lié aux jardins
Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
Arbre remarquable, alignement d'arbres
Patrimoine paysager lié aux parcs à l'eau
Patrimoine paysager lié aux prairies
Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
Espaces structurants remarquables
Espaces dégradés
Coteaux
Vues remarquables
Parcours remarquables liés à l'eau
Cheminements
Chemin de fer
Enjeux
Numéro photos

N

identité

La commune de Circourt-sur-Mouzon est particulière du fait de la réunion de quatre hameaux relativement éloignés: Villars, Bréchaincourt, La Milière et Circourt. Les hameaux se succèdent dans la vallée du Mouzon. Circourt est connue pour ses falaises calcaires qui bordent la départementale, la Grosse Roche et le Creux du Loup. Sur les hauteurs, la pelouse calcaire est classée Natura 2000. Le village de Circourt est remarquable par ses murs de soutènement en pierre dans les jardins entre l'église et le Mouzon, du fait de la topographie. Un petit chemin le long du Mouzon à l'arrière des jardins permet de les admirer, ce chemin mène au vieux moulin.

Enjeux:

A : Améliorer et préserver les fermes
B : Conserver les murs de soutènement dans les jardins à l'arrière de l'église
C : Préserver les vergers et les potagers
D : Aménager un cheminement le long de la rivière du Mouzon et préserver les prairies humides en fond de vallée
E : Mettre en scène les vues sur les falaises calcaires et sur l'église

éléments remarquables

1



L'église paroissiale Saint-Michel de Circourt est construite au XVème siècle sur un plan en croix latine. Elle est de style roman. Son clocher, placé en hauteur, est visible depuis les bords du Mouzon.

2



Cette maison se situe rue de l'Eglise à Circourt. La porte d'entrée est surmontée d'un fronton et les ouvertures sont appuyées sur une corniche.

3



Le martinet est construit en 1834 pour Desaux, maître de forge à Bazouilles-sur-Meuse. L'ancien moulin a été détruit. Le martinet, quant à lui, a fonctionné jusqu'en 1840 puis le moulin est retabli.

4



Ce lavoir est sur le chemin du Moulin. Ses ouvertures en pignon sont typiques de l'architecture des lavoirs.

5



Le pont routier de Circourt à Bréchaincourt est construit en 1827, il s'agit d'un pont à trois arches. Il remplace un pont édifié en 1792 de Nicolas Dralet, architecte.

6



Ce calvaire date de 1622, peu après la Guerre de Trente Ans en Lorraine. Il se dresse à la sortie du village de Circourt en allant vers Brechaincourt.

7



Ce calvaire se trouve à la sortie du hameau de Brechaincourt en allant vers Circourt.

8



Ce calvaire est en hauteur, dans l'axe de la Grande Rue du hameau de Bréchaincourt.

9



L'école de Brechaincourt est remarquable par la régularité de ses baies. Une cloche est visible en haut de la façade principale. Elle a donné son nom à la rue.

éléments remarquables

10



Cette fontaine se trouve à l'entrée de Brechaincourt en venant de Vieux Villars.

11



La maison de Villars Neuf est accompagnée d'un grand jardin. Le jardin est entouré de hauts murs, qui servent aussi de murs de soutènement par rapport à la rue.

12



Le pont de Villars enjambe le Mouzon. Deux arches surbaissées en pierre le composent.



Vue panoramique de la vallée du Mouzon, entre le hameau de Villars et celui de Brechaincourt



La commune de Circourt et ses roches



Le hameau de Brechaincourt



Le hameau de Villars et Vieux Villars







Clérey-la-Côte



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- (1) Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

La commune est située à l'intersection des départements des Vosges, de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle, c'est à cet endroit que se trouve le Site des trois Bornes. Le village a une topographie particulière. En effet, le petit village s'est implanté à flanc de coteau, ce qui libère des vues sur la vallée, notamment vers Jubainville, Ruppes et Martigny-les-Gerbonvaux. Orientée plein Sud, la commune, qui fait partie des Côtes de Meuse, présente une faune et une flore typiques du climat méditerranée. Des vergers couvrent ainsi une partie de la colline. Autrefois, la principale activité du village était la production de vin, grâce aux coteaux bien exposés.

Enjeux:

A : Valoriser les points de vue vers les villages voisins et la vallée
B : Préserver les vergers dans la partie haute du village
C : Palier à la ruine des fermes
D : Empêcher que les espaces visibles depuis le domaine public soient utilisés comme décharge

éléments remarquables

1



L'église Saint-Mathieu est construite en 1763. En 1869, les habitants se cotisent pour construire un beffroi et achètent les cloches. Le cimetière est au pied de l'église avec le monument aux morts à l'entrée.

2



La mairie de la Grand Rue a été rénovée récemment. Les chaînages d'angle en pierre restent apparents. Elle est tournée vers la petite place qui se trouve entre la fontaine et l'église.

3



Le corps de bâtiment de la rue du Haut est remarquable. Il se compose d'une ferme et d'une maison placées autour d'une cour centrale.

4



Ce lavoir est situé en contrebas du village. Il est construit en 1821 et restauré au début des années 2000. Un hémicycle accueillant une fontaine le précède. De plan carré, le lavoir possède une cuve centrale rectangulaire en calcaire.

5



Cette fontaine est adossée contre un mur de soutènement en quart de cercle. Elle est située dans l'axe de la Grand Rue et est donc visible dès l'entrée du village.

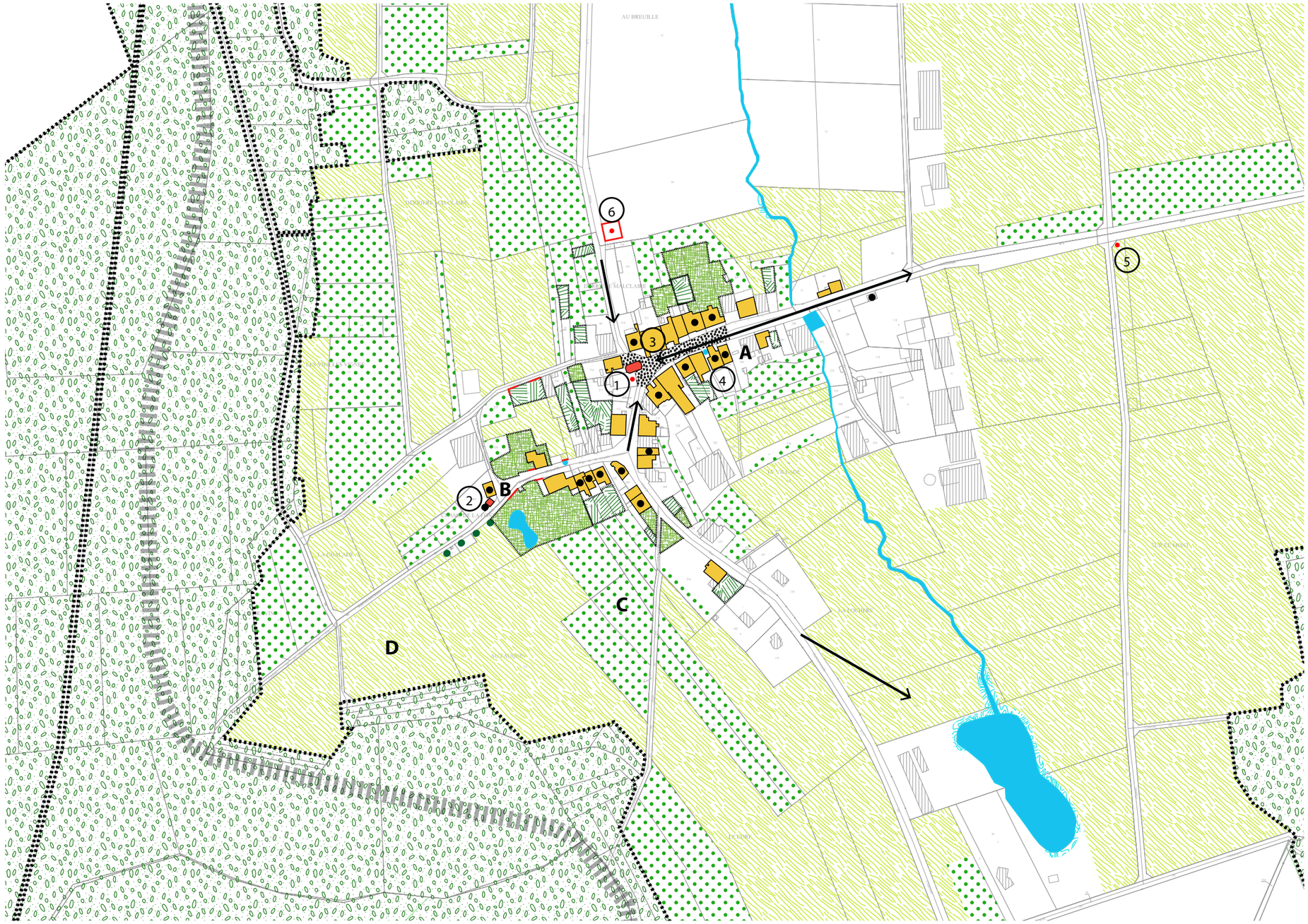


Vue vers Ruppes



Vue panoramique sur la plaine agricole depuis un point haut, un espace plutôt encombré

Courcelles-sous-Châtenois



légende relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- ① Numéro photos

N

identité

Le village de Courcelles-sous-Châtenois est ancien, le nom de Courcelles a été mentionné dans le titre de fondation du prieuré Saint-Jacques de Neufchâteau en 1097. Peu d'habitants habitent la commune, d'où le nom venant de Coucellae qui signifie «petite cour». Le village dépend du bailliage de Neufchâteau en 1710, et en 1790, il est inclus dans le canton de Vouxey, district de Neufchâteau. La rue de l'Houe, qui fait face à l'église Saint Laurent, est une structure en village-rue. La Sermone traverse le village, Courcelles-sous-Châtenois se place dans la vallée de la Sermone ainsi que les communes de Dolaincourt et Vouxey.

Enjeux:

A : Conserver la structure de village-rue dans la rue de l'Houe et préserver l'habitat vernaculaire
B : Valoriser l'espace autour du lavoir
C : Préserver les vergers qui structurent le village
D : Conserver les limites entre plaine et forêt à l'Ouest

éléments remarquables

1



L'église Saint Laurent date de la fin du XVIIIème siècle. Elle se trouve à l'emplacement d'une ancienne chapelle détruite lors de la guerre de Trente Ans. A l'intérieur de l'église, un magnifique retable d'autel du XVIème représente le couronnement de la Vierge par la Sainte Trinité, encadré par les douze Apôtres.

2



Ce lavoir se trouve en haut de la rue de la Grande Fontaine.

3



La rue de l'Houe a une structure en village-rue. L'église Saint-Laurent est dans l'alignement de la rue lui conférant ainsi une mise en scène particulière. De vieilles fermes se placent le long de cet axe.

4



Cette fontaine, est située dans la rue de l'Houe. Elle servait notamment de guéoir pour les chevaux.

5



Cette croix date du XVIème siècle et est située sur le chemin du Mont. Elle est posée sur un socle avec table et est composée d'un fût avec Christ aux outrages, colonne et fouet.

6



La croix du Han au cimetière date de 1742. Elle est posée sur un socle à redans et composée d'un fût octogonal.



Vue vers le village et la vallée



Petit étang sur le haut du village

Coussey

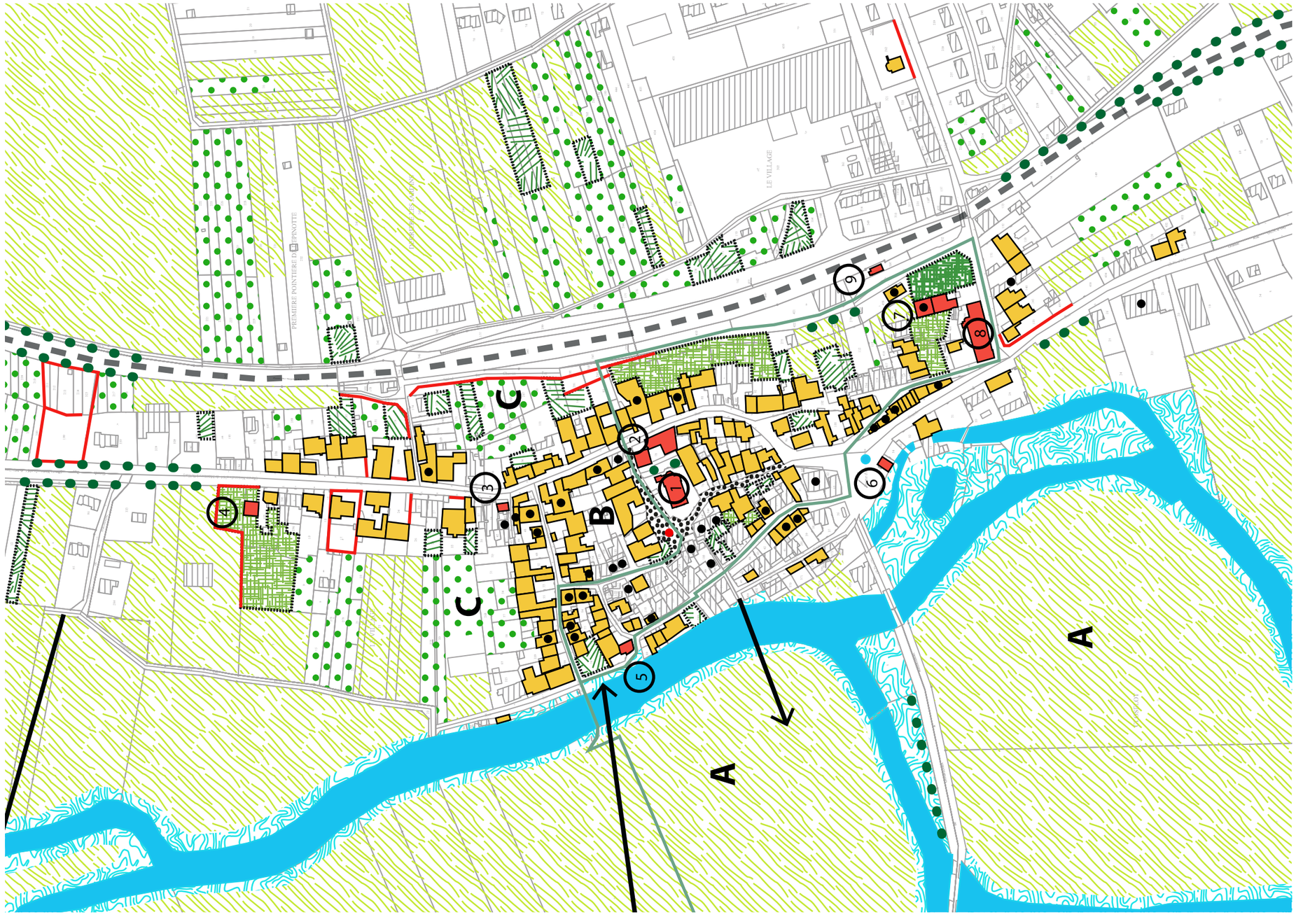
relevé patrimoine

légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- (1) Numéro photos

N

Coussey



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

Coussey est située entre Domrémy-la-Pucelle et Neufchâteau sur la route départementale D164. La vélo route Meuse propose un cheminement de la Basilique de Domrémy jusqu'à Coussey.
Ce parcours offre des vues paysagères vers la basilique ou vers la partie historique de Coussey. Le centre historique du village de Coussey à l'Ouest est porteur d'identité, différentes places et bâtiments remarquables animent le village. Cependant, de l'autre côté du chemin de fer, la partie Est de Coussey est désorganisée suite au mitage du paysage par les pavillons. Il est nécessaire de recréer une véritable entrée de village de ce côté et de reconnecter les deux parties de Coussey qui s'opposent.

Enjeux:

A : Préserver les vues et les prairies de la vallée de la Meuse, aménager les bords de Meuse
B : Reconquérir les habitation de la vieille ville
C : Préserver les vergers
D : Aménager l'entrée de ville à l'Est et la traversée du village
E : Paysager le développement des lotissements

éléments remarquables

1



L'église Notre-Dame est placée au coeur du tissu ancien du village. Il s'agit d'une église romane du XIIème siècle. Plusieurs baies ont été conservées de cette époque, ainsi que la porte principale et le clocher.
La place de l'église et ses tilleuls offrent un espace structurant dans la vie de la commune où convergent plusieurs usages.

2



La mairie dans la Grande Rue est placée en retrait du front de rue contrairement aux autres bâtiments, ce qui libère un parvis à l'avant. La façade est régulière et symétrique avec un linteau de porte très travaillé. L'école est positionnée à côté de la mairie, l'entrée de l'école se fait latéralement par la cour côté église.

3



Le lavoir public le long de la Grande Rue est remarquable par sa façade particulière. Une fontaine longe cette façade. L'ancien lavoir a été transformé en café-restaurant.

4



Cette maison de maître de la Grande Rue est située à l'entrée Nord du village. Un haut muret délimite l'entrée à l'avant et le grand jardin à l'arrière.

5



La disposition des bâtiments dans cette partie du village renvoie au mur d'enceinte du vieux Coussey. Ici, on observe une tour intégrée au bâti.

6



Le lavoir public et la fontaine sont sur une place au croisement de la route de la Basilique et de la Grande Rue. Le lavoir de 1860 est particulièrement travaillé avec de nombreux détails dans les moulures, au niveau du fronton par exemple. Trois arches en plein cintre dessinent la façade principale. La fontaine, quant à elle, est surmontée d'une statue de Jeanne d'Arc.



Le bief est ici un canal d'amenée conduisant l'eau jusqu'au lavoir identifié en n°6.

7



L'ancien château de Coussey, rue du Château, a subi beaucoup de transformation au cours des derniers siècles. Il daterait à l'origine du XVIIIème siècle. Un ancien piegonnier a été conservé. Différents corps de bâtiments composent le domaine du château.

8



La ferme attenante au château est disposée de telle manière qu'une place se dessine dans le prolongement du château.

9



L'ancienne gare, dans la rue qui porte son nom, est située le long de la voie ferrée à l'arrière du château. Aujourd'hui, la gare a été reconvertie en logement.

éléments remarquables



Vue vers la partie historique du village depuis la passerelle piétonne

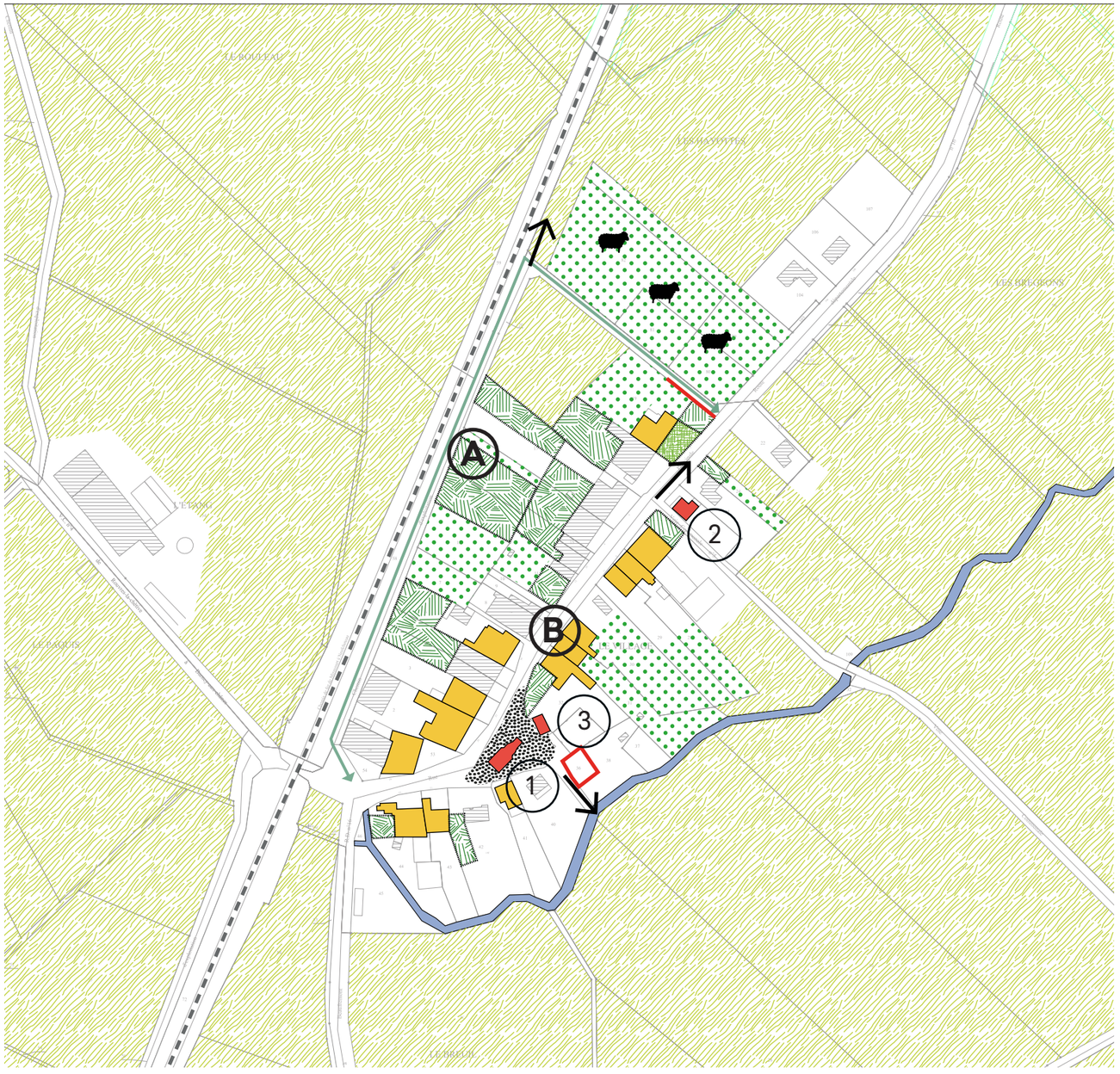


Vue depuis la route départementale sur la partie historique de Coussey



Vue côté Est du village sur le développement des lotissements

Darney aux Chênes



légende relevé patrimoine

Patrimoine architectural remarquable
Patrimoine architectural vernaculaire
Patrimoine bâti dégradé
Mur remarquable
C Calvaire
L Lavoir
F Fontaine

Patrimoine paysager lié aux vergers
Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
Patrimoine paysager lié aux jardins
Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
Arbre remarquable, alignement d'arbres
Ecran boisé

Patrimoine paysager lié aux parcs
Patrimoine paysager lié aux prairies
Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
Espaces structurants remarquables
Espaces dégradés
Coteaux
Prés

Vues remarquables
Parcours remarquables liés à l'eau
Cheminements
Chemin de fer
A Enjeux
① Numéro photos

N

identité

La commune de Darney-aux-Chênes se trouve dans le Pays de Châtenois, entre Longchamp-sous-Châtenois et Ollainville. La route qui les relie n'est pas très passante. Le petit village-rue est enserré par la voie de chemin de fer au Nord et par le Ziel au Sud. Sa structure est très préservée. Le cheminement qui longe la voie de chemin de fer donne une lecture intéressante du paysage de vergers, de potagers, paysage dissimulé depuis la rue.
Situé à proximité de Châtenois, le village n'en a pas subi la pression et présente une identité rurale forte et des typologies vernaculaires plutôt préservées.

Enjeux:

A : Préserver les vergers et les jardins entre la rue principale et le chemin de fer. Entretenir le chemin d'exploitation de long de la voie.
B : Préserver le village-rue et le patrimoine vernaculaire.

éléments remarquables

1



Au centre du village, l'église Saint Epvre du 18ème siècle organise la structure du village.
Au dessus du portail, on observe une niche datée de 1740 et un petit haut relief de Saint Antoine aux ardents du même type que ceux d'Ollainville et de La Neuveville-sous-Châtenois.

2



La mairie s'installe dans un bâtiment qui est remarquable par le traitement de sa façade qui identifie le caractère institutionnel du bâtiment en rupture avec le patrimoine vernaculaire.

3



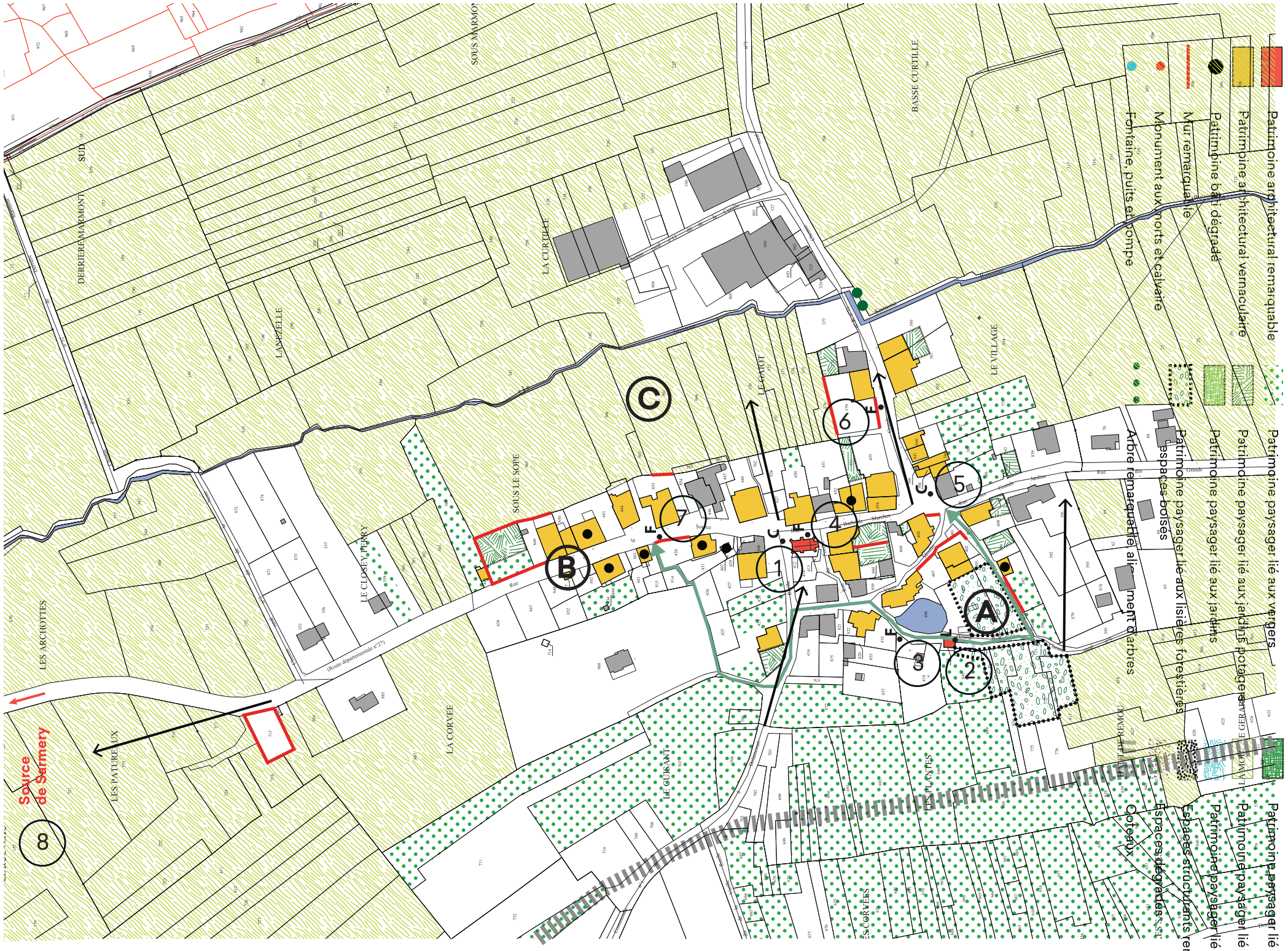
Adossé à une fontaine, ce bâtiment est remarquable par son architecture. il s'agit d'un bâtiment fonctionnel organisé autour de l'espace structurant de l'église.





Le village se ferme au Nord-Ouest avec la voie ferrée, cependant l'interstice laissé entre la voie et les constructions est organisé en bandes potager / prés ou vergers et s'arrête sur un cheminement qui longe l'ensemble.

Dolaincourt





identité

Dolaincourt s'ouvre sur la plaine de la Sermone à l'Est et se ferme à l'Ouest par la forêt domaniale de Neufeys. Le village a une stucture de village-rue. Il s'agit d'un ancien village thermal, seul le chalet le long de la départementale témoigne de ce passé à Dolaincourt. Le chalet porte l'inscription «source sulfurée, sodique, arsenicale». Le village possède un patrimoine riche en terme de fontaines. L'eau est très présente encore aujourd'hui dans le village. L'espace autour du lavoir est un lieu particulier, il est traversé par un petit cour d'eau qui alimente un petit étang. Un cheminement passe par cet endroit et offre des vues en sortant de la partie boisée.

Enjeux:

A : Préserver et mettre en scène les cheminements.
B : Préserver le patrimoine vernaculaire.
C : Préserver la ripisylve du ruisseau de la Sermone et le vide entre les constructions et celui-ci.

éléments remarquables

1



L'église Saint-Genest, de taille modeste, a été restaurée et reconstruite au XVIIIème siècle après avoir subi de gros dommage lors de la guerre de Trente Ans. Sa toiture et son campanile datent de 1717. L'église se trouve le long de la rue Barde de Marché. Un calvaire sur son piédestal marque l'entrée de l'église. Il date de 1522 et a été classé en 1909.

2



Situé en lisière de forêt et en milieu humide, ce lavoir est remarquable par sa situation et son caractère vernaculaire.

3



Cette fontaine est à proximité du lavoir. L'ensemble est accompagné de petits bancs ce qui créent un espace de repos, un lieu privilégié à caractère bucolique, coupé du reste du village.

4



Cette fontaine se trouve contre la façade de l'église et donne dans la rue Barbe de Marches.

5



Cette croix est appelée la croix Foront. Le calvaire, au départ du cimetière, domine la place devant la mairie qui s'ouvre sur la Grande Rue. Elle a été déplacée à cet emplacement lors des travaux d'aménagement de la place en 1990. Elle date du XVIème siècle et trône à Dolaincourt depuis 1854. Le sculpteur s'est inspiré du calvaire devant l'église.



Cette fontaine donne sur la Grande Rue, elle est située devant la mairie à proximité du calvaire.

6



La fontaine de la Grande Rue est positionnée le long d'un muret en pierres apparentes.

7



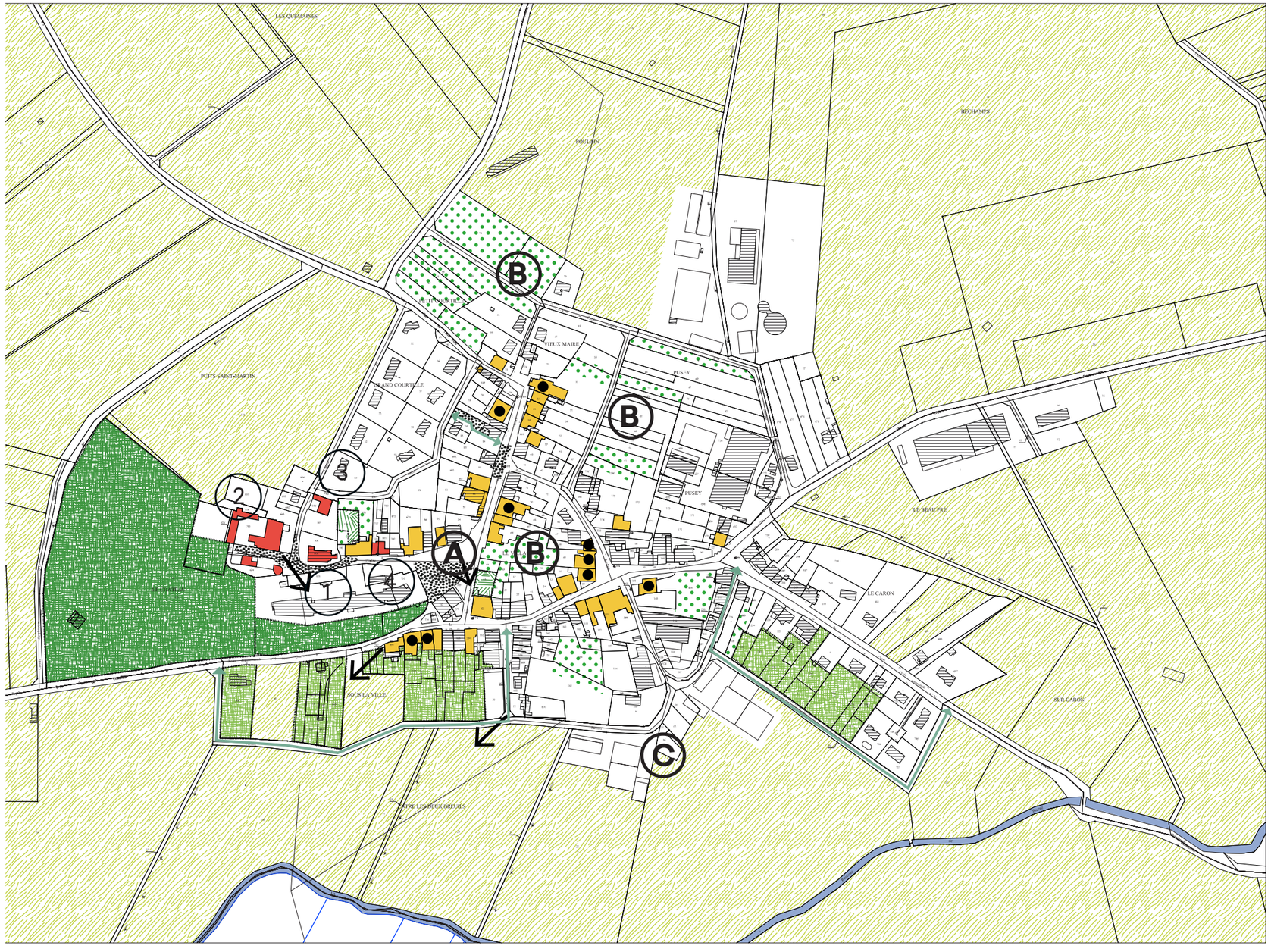
La fontaine de la rue de la Source est également contre un muret de pierres. Elle se trouve à l'entrée Nord du village.

8



La source de Sarmery est la seule source thermale sulfurée du Nord de la France. En 1881, le chalet est construit afin de servir de buvette et d'embouteillage. Le chalet a été restauré en 2012.

Dommartin-sur-Vraine



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- ① Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

Située dans la vallée du Vraine, Dommartin-sur-Vraine est bordée au Nord par la Vraine. Le village est dominé au Nord par le Mont Saint Jean de Rovet. Le village possède une maison seigneuriale et quelques bâtiments qui rappellent que le village était chef-lieu de baronnie sous le baillage de Neufchateau.
Le village prend la forme d'un village-tas, dont le dessin suit la topographie. Le chateau, la mairie et les équipements se situent sur la partie haute du village. En contrebas, on retrouve un ensemble de fermes qui est dégradé. L'activité agricole présente à l'arrière, sur une emprise importante, un paysage en désordre et nuit au paysage offert par la Vraine.

Enjeux:

A : Conforter les aménagements et la centralité autour de la mairie vers la maison de retraite.
B : Préserver les vergers.
C : Faire attention aux désordres et paysage dégradé offerts par les enclaves agricoles.

éléments remarquables

1



L'église Saint Martin porte la marque de trois périodes : le début du 16e siècle pour le choeur et la chapelle funéraire d'Erard de Dommartin ; le début du 17ème siècle pour la chapelle au nord du choeur ; de 1755 à 1757 pour la nef unique et le clocher. Ouvrant sur le choeur, la chapelle funéraire constitue un remarquable specimen de l'art de la première Renaissance en Lorraine.

2



Situé sur une butte surplombant la Vraine, l'origine du chateau se situerait entre 1010 et 1020 par l'évêque de Toul.

Château reconstruit au début du 15ème siècle, embelli entre la seconde moitié du 15ème et les années 1520. Au 19ème siècle, affirmation de la vocation agricole de l'ancien château qui connaît alors d'importantes restructurations. Le plan est celui d'une enceinte carrée cantonnée à l'origine de quatre tours circulaires. Son front sud est en majeure partie conservé, intégrant le portail et d'importants restes du logis. Il en est de même pour la grange du 15ème, ainsi que pour le logis en retour sur la cour d'origine 16ème. Si la tour nord-est a disparu, les bases de la tour nord-ouest sont en partie conservées à la charnière du grand corps de ferme du 19ème.

3



Située sur le haut du village, en proximité immédiate du chateau, cette maison est remarquable par ses volumes, la composition de sa façade et la toiture qui dessine un fronton au bâtiment.

4

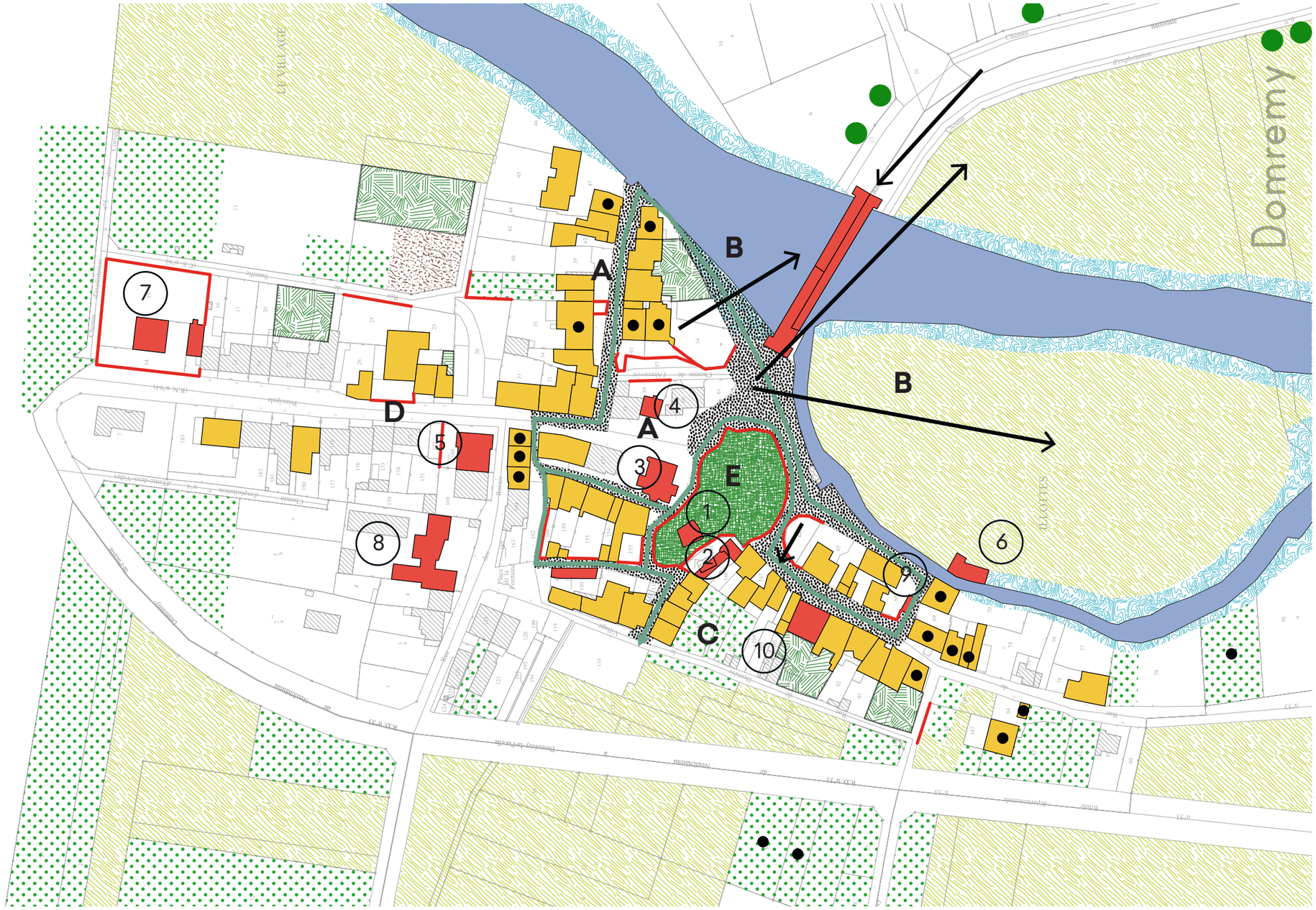


Située dans la rue de l'église, cette demeure plus importante que les autres présente sur son entrée un fronton et des pilastres.



Vue sur la vallée depuis un point haut

Domrémy-la-Pucelle



légende relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L
- F
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

Domrémy-la-Pucelle - La Basilique



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L
- F
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

La commune est située dans la vallée de la Meuse au Nord de Coussey. Domrémy-la-Pucelle, le village natal de Jeanne d'Arc, possède un patrimoine riche et bien conservé. L'ensemble construit, les vergers, les jardins, la Meuse et ses abords participent à la qualité de vie du village et sont porteurs d'identité.
Le village était habité par les Celtes mais c'est au Moyen Age que Domrémy est identifié. Très empreint par Jeanne, le village s'organise aujourd'hui autour de celle-ci malgré le caractère privé du jardin entourant la maison natale. Jeanne d'Arc se rendait à l'église de Domrémy à côté de sa maison pour prier. L'impact de Jeanne d'Arc s'étend au-delà de la maison et de l'église. Le musée participe également à cet ensemble.
L'histoire de Jeanne d'Arc est une opportunité pour augmenter la piétonisation du village et permettre des parcours vers les rives de Meuse, le pont et le moulin. Un aménagement cohérent de l'ensemble du village en ferait un village témoin de la vallée de la Meuse.

Enjeux:

A : Augmenter la piétonnisation des abords de l'église et proposer un aménagement plus qualitatif.
B : Aménager et préserver les rives de Meuse et les vues.
C : Préserver les vergers.
D : Améliorer la traversée du village.
E : Ne pas traiter le site de Jeanne d'Arc comme une enclave.
F : Aménager les vues en direction de la vallée de la Meuse. Les écrans végétaux nuisent à la visibilité de l'édifice et surtout à la lecture du grand paysage.

éléments remarquables

1



La Maison natale de Jeanne d'Arc date du 15ème siècle et est de style médiéval. Achetée en 1818 par le département des Vosges, elle est classée Monument Historique dès 1840. La maison se trouve juste à côté de l'église de Domrémy. Elle a été modifiée plusieurs fois durant les siècles.

2



Le Centre Johannique a été conçu par Alain Cartignies et Marie-José Canonica, architectes de Nancy. Du fait de sa proximité avec la Maison natale de Jeanne d'Arc et l'église, le centre participe à créer un ensemble urbain cohérent et harmonieux.

3



Construite au 13ème siècle, l'église Saint Rémy jouxte la maison de Jeanne. De style gothique, l'édifice est agrandi plusieurs fois et remanié profondément en 1824 avec une orientation inversée du choeur et du porche.

4



Demeure bourgeoise, l'ensemble est remarquable dans sa composition, le traitement différencié de chacun des trois niveaux.
Une représentation de Jeanne surmonte la construction.

5



La mairie est un élément remarquable dans la composition de sa façade et les différents éléments de décoration qui souligne le caractère institutionnel de l'édifice.

éléments remarquables

6



Ancien moulin surplombant la Meuse.

7



Demeure bourgeoise.

8



Ancienne école privée, l'ensemble est particulièrement remarquable. Il conviendra de noter la régularité de chacune des trois façades.

10



Lavoir, élément remarquable dans son implantation en contrebas de la rue.

11



Architecture remarquable reprenant les éléments de composition typiques des écoles. réhabilitée par la Communauté de Communes, elle accueille aujourd'hui un centre culturel.

12



Carmel construit par l'architecte Louis Sainte Marie Perrin. L'ensemble compte une petite chapelle.



Située sur le coteau du Bois Chenu et dominant la vallée de la Meuse, la Basilique Jeanne d'Arc offre un point de vue grandiose sur le paysage mais constitue également un élément repère dans le paysage.
Elle est construite à partir de 1881 sur des plans de l'architecte Paul Sédille, accompagnant la canonisation de Jeanne.



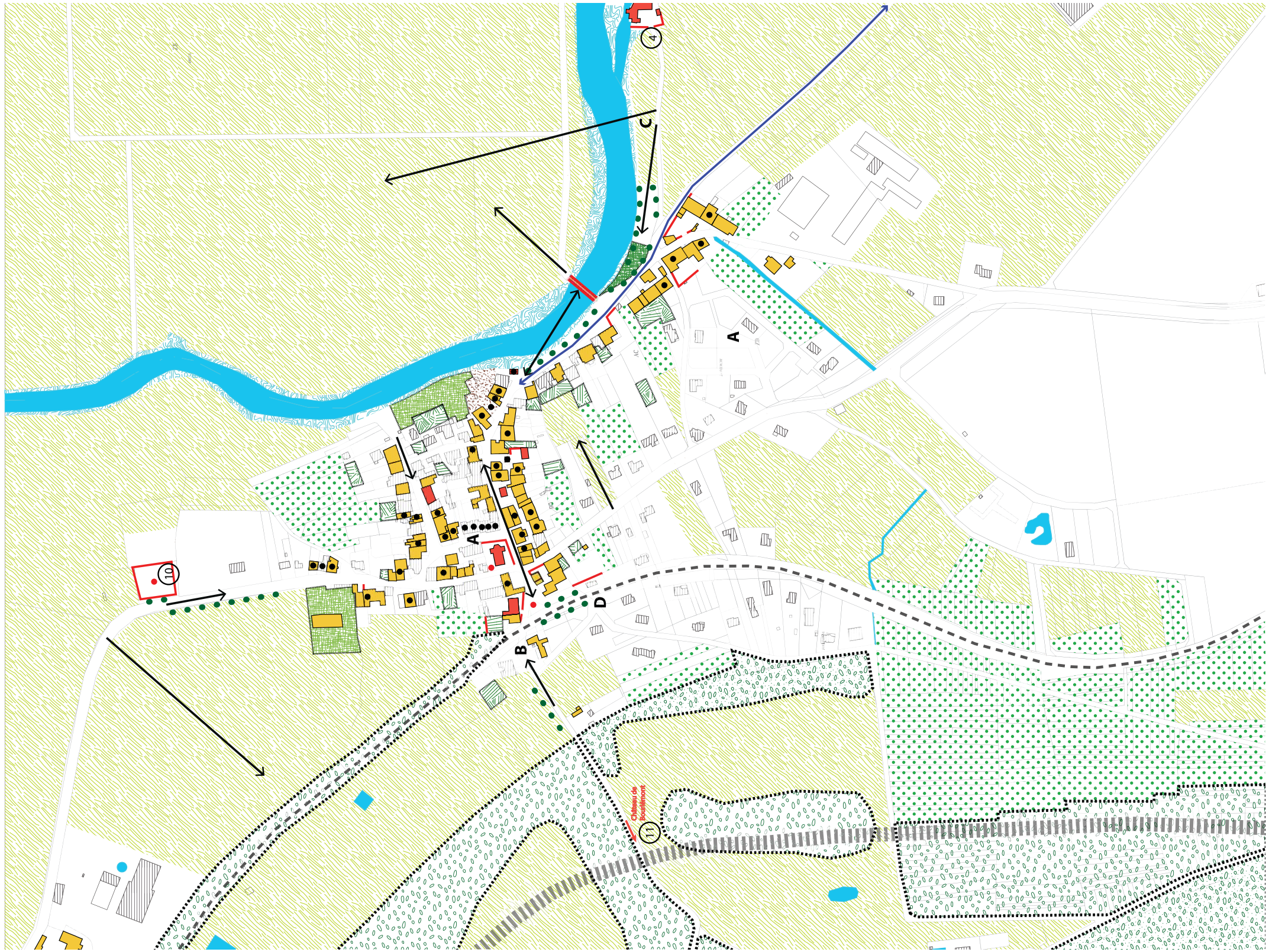


La Meuse à Domrémy et son pont en pierre.



Vue depuis la Basilique.

Frebécourt



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

relevé patrimoine

Frebécourt

relevé patrimoine

légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- ① Numéro photos

N

identité

La commune de Frebécourt est située entre Coussey et Neufchâteau et est traversée par la Meuse. La famille Bourlémont a fait construire aux XIIème et XIIIème siècles le château de Bourlémont sur un promontoire dominant la vallée de la Meuse. Le château n'est pas accessible mais il s'agit d'un véritable repère dans le paysage. Le village se développe entre le domaine du château et la rivière de la Meuse.

Enjeux:

A : Reconquérir l'habitat ancien et l'améliorer.
B : Aménager un cheminement depuis le château jusqu'aux berges de la Meuse, axe structurant
C : Mettre en valeur les vues sur le château et la basilique
D: Continuer l'aménagement piéton sur l'ancien tracé du chemin de fer

éléments remarquables

1



L'église Sainte-Colombe date du XVIIIème siècle et donne sur la route de Frebécourt. La rue sous l'Eglise qui est derrière l'église est en contre-bas par rapport à la route de Neufchâteau. Depuis cette rue, l'église entourée d'un mur paraît plus monumentale.

2



L'école de la rue des Quatre Vents a une architecture typique de l'architecture scolaire. Le bâtiment de la mairie est accolé à celui de l'école.

3



Ce lavoir au bord de la Meuse est appelé bassin de la grande fontaine et date de 1840. Le bâtiment de pierre est en cours de restauration.

4



Le moulin de la Belle Ecluse est le long de la Meuse au bout du pâtis des Ecluses.

5



Ce pont qui enjambe la Meuse est en pierres. Il est accompagné d'un bel aménagement paysager sur les bords de la Meuse, avec un petit parc pour les enfants.

6



Ce calvaire se trouve à l'intersection de la rue de la Halte et du chemin des Vignes.

7



La demeure de la rue de l'Ancienne Halte est remarquable par la régularité de sa façade. Les encadrements de fenêtres sont travaillés de manière différente entre le rez-de-chaussée et l'étage.

8



Cette maison est dans la Grande Rue, en retrait par rapport aux façades des autres bâtiments. Sur le côté de la maison, une extension a été réalisée avec une terasse sur le dessus.

9



Cette fontaine est construite en 1840 par M. Birrard, entrepreneur, sur les plans de l'architecte M. Grandidier.

10



Cette croix est placée au milieu du cimetière à l'entrée du village.



Vue sur le clocher de l'église depuis l'entrée du domaine de Bourlémont





Le village était traversé par une ancienne ligne de chemin de fer qui va de Sionne à Neufchâteau. Ce tracé est un fort potentiel de parcours pour des promenades, il est aussi appelé le chemin sur la Ligne. Le chemin est aménagé en une place au croisement avec le chemin des Vignes. De cette voie reste le nom de la rue de la Halte.

11



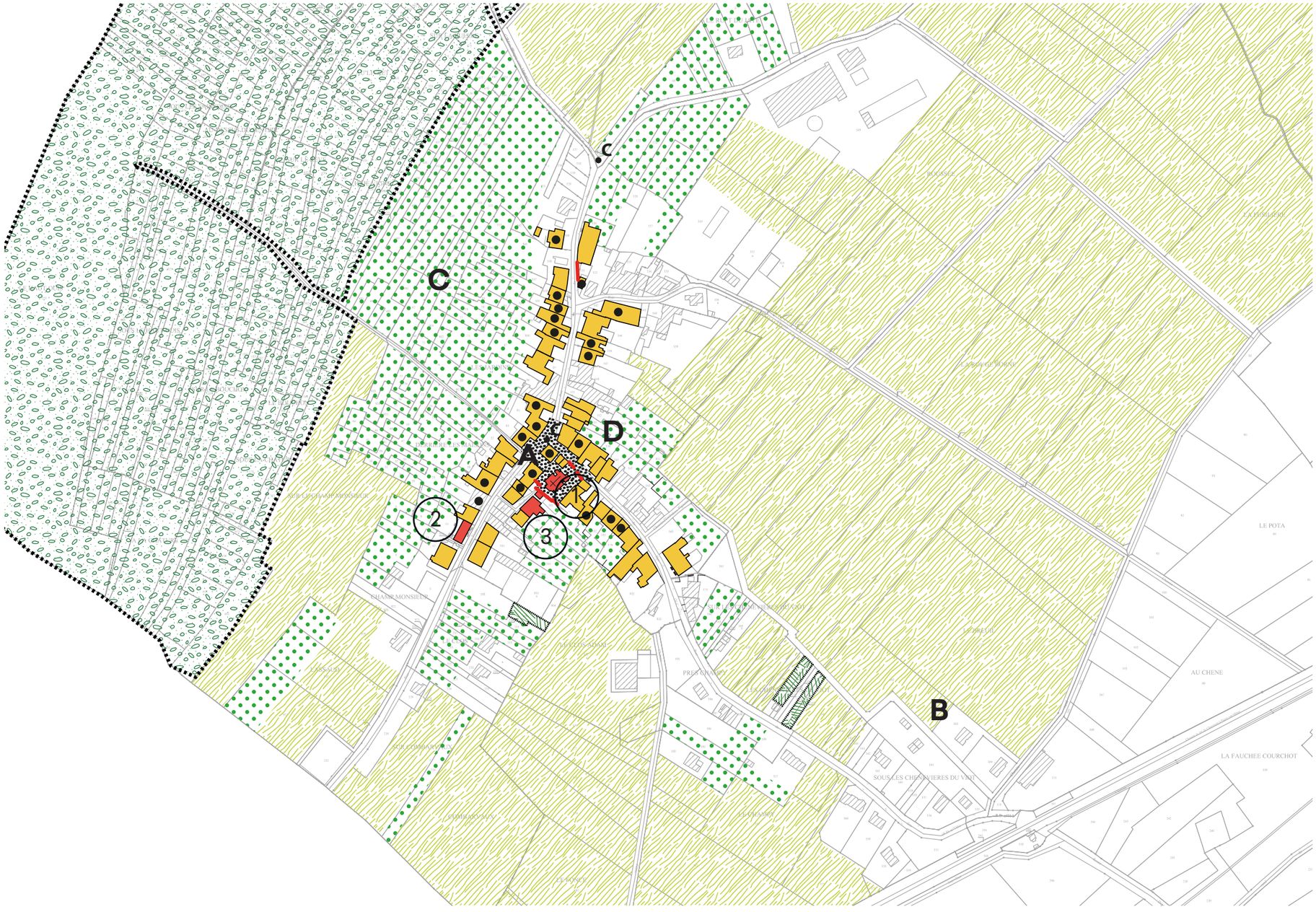
Un premier chateau est construit par les Sires de Brixey pour l'évêque de Toul au XIIème siècle, puis reconstruit au milieu du XIIème par Joffroy de Bourlémont. Une aile perpendiculaire est ajoutée au XVIème siècle et une vaste esplanade est créée au XXème siècle.
Le chateau conserve un caractère féodal appuyé par ses quatre tours rondes à toits dits «en poivrières». Au 14e siècle, il en existait plus d'une dizaine. S'y adossent les corps de logis du 16ème siècle. bordant une cour intérieure et une aile Sud agrémentée d'une galerie en arcades cintrées. Son parc paysager est dessiné par le Comte de Choulot.
Situé à 400 mètres, le château domine la vallée au dessus du confluent de la Meuse et de la Saônelle mais il reste privé. Sa situation offre également une vue vers la Basilique du Bois Chenu.





Différents corps de fermes de taille relativement importante sont présents en périphérie du village de Frebécourt ou bien aux niveaux des entrées. Ce positionnement est lié notamment à la proximité des terres agricoles.

Fréville



légende relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

identité

Fréville s'installe à flanc de coteaux contre une forêt très présente. Son urbanisation en forme de T se ferme sur l'ilot de l'église.
On y trouve quelques maisons sur lesquelles la toiture est encore couvertes par des laves, avec des toitures à fortes pentes dessinant un paysage bâti très fort. Toutefois l'état de ces maisons nécessite une reconquête de l'habitat ancien.
La caractéristique du village à flanc de coteau (et suivant les lignes topographiques) est perturbée par un développement urbain récent en contrebas du village. Ce développement nuit à l'identité du village.

Enjeux:

A : Reconquérir l'habitat ancien.
B : Contenir l'étalement et le développement de la commune qui nuisent à l'identité d'un village qui suit la topographie naturelle du territoire.
C : Préserver les vergers.
D : Aménager une zone de centralité.

éléments remarquables

1



L'église Saint Pierre et Saint Paul est construite dans la première moitié du 15e siècle, dont il subsiste le choeur et sa travée droite, ainsi que la 2e travée du bas-côté sud; vaisseau central, 1ère travée du bas-côté sud, bas-côté nord et tour clocher construits à la fin du 15e siècle ou au début du 16e siècle ; sacristie sud construite en 1862, sur des plans d'Abel Mathey, architecte à Neufchâteau.

2



Mairie école construite en 1827, sur des plans d'Abel Mathey, architecte à Neufchâteau. La mairie est remarquable par l'ordonnancement de sa façade qui souligne son caractère institutionnel.

3



Matériau de l'habitat lorrain, la présence de laves en toiture est de moins en moins courante, et souvent sur des constructions en péril, sur un territoire déjà très restreint.

4



Cette croix de village en pierre date de la deuxième moitié du 16e siècle. Nous remarquerons le travail d'ornementation de la croix qui rend celle-ci particulièrement remarquable à l'échelle du village.



Vue lointaine du village



Gironcourt-sur-Vraine

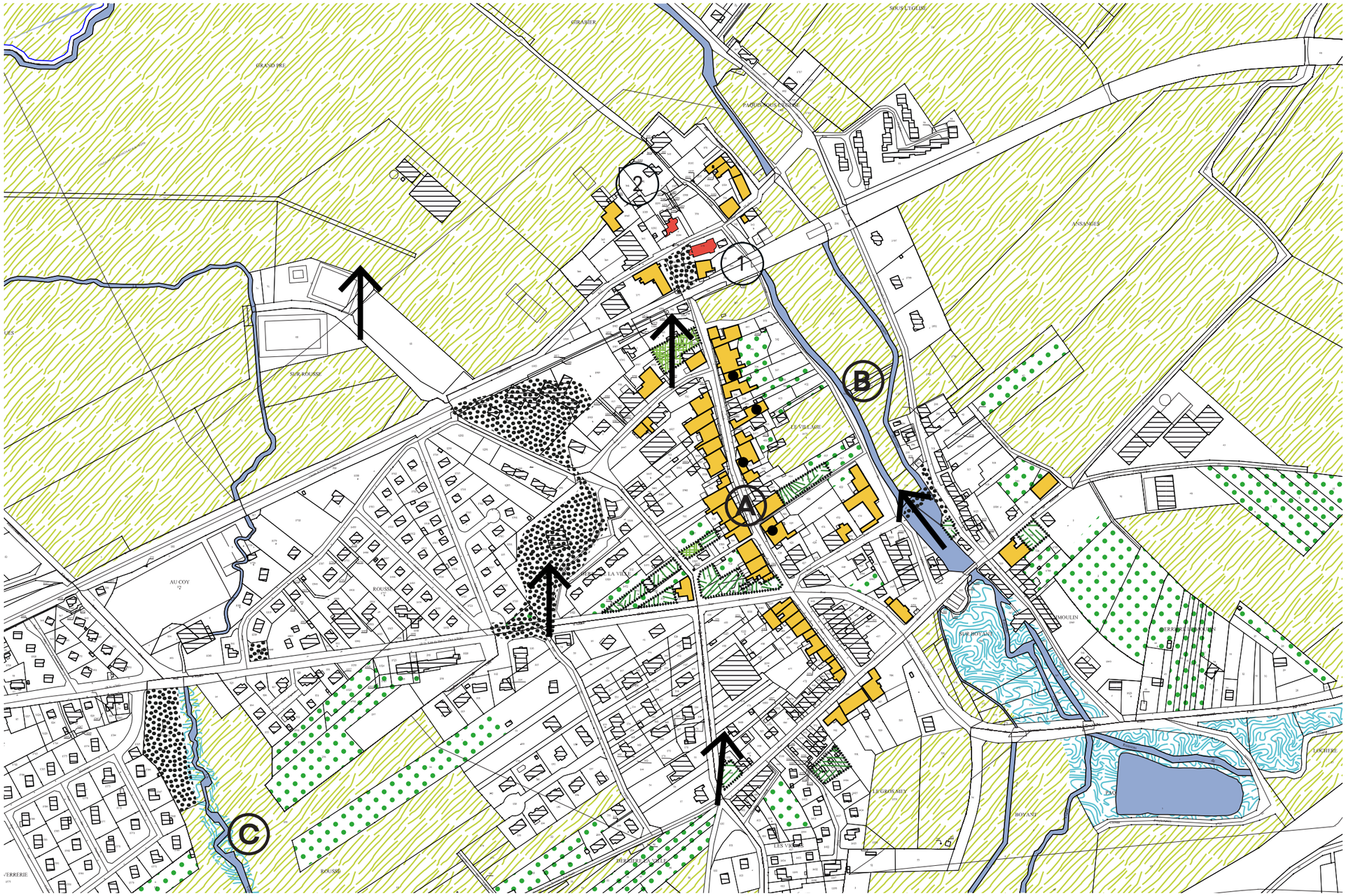


légende relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

Gironcourt-sur-Vraine



- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

légende

relevé patrimoine

identité

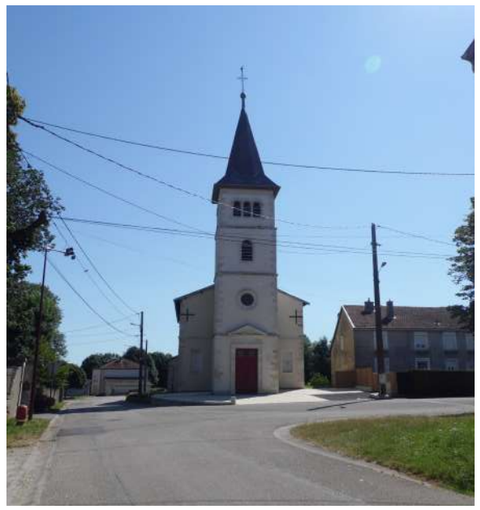
Gironcourt-sur-Vraine est traversée par la Vraine, affluent droit du Vair.
Ancien bourg-agricole, la grande verrerie a profondément marquée l'évolution du tissu urbain à partir du début du 20ème siècle. Plusieurs opérations de lotissements à l'extrémité Est du village ont fait se rejoindre les deux entités, effaçant ainsi le village-rue. La forte présence des pavillons nuit à l'identité de la commune et ils sont la source du mitage des terres agricoles.
La rue principale est intéressante par sa succession de fermes mitoyennes s'ouvrant sur l'église et le château. La Vraine longe la rue et dessine un paysage très doux et naturel au coeur d'un tissu manquant d'organisation.

Enjeux:

A : Préserver et conforter le village-rue (la Grande rue).
B : Préserver et mettre en scène les abords de la Vraine.
C : Préserver la ripisylve de la Vernoue.

éléments remarquables

1



L'église Saint Brice, datant de 1826, occupe l'emplacement d'une ancienne chapelle « castrale » datant du XVème siècle. Il ne subsiste aujourd'hui de cet édifice que quelques éléments comme une « Vierge à l'enfant » appelée aussi « Vierge à l'oiseau », une statue en pierre de Saint-Menge et un christ en bois.

2



S'il existait un château fortifié au sein de ce petit fief, depuis le XIIème siècle, détruit en 1636, il demeure à l'emplacement de celui-ci une vaste et haute demeure du 18ème siècle.
Il subsiste une tour ronde du 12ème siècle accolée au manoir actuel. Plusieurs canonnières sont encore présentes sur cette tour.





Le passage de la Vraine au bord du village-rue, dessine un paysage remarquable à l'extrêmité du village. Elle dessine une île et des abords qui ont un potentiel d'epace structurant fort pour redynamiser cette partie de la commune qui a aujourd'hui deux visages: celui du village-rue, celui des extensions pavillonaires.





Gironcourt-sur-Vraine



- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- ① Numéro photos

N

légende

relevé patrimoine

1



Maison de contremaître

2



Accueil de l'usine

3





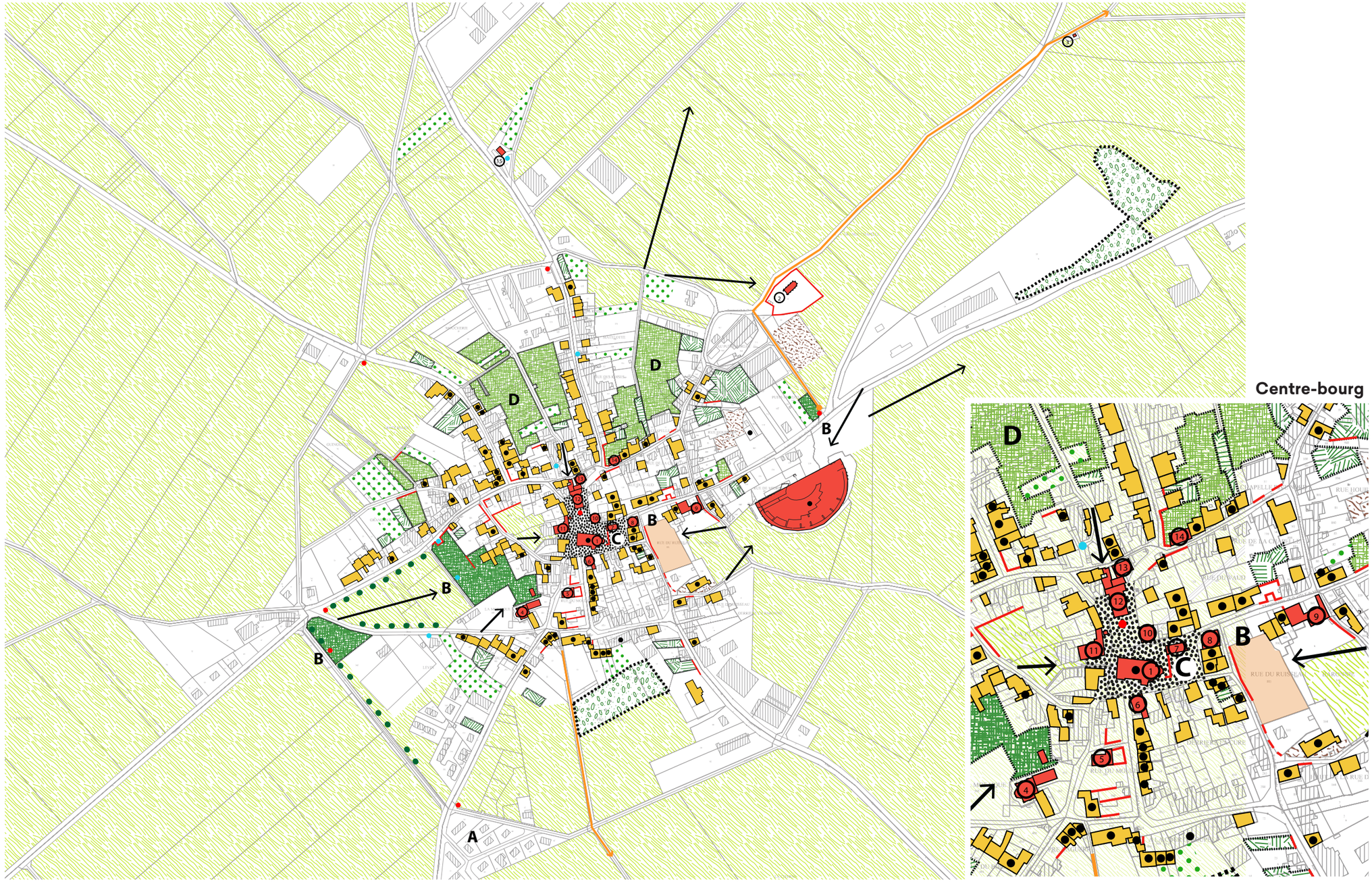


Maisons ouvrières.

La verrerie BSN

Seul établissement industriel de la commune, elle est construite au début du 20ème siècle fournissant les bouteilles aux établissements de Vittel, Contrexéville, Pombières et autres brasseries. C'est d'ailleurs le directeur de la Société Générale des eaux minérales de Vittel accompagné d'un groupe d'industriel de Nancy et des Vosges qui décident de construire une verrerie à Gironcourt. L'usine s'implante à proximité de la sablière de Saint Menge et de la houllière de Gemmelaincourt.
La cité sera construite en même temps que l'usine et accueillera jusqu'à 72 ménages.

Grand



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements (Sentier d'Acturus)
- Chemin de fer
- A Enjeux
- (1) Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

La commune de Grand est installée sur le plateau calcaire des Hauts-Pays réputé pour son aridité et entouré de forêts. Une des particularités de Grand est la présence d'un pomerium, d'où l'implantation du village en forme de «décagone». Grand est connu principalement pour son site archéologique gallo-romain. En effet, les monuments remarquables de l'époque gallo-romaine de la commune sont classés parmi les plus importants de l'Antiquité de par leurs dimensions. Les plus visités sont l'amphithéâtre et la mosaïque. Le sanctuaire est placé sous la protection d'Apollon, père de la divination et de la médecine, auparavant Grannus, son équivalent gaulois, qui aurait donné son nom au village. Cependant, la présence de tels édifices, dans un lieu à l'écart des grandes voies de communication, soulève encore de nombreuses questions. Aujourd'hui, la commune ne tire pas assez profit de son potentiel touristique et le village semble être mis «en sommeil», de nombreux bâtiments sont en péril et la commune perd des habitants.

Enjeux:

A : Eviter de construire en dehors du décagone, figure particulière à Grand
B : Aménager l'espace public entre chaque endroit important du village et redonner vie aux traces romaines, parcours pédagogique
C : Eviter la ruine des bâtiments notamment les bâtiments remarquables et ceux à proximité
D: Préserver les jardins et les chemins qui les desservent à l'arrière

éléments remarquables

1



L'église paroissiale Sainte-Libaire, de style gothique d'influence champenoise, est construite entre la fin du XVème siècle et la première moitié du XVIème siècle, sur un site antique, un temple d'Apollon. La façade occidentale et la sacristie sont reconstruites de 1766 à 1770 sur les plans de Joseph Aubert, architecte. Elle est fermée depuis 1997 pour des problèmes de fondations.

2



La chapelle Sainte Libaire du cimetière est construite dans la première moitié du XVème siècle à l'emplacement du tombeau de Sainte Libaire. Des travaux de restauration ont été réalisés de 1766 à 1770 sur les plans de Joseph Aubert. Elle se trouve le long de l'ancienne voie romaine de Grand à Soulosse, en périphérie du village, ce qui lui confère un emplacement particulier, entouré de terres agricoles.

3



La petite chapelle Sainte-Libaire, dite la Chapellotte en raison de sa taille modeste, est construite fin du XVIIIème siècle ou début XIXème. Elle est surmontée d'un auvent sur poteaux construit ou refait en 1868. Elle se trouve à l'extérieur du village sur le chemin vers Avranville-Chermisey.

4



La basilique romaine, construite à la fin du Ier siècle, abritait une mosaïque de la première moitié du IIIème siècle. Un bâtiment est construit en 1883-1884 afin de protéger les ruines de la basilique et la mosaïque. La basilique civile, qui était plus vaste que la mosaïque à l'origine, servait aux réunions publiques et aux affaires administratives locales.

5



Cette demeure de la rue de la Mosaïque date du XVIIème-XVIIIème siècle.

6



Le presbytère, proche de l'église, est construit de 1766 à 1770 sur les plans de Joseph Aubert, à la place d'un presbytère qui tombait en ruine en 1752. Aujourd'hui, le bâtiment accueille les pompiers et une épicerie.

7



Ce lavoir, qui abritait l'ancienne mairie, est construit en 1824-1825 par Agnus Roussel, entrepreneur, sur les plans de l'architecte Grillot. Un escalier de distribution extérieure, symétrique, en maçonnerie, est placée sur la façade qui donne sur la place de l'Eglise. Le mur qui accompagne le lavoir et qui passe derrière l'église accueille un abreuvoir.

8



Cette demeure de la place de la Fontaine, à côté du lavoir, date de 1883. La porte d'entrée est surmontée d'une grande niche qui abrite une statue de Jeanne d'Arc. Les linteaux de fenêtres sont décorés de moulures avec différents symboles.

9



Cette ferme à cour fermée est construite en 1757. Le pigeonnier de base carrée, l'imposant mur de clôture en pierre et son portail sont des éléments remarquables depuis la rue. Le linteau de la porte de clôture possède un élément décoratif en forme d'étoile.

éléments remarquables

10



La poste est un bâtiment de plan carré. Le crépis a récemment été refait sur la totalité du bâtiment, perdant ainsi la couleur initiale de la pierre. Les fenêtres du dernier niveau sont par la même occasion rendues aveugles.

11



Cette maison, donnant sur la place de la Halle, est construite en 1843 et un ravalement de façade a été fait récemment. La chapelle devant la façade, dediée à Sainte Libaire, est construite en 1839 sur les plans de l'architecte Grandidier. La chapelle remplace une ancienne chapelle édifiée sur une résurgence où Sainte Libaire aurait jeté sa tête.





L'amphithéâtre, le huitième de l'Empire romain d'une capacité de 17 000 spectateurs, a été construit à la fin du Ier siècle et abandonné dans le dernier quart du IVème siècle.

Le rempart de plan polygonale à six côtés irréguliers, qui ceinture le site, est seulement visible à un endroit pour la sauvegarde des vestiges.

12



Les halles sont construites de 1843 à 1848 par Joseph Etienne et Etienne Regnier, entrepreneurs, sur les plans de l'architecte Grandidier, avec l'école des filles à l'étage. Elles remplacent plusieurs halles qui se sont succédées depuis le XVème siècle. Le bâtiment est remarquable par ses arcades régulières. Il accueille aujourd'hui la nouvelle mairie à l'arrière.

13



Cette maison de type urbain à côté des halles comprend des éléments décoratifs du XVIème siècle en façade.





Le site de fouilles archéologiques, qui est en cours, a révélé une portion du réseau souterrain convergeant vers une mare sous le choeur de l'église, coeur du sanctuaire antique de l'eau.

Une entrée du souterrain est visible à proximité de la mosaïque, le réseau souterrain est estimé à une quinzaine de kilomètres de longueur.

14

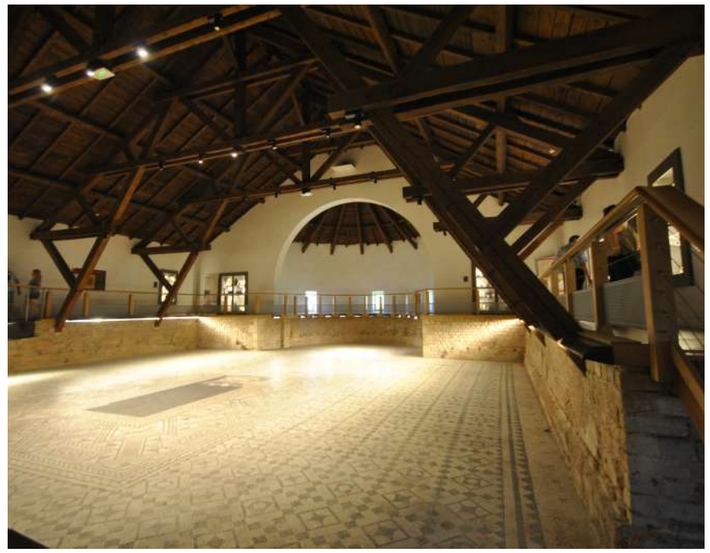


Cette maison est située à l'angle de la rue de la Chapelle et de la rue des Roises. La façade principale est symétrique avec la porte d'entrée centrale. Un haut mur à l'arrière renferme un jardin privé.

15



Le lavoir des Roises est situé à la sortie du village, direction Dainville. Il est construit en 1833 par Alexandre Morlot, entrepreneur, sur les plans de l'architecte Langlois. L'ensemble comprend le lavoir, le puits et l'égayoir. Un égayoir est un élément patrimonial présent en aval des lavoirs notamment présent lorsqu'il n'y a pas de cours d'eau. Parmi les trois lavoirs qui existaient à Grand, celui des Roises est le seul qui subsiste encore.

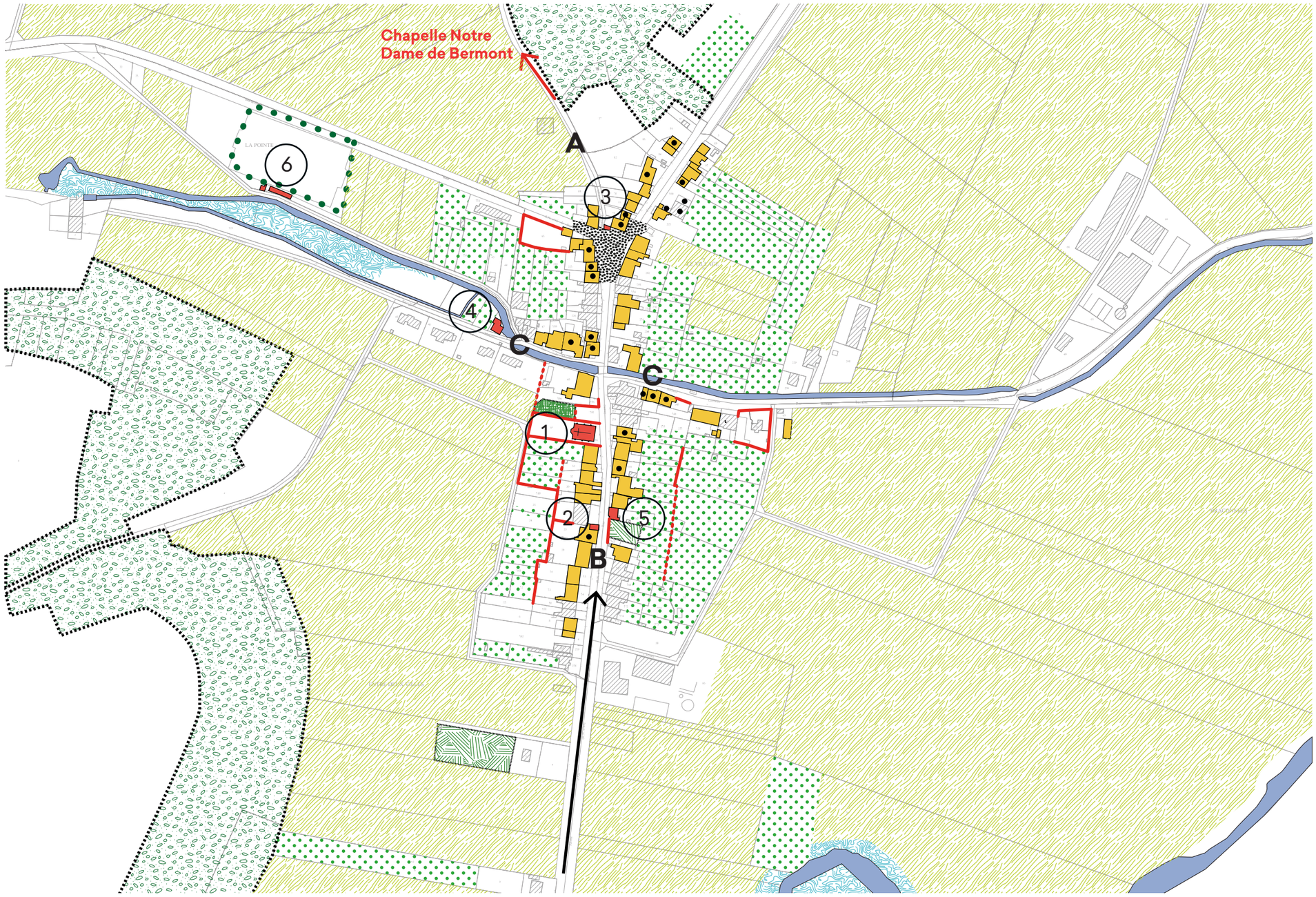




La mosaïque, datant du début du IIIème siècle, est d'une superficie de 224m² et des scènes d'animaux sauvages évoquent les combats de l'amphithéatre.

La mosaïque est accompagnée d'un musée et à l'extérieur se trouvent les vestiges de l'aile nord du bâtiment de la mosaïque.

Greux



légende

Patrimoine architectural remarquable
Patrimoine architectural vernaculaire
Patrimoine bâti dégradé
Mur remarquable
C Calvaire
L Lavoir
F Fontaine

Patrimoine paysager lié aux vergers
Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
Patrimoine paysager lié aux jardins
Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
Arbre remarquable, alignement d'arbres
Ecran boisé

Patrimoine paysager lié aux parcs
Patrimoine paysager lié aux prairies
Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
Espaces structurants remarquables
Espaces dégradés
Coteaux
Prés

Vues remarquables
Parcours remarquables liés à l'eau
Cheminements
Chemin de fer
A Enjeux
① Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

Village-rue typique, Greux s'étire le long de la route départementale 164. Il est traversé par le ruisseau des Roises. Le village est proche de Domrémy et partage l'histoire de Jeanne qui empreinte fortement le territoire. Le village primitif et son église ont été détruits au cours de la guerre de Trente Ans.

Enjeux :

A : Améliorer la signalétique en direction de Notre Dame du Bermont.
B : Préserver l'effet de porte d'entrée.
C : Aménager et soigner les bords de Roises.
D : Préserver les vergers.

éléments remarquables

1



Eglise Saint Maurice du 18ème siècle.

2



Batisse remarquable par son aspect massif ponctué d'une tour carrée.
Cette batisse forme une «porte» avec le bâtiment n°5 sur le village depuis Domrémy.

3



Maison avec un niveau surelevé s'ouvrant sur un square.

4



Ancien lavoir, après avoir été réhabilité, il accueille aujourd'hui un dojo.

5



Demeure remarquable dont la toiture est recouverte de tuiles écailles.



Entrée surmontée d'un arc surbaissé à fausse clé de voûte ornée d'une étoile. Motif décliné sur la commune.



La chapelle de Notre Dame du Bermont est attestée au 13e siècle, elle est composée d'un choeur rectangulaire, datant de fin 12e, début 13e, et d'une nef à vaisseau unique, reconstruite au 19e. Le choeur est orné de décors peints, réalisés à plusieurs époques, un décor floral du 14/15e siècle, des personnages à genoux datant de de fin 15eme, L'un des personnages représenterait Jeanne d'Arc, qui allait prier chaque samedi, et une figure de Saint Thiebaut datant du 16e ou du 17e .

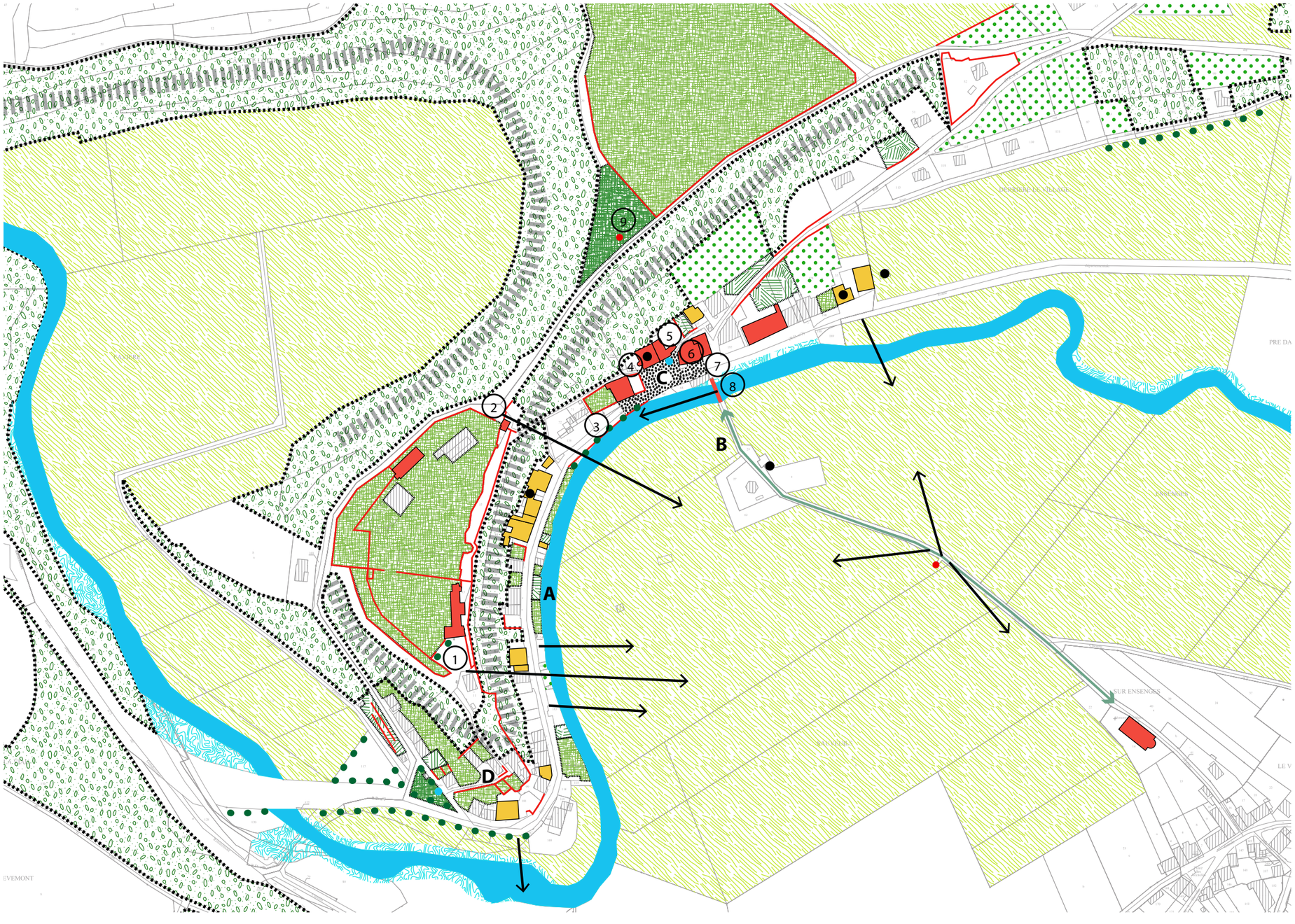


6



L'ancien moulin des Roises, au bord du ruisseau des Roises.

Harchéchamp



Patrimoine architectural remarquable
Patrimoine architectural vernaculaire
Patrimoine bâti dégradé
Mur remarquable
Monument aux morts et calvaire
Fontaine, puits et pompe

Patrimoine paysager lié aux vergers
Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
Patrimoine paysager lié aux jardins
Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
Arbre remarquable, alignement d'arbres

Patrimoine paysager lié aux parcs
Patrimoine paysager lié aux prairies
Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
Espaces structurants remarquables
Espaces dégradés
Coteaux

Vues remarquables
Parcours remarquables liés à l'eau
Cheminements
Chemin de fer
A Enjeux
1 Numéro photos

N

légende

relevé patrimoine

identité

Harchéchamp a appartenu un temps à la maison du Châtelet puis aux Bassompierre. Une butte fortifiée domine la vallée du Vair, il reste de nombreux vestiges de l'ancienne forteresse du XVème siècle. Elle accueille le logis de la famille du Châtelet et le château de Couvonges, qui appartient au général-baron d'Empire Marie François Rouyer. Le village s'est reconstruit au pied des deux anciens châteaux féodaux après la destruction des Suédois. La topographie confère une identité particulière au village. En effet, les habitations se développent sur un seul des côtés de la route, entre le Vair et la butte fortifiée. Le long de la rivière du Vair, des jardins et potagers rythment la promenade.

Enjeux:

A : Préserver la plaine et les jardins le long du Vair, en contre-bas du château
B : Valoriser le cheminement vers l'église de Barville avec le pont piéton
C : Aménager la place bordée de la mairie et de bâtiments remarquables
D : Préserver les fortifications et les murs de soutènement

éléments remarquables

1



Un premier château a été construit à partir du XIIème siècle sur le promontoire par Thierry de Châtelet. Des fortifications ont ensuite été édifiées autour du château au Moyen Age. Le château du Châtelet, ou logis seigneurial, est reconstruit en 1578, il garde un aspect Renaissance avec ses meneaux. Le château de plan rectangulaire est adossé à deux tours carrées. L'intérieur est réaménagé au XVIIème siècle.

2



Le château de Couvonges est une maison forte datant de la Renaissance et construite fin XVIème-début XVIIème siècle. Les murs sont de forte épaisseur et les grandes salles superposées ont des percements d'époque.

3



Le manoir de la rue Voltaire est aussi appelé «la maison rouge» ou «le pavillon». Cette demeure a été bâtie par un cadet de la Maison Châtelet de 1593 à 1597. Au cours du XVIIème siècle, l'aménagement intérieur a été remanié et la façade latérale gauche repercée. La demeure tient son élégance de ses belles proportions, de sa haute toiture et de ses ouvertures.

4



Cette demeure de la rue Voltaire donne sur une petite place tournée sur le Vair. Les deux baies à gauche de la façade principale ont des encadrements de fenêtre en pierres travaillées de forme géométrique. Un pigeonnier contre la façade Ouest lui ajoute un caractère particulier. Cette maison est voisine de la Maison rouge.

5



Cette maison de la rue Voltaire possède à l'avant une fontaine-abreuvoir construit en 1824 par Voignier, sur des plans de l'architecte Abel Mathey. Cette maison, au même titre que la précédente, participe à l'espace structurant qu'est la petite place entre la Maison rouge et la mairie.

6



Le presbytère de la rue Voltaire est construit au XVIIIème siècle. Il a été racheté par la commune en 1800 pour loger le curé, l'instituteur et y faire une salle commune. C'est pour cette raison que le bâtiment se trouve à proximité de la «*mairie-école*» et de la passerelle qui mène à l'église de Barville. Elle participe également à l'espace structurant du village.

7



La *mairie-école* de la rue Voltaire est construite en 1838 par Claude Chevelle, entrepreneur, sur des plans de l'architecte Desaux. La façade sur rue est surmontée d'un fronton particulier.

8



La passerelle piétonne traverse le Vair en face de la mairie et facilite l'accès vers l'église commune à Barville. Un premier édifice, à tablier de bois, est construit en 1824 par Antoine Voignier sur les plans de l'architecte départemental Mathey. Il est remplacé en 1874 par un ouvrage métallique fourni par Colas frères, monté par les frères Petit, sur les plans de l'architecte Joseph Morlot.

9



Ce calvaire est situé le long du chemin du Chauffour sur un espace enherbé au mileu de la forêt.



Vue panoramique sur le château et ses fortifications qui surplombent le Vair



Belvédère sur Barville et la vallée du Vair depuis le château de Couvonges

Harmonville



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- (1) Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

Harmonville est un village à proximité d'Autreville. Les deux villages se répondent par des vues, le château d'eau d'Autreville est visible depuis Harmonville. L'aménagement urbain autour de l'église et le traitement paysager aux entrées du village font partie de l'identité d'Harmonville. Les pépinières marquent l'activité de la commune et participent au paysage de la commune. Quelques fermes sont dotées de grands auvents de toiture sur consoles, spécifiques à la région. Ce type de charpente était autrefois plus répandue.

Enjeux:

A : Prolonger l'espace structurant dans la rue en face de l'église en aménageant l'espace public et en réhabilitant le bâti dégradé.
B : Préserver les jardins et potagers à l'arrière des maisons
C : Valoriser les vues vers Autreville
D : Conserver les alignements d'arbres aux entrées de village, notamment le long de la route qui mène au cimetière

éléments remarquables

1



L'église Saint-Brice est construite en 1768. La rue de la Chapelle est dans l'axe de l'église ce qui libère la vue vers le clocher de l'église.

2



La mairie se trouve à proximité de l'église. La façade est dessinée selon des tracés réguliers, soulignés par une corniche.

3



Ce lavoir donne sur la place de l'Eglise. Une fontaine s'appuie sur la façade, de toute la longueur.

4



Le monument aux morts donne sur la place de l'Eglise et est accompagné d'un aménagement de qualité.

5



La ferme de la rue de la Pompe a une charpente particulière. Il s'agit de grands auvents de toiture sur consoles, ce type de toiture, typique de la région, était autrefois plus fréquent. Les pierres sont apparentes en façade et le porche est surmonté d'un arc en plein cintre. Les fenêtres sont à arc segmentaire et le linteau de la porte du logis est travaillé.

6



Cette pompe a donné son nom à la rue, la rue de la Pompe.

7



Ce lavoir et sa fontaine sont situés au bord de la rue de la Moïse.

8



Le cimetière se trouve à l'extérieur du village. Des alignements d'arbres accompagnent le cheminement qui y mène. Loin de tout, le cimetière est un élément remarquable en soi. Le cimetière semble dialoguer avec le grand paysage, il est comme mis en scène.

9



Le pont à trois arches est situé sur la route, peu après le cimetière. Il enjambe le lit de l'Aroffe à sec, hors crues.

Houéville



légende relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- ① Numéro photos

N

identité

La commune d'Houéville est située dans la vallée du Vair, dominant celle-ci, le village est bordé au Nord par le Vair.
Son organisation en village-tas, cerné par des vergers puis par des espaces agricoles, renforce l'identité rurale du site. Il est important de préserver les vergers au Sud qui freinent la progression de la forêt et qui participe à l'identité du village. Il règne une grande quiétude dans ce village plutôt préservé. Une certaine dynamique s'organise autour de quelques espaces structurants.

Enjeux:

A : Maintenir et entretenir les vergers, et stopper la progression de la forêt.
B : Structurer les espaces publics.
C : Protéger le patrimoine vernaculaire.

éléments remarquables

1



Eglise Saint Agnan.
Eglise reconstruite en 1862, date portée par la façade occidentale de la tour clocher, par Ernest Durand et Eugène Durand, entrepreneurs à Removille, sur des plans de Fourquin, architecte à Saint-Ouen-lès-Parey, attribution par source, en remplacement d'un édifice non documenté, en mauvais état des 1816 et sans doute détruit en 1860

2



Lavoir construit en 1831 sur des plans de l'architecte Mathey, de Neufchâteau ; charpente réalisée par Galand, entrepreneur à Barville, comme l'indique une inscription peinte rapportée sur la sablière de la façade antérieure

3



Prieuré dont il subsiste des ruines de la chapelle du 12e siècle, encore en état en 1913, modifiée ou restaurée en 1663.



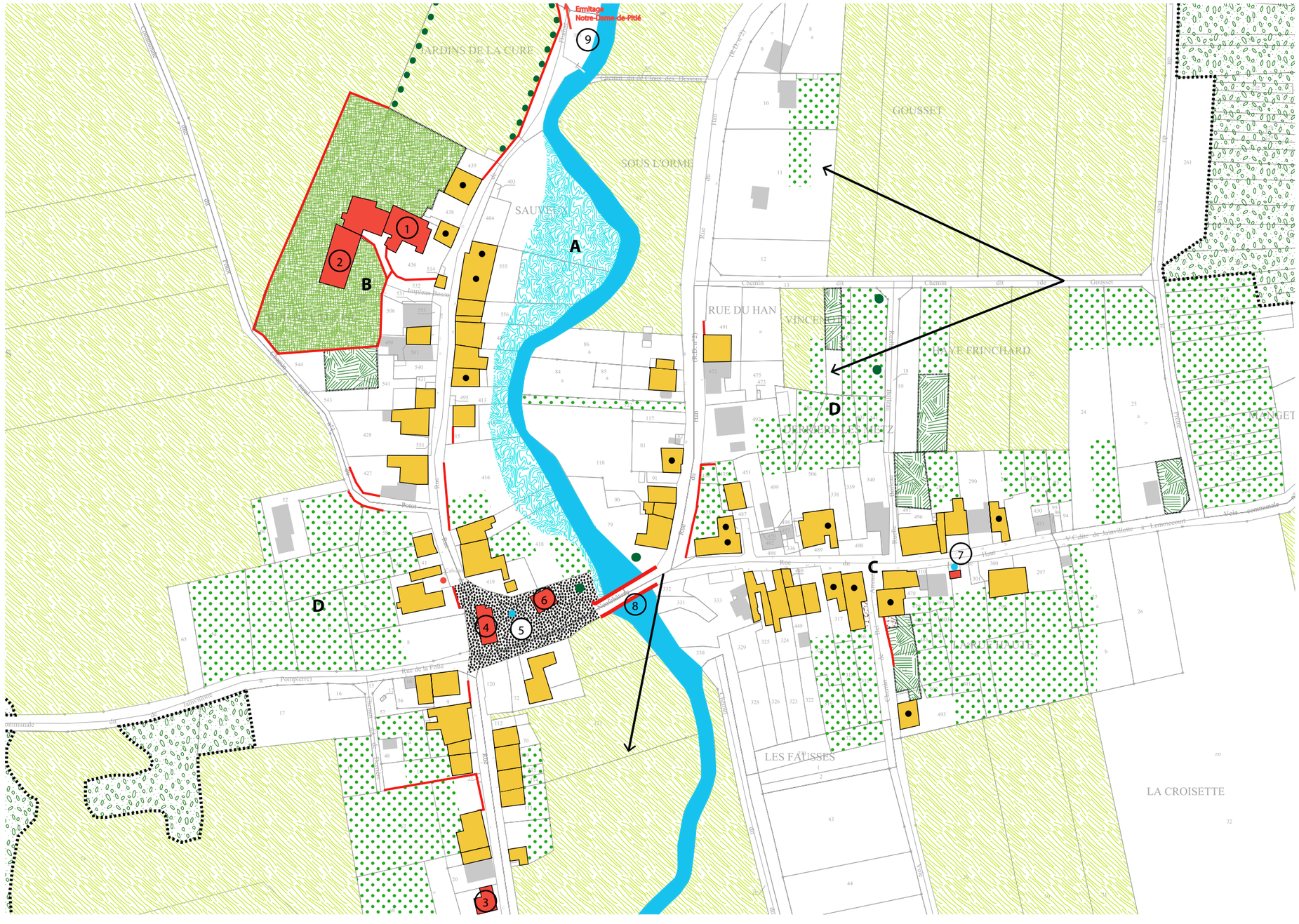






- Ouverture sur le grand paysage à préserver.
- Espace structurant autour d'une fontaine.
- Pied de façade fleuri.
- Verger entretenu.

Jainvillotte



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A — Enjeux
- 1 — Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

Jainvillotte est située dans la vallée de l'Anger entre Circourt-sur-Mouzon et Gendreville. Les berges de l'Anger accueillent des prairies humides remarquables, notamment à l'arrière des maisons de la rue de l'Eglise. Les prairies humides, au même titre que les vergers, sont à préserver. Elles participent à l'identité de la commune. Du côté architectural, le village est dôté d'un patrimoine remarquable avec la présence de l'église, du château et du jardin de curé qui forme un ensemble. Au coeur du village, la place de la fontaine est un espace structurant car il est composé de la *mairie-école*, de la fontaine et du lavoir.

Enjeux:

A : Préserver et entretenir les prairies humides
B : Poursuivre la mise en valeur du patrimoine religieux et ses murs d'enceinte
C : Réhabiliter le patrimoine vernaculaire
D : Préserver les vergers

éléments remarquables

1



L'église Saint-Michel date du XIIIème siècle pour le choeur et du XVème siècle pour le clocher et la sacristie. La nef est reconstruite à partir de 1866 par les entrepreneurs Bathélémy Petot et Emile Michel, sur les plans de Léon Vautrin, architecte à Nancy.

2



La demeure, dite le château, se situe dans le prolongement de l'église. Elle a été construite en 1701 et la façade a été repercée au XIXème siècle.

3



L'école de filles se trouve le long de la rue du Breuil, à l'entrée sud du village. Elle a été construite de 1855 à 1857 par les entrepreneurs Arnould et Chevillot sur les plans de l'architecte Grandidier. Les encadrements de fenêtres et le linteau de porte sont particulèrement travaillés.

4



La *mairie-école* est construite de 1833 à 1835 par Thiébaut, entrepreneur, sur les plans de l'architecte Abel Mathey. L'entrée de la mairie se fait en pignon. Le monument aux morts se trouve contre la façade de la mairie qui donne sur la place de la Fontaine

5



Cette fontaine de fonte est positionnée au centre de la place de la Fontaine, en face de la mairie. Elle est construite en 1840-1841, en même temps que la fontaine de la rue du Haut. Les travaux ont été exécutés par Corroix, entrepreneur, sur les plans de l'architecte Abel Mathey.

6



Ce lavoir est situé entre la place de la Fontaine et la rivière de l'Anger.

7



Cette fontaine, rue du Haut, est construite en 1840 par l'entrepreneur Corroix, sur les plans d'Abel Mathey, architecte à Neufchâteau. La fontaine est surmontée d'un fronton travaillé. L'abrevoir est en fonte, provenant des fonderies de Tusey en Meuse.

8



Le pont enjambe la rivière de l'Anger qui traverse le village. Le pont est en pierres apparentes avec trois arches.

9



La chapelle Notre-Dame-de-Pitié est à l'extérieur du village dans la forêt. Elle est construite dans la première moitié du XVIème siècle, elle a été restaurée en 1897. Un ermitage a été fondé au XVIIème siècle et détruit en 1880.

Jubainville



relevé patrimoine

légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A — Enjeux
- 1 — Numéro photos

N

identité

Jubainville est un village adossé aux coteaux boisés d'Hazaumont. Le village a une structure village-rue, avec la plus grande partie des habitations sur les reliefs et quelques habitations plus étalées en partie basse le long de la départementale. La mairie de Jubainville, à côté de l'église, était autrefois un château. Le village est doté d'un patrimoine important lié à l'eau avec la présence de plusieurs fontaines qui sont alimentées par le coteau et qui rythment le parcours dans le village. Les vergers se développent au niveau de la lisère forestière, alors qu'au pied du village, c'est la vallée qui domine offrant, des vues vers les villages voisins. Le paysage des jardins à l'arrière des maisons et de l'église est porteur d'identité.

éléments remarquables

1



L'église Saint-Euchaire était une annexe de Ruppes. L'église est en retrait par rapport à la Grande Rue, ce qui libère une place devant l'église.

2



Le château se trouve à côté de l'église et donne sur la place de l'Eglise. Une petite tour à base carrée fait l'angle.

3



La mairie est actuellement dans l'ancien château du XVIIème siècle. Il a été bâti sur les soubassements d'une maison forte du XVIème siècle. Le château a un plan massé, avec deux tours rectangulaires et une tour d'escalier.

4



Ce lavoir est dans la Grande Rue, sur la gauche en montant. Il est remarquable par ses baies typiques de l'architecture des lavoirs. Un bassin retient une partie de l'eau contre le lavoir.

5



Cette fontaine en pierre se trouve dans la continuité du lavoir. Un élément décoratif de grande hauteur surmonte la fontaine.

6



Cette fontaine est au croisement entre la Grande Rue et la place de l'Eglise. Elle est placée dans le prolongement du mur de soutènement de la rue du Milieu, encadrant ainsi une petite place au coeur du village.

7



Le local incendie et la fontaine, qui est adossée à celui-ci, sont au croisement des quatre rues du village dans la partie haute. La baie de la façade avant a un arc surbaissé en pierre et est postionnée juste au dessus de la fontaine.

8



Cette fontaine est la seule située dans la partie basse du village. Elle est sur le côté gauche en montant la Grande Rue.

Enjeux:

A : Restaurer le lavoir ainsi que le patrimoine vernaculaire
B : Entretenir les plantations aux pieds des maisons qui participent au paysage intérieur
C : Valoriser les vergers et les jardins à l'arrière des maisons et de l'église par des cheminements
D : Préserver la vue dégagée sur la vallée dans le bas du village



Vue sur l'église depuis le haut du village

9



Cette demeure est dans la partie basse du village, le long de la Grande Rue. Elle n'est pas visible depuis la rue du fait de l'enceinte qui l'entoure.

10



Ce calvaire se dresse au bord de la Grande Rue à l'entrée du village.

La Neuveville-sous-Châtenois



légende relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- (1) Numéro photos

N

identité

Le village de La Neuveville-sous-Châtenois était formé autrefois du hameau de la Halle ou du Pont et du hameau de l'Eglise. En effet, le village s'implanta en partie sur la route de Châtenois à l'Ouest, et en partie sur une hauteur dominant le Vair, formant ainsi à l'origine deux hameaux distincts. Une halle se trouvait au hameau le long de la route, d'où le nom actuelle de la rue. Il s'agissait du centre commercial du village, alors que l'autre hameau était le centre religieux.

Enjeux:

A : Préserver la prairie et le cheminement piéton entre la rue Grande Rue et la rivière du Vair.
B : Prolonger l'aménagement paysager le long du ruisseau de Gerrerupt.
C : Préserver les potagers et vergers à l'arrière des habitations et valoriser les vues vers Houécourt.
D : Eviter la ruine des maisons

éléments remarquables

1



L'église de la Nativité de Notre-Dame est reconstruite en 1789. Le choeur date du XVème siècle et en façade se trouve la Vierge à l'Enfant du XVIIème. L'intérieur de l'église est doté d'une voûte sur croisées d'ogives, de colonnes et chapiteaux mutilés.

2



La *mairie-école* est construite en 1833. Sa façade est typique de l'architecture scolaire. Sa symétrie parfaite et son fronton singulier en font un bâtiment remarquable de La Neuveville-sous-Châtenois.

3



Ce pont de pierre traverse le Vair au niveau de la frontière entre la commune de La Neuveville-sous-Châtenois et celle de Houécourt.

4



Quelques tombes du cimetière à décor romantique sont du scultpeur Bouvard de Mirecourt.

5



Des fermes abritent des statues du XVIème et XVIIIème dans des niches sur leur façade.

6



Cette fontaine est positionnée sur le carrefour de la rue Grande Rue, de la rue Brûlée et de la rue de la Chouee. Aujourd'hui il n'y a plus d'eau dans la fontaine, elle est fleurie.

7



Cette croix se situe au niveau du carrefour de la rue Brulée, de la rue de l'Eau et de la rue de l'Eglise. A proximité se trouve également une fontaine de 1875.

8

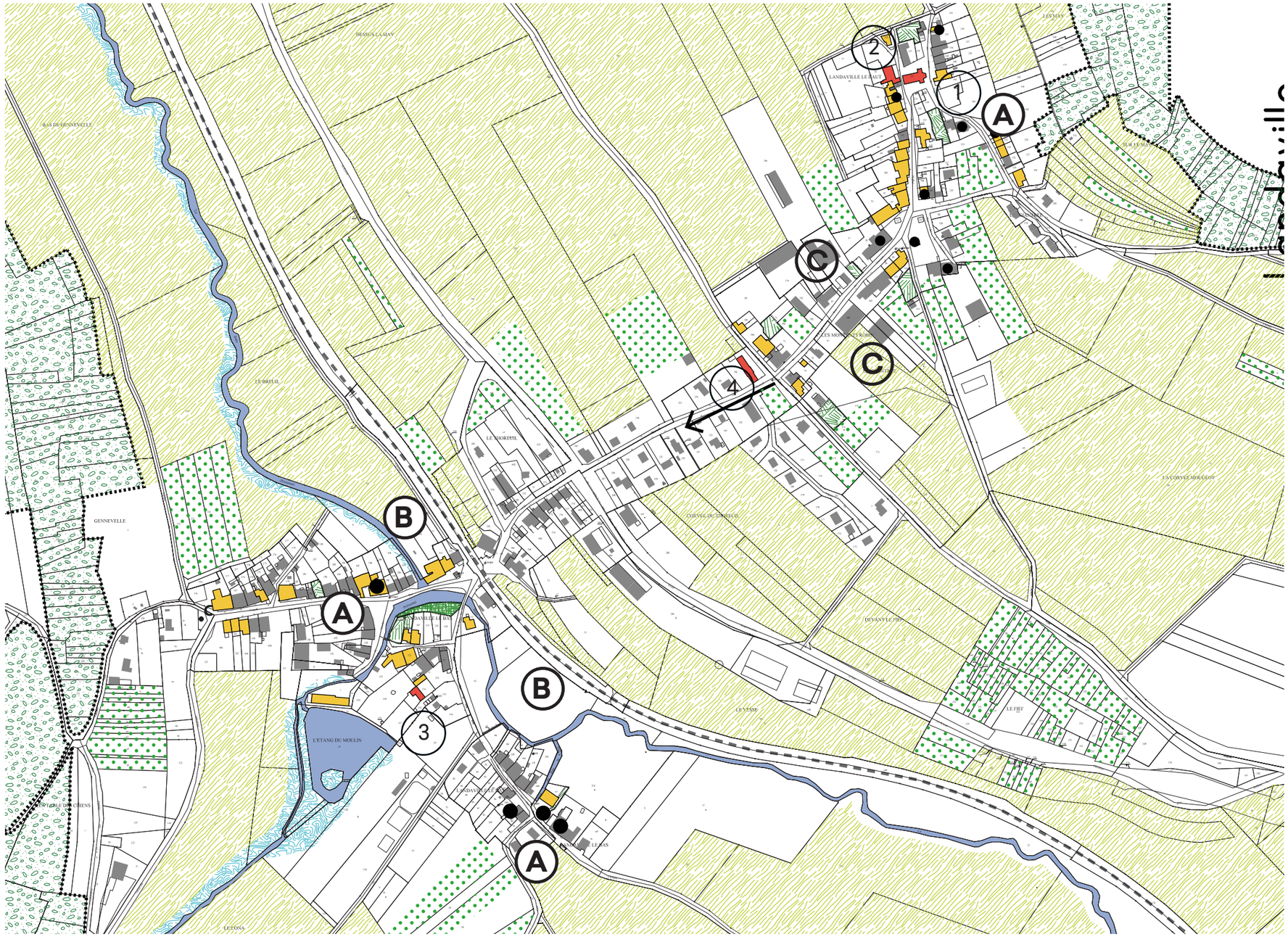


Cette croix se situe au carrefour rue de la Halle dans un petit espace aménagé et planté où se trouve le monument aux morts.



Vue depuis le cheminement qui traverse les prairies à l'arrière

Landaville


LANDAVILLE LE HAUT
LE MAY
MAISON LAMAY
MAS DE MONTMELLE
LE MORTEUIL
LE MORTEUIL
LES MONTAGNES ROUGES
LA CORVEE MORGOUX
CORVEE DU MORTEUIL
GENNEVELLE
LANDAVILLE LE BAS
DEVANT LE FIEF
LE FIEF
L'ETANG DU MOULIN
LE CHENIL DES CHIENS
LE CHENIL DES CHIENS
LE CHENIL DES CHIENS

identité

Située dans la vallée du Bani, Landaville s'est développée en deux entités, la partie haute et la partie basse, séparées par la route départementale 164. La départementale, très fréquentée, pose une vraie rupture entre les deux entités.
Landaville-le-Haut est implanté à flanc de coteau et s'organise autour de son église. Landaville-le-Bas, quant à lui, possède un paysage remarquable, traversé par le Bani. Le cour d'eau offre du charme à un paysage construit plutôt délaissé. La rue, qui relie les deux entités et qui est perpendiculaire à la départementale, offre des vues du haut vers le bas.

Enjeux:

A : Reconquérir l'habitat ancien et l'améliorer.
B : Aménager les abords du Bani
C : Qualifier ou limiter l'impact visuel des hangars agricoles et leurs annexes.

éléments remarquables

1



Eglise paroissiale de L'Assomption-de la-Vierge construite au 12ème siècle, dont il subsiste la tour clocher sur l'ancienne travée droite de choeur. Le clocher est inscrit au titre des Monuments Historiques.

2



Le presbytère se trouve rue de l'Eglise dans la partie haute de Landaville. Il est construit à partir de 1745 et remplace un ancien presbytère, jugé vétuste en 1744. Aliéné à la Révolution, il est racheté par la commune en 1817.

3



Un château-fort existait dès le Moyen-Age dans la partie basse du village. Il a subit de nombreuses destructions et reconstructions au cours de l'histoire. De la reconstruction du 16ème siècle, il subsiste une tour et une partie du gros oeuvre du bâtiment actuel. Une nouvelle reconstruction est réalisée en 1732 pour le comte Jean-Jacques de Taxis. Au début 19ème siècle, les bâtiments sont partiellement détruits. L'édifice est actuellement répertorié dans l'inventaire général du patrimoine culturel.
Suite aux diverses périodes de démolitions, il demeure peu d'éléments du château d'origine.
Actuellement, la partie visible a été construite en 1823 par M. May, elle est appelée «pavillon». Cette construction accueille des hébergements et une salle de réception.

4



La *mairie-école* est construite de 1832 à 1834 par l'entrepreneur Jean-Charles Masseaux, sur les plans de l'architecte Langlois. Le corps principal de l'école est composé de la manière suivante : au rez-de-chaussée arc de plein cintre puis ouvertures soulignées par un encadrement à cadres et un fronton triangulaire. Ce corps principal est flanqué de deux ailes symétriques au traitement plus commun.





Landaville-le-Bas est traversé par le Bani et le petit Bani. Le ruisseau crée un paysage structurant au hameau.

Lemmecourt



- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- ① Numéro photos

N

légende

relevé patrimoine

identité

Lemmecourt est un petit village sur la départementale qui relie Landaville à Beaufremont. La commune est traversée par l'affluent du Bani, le Petit Bani. L'église, le presbytère et le jardin du curé créent un ensemble identitaire du village. En effet, son positionnement central et son caractère remarquable en font un élément structurant au sein du village. Des vues remarquables sont ouvertes depuis le centre du village et le presbytère vers le Petit Bani.

Enjeux:

A : Préserver les vergers et les prairies humides
B : Réhabiliter le patrimoine remarquable
C : Réhailiter le patrimoine vernaculaire

éléments remarquables

1



L'église paroissiale Saint-Epvre a été construite au XVème siècle. La nef et la tour du clocher ont été restaurées en 1853 par Auguste Denoquaux et Gervais Joseph Massaux, entrepreneurs, sur les plans de l'architecte Abel Mathey.

2



Le presbytère se trouve à côté de l'église. Il possède un grand jardin de curé, entouré de murets de pierres et surélevé par rapport à la rue. Aujourd'hui, le presbytère est transformé en logements et le jardin est en friche.

3



Le lavoir est construit en 1825 par Jean-Nicolas Leroy, entrepreneur, sur les plans de l'architecte Jean Huot. Il est doté d'une charpente originale et complexe. Un bassin extérieur est adossé contre le lavoir, il était destiné aux chevaux (gayoir).

4



Ce calvaire est situé rue Carpierre, à proximité du lavoir.



5



Ce calvaire, à l'entrée nord du village, indique une source qui coulait à cet endroit.

6



La fontaine de la rue de l'Eglise a été réalisée par Bussy en Haute-Marne.



Le jardin surélevé du presbytère

Liffol le Grand



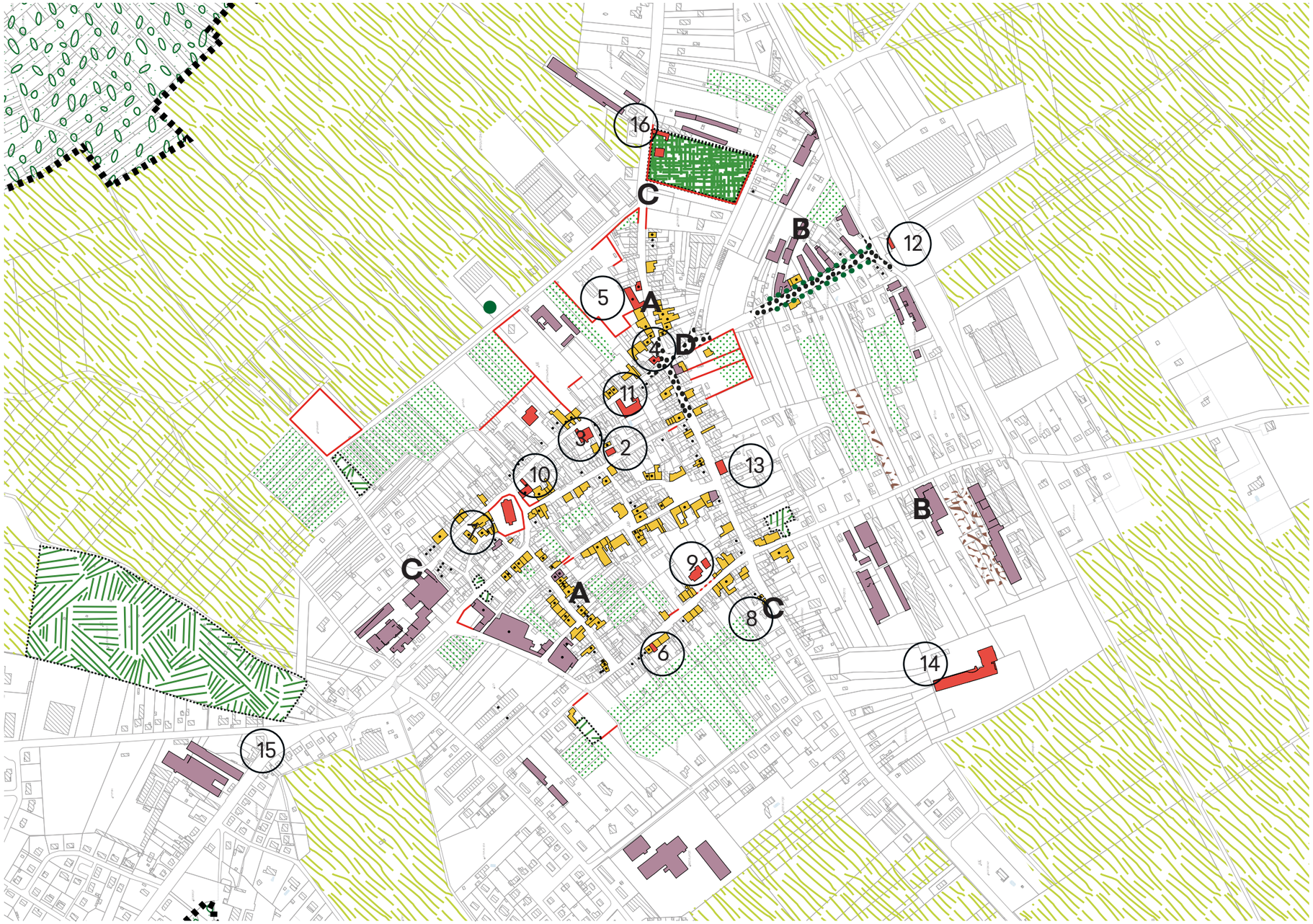
relevé patrimoine

légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L
- F
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

Liffol le Grand



légende relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L
- F
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- (i) Numéro photos

N

identité

Situé tout à l'Ouest du département, le territoire de Liffol-le-Grand est à la frontière entre les Vosges et la Haute-Marne. Il est bordé au Sud-Est par les côtes d'Harréville-les-Chanteurs et de Bazoilles-sur-Meuse qui dominent la vallée de la Meuse. Le bourg est surplombé au Nord-Est par les coteaux des Hauts Bois et au Nord-Ouest par les coteaux du Bois le Comte. La commune de Liffol-le-Grand est traversée par la Saônelle au Nord.
Liffol-le-Grand est un bourg important, il a toujours accueilli une activité économique artisanale en liaison avec l'activité de Grand par le travail du bois. Cette activité autour du bois est liée à la forte présence de forêts à proximité. La commune de Liffol-le-Grand est considérée aujourd'hui comme la capitale du siège et du meuble de style avec une renommée mondiale. Le travail du bois est porteur d'identité pour la commune, il mérite d'être valorisé et de faire de Liffol-le-Grand une véritable vitrine de ce savoir-faire.

Enjeux:

A : Reconquérir et améliorer l'habitat ancien
B : Reconquérir les friches et construire une véritable vitrine sur le travail du bois
C : Améliorer et aménager les traversées de Liffol-le-Grand.
D : Aménager, trouver un espace de centralité.

éléments remarquables

1



Lavoir d'été couvert de laves construit en 1831 sur l'emplacement d'un premier lavoir en mauvais état sur des plans d'Abel Mathey.

2



Halle, abreuvoir puis lavoir Saint Vincent. L'édifice se trouve à l'angle de deux rues, et regarde la rue de l'église, il s'inscrit dans un léger recul. La halle est construite en 1551 puis reconstruite et pourvue d'un abreuvoir en 1723. transformée en lavoir avant 1788, les abreuvoirs sont remplacés en 1821 sur des plans d'Abel Mathey, architecte à Neufchâteau.

3



Bâtisse imposante à l'angle de deux rues , les façades ont été modifiées à plusieurs reprises, redessinant leur composition, occultant certaines ouvertures. L'ensemble reste remarquable et notamment pour sa fenêtre à meneaux.

4



Maison et colombier construits au 16ème siècle. Logis repercé presque totalement aux 18ème, 19ème siècles. En façade, on retrouve des moellons sans chaîne en pierre de taille.

5



Hospice, école fondé en 1723, la chapelle est construite en 1745. L'édifice voit plusieurs périodes de reconstructions, d'agrandissements dont la dernière à la fin du 19ème siècle.
Les élévations du bâtiments sont à travées, offrant une composition régulière au bâtiment. Celui-ci est en recul sur la rue du Bourg Saint Arnould, la continuité bâtie est construite par un mur d'enceinte et par la chapelle qui crée un évènement sur la rue.

éléments remarquables

6



Cet édifice est particulièrement remarquable dans le traitement de sa façade, sa modénature et sa composition.
L'ensemble semble appartenir à une petite manufacture.

7



L'église paroissiale Saint Vincent date du 15ème siècle. sans doute reconstruite après un incendie survenu en 1431 et dont il subsiste la tour clocher, le choeur et le mur Est de la nef. La sacristie Nord est construite en 1733, la nef agrandie en 1824.

8



Maison bourgeoise.

9



Maison bourgeoise.

10



Demeure imposante et massive, elle est remarquable par sa composition et la régularité de sa façade.

11



Demeure remarquable par la composition de sa façade, sa symétrie et la hiérarchisation de ses ouvertures.

12



Ancienne gare, elle se positionne au fond d'une grande allée cavalière.

13



Mairie-école, la façade est très travaillée. Plusieurs éléments de vocabulaire architectural soulignent le caractère institutionnel de l'édifice.
L'édifice n'est aujourd'hui occupée que par la mairie.

14



Collège Edouard Fixary.

15



Musée d'histoire, le bâtiment interprète des éléments d'architecture antique tels que la colonne dorique ou le fronton.

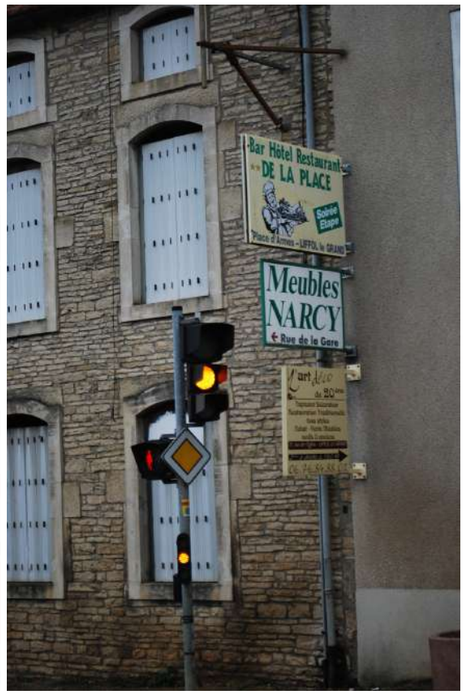
16





Demeure bourgeoise, la simplicité et la régularité de ce bâtiment plutôt épais est surmonté d'une toiture à quatre pans.
En recul sur la rue, une annexe en front de rue se prolonge par un mur puis par un muret surmonté d'une cloture métallique.

































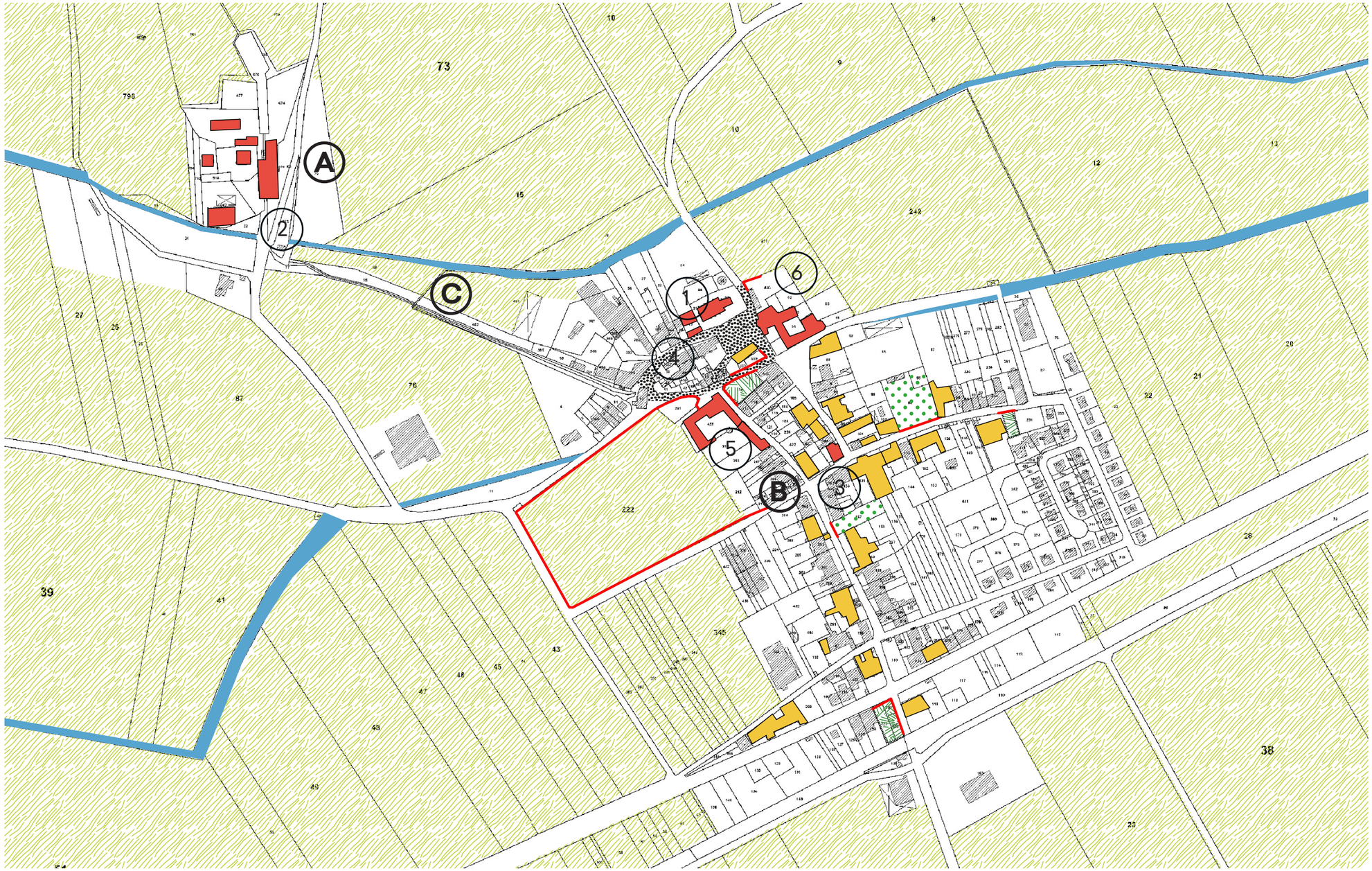
L'industrie du siège et du meuble de style est un élément d'identité fort de Liffol mais aussi de son tissu urbain. Neanmoins, l'activité qui persiste multiplie les signes et les signaux dans la confusion.

Toutefois, cette identité est mal lue. la signalétique est confuse, illisible et se noie dans le reste des éléments graphiques et publicitaires de l'espace public . La signalétique ne permet pas de faire la différence entre une entreprise reconnue et une entreprise de moindre qualité. La vitrine de la fillière et sa manière de communiquer mériteraient une signalétique commune, des éléments de repères (plan) et une requalification des devantures.





Liffol le petit



Patrimoine architectural remarquable
Patrimoine architectural vernaculaire
Patrimoine bâti dégradé
Mur remarquable
C Calvaire
L Lavoir
F Fontaine

Patrimoine paysager lié aux vergers
Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
Patrimoine paysager lié aux jardins
Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
Arbre remarquable, alignement d'arbres
Ecran boisé

Patrimoine paysager lié aux parcs
Patrimoine paysager lié aux prairies
Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
Espaces structurants remarquables
Espaces dégradés
Coteaux
Prés

Vues remarquables
Parcours remarquables liés à l'eau
Cheminements
Chemin de fer
A Enjeux
1 Numéro photos

N

légende relevé patrimoine

identité

Liffol-le-Petit est une commune de la Haute-Marne, proche de Liffol-le-Grand dans le département des Vosges. Cet espace de frontière était autrefois la frontière de l'Austrasie et de la Bourgogne. Liffol-le-Petit partage avec Liffol-le-Grand le travail du bois et accueille sur son territoire une usine de menuiserie.
L'ensemble du village s'organise autour de son église et d'un bel espace structurant. Le village s'est étendu à l'Est par une opération de lotissement toutefois maintenue et cohérente.

Enjeux:

A : Préserver et mettre en valeur le patrimoine industriel
B : Protéger le patrimoine vernaculaire
C : Préserver les ripisylves

éléments remarquables

1



L'église de Liffol-le-Petit était le siège d'une cure à la collation du chapitre de Lafauche. Le seigneur du lieu percevait le tiers des dîmes et le curé le reste.
L'église Saint-Rémi fut reconstruite en 1769 (date gravée sur le linteau du portail Sud). L'édifice a un plan de type allongé. La nef à trois vaisseaux de quatre travées est précédée par une tour-porche couronnée d'une flèche polygonale en ardoise. Elle est accostée à sa base, du côté sud, par la chapelle des fonts baptismaux. Les trois vaisseaux de la nef sont couverts par un toit unique.
Le choeur à deux travées se termine par un chevet plat. La sacristie au toit en appentis en tuile mécanique est accolée au mur du chevet.

2





Haut fourneau signalé en 1684 ; menuiserie au 19ème siècle. En 1905 sont édifiés le bâtiment de la machine à vapeur, la cheminée d'usine et le logement du chauffeur de la machine à vapeur.
Le site se situe à l'exterieur du village, sur le lieu-dit du Vieux fourneau. L'ensemble est remarquable pour la conservation du site

3



Bâtiment institutionnel, la façade de la mairie l'exprime par la régularité et la symétrie des ouvertures et les éléments décoratifs.
Nous noterons l'usage de la pierre en façade, élément reproduit en plusieurs points dans le village et typique du vernaculaire haut-marnais.

4





Le presbytère est un édifice remarquable, notamment dans le traitement de son ouverture, surmontée d'une clé de voûte sculptée et flanquée de deux pilastres.

5





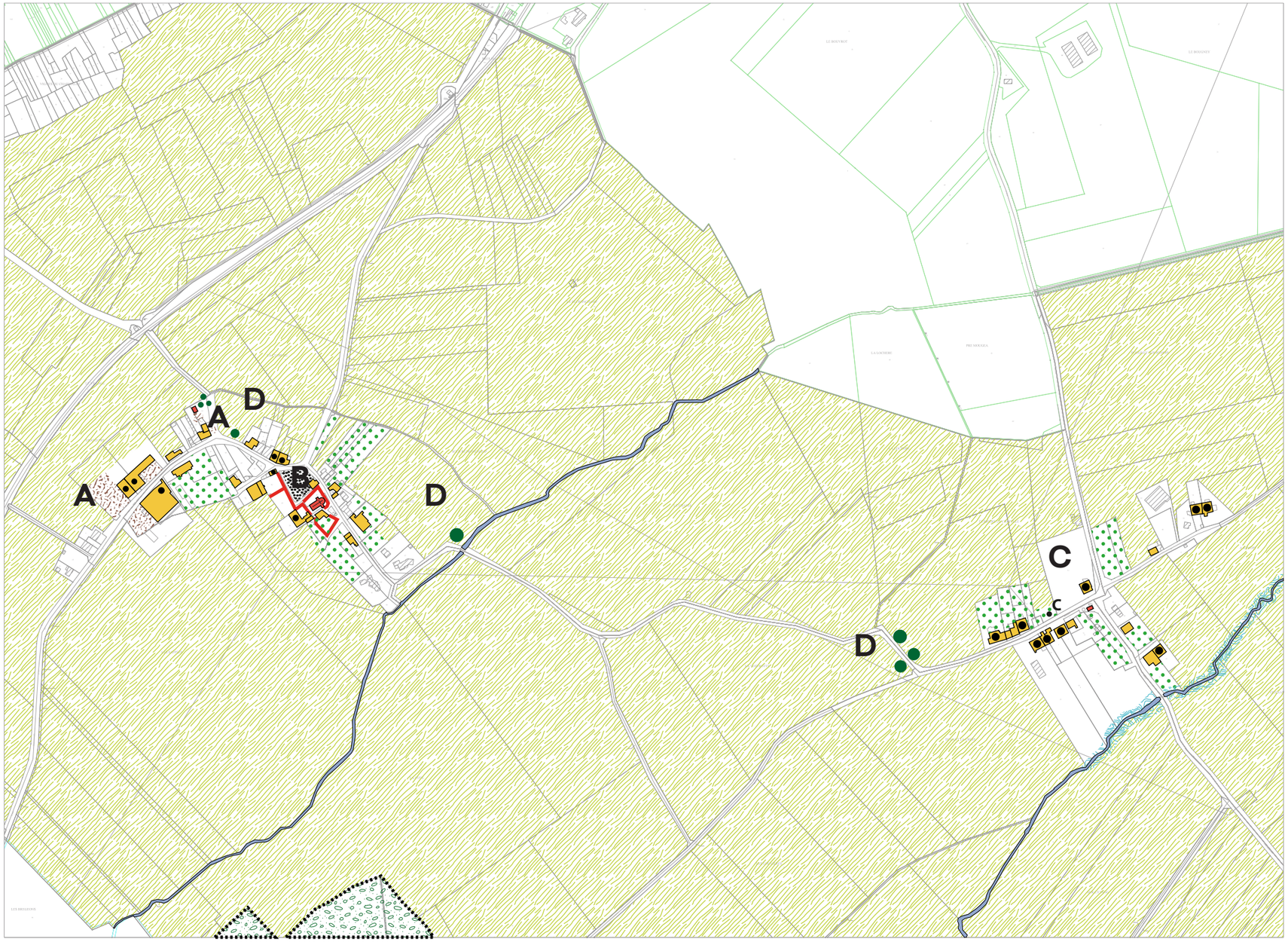
Ancienne ferme fortifiée, appelée vatican.

6



Ancienne ferme fortifiée, pigeonnier.

Longchamp-sous-Chatenois



légende relevé patrimoine

Patrimoine architectural remarquable
Patrimoine architectural vernaculaire
Patrimoine bâti dégradé
Mur remarquable
C Calvaire
L Lavoir
F Fontaine

Patrimoine paysager lié aux vergers
Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
Patrimoine paysager lié aux jardins
Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
Arbre remarquable, alignement d'arbres
Ecran boisé

Patrimoine paysager lié aux parcs
Patrimoine paysager lié aux prairies
Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
Espaces structurants remarquables
Espaces dégradés
Coteaux
Prés

Vues remarquables
Parcours remarquables liés à l'eau
Cheminements
Chemin de fer
A Enjeux
① Numéro photos

N

identité

Petit village groupé autour de son église, Longchamp-sous-Chatenois est constitué de deux hameaux : Longchamp et Rémois. Situé au Sud de Chatenois et sur une petite colline, l'étymologie du village nous permet de lire le paysage gallo-romain consistant en un vaste espace ouvert où il est permit de voir au loin. L'habitat vernaculaire est fortement menacé, de nombreuses constructions abandonnées donnent une image peu attractive au village.

Enjeux:

A : Reconquérir les espaces dégradés.
B: Aménager les espaces de centralité.
C: Reconquérir le hameau dégradé.
D: Préserver les arbres remarquables.

éléments remarquables

1







L'église Saint-Elophe (fin 17e s.) est de type église grange. Elle renferme un ensemble de mobilier baroque exceptionnel.

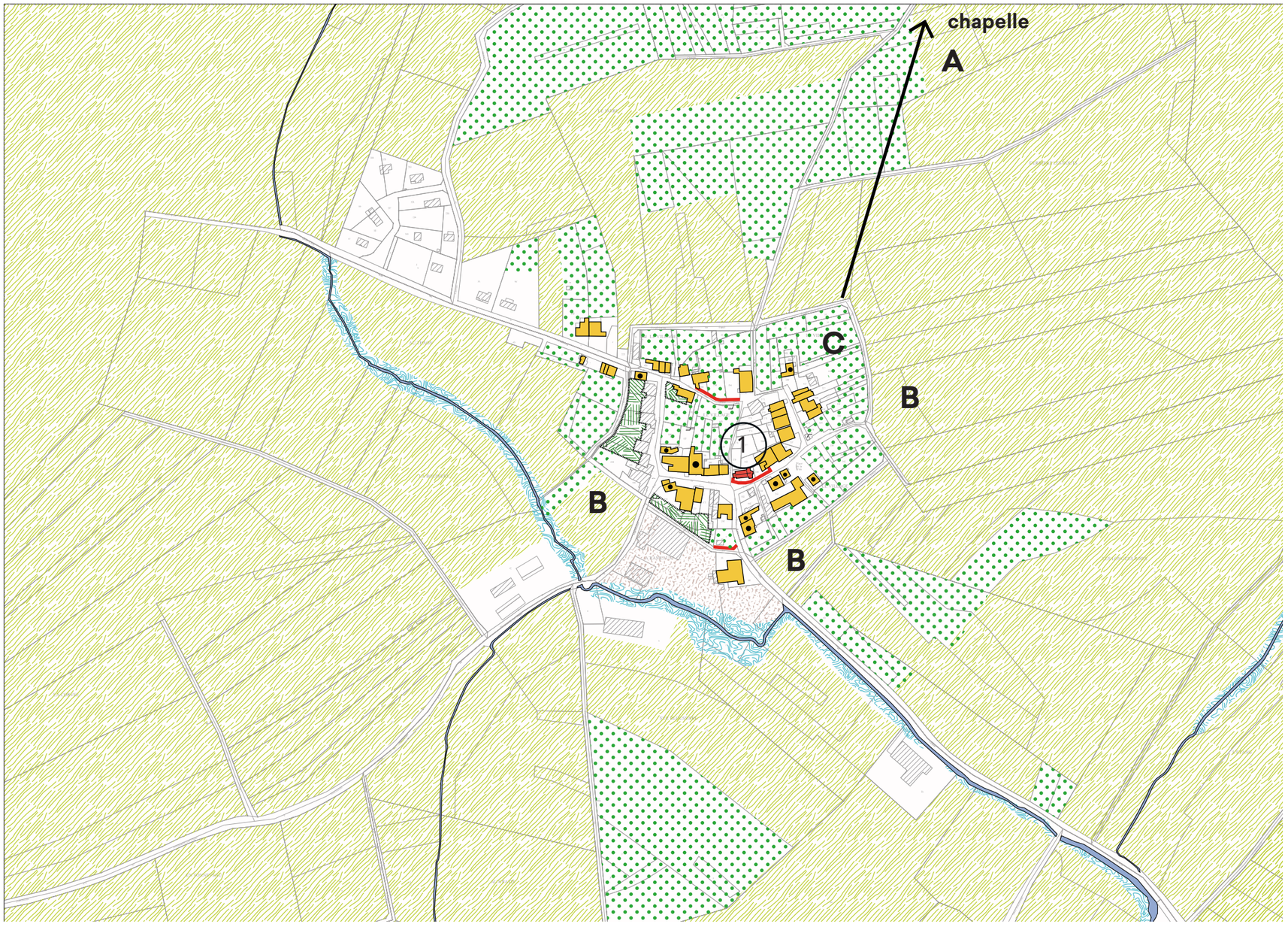






Vue sur le village duquel émerge l'église. Les constructions pavillionaires en discontinuité du tissu urbain en perturbent la lecture.

Maconcourt



légende

relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- ① Numéro photos

N

identité

Village-tas de la plaine du Xaintois, Maconcourt est proche de la Via Aggripa, voie rommaine menant de Lyon à Trèves, on peut en sentir encore aujourd'hui l'influence par la présence de toitures à faible pente recouvertes de tuiles creuses. Village sous l'influence de la Prévoté deVicherey, il a existé à Maconcourt, une maison forte détruite lors de la guerre de Trente ans. Sur ses ruines a été bâti un corps de ferme.
Le village conserve un bel habitat rural, avec de nombreuses fermes vosgiennes. On note une forte présence des vergers et un réseau viaire qui permettrait d'aménager un «tour de village».
La commune a su préserver son organisation grâce à ses vergers et ses potagers. Cette organisation apporte une belle impression de la qualité de vie du village.

Enjeux:

A : Améliorer les liens avec la chapelle.
B : Se servir du potentiel fort du tour de village.
C : Préserver les vergers en intra-muros.

éléments remarquables

1

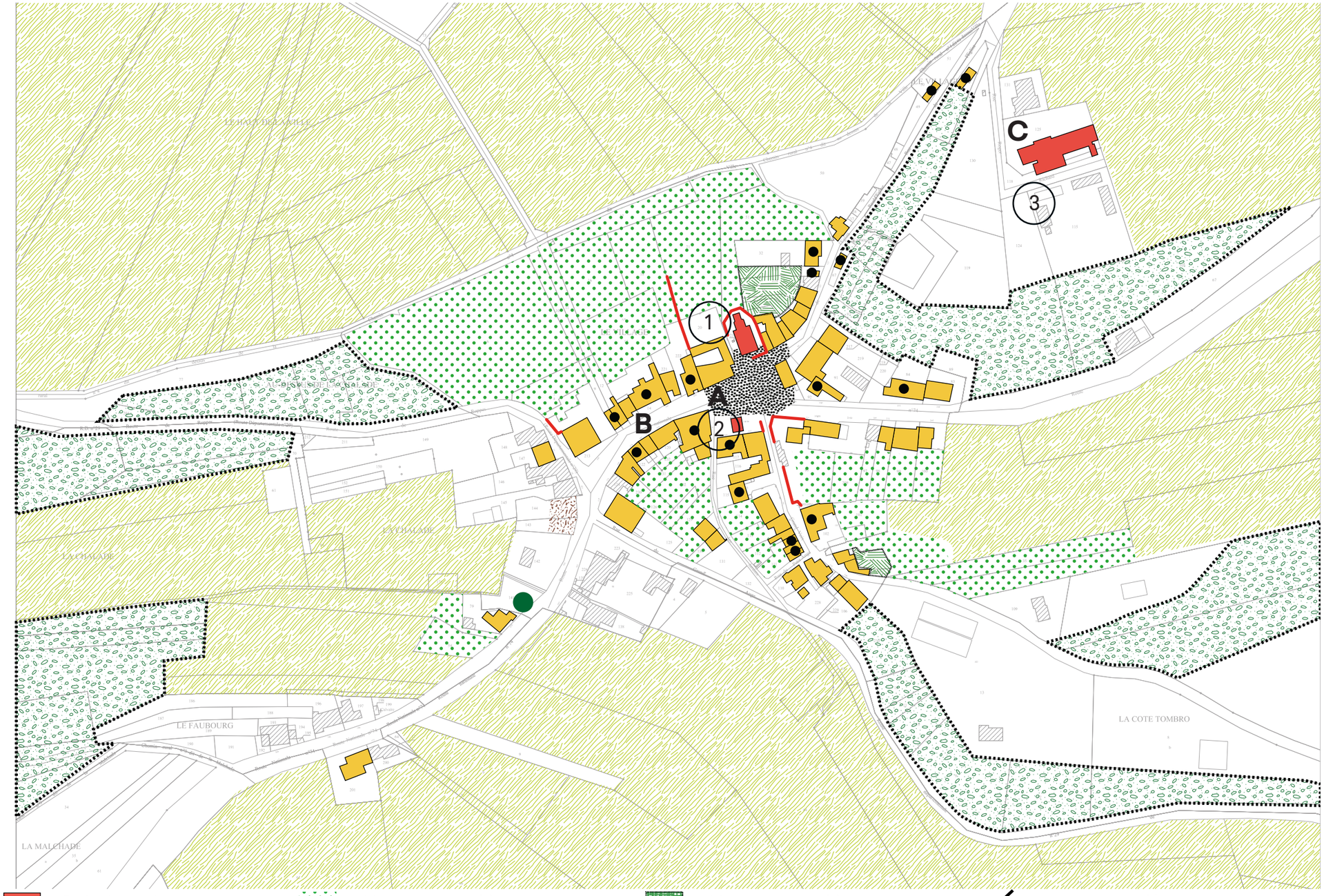


L'église Saint Martin est construite en 1774. de type église-grange, elle a la particularité d'avoir conservée son cadran d'horloge d'origine.



La chapelle Notre Dame de Ferrières (17e s) est un édifice simple, avec une toiture à deux pans prolongée par un auvent soutenu par deux piliers en bois.
La chapelle offre un point de vue remarquable sur le territoire qui nous permet de lire le paysage de la plaine du Xaintois jusqu'à la ligne bleue des Vosges.

Martigny-les-Gerbonvaux



Patrimoine architectural remarquable
Patrimoine architectural vernaculaire
Patrimoine bâti dégradé
Mur remarquable
C Calvaire
L Lavoir
F Fontaine

Patrimoine paysager lié aux vergers
Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
Patrimoine paysager lié aux jardins
Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
Arbre remarquable, alignement d'arbres
Ecran boisé

Patrimoine paysager lié aux parcs
Patrimoine paysager lié aux prairies
Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
Espaces structurants remarquables
Espaces dégradés
Coteaux
Prés

Vues remarquables
Parcours remarquables liés à l'eau
Cheminements
Chemin de fer
A Enjeux
1 Numéro photos

N

légende

relevé patrimoine

identité

Le village-rue de Martigny-les-Gerbonvaux est traversé par la route nationale au même titre qu'Autreville un peu plus au Nord, cette voie est très passante. De nombreuses constructions abandonnées sont présentes de part et d'autre de la route, ce qui donne une image négative à la commune. En effet, le profil de voie est de type routier. A l'époque gallo-romaine, Martigny était déjà un lieu de passage car il était situé sur la voie de Langres à Metz. L'ancien hopital de Gerbonvaux se trouve à proximité de cette voie, à la lisière de la forêt. Il s'agit d'un patrimoine important pour la commune. Le seigneur de Bourlémont en était le propriétaire et décide de faire de la maison de Gerbonvaux un hôpital destiné à recevoir les malades et les passants.
Le groupe scolaire présente un fort potentiel pour la commune mais il est en dehors du tissu du village.

Enjeux:

A : Améliorer, aménager et sécuriser la traversée du village.
B : Reconquérir les ruines et l'habitat dégradé.
C : Aménager l'ensemble du site de l'école.

éléments remarquables

1



L'église Saint-Léger se trouve dans la rue de l'Eglise, à l'écart de la voie principale qui traverse le village.

2



Ce lavoir situé au coeur du village, est un édifice remarquable par son architecture et par son rôle structurant dans l'organisation du coeur de village.

3



Ce groupe scolaire est une construction récente qui accueille une centaine d'enfants. Son architecture et l'utilisation du béton et du bois dans une simplicité de volumes en font un édifice remarquable sur le territoire. Le site de l'école est également occupée par le centre de secours.



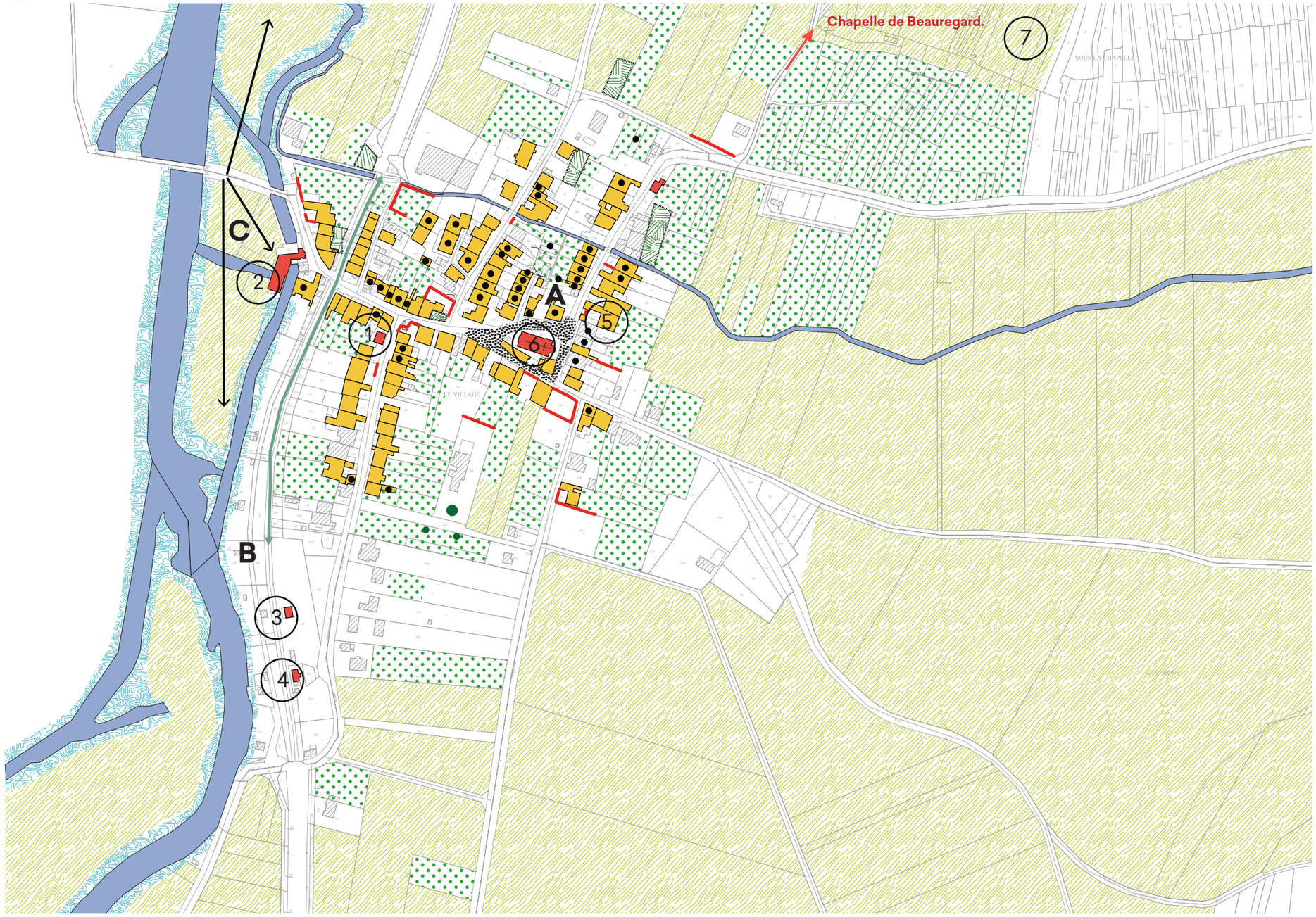


Ancienne chapelle de l'hôpital de Gerbonvaux



Vue champêtre de l'église depuis les vergers

Maxey-sur-Meuse



légende

relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

identité

Le village de Maxey-sur-Meuse est organisé autour de son église. La commune s'inscrit dans la vallée de la Meuse, la Meuse borde le village à l'Ouest ainsi que son affluent le Vair. D'autres ruisseaux traversent la commune : le ruisseau des Roises et de deux petits ruisseaux, celui du Vau et celui de Blanchonrupt. La présence de tous ces cours d'eau favorise la pêche.
La véloroute et les aménagements le long du Vair participent à un paysage remarquable en entrée de village et anime le village. Des vues sont dégagées sur Maxey-sur-Meuse depuis le pont qui enjambe la Meuse. La vallée de la Meuse et le plateau calcaire de Beauregard sont porteurs d'une forte identité pour la commune.

Enjeux:

A : Reconquérir et améliorer le patrimoine vernaculaire.
B : Poursuivre les efforts d'aménagement de l'ancienne voie de chemin de fer.
C : Aménager, préserver et mettre en scène l'entrée du village, les bords de Meuse.

éléments remarquables

1



Situé rue du Four, le lavoir est un bâtiment remarquable par les deux ouvertures en arc de plein cintre s'appuyant sur des jambages en pierre.

2



Cette batisse est un ancien moulin occupé par une menuiserie. Elle est remarquable par ses volumes qui enjambe le Vair.



3



Située au bord du parc, cette ancien halte ferroviaire est intéressante dans sa réutilisation, son existence au bord de la véloroute, lieu d'arrêt elle accueille aujourd'hui un espace d'exposition.

4



Mémoire du chemin de fer, l'ancienne gare est un témoin intéressant de ce patrimoine dont il ne subsiste plus que des éléments construits.

5



Cette porte est remarquable par sa modénature, la clé de voute est surmontée d'une sculpture qui témoigne de l'importance de la demeure.

6



Eglise de l'Assomption Notre Dame, elle relevait du diocèse de Toul.

7



Chapelle de Beauregard.
Recouverte de tuiles violons en toiture et de tuiles écailles sur deux de ses façades, la chapelle domine la vallée et offre un point de vue remarquable sur le territoire.



Pelouses calcaires



Située sur un promontoire, habitée par la chapelle de Beauregard, la pelouse calcaire du plateau de Beauregard est un point remarquable tant par sa biodiversité que par les vues qu'elle offre sur la cuesta meusienne.

Ménil-en-Xaintois



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- ① Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

La commune de Ménil-en-Xaintois est à la frontière du Pays de Châtenois avec celui de Mirecourt. Le village a une structure en village-rue typique de la région lorraine. Il s'étire le long de la route départementale 166, aussi appelée rue de Verdun. Un incendie a détruit une partie des constructions d'un seul côté de la rue, ainsi le village-rue a deux visages : l'un constitué d'une architecture vernaculaire intéressante, l'autre de fermes plus récentes (milieu 20e). Cet axe passant relie Châtenois à Mirecourt, en passant par Gironcourt-sur-Vraine. La longue ligne droite, le profil en travers important, le manque d'évènements et d'aménagement entraînent une vitesse importante sur cette voie. Les entrées du village sont bien travaillées, principalement celle à l'Est qui est marquée par un alignement d'arbres remarquables.

Enjeux:

A : Reconquérir et améliorer l'habitat ancien
B : Aménager la traversée du village et continuer à valoriser les entrées dans le village
C : Préserver les vergers et les alignements d'arbres

éléments remarquables

1



L'église, dédiée à Saint Jacques le Majeur, fut construite à la fin du 14ème siècle ou au commencement du 15ème siècle



2



Bâtiment institutionnel, la façade de la mairie est composée, les encadrements des fenêtres soulignés et celui de l'entrée surmonté d'une corniche.



Exemple d'architecture vernaculaire côté Nord de la rue de Verdun



Côté Sud de la rue de Verdun, des bâtiments plus banals, des façades non composées.

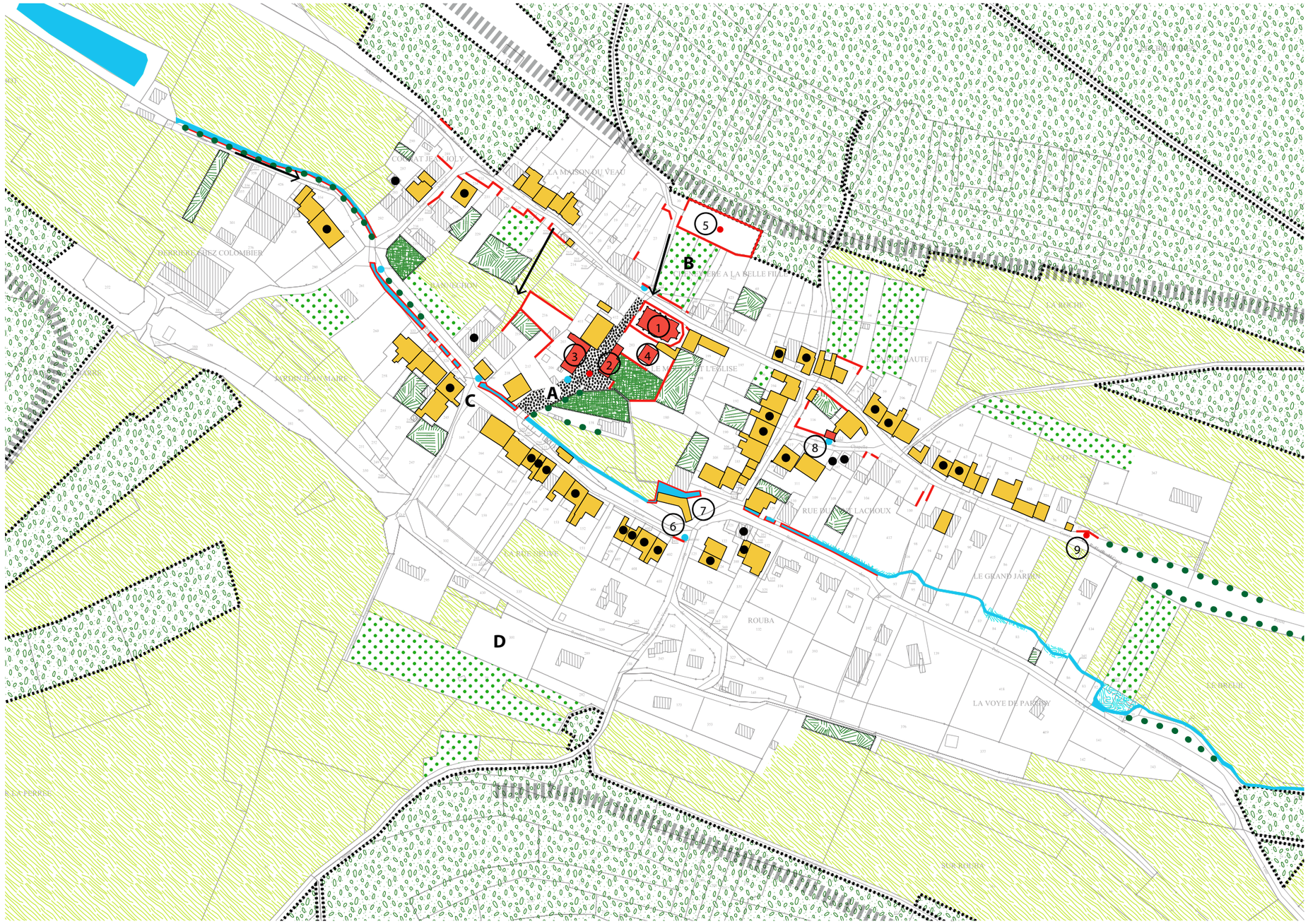


Appropriation de l'usoir à l'entrée Ouest du village



Un alignement d'arbres remarquables à l'entrée Est du village

Midrevaux



légende relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- (1) Numéro photos

N

identité

Midrevaux est un village entouré de forêts et traversé par le ruisseau du Vau, bras de la Saônelle. La commune est une porte d'entrée importante pour aller à Grand, site gallo-romain, ce qui peut être un véritable atout touristique. Une partie du Vau a été aménagé apportant ainsi une qualité au village. La rue Neuve qui longe le ruisseau est un axe structurant. Des petits passages au-dessus du Vau permettent aux habitants d'accéder à leur maison de l'autre côté, ce qui ajoutent un certain cachet au lieu. Un ancien tunnel ferroviaire est également présent dans la forêt de la commune, en allant vers Grand.

Enjeux:

A : Valoriser la rue de l'Eglise
B : Préserver les vergers au pied du cimetière pour la vue sur le grand paysage
C : Continuer le traitement paysager le long du Vau, préserver la friche qui longe le ruisseau et réhabiliter le moulin
D : Limiter l'étalement des pavillons

éléments remarquables

1



L'église Nativité Notre Dame est située au croisement de la rue de l'Eglise et de la rue Haute.

2



La mairie donne sur la rue de l'Eglise. Le bâtiment est remarquable notamment par ses ouvertures régulières et leurs encadrements travaillés. La grandeur du bâtiment domine la petite place à côté de la salle des fêtes.

3



L'école donne sur la rue de l'Eglise, en face de la mairie. Les deux bâtiments se répondent. La façade de l'école est travaillée de manière symétrique. La porte principale centrale est surmontée d'un fronton en pierre.

4



Cette demeure de la rue de l'Eglise est remarquable par ses belles proportions et sa symétrie. Des modénatures habillent les linteaux et les encadrements de fenêtres. Quelques marches permettent d'accéder à la porte d'entrée centrale et donne de la hauteur à l'édifice.

5



Ce calvaire est situé au centre du cimetière. Le cimetière est sur les hauteurs du village, au dessus de l'église, ce qui lui confère une situation particulière avec vue sur la combe de la Barre.

6



Cette fontaine se trouve dans la rue Neuve. Elle est surmontée d'une statue de Jeanne d'Arc en fonte du sculpteur Pêtre datant de 1870.

7



L'ancien moulin est le long du ruisseau du Vau. Un parcours de l'eau est réalisé en pierre pour dévier l'eau jusqu'au moulin.

8



La chapelle donne sur une petite cours entourée de murets de pierre. Une fontaine se trouve contre la façade, côté rue de la Chapelle.

9



Cette croix est placée à l'entrée du village au niveau de la route de la Gare.

éléments remarquables



Vue sur l'espace structurant du village qui regroupe la mairie et l'école





La friche, entre le ruisseau du Vau et la place devant la salle des fêtes, qui libère la vue et ajoute un caractère champêtre au coeur du village.





L'aménagement urbain et paysager au bord du Vau avec ses alignements d'arbres, ses murets et ses bancs.





Les petits passages au dessus du Vau pour accéder aux maisons, avec un traitement particulier des murets de pierre.

Moncel-sur-Vair



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- (1) Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

La situation de la commune de Moncel-sur-Vair est particulière. En effet, la commune était autrefois deux villages distincts, d'un côté sur les hauteurs celui de Happoncourt et de l'autre celui de Gouécourt dans la plaine. Les deux communes ont alors fusionné en 1965 avec le hameau de Moncel pour former Moncel-sur-Vair. Aujourd'hui, la commune conserve ces deux parties séparées par le Vair avec chacune sa propre église. Les deux villages se répondent par des vues de l'un à l'autre, du haut vers le bas et du bas vers le haut. Seul un double pont les relie et permet la traversée du Vair. L'espace de prairies entre le Vair et le village de Gouécourt est à conserver afin de préserver cette identité marquée par l'histoire du lieu.

Enjeux:

A : Conserver l'espace de plaine entre le Vair et Gouécourt qui créé l'identité de la commune avec son haut et son bas
B : Palier à l'abandon des maisons du coeur de Gouécourt au profit des pavillons
C : Valoriser les vues entre la partie haute et basse et celles vers la Basilique et Frebécourt
D : Redessiner le mur d'enceinte du château de Moncel qui délimite le haut du village

éléments remarquables

1



L'église Saint-Michel date du XIXème siècle. Elle se trouve en face du château de Moncel et sa façade principale est tournée vers la rue du Pont.

2



L'église Saint-Valère du village de Gouécourt a fait l'objet d'une rénovation récente.

3



Le château de Moncel est bâti au début du XVIIIème sur les soubassements du château de Bonne du Han, incendié au XVIIème siècle. Il ne reste plus que le colombier du château du Happoncourt. Aujourd'hui, le château possède un toit à croupes avec deux niveaux de fenêtres à arc segmentaire. Le mur d'enceinte du château est encore visible, bien qu'une partie ait été détruite.

4



La mairie est dans la rue de Taloy dans la partie haute de la commune. La rue à ce niveau-là est très étroite, ce qui ne permet pas un recul pour admirer la régularité et la symétrie de la façade principale. La porte d'entrée est surmontée d'un arc en plein cintre.

5



Cette maison de la rue du Moulin date de 1862. Elle est remarquable par son balcon au dessus de la porte d'entrée. Le bâtiment se compose de deux parties : d'un côté la partie habitation à gauche et de l'autre la ferme. La façade principale ne donne pas directement sur la rue, un léger retrait permet un recul de la façade ce qui créé une petite place à l'avant. L'arrière, quant à lui, est destiné au jardin.

6



Le moulin de Moncel-sur-Vair est situé le long d'un bras du Vair, entre l'ancien village de Moncel et celui de Happoncourt. La propriété est entourée de sapins, très visibles dans le paysage, qui masquent le moulin.

7



Ce calvaire de 1714 se trouve au croisemet entre la rue de l'Oyasse et la rue du Château.

8



Ce calvaire du village de Gouécourt est le long de la Grande Rue après le double pont.

éléments remarquables



Vues vers le village de Gouécourt depuis le haut de Moncel-sur-Vair (photo du haut) et depuis les bords du Vair (photo du bas).



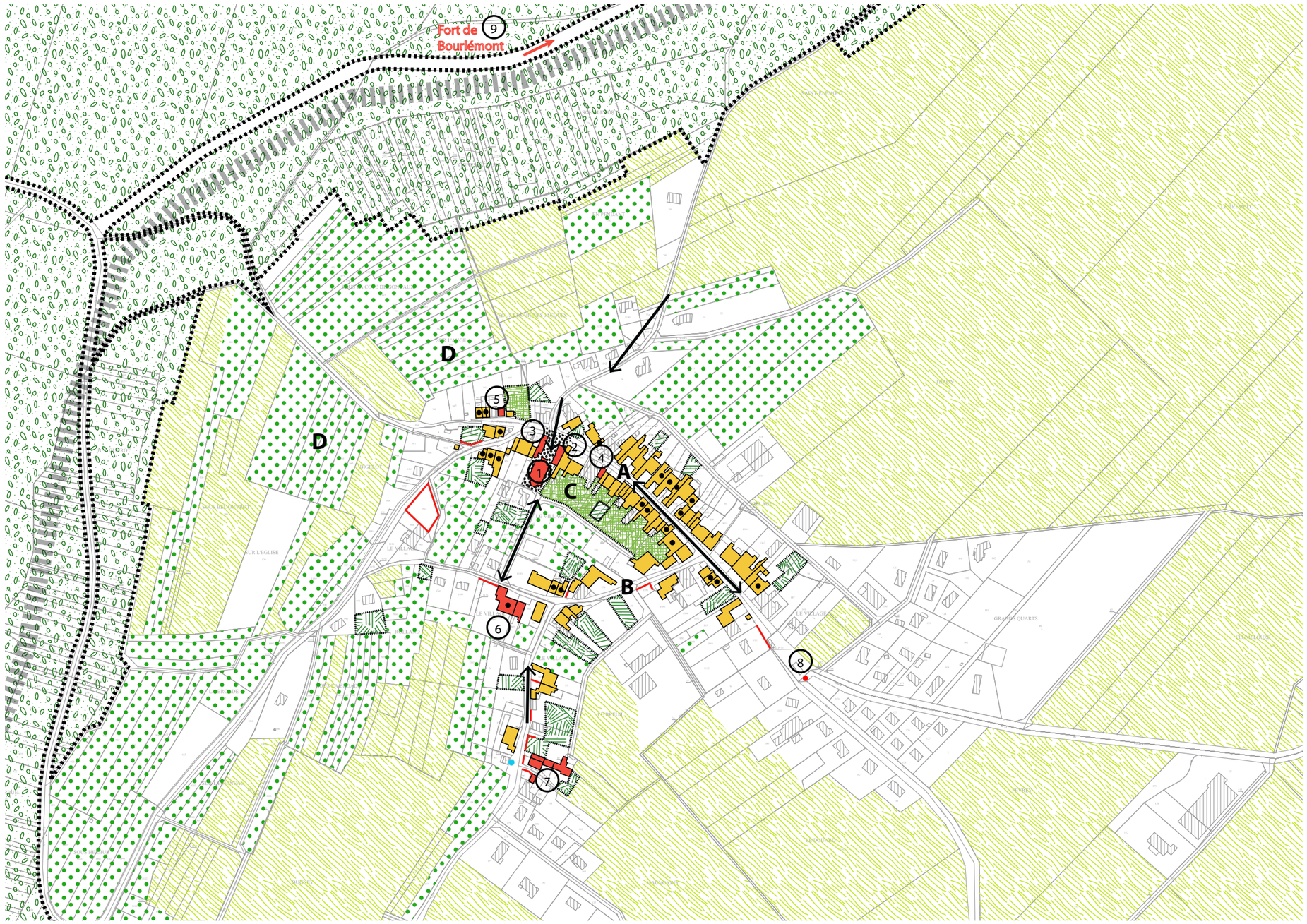
Vue vers l'arrière du château de Moncel depuis le cimetière (photo du haut).

Vue vers Moncel-sur-Vair depuis le village de Gouécourt (photo du bas).



Vues vers la Basilique du Bois-Chenu de Domrémy-la-Pucelle depuis Moncel-sur-Vair (photo du haut) et depuis le village de Gouécourt (photo du bas).

Mont-lès-Neufchâteau



légende relevé patrimoine

Patrimoine architectural remarquable
Patrimoine architectural vernaculaire
Patrimoine bâti dégradé
Mur remarquable
Monument aux morts et calvaire
Fontaine, puits et pompe

Patrimoine paysager lié aux vergers
Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
Patrimoine paysager lié aux jardins
Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
Arbre remarquable, alignement d'arbres

Patrimoine paysager lié aux parcs
Patrimoine paysager lié aux prairies
Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
Espaces structurants remarquables
Espaces dégradés
Coteaux

Vues remarquables
Parcours remarquables liés à l'eau
Cheminements
Chemin de fer
A Enjeux
1 Numéro photos

N

identité

Mont-lès-Neufchâteau est un village adossé aux coteaux boisés entre Frébécourt et Fréville. La commune est connue pour le fort de Bourlémont qui a été construit selon le système Séré de Rivières. Il se trouve dans la forêt communale de Neufchâteau. Le chemin de GR 714 passe à côté du fort. Le village, quant à lui, a une structure de village-rue. Les façades sur rue sont à redents ce qui dessine un profil particulier avec un système de petites cours à l'avant.

Enjeux:

A : Conserver la structure en village-rue avec les redents en façade et éviter la ruine des fermes
B : Poursuivre l'aménagement de l'espace public
C : Préserver les jardins et potagers à l'arrière des maisons avec le chemin en fond de parcelle
D : Préserver les vergers à proximité de la lisière forestière

éléments remarquables

1



L'église paroissiale Saint-Barthélémy est construite par l'entrepreneur Gailler en 1775. Il s'agit d'une typologie d'église-halle. Le portail et les colonnes sont d'ordre toscan.

2



La *mairie-école* est construite en 1834 par François Voignier, entrepreneur, sur les plans d'Abel Mathey.

3



Le presbytère de la place de l'Eglise est construit en 1824 par Coeurdacier, entrepreneur, sur les plans de l'architecte Langlois.

4



L'école des filles a une architecture typique de l'architecture scolaire. Trois travées se dessinent depuis la rue, le bâtiment n'est pas très large.

5



Ce lavoir est construit en 1845-1846 par Etienne Joseph, entrepreneur, sur les plans de l'architecte Abel Mathey.

6



Le bâtiment de la Charrière des Loups est surmonté d'une tour visible de loin. Il s'agit d'un bâtiment particulier du fait de son ornementation. Cependant il est en très mauvais état.

7



L'ancien château se trouve dans la Petite Rue. Seule la disposition des bâtiments rappelle celle d'un château. Certains bâtiments sont encore en pierres apparentes.

8



Ce calvaire se dresse au croisement de la Grande Rue et de la rue Fevrey.

9



Le fort de Bourlémont est construit entre 1878 et 1881 pour défendre Neufchâteau et la trouée de la Meuse. Le fort est l'unique ouvrage Séré de rivières du secteur.

Morelmaison



légende relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- ① Numéro photos

N

identité

Village de la plaine du Xaintois, Morelmaison est un village-tas organisé autour de son église. La Vraine traverse le village, sa ripisylve reste naturelle jusqu'à ce qu'elle traverse le village. Située à un kilomètre de Gironcourt-sur-Vraine et subissant sans doute l'influence du bourg, une grande extension pavillonnaire a généré un deuxième village au Sud. Alors que des pavillons se construisent, certaines maisons du centre-bourg ne sont pas réhabilitées. Un ensemble de fermes est en péril, l'activité agricole présente à l'arrière sur une emprise importante présente un paysage en désordre et nuit au paysage intérieur du village. L'espace public quant à lui est dégradé du fait de l'appropriation de privés.

Enjeux:

A : Recréer une ripisylve au droit du village.
B : Sauvegarder le patrimoine vernaculaire communal.
C : Imposer des règles paysagères pour les espaces privés donnant sur l'espace public.
D : L'espace public ne peut être le support des désordres privés.

éléments remarquables

1



Cet édifice est remarquable à plusieurs titres :
- le volume de la construction principale surmontée d'une tour carrée,
- la modénature de la façade intérieure pourvue d'éléments sculptés.

2



Eglise Saint Martin, 1760.

3



Edifice institutionnel, la mairie est un élément remarquable par sa volumétrie et l'organisation de sa façade qui traduit son rôle.

4



Ce pont en pierre est remarquable par sa construction, ses contreforts et pierre et son aspect imposant.

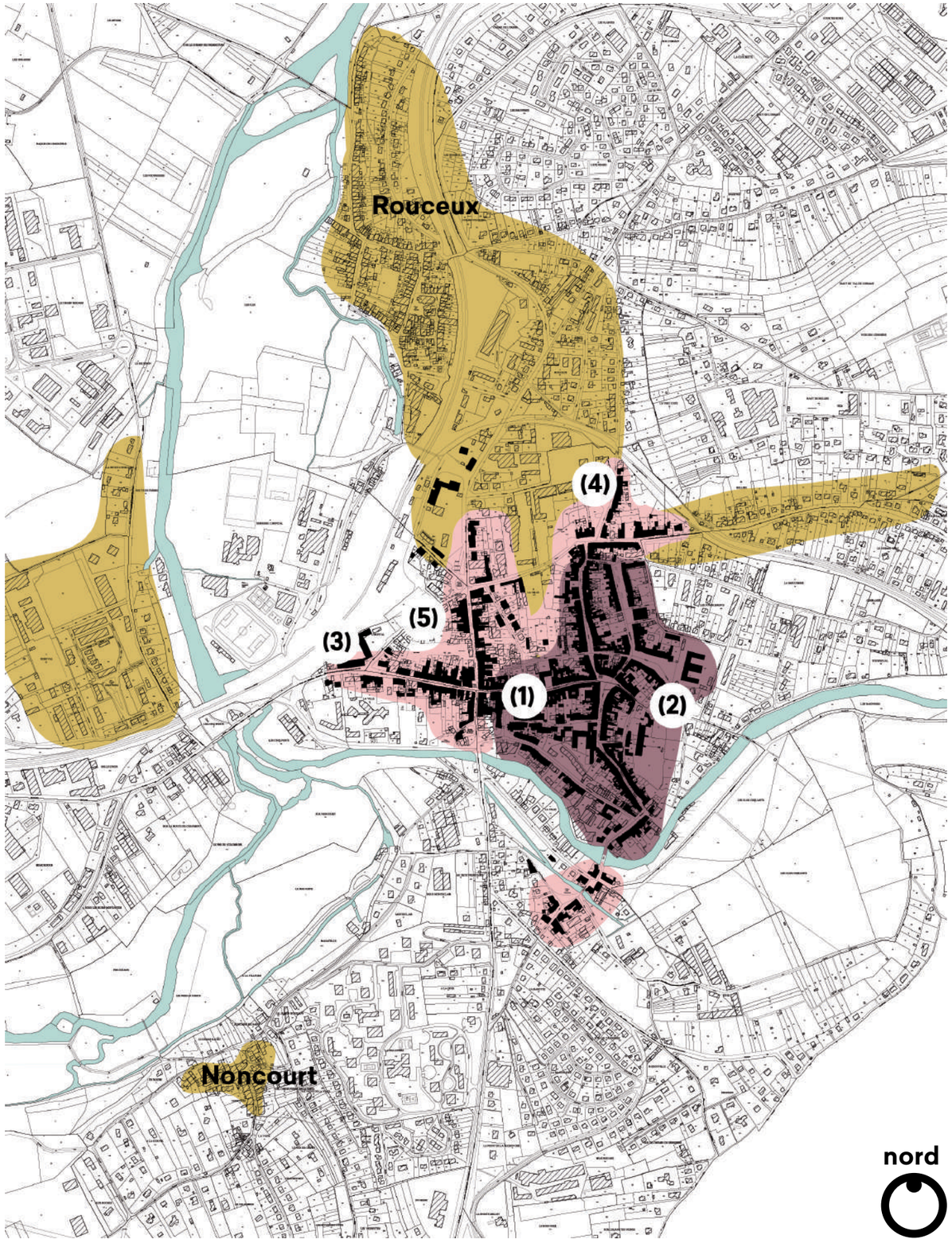
Neufchâteau

Novum castrum est fondée en 1070. Un château occupe le point haut de la butte, la ville s'adosse à celle-ci, organisée autour de trois rues qui rayonnent depuis la place Jeanne d'Arc (rues neuve, Saint Jean et Raymond Poincaré).
La place Jeanne d'Arc s'inscrit sur un plat de la butte pour s'étirer au Sud et se prolonger rue Poincaré. D'autres rues plus étroites s'accrochent à cette place, puis au pied de la butte, ces rues sont reliées entre elles par des rues transversales (rue Verdunoise, rue de France, rue de Vaudémont, rue des remparts,...)
Peu de constructions médiévales sont encore visibles mais la trame des rues est globalement conservée. Du Moyen Age sont encore visibles: les églises Saint Christophe (1) et Saint Nicolas (2), quelques vestiges de l'enceinte fortifiée ainsi que l'hôpital Saint Esprit (3) situé à l'époque hors des murs à l'Est de la ville.
A la fin du Moyen Age et à la Renaissance, le faubourg Saint Pierre (4), de France (5) et Sainte Marguerite (6) se développent, les tanneries s'établissent au Sud le long du Mouzon.

Le 16ème et le début du 17ème siècle sont des périodes de conflit même si la structure urbaine de Neufchâteau est peu touchée par ces conflits.
Quelques hôtels particuliers s'édifient mais c'est la fin du 17ème et le 18ème qui voient un nouvel élan de construction et de renouveau commercial et religieux. La plupart des maisons de ville sont progressivement remplacées par de riches maisons en pierre de taille.
En 1671, la ville est contrainte de détruire ses murs. Les faubourgs au pied de la butte deviennent des lieux d'intense activité commerciale, principalement autour de la rue de France. Ici, le plan et l'alignement des façades laissent deviner un urbanisme du 18ème siècle.
Le château est définitivement détruit en 1715 et remplacé par de grands bâtiments.

Au cours des 19ème et 20ème siècles, la ville s'étire le long des axes importants. L'habitat se développe principalement le long de ces rues vers le Nord.

De manière similaire à d'autres villes, le besoin de logements en grand nombre conduit les années 60 et 70 à produire quelques grands ensembles et lotissements: les quartiers de la Maladière et le lotissement de la Maison Dieu au Sud, le quartier du Chemin vert à l'Est, le long de la route d'Epinal et le quartier de la rue Paul Melin sur le plateau Nord.



légende :

- Vieille ville du 11e
- du 16e au 18e
- à partir du 18e

éléments remarquables à grande échelle

Neufchâteau prend place au coeur de la vallée de la Meuse et du Mouzon, en dessinant un paysage très ouvert délimité par les côtes de Meuse et du Châtenois et le plateau de Neufeys.
En effet, le nord-ouest des Vosges est empreint de vallées ouvertes, dominées par des collines boisées. Ces collines s'étirent dans une direction sud-ouest et nord-est. Ces crêtes parallèles dissymétriques sont appelées *cuestas*. Elle sont constituées par les rebords des plateaux calcaires légèrement inclinés. les versants nord-ouest sont très doux tandis que les versants sud-est sont nettement plus accentués.

Neufchâteau s'appuie sur le rebord d'un plateau qui s'élève doucement à l'Est jusqu'à former la côte qui domine Châtenois.
Les nombreux cours d'eau ont façonné ce territoire et participent à son identité. La Meuse et le Mouzon creusent des vallées larges et relativement encaissées.

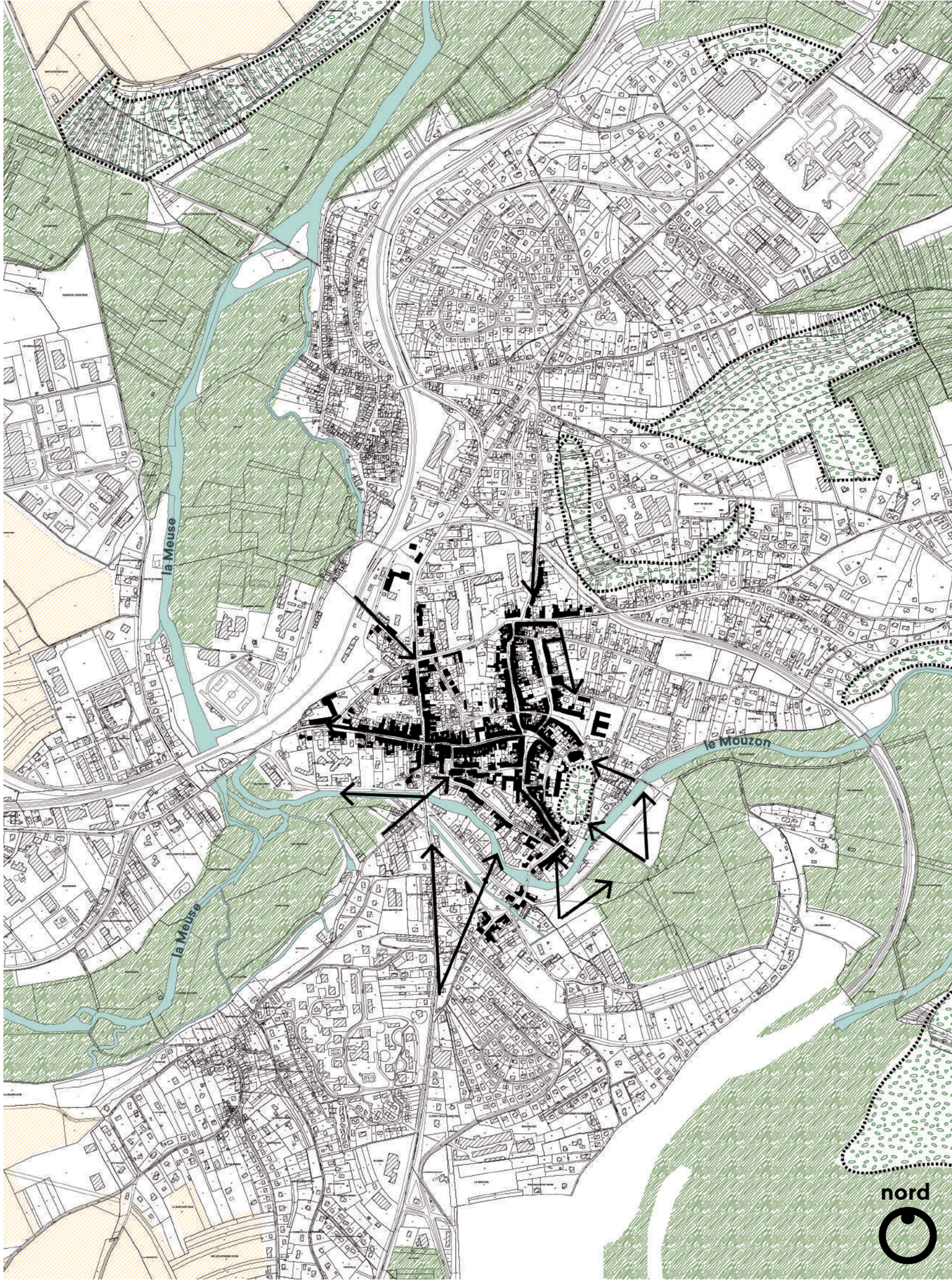
Le méandre du Mouzon baigne un coteau abrupt à l'Est et au Sud-Est, alors qu'il descend en pente douce à l'Ouest jusqu'au rives de la Meuse. La vieille ville s'édifie ainsi sur une butte dominant au Nord la confluence de la Meuse et du Mouzon. Ce choix topographique offre une position défensive naturelle et un abri contre les inondations qui ont pu être violentes.

A l'intérieur du tissu urbain, le Mouzon délimite la vieille ville au Sud et s'élargie en de vastes prairies.

Plusieurs vues peuvent être qualifiées de remarquables en direction de la vieille ville, et notamment :
- les vues depuis l'avenue du Général de Gaulle, vers l'église Saint Christophe. Après avoir traversé un paysage péri-urbain, la silhouette de l'église se détache en arrière-plan, dominant la vue et dialoguant avec la ville contemporaine du Trait-d'Union.
- Les vues depuis les bords du Mouzon offrant un double regard sur l'espace très ouvert des prairies fermées par les coteaux boisés lointains et la vue fermée sur la vieille ville et ses murs dominée par la silhouette imposante de l'église Saint Nicolas.

légende :

- Patrimoine paysager lié aux espaces boisés
- Surfaces cultivées
- Patrimoine paysager lié aux prés
- vues remarquables





Vue sur l’église Saint Nicolas depuis les berges du Mouzon.



L’esplanade des Marronniers. Lieu festif, de rassemblement, ce vaste espace vide structuré par les marronniers offre un paysage de dialogue entre la ville et le Mouzon et ses grandes prairies ouvertes.



Les berges du Mouzon s’ouvrant sur les prairies fermées par le bois des Crants.

1. entrée de ville depuis Soulosse

2. entrée de ville depuis Coussey

5. entrée de ville depuis Epinal

les crans-route d'Epinal

les marronniers

3. entrée de ville avenue du P. Kennedy

4. entrée de ville route de Langres

nord

Les entrées de ville



1. Entrée de ville depuis Soulosse-sous-Saint-Elophe. L'entrée de ville mêle un axe de circulation majeur (l'entrée depuis Nancy) aux multiples accès aux zones commerciales. Les enseignes se disputent le paysage dans un contexte de grande confusion.



2. Entrée depuis Coussey, une piste cyclable est aménagée en contrebas des pavillons. Toutefois elle s'arrête en limite de commune pour rejoindre la voie de la Départementale.



3. Avenue du président Kennedy, ne laissant aucune place au piéton, quelques constructions s'étirent le long de l'avenue . Le paysage manque de structure, d'indications.

Les entrées de ville



4. Route de Langres. Elle offre, en entrée de ville, une vue sur le grand paysage. Il est important de soigner les activités existantes ou à venir de manière à ce qu'elles s'intègrent dans cette vitrine au Sud de la ville.



5. Avenue du Général Henrys, après avoir serpenté sur la route des crans et ses grands ouvertures sur le territoire et la ville, nous entrons dans la ville par des coteaux habités de villas. Il s'agit d'une des entrées de ville les plus soignées.

Le site des Marronniers







Les marronniers: l'esplanade ouvre de grandes vues sur le grand paysage. Elle est bordée par les anciens bâtiments de la foire expo et se poursuit par les aménagements au bord de la Mazarine.

Les vues depuis les crans







Les Crans, principal accès depuis Epinal, la route s'adosse à une topographie forte qui permet également un panorama remarquable sur l'inscription de Neufchâteau dans son grand territoire.

Typologies bâties:

En dehors du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Patrimoine, nous avons identifié cinq grandes typologies bâties sur le territoire de la commune. Ces typologies nous apparaissent remarquables par leur différenciation au tissu historique, leur différenciation à un tissu plus banal et par la structure qu'elles offrent à un tissu urbain parfois détendu.

L'habitat vernaculaire de Rouceux et Noncourt.
Communes rurales rattachées à Neufchâteau en 1965. Rouceux a toutefois conservé un caractère plutôt rural, fermé par la Meuse à l'Ouest et par la voie ferrée à l'Est, son tissu s'est étiré le long des axes en cohérence avec son dessin de village-rue. La situation de Noncourt est légèrement différente, si son coeur a conservé son caractère vernaculaire, la commune a été rejointe par des étendues pavillonnaires.

Les faubourgs.
Trois faubourgs entourent la ville au Moyen Age :
- le faubourg Saint Pierre, du nom d'une chapelle du 14ème siècle qui subsiste en partie rue Victor martin.
- le faubourg de la chapelle Sainte Marguerite, associée à la Maison Dieu sur la rive gauche du Mouzon (appelé aussi les tanneries ou «devant la porte de la rue Verdunoise»
- et le faubourg de l'hôpital, définitivement constitué au 16ème siècle.

C'est à la fin du 17ème siècle, que Neufchâteau détruit ses murs.

Les villas
A partir de la seconde moitié du 19ème siècle, Neufchateau se développe essentiellement autour de la gare, d'abord le long des avenues Jacques Vernier et rue Jules Ferry. Ces grosses demeures bourgeoises ou villas sont très identifiables et relâchent le tissu urbain de la commune au Nord de son centre.

Les casernes
Sur la rive gauche de la Meuse se trouvent les casernes de la cavalerie Rebeuval, construites dans le dernier quart du 19ème siècle. Plutôt à l'écart de la ville, l'implantation des casernes ne s'accompagne pas vraiment d'un essor constructif.

Les grands équipements :
la gare, le trait d'union et le théatre à l'italienne
Plusieurs grands équipements à des temporalités différentes mais tout aussi remarquables dans leur architecture ou leur qualité d'usage ponctuent la ville d'évènements architecturaux, ils sont à la fois signaux et repères.

Le Trait d'Union
Situé à proximité de l'église Saint Nicolas, le Trait d'Union, édifice de Jean François Laurent, relie le centre historique aux quartiers périphériques.

La gare
Il s'agit d'une polarité importante à l'échelle de la ville. La gare est également une porte d'entrée sur la ville, elle s'ouvre sur l'avenue Jacques Vernier et la place Voillquin qui s'ouvre sur les différentes pénétrantes de la vieille ville.

Le Scala
Elément du Couvent de la Congrégation Notre Dame, c'est en 1829 que la Ville s'adresse à l'architecte F-A Grillot afin d'installer une salle de spectacle dans une aile du couvent. Couverte d'un plafond de plan elliptique, la salle comporte deux balcons dont les appuis sont chargés d'un décor stuqué d'anges musiciens, de cartouches, de cuirs, de guirlandes florales tandis que les colonnes peintes en faux marbre sont décorées d'instruments de musique.



L’habitat vernaculaire.



Noncourt



rue Camille Sandre à Rouceux



place de l’église à Rouceux

Les villas.



villa, avenue du général Henrys



villa, avenue du général Henrys



villa, avenue du général Henrys

Les grands équipements.



le Trait d’Union



la gare



le Scala

Les casernes.







casernes de la cavalerie de Rebeuval

Les faubourgs.



le faubourg Sainte Marguerite, rue des Tanneries

le psmv

Ensemble de règles destinées à assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine architectural et urbain, le Plan de Sauvergarde et de Mise en Valeur correspond au périmètre *intra muros* de la ville.

Il fait apparaître à la fois les immeubles protégés au titre des Monuments Historiques mais relève également des immeubles faisant l'objet d'une règlementation définie par le PSMV.

Cet inventaire recense 25 bâtiments, dont 5 classés :

- église Saint Christophe
- église Saint Nicolas et sa crypte
- Hôtel de ville
- cave voûtée au 28 rue Saint Jean
- façade et toiture au 2 place Jeanne d'Arc

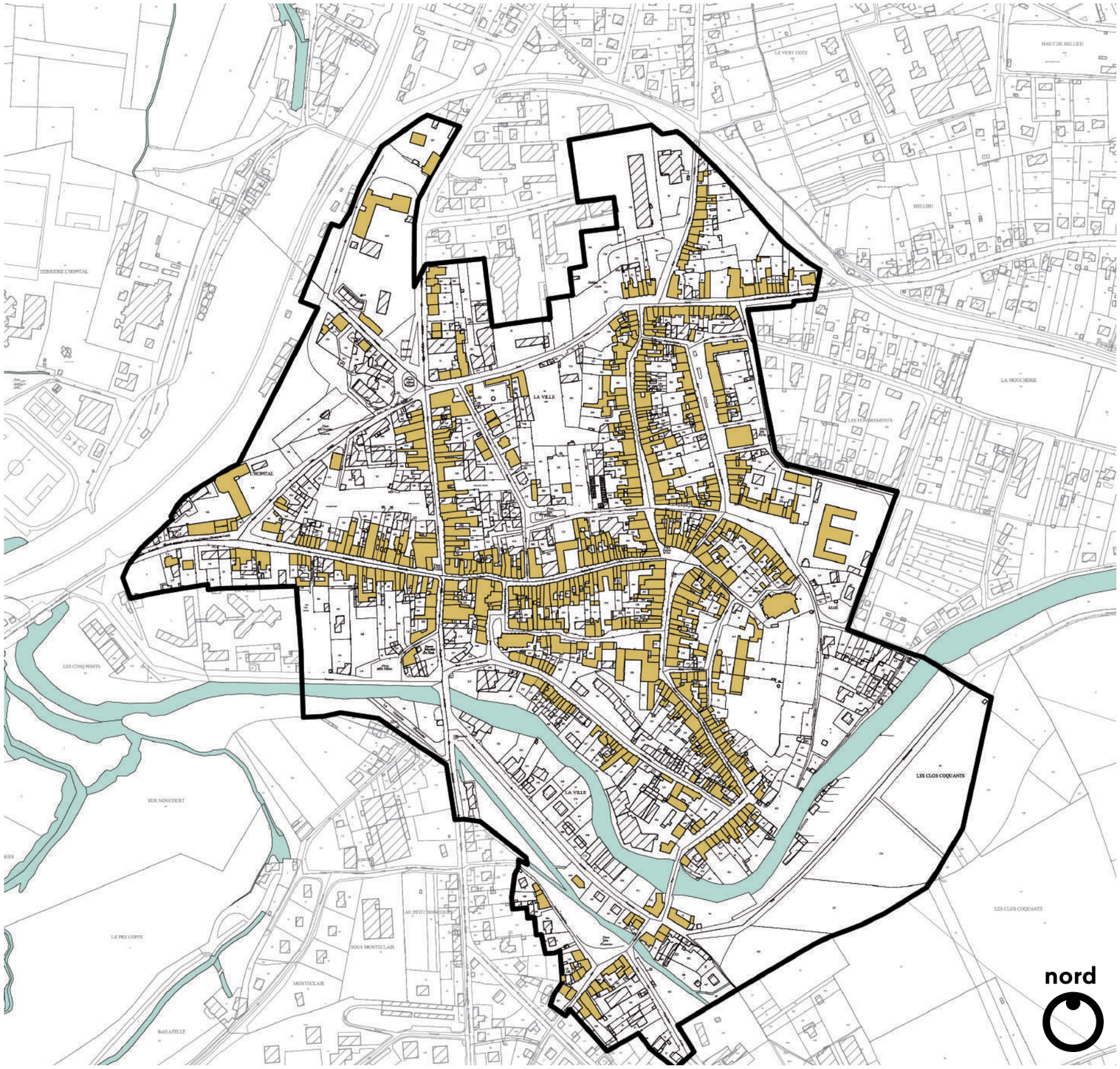
et 5 inscrits :

- chapelle de l'hoîtal Saint esprit,
- décor du théâtre Scala
- façade et toiture du théâtre
- prieuré
- façade au 2 place Jeanne d'Arc

ainsi que deux croix à Noncourt.

Ce périmètre englobe donc l'ensemble de la vieille ville et un patrimoine architecturale remarquable mais aussi le coeur de vie de la Cité. L'ensemble du centre ancien compose un ensemble architectural remarquable et fait l'objet du PSMV.
La vieille ville s'organise autour de la trame urbaine héritée du Moyen Age. Au centre, la place Jeanne d'Arc se prolonge par les rues structurantes suivantes : rues Neuve, Poincaré et saint Jean. La plupart des bâtiments datent du 18ème siècle mais de nombreuses constructions médièvales sont encore visibles.

Le centre ancien est également le coeur de vie de la commune, il s'agira donc de ré-intégrer le secteur historique au projet urbain de la ville de manière à conforter des flux, notamment piétonniers, qui pourraient la traverser. Il s'agira également d'identifier les équipements compatibles avec le centre historique de manière à en faire une porte d'entrée aux différents itinéraires touristiques de Neufchâteau.



légende :

- bâtiments remarquables du PSMV
- périmètre du secteur sauvegardé



L'**église Saint Nicolas**, telle qu'on peut la voir aujourd'hui, est l'héritage de plusieurs reconstructions et agrandissements.
Le premier édifice de la fin du 11ème siècle n'a laissé aucune trace, c'est à la fin du 12ème siècle qu'une nouvelle église est construite (en lieu et place de la précédente) dont il subsiste aujourd'hui l'église basse ainsi que le transept de l'église haut, celle-ci prend sa forme actuelle au cours du 13ème siècle. Du 14ème au 16ème des chapelles sont ajoutées.



Autrefois Place du Marché et Place Royale, **la Place Jeanne d'Arc** est en fait l'élargissement d'une rue qui s'ouvre ensuite sur les rues Saint Jean, Saint Nicolas, Neuve et du Putoir. Coeur historique de la cité, elle présente une continuité et une unité spatiale exceptionnelles. On distingue deux fronts bâtis homogènes, l'un linéaire, l'autre incurvé : hôtels particuliers et maisons bourgeoises des 16ème, 17ème et 18ème siècles de hauteur comparable, en pierre de taille avec prédominance des lignes horizontales.Toutefois, aujourd'hui occupée par du stationnement et de la voirie, ce lieu ne véhicule pas l'image importante qu'il devrait donner de la ville.



L'**église Saint Christophe** s'impose dans la paysage, dominant la rive droite du Mouzon et la vieille ville. . Constuite sur les basses pentes de la butte du château, à proximité de la rue de France, c'est l'édifice religieux le plus ancien. Une première église existait au 11ème siècle mais l'édifice actuelle date du 13ème siècle avec quelques transformations mineures au cours des siècles suivants.





Hôtel de Houdreville.
Occupé aujourd'hui par l'Hôtel de Ville de Neufchâteau, l'édifice date du 16ème siècle et repose sur un édifice du 15ème dont il subsiste aujourd'hui les caves. L'intérieur est remarquablement mis en valeur et offre également un point de vue remarquable sur la vieille ville.
La façade principale située rue Saint Jean est datée de 1582. Son élevation est intéressante: structurée par deux ordres toscans et ioniques superposés.
Plusieurs points de détails (pans coupés sur les angles, richesse des décors,...) attestent de la qualité remarquable de l'édifice.



vue panoramique sur les toits de Neufchâteau



1



Ancienne école des garçons, l'école primaire Jean Jaurès est un bâtiment remarquable dans l'utilisation des éléments architecturaux de l'architecture scolaire.
La composition de sa façade, l'utilisation de la brique, les éléments typographiques, la composition des menuiseries sont des éléments remarquables.

2



Chapelle de l'ancien hôpital de Neufchateau, remaniée à travers sept siècles, elle sera achevée en 1261.
L'ensemble conservera sa fonction hospitalière jusqu'au 20ème siècle, il accueille aujourd'hui une maison de retraite.

3



Ancienne école des filles, le bâtiment de 1909 est plus richement orné que celui des garçons. Il s'agit donc d'un édifice remarquable au titre de l'architecture scolaire du début du 20e s. sur lequel il conviendra de souligner les éléments d'ornementation et de sculpture de l'entrée.

4



Lavoir, au bord du ruisseau de l'abreuvoir, résurgence de la Meuse, l'édifice est un élément remarquable du village par son volume en pierres surmonté d'une toiture à quatre pans, de forte pente et habillé de tuiles violons.
Il s'agit également d'un lavoir de type « bateau-lavoir » qui a conservé son bac flottant.

5



Eglise Saint Martin, jugée trop petite et en mauvais état, elle fait l'objet d'un projet de reconstruction en 1773 de l'architecte Jean-Louis Deklier-Delille. Eglise reconstruite à l'emplacement de l'école et de deux maisons de 1783 à 1785 sur des plans de l'architecte Simon, de Neufchâteau. Suppression des trois vaisseaux de la nef-halle et remplacement des voûtes par une voûte unique en béton en 1950-1951. Sacristies construites en 1953 , sur des plans de l'architecte Brossard.







Résurgence de la Meuse, le ruisseau de l'abreuvoir offre un biotope intéressant à de nombreuses espèces animales et végétales. Le niveau fluctuant des eaux offre une zone humide aux caractéristiques riches et variées.



Rouceux

les quartiers



Patrimoine architectural remarquable

Patrimoine architectural vernaculaire

Patrimoine bâti dégradé

Mur remarquable

C Calvaire

L

F

Patrimoine paysager lié aux vergers

Patrimoine paysager lié aux jardins potagers

Patrimoine paysager lié aux jardins

Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés

Arbre remarquable, alignement d'arbres

Ecran boisé

Patrimoine paysager lié aux parcs

Patrimoine paysager lié aux prairies

Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique

Espaces structurants remarquables

Espaces dégradés

Coteaux

Prés

Vues remarquables

Parcours remarquables liés à l'eau

Cheminements

Chemin de fer

A Enjeux

1 Numéro photos

N

1



Cette demeure est un édifice remarquable par son volume hierarchisé et souligné de corniches, surmonté par une toiture à quatre pans.





2



Pont de pierre permettant de traverser le canal du moulin et de rejoindre la Meuse.





Vues sur les prés et la plaine inondable de la Meuse.

3



L'église paroissiale Saint Anatole construite à la fin du 17ème siècle s'installe au coeur de l'ancien village de Noncourt. Il s'agit d'une église de type église-grange avec une tour clocher hors oeuvre en façade.

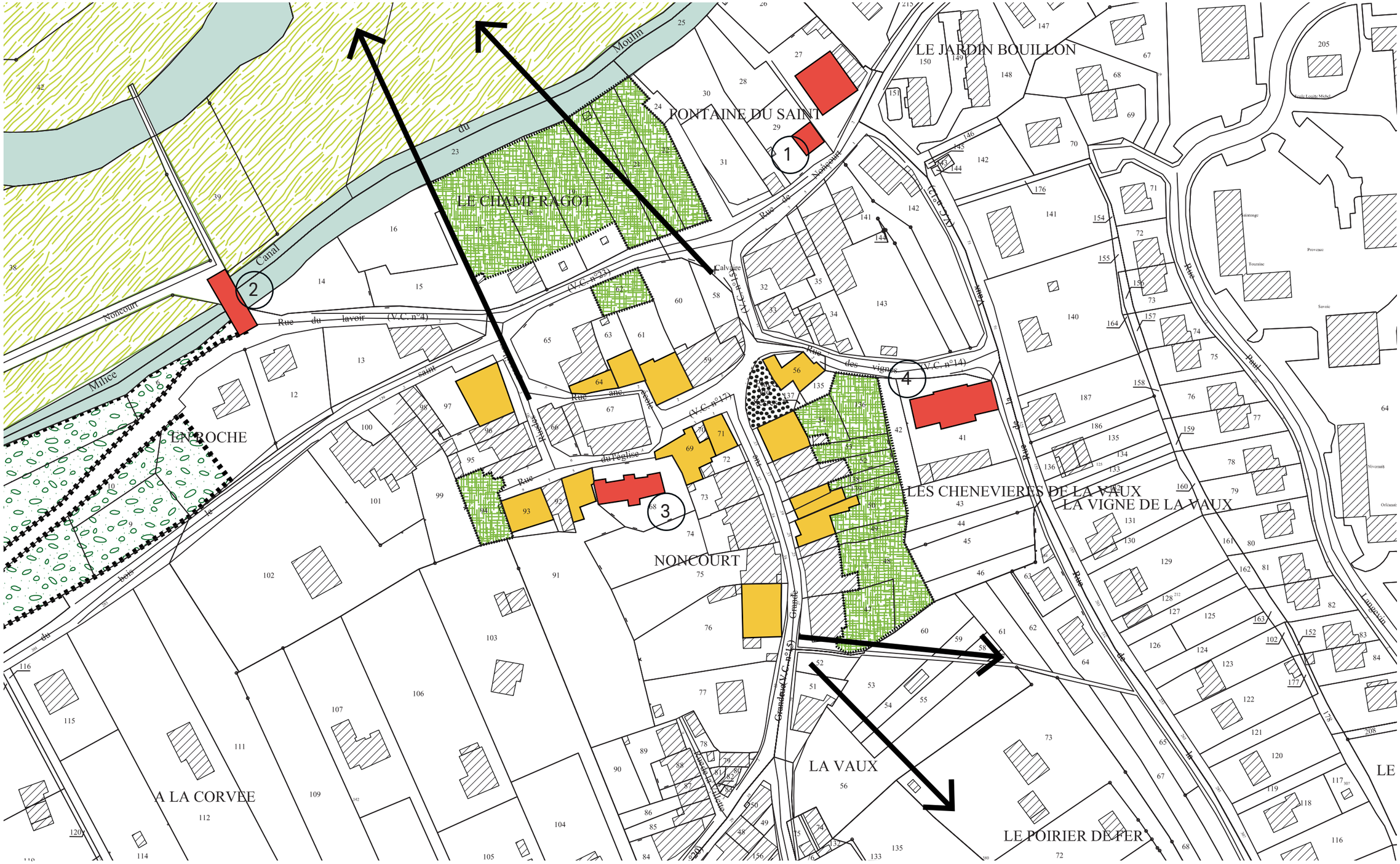
4



Ecole de Noncourt, édifice remarquable dans sa composition typique de l'architecture scolaire de la première moitié du 20ème siècle peu ornée, nous noterons le volume principal en avancée et en pignon tandis que les volumes secondaires sont en recul et en faitage parallèle à la rue.



Pont permettant de traverser la Meuse et rejoindre le quartier Beauséjour.



- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

Ollainville



légende relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

identité

Le village a une structure de village-rue au pied de la chapelle Saint-Hilaire. L'identité d'Ollainville se fait par le passage du ruisseau des Chanvres qui longe le Moulin Chiré et qui entre jusqu'au coeur du village. Des beaux jardins à l'arrière des fermes donnent sur le ruisseau ce qui participent au paysage intérieur du village.

Enjeux:

A : Préserver les jardins autour du ruisseau qui mène au moulin
B : Préserver et maintenir les fermes et le patrimoine vernaculaire

éléments remarquables

1



L'église Saint Hilaire est un bel exemple néo-gothique qui date de 1865.

2



La chapelle Saint-Hilaire est un modeste bâtiment du XIXème siècle. Elle est construite à l'emplacement d'un ancien ermitage qui a été détruit en 1770. Des statues de Saint Hilaire et une Pietà du XVIème siècle y reposent.

3



Le moulin à Ollainville est appelé le Moulin Chiré. Il est placé le long du ruisseau des Chanvres, légèrement à l'extérieur du village.

4



Cette demeure de la Grande Rue dessine à l'avant un espace structurant avec sa façade bien réglée en direction du ruisseau des Chanvres. A l'arrière, la demeure possède un grand jardin entouré de murets de pierre, qui s'étend jusqu'à la voie ferrée.

5



Cette ferme possède un petit bas relief de Saint Antoine-aux-ardents encastré dans sa façade.

6



Cette ferme a des modénatures singulières aux fenêtres. Comme quelques unes des fermes du village des XVIIIème et XIXème siècles, elle possède une porte charretière en plein cintre et des linteaux de fenêtres délardés.

7



L'ancien lavoir est actuellement un arrêt de bus. Deux arcades en anse de panier marque la façade sur rue.

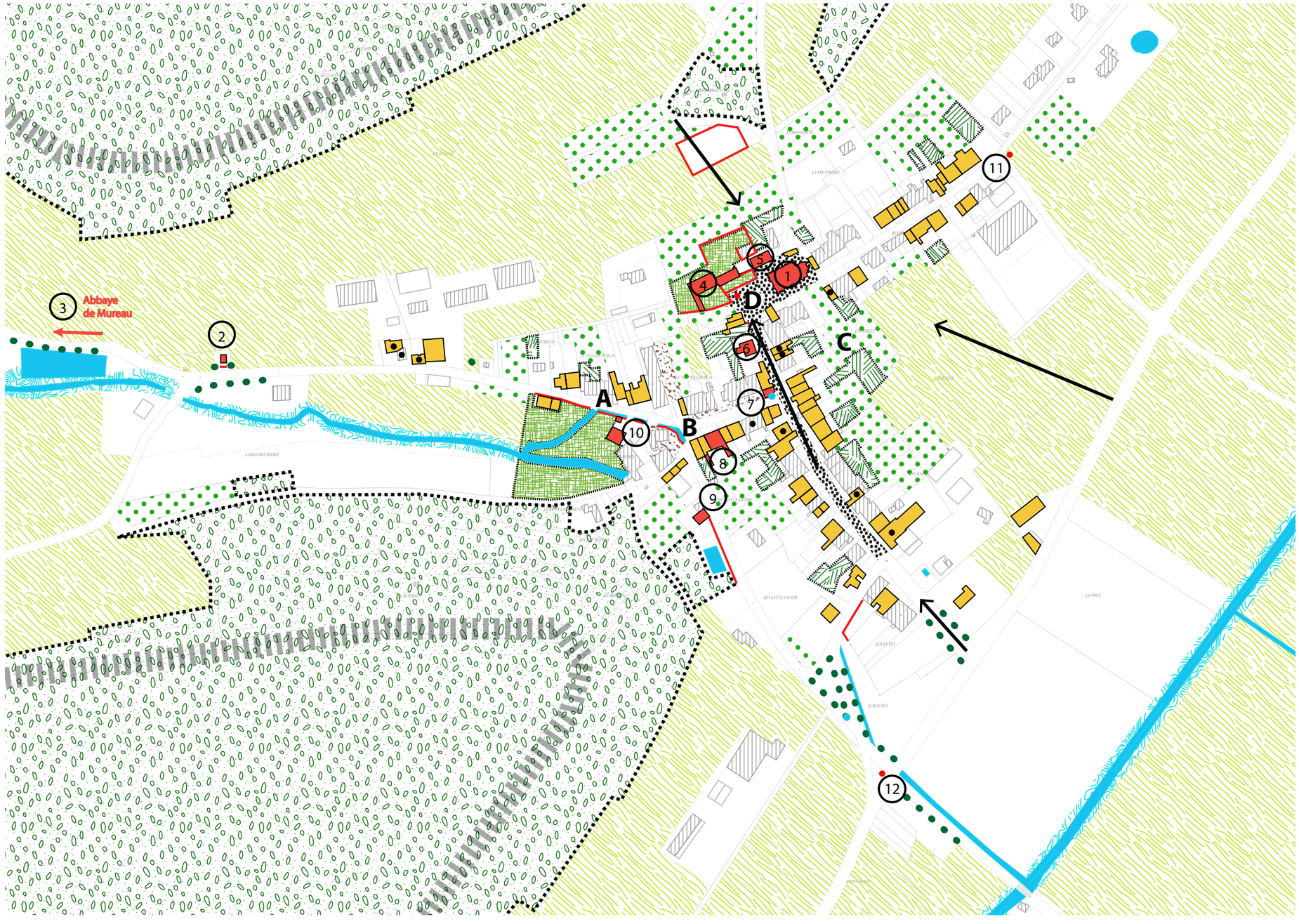


Vue sur la vallée et le moulin



Vue du village et des vergers intérieurs

Pargny-sous-Mureau



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- (1) Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

Pargny-sous-Mureau se situe dans la vallée de la Saônelle, à mi-chemin entre Coussey et Liffol-le-Grand. La commune de Pargny-sous-Mureau est principalement forestière, avec 73% de forêt sur son territoire. Le ruisseau de Mureau, qui traverse l'abbaye et le village, a la particuliarité de passer en partie sous un tunnel construit par l'homme. Le village conserve une forte présence de fermes et de murets recouverts de laves, Il est important de savoir que les laves étaient autrefois souvent utilisées dans la région, cependant elles tendent à disparaître. Les laves participent à l'identité de la commune et de la région. L'espace structurant du village est la place devant l'église, elle regroupe plusieurs bâtiments remarquables et est dotée d'un aménagement urbain de qualité.

Enjeux:

A : Préserver les murs et murets, principalement ceux porteurs de larves
B : Reconquérir les espaces dégradés
C : Préserver les vergers
D : Poursuivre les efforts d'aménagement des espaces structurants

éléments remarquables

1



L'église Saint-Martin est construite en 1776 par l'entrepreneur Jacques Gauthier sur les plans de François Nicolas Lancret, architecte.

2



La chapelle de Saint Quirin est placée le long du chemin de Mureau, à la sortie du village en allant vers l'abbaye. Elle a été construite en 1669, date inscrite sur une niche de la façade occidentale. Un auvent abrite l'entrée de la chapelle.

3



L'ancienne abbaye Notre-Dame de Mureau est fondée au XIIème siècle par des chanoines de l'ordre de Prémontré. Elle est située à l'extérieur du village, dans la forêt. L'abbaye a été supprimée en 1790. Aujourd'hui, il reste le remarquable porche en ruine, deux arcades du cloître et une ferme.

4



Le presbytère date XVIIIème siècle, il se situe à côté de l'église.

5



Le bâtiment fait également partie du presbytère, ils forment un ensemble accompagné d'un grand jardin muré. La façade Nord donne sur la place de l'Eglise, où se trouve le monument aux morts.

6



La mairie, située rue du Jus, est surmontée d'un beau médaillon.

7



Cette fontaine, rue Neuve, est adossée à un muret de pierres. Un fronton abrite une petite statue.

8



Cette ferme possède à l'arrière une toiture couverte de laves. Cependant la façade avant est en mauvaise état.

9



Ce lavoir se place à proximité du ruisseau de Mureau, il a été construit en 1824-1825 sur les plans de l'architecte Langlois et agrandi en 1856 par l'architecte Abel Mathey. Sur la façade avant, deux dauphins adossés de part et d'autre d'un trident ornent la fontaine.

éléments remarquables

10



La ferme de la rue de Saint-Quirin est un bâtiment témoin du fait de la forte présence de laves. Il s'agit d'un bâtiment classé Monument Historique.

11



Ce calvaire est au bout de la rue des Clous.

12



Ce calvaire est situé à l'entrée du village, sur le carrefour face à à la D71.

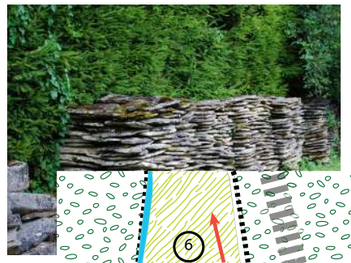
relevé patrimoine





légende





En toiture, les laves sont très présentes dans le village.



De nombreux murets remarquables sont également recouverts de laves.



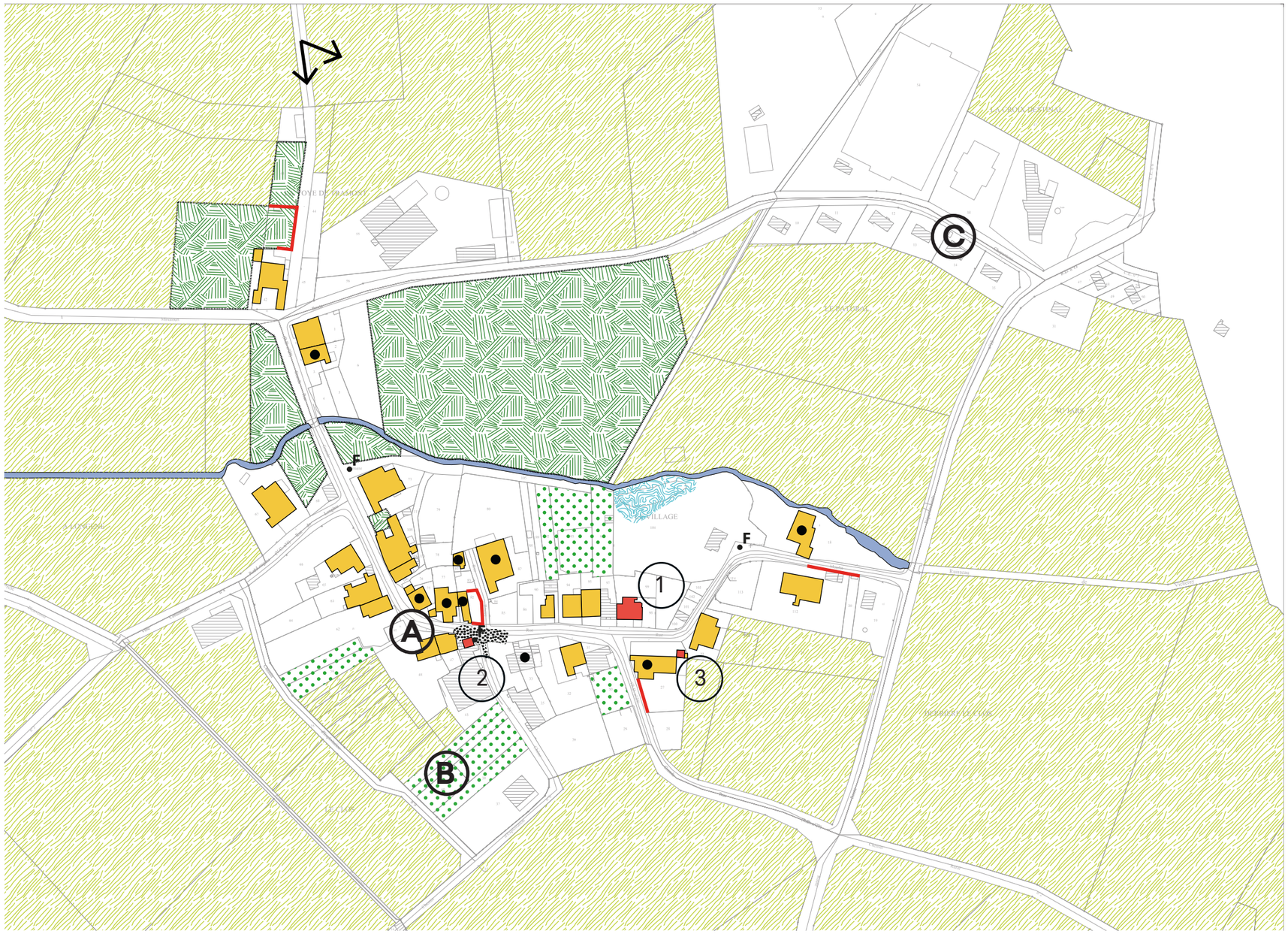
Un fossé longe la rue de Saint-Quirin et la rue du Lavoir, des petits ponts permettent la traversée.



N

- éléments remarquables
- éléments remarquables liés à l'eau
- murets
- ponts
- portails de fer
- numéro photos

Pleuvezain



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

La commune de Pleuvezain est à l'intersection de Vicherey, Soncourt et Maconcourt. Elle est traversée par un cour d'eau, le Jard. Le village a une structure de village-rue. Le paysage de Pleuvezain est marqué par l'activité maraîchère qu'elle accueille au Nord. Elle dessine un paysage de proximité remarquable aux abords du Jard.
Le village est sous l'influence de Vicherey, ainsi le centre-bourg est plutôt préservé mais s'étend au-delà de son tissu urbain avec un lotissement le long de la route de Charpentou qui se raccroche plutôt à Vicherey.

Enjeux:

A : Préserver le patrimoine vernaculaire
B : Préserver les vergers
C : Faire attention au développement de la commune en discontinuité avec le village en direction de Vicherey.

éléments remarquables

1



Mairie école, l'édifice est remarquable par son architecture typique des écoles du 19ème siècle.

2



Ce lavoir est un élément remarquable du village. L'aménagement autour met en valeur le bâtiment.

3



Des fermes du 18ème et 19ème siècle. il demeure un élément particulièrement remarquable, cette tour carré en moellons.



Le pont au dessus du Jard



La plaine ouverte

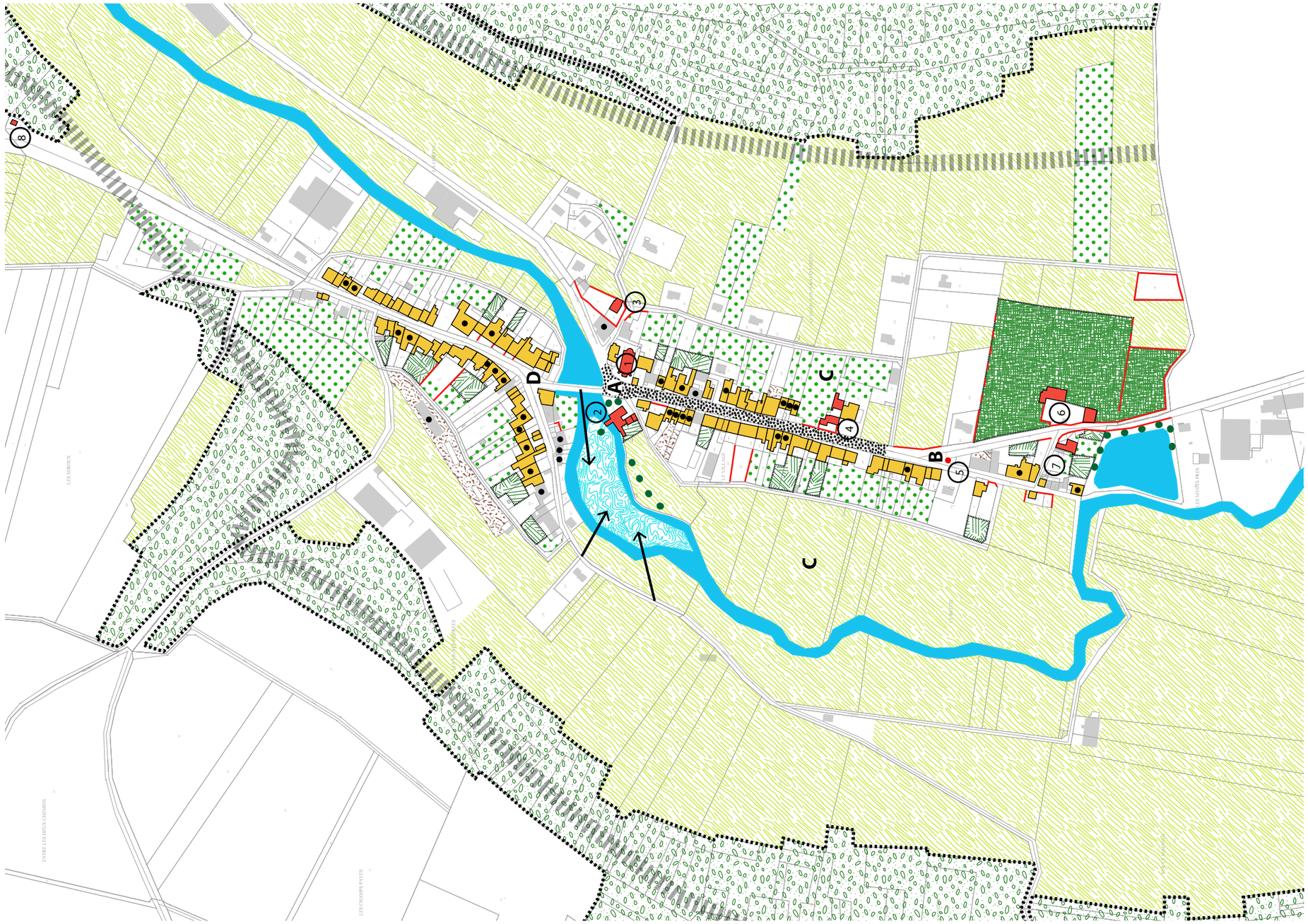


Le clocher de l'église au loin



Une activité maraîchère

Pompierre



relevé patrimoine

légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- (1) Numéro photos

N

identité

Pompierre est une commune limitrophe de la Haute-Marne. Le village est implanté dans la vallée du Mouzon et est traversé par la route départementale D1 qui va à Neufchâteau. Pompierre est un village-rue, typique de la région lorraine. A l'Antiquité, Pompierre était située sur le tracé d'une voie romaine qui reliait Pompierre à Grand et une seconde qui allait de Toul à Langres.

Enjeux:

A : Améliorer l'aménagement à proximité du patrimoine remarquable et scénographier les vues sur le Mouzon
B : Relier les différentes parties du village par des aménagements cohérents
C : Préserver les vergers et les prairies humides
D : Réhabiliter le patrimoine vernaculaire

éléments remarquables

1



L'église paroissiale Saint-Martin est construite de 1858 à 1862 par Antoine Nitre, entrepreneur, sur les plans de l'architecte Abel Mathey. Il remplace une première église en mauvais état détruite vers 1857. Cependant le portail roman est réutilisé. Le portail roman du XIIème siècle est classé.
Une croix marque l'emplacement de la première église démolie à l'Est du village.

2



L'ancien moulin est positionné sur une dérivation de la rivère du Mouzon. Il est aujourd'hui réaménagé en habitation.

3



La maison de maître du chemin de la Corvée est remarquable notamment par son mur d'enceinte et sa porte ornée.

4



L'école est un bâtiment singulier de par son architecture. Une cour intérieure relie les différents édifices publics. La *mairie-école* est construite en 1833.

5



Ce calvaire est situé rue Chevalier de la Barre.

6



Le château date de 1741, il a été construit pour Jean-Baptiste de Lavaulx, seigneur de Pompierre, Sartes, Courcelles et Dolaincourt. Les armoiries de la famille de Lavaulx sont encore visibles. Un grand portail marque l'entrée du château et de sa dépendance.

7



Cette ferme est un bâtiment remarquable de par sa proximité avec le château. Un muret entoure le parc-jardin à l'arrière.

8



La chapelle Notre-Dame-du-Pilier-de-Saragosse est construite en 1665 en bordure de la voie romaine.

Punerot



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- ① Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

Situé au Nord de la communauté de communes, Punerot est un village-tas traversé par deux ruisseaux, le Lindreville et le Rampré. Punerot est longé au Nord-Ouest par la voie ferrée qui ferme son urbanisation. Une ancienne gare est encore visible le long de cette voie. Un alignement d'arbres remarquable mène à la gare. L'identité de la commune est marquée par la dominance de l'activité agricole et des étendues céréalières qui uniformisent le village.

Enjeux:

A : Aménager les espaces centraux.
B : Préserver l'habitat vernaculaire.
C : Préserver les vergers.

éléments remarquables

1



Eglise Saint Brice.
Construite au tout début du XVIème siècle en remplacement d'une chapelle plus ancienne, l'église arbore un style gothique. Remaniée plusieurs fois ensuite l'église est aussi marquée par les XVIIIème et XIXème siècles dans une enveloppe qui reste médiévale.

2



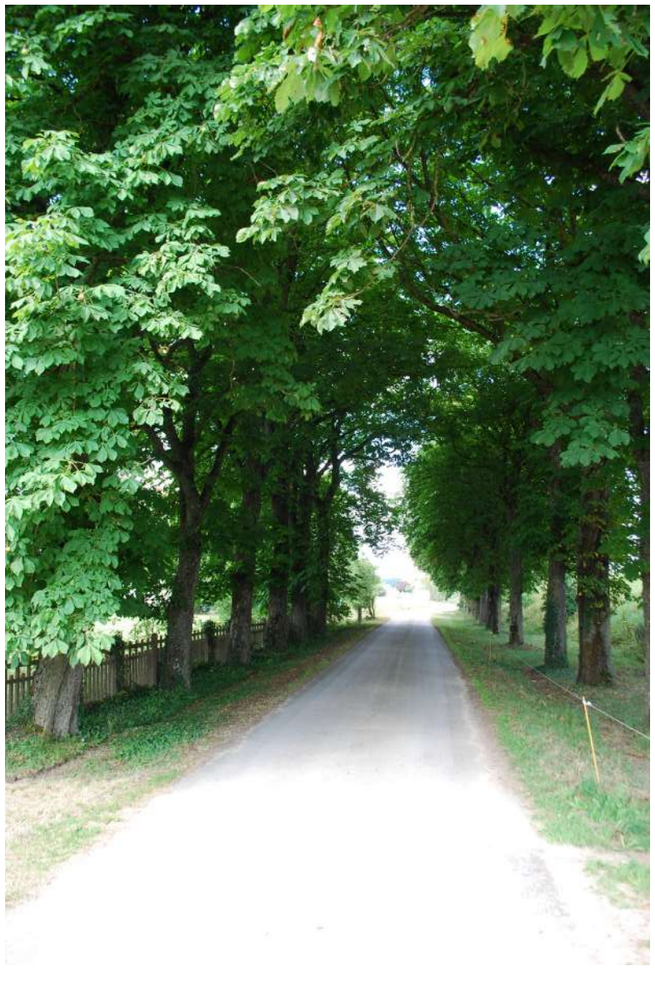
Demeure seigneuriale, cette batisse est remarquable par ses volumes.

3



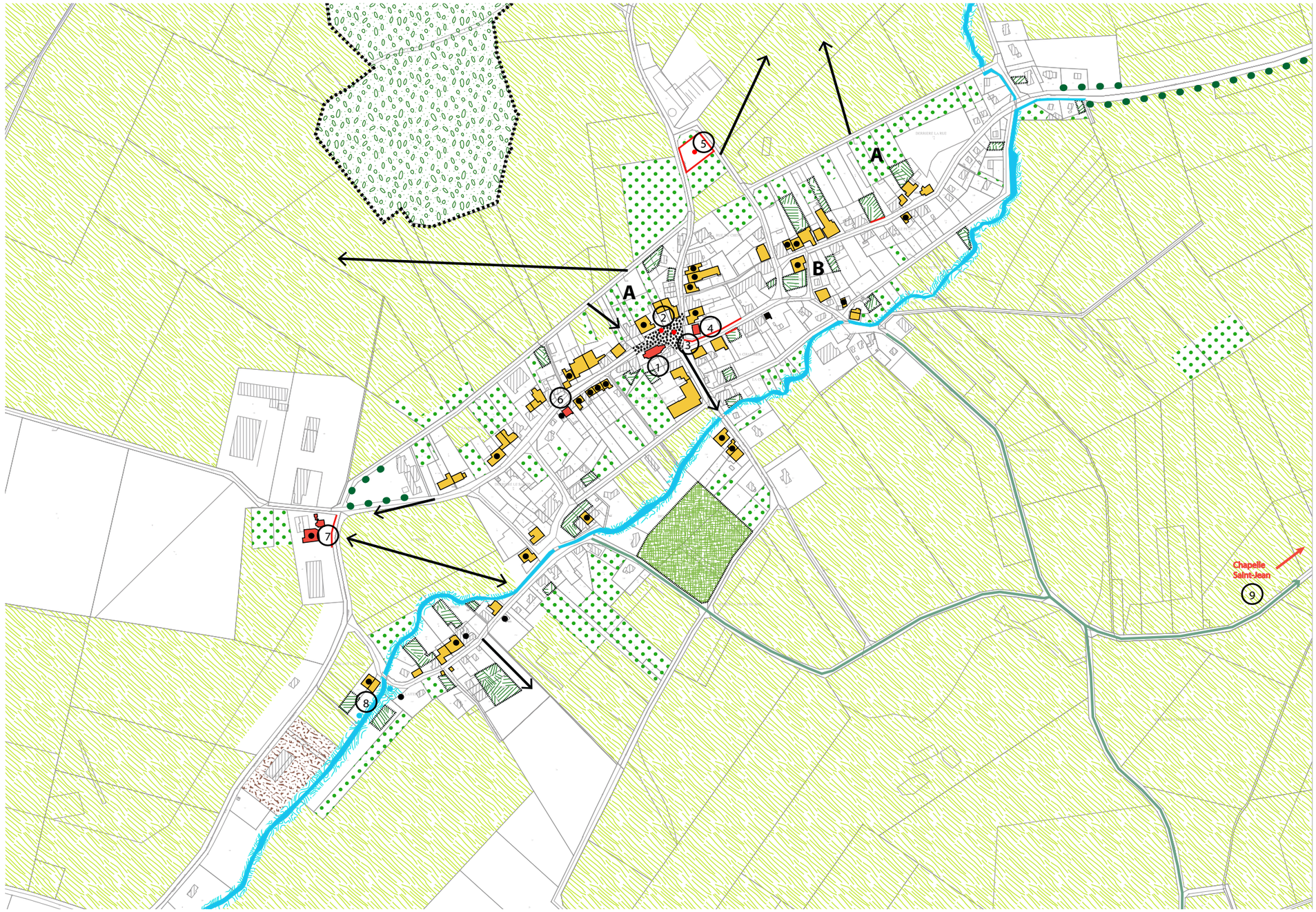
Ancienne gare à proximité de la voie ferrée à l'Ouest du village.





L'alignement d'arbres le long de la place de la gare dessine un caractère particulier à cet axe très secondaire.

Rainville



Patrimoine architectural remarquable
Patrimoine architectural vernaculaire
Patrimoine bâti dégradé
Mur remarquable
Monument aux morts et calvaire
Fontaine, puits et pompe

Patrimoine paysager lié aux vergers
Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
Patrimoine paysager lié aux jardins
Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
Arbre remarquable, alignement d'arbres

Patrimoine paysager lié aux parcs
Patrimoine paysager lié aux prairies
Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
Espaces structurants remarquables
Espaces dégradés
Coteaux

Vues remarquables
Parcours remarquables liés à l'eau
Cheminements
Chemin de fer
A Enjeux
1 Numéro photos

N

légende

relevé patrimoine

identité

Rainville est bordé au Sud par la Vraine, affluent droit du Vair, et à l'Ouest par l'autoroute A31. Le village est formé de trois hameaux. Sa structure en village-rue lui confère une identité particulière avec les vergers et jardins qui se trouvent à l'arrière des parcelles en lanière. La rue du Han prolongée par la rue des Convres donne la structure du village, structure suivie par un affluent de la Vraine . Un chemin agricole offre la possibilité de se balader le long des jardins avec une vue dégagée sur le grand paysage.

Enjeux:

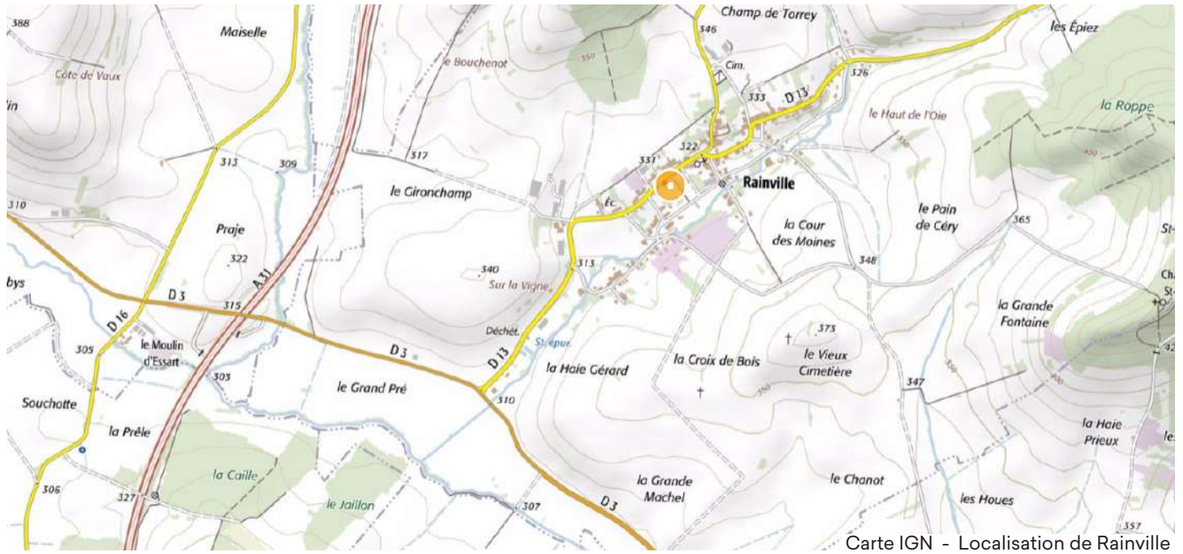
A : Préserver les vergers à l'arrière des maisons accompagnés d'un chemin agricole
B : Conserver la structure village-rue, se développer plutôt dans la longueur quand dans la largeur

éléments remarquables

1



L'église Saint-Marcel date de 1790 et possède une cloche de 1778. Cet église-grange conserve un mobilier important du début XVIème.



Carte IGN - Localisation de Rainville

2



Ce Grand Calvaire date du XVIème siècle. Le calvaire se trouve entre l'église et le monument aux morts, il était situé autrefois entre Removille et la chapelle Notre Dame de Bon Repos. Le socle est récent et le fût est de section ortogonale. La croix est à médaillons.

3



Le monument aux morts se situe à l'embranchement de la rue du Han et de la rue de la Haute Courte Tille.

4



Cette demeure de la rue de la Haute Courte Tille est remarquable notamment par le linteau décoré au dessus de la porte d'entrée centrale. La maison est accompagnée d'un jardin à l'arrière. Un mur le long de la rue sépare le jardin de l'espace public. Le motif de croix sur le linteau est repris au niveau des piliers du portail.

5



La croix-calvaire du cimetrière est posée sur un socle et fût octogonal récents. Le croisillon date de la fin du XVIème siècle.

6



L'école et la mairie se situent dans la rue du Han. Son architecture est typique de l'architecture scolaire avec une double entrée.

7



Cette demeure se trouve au niveau de l'entrée du village, dans la rue du Han. Elle est isolée ce qui lui confère une situation particulière. Sa façade symétrique et travaillée est remarquable de loin. A l'arrière, une tour et un autre corps de bâtiment se distinguent. L'ensemble est réparti autour d'une cour centrale.

8



L'ancien lavoir appartient aujourd'hui à un particulier qui compte le réhabiliter et le rendre ouvert au public.

9



La chapelle Saint-Jean date du XXème siècle, elle remplace une ancienne chapelle. Le mobiler ancien de l'ancienne chapelle est aujourd'hui dans l'église.

Rebeuville



légende relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- ① Numéro photos

N

identité

Proche de Neufchateau, Rebeuville est sous son influence. La commune rurale est située au bord du Mouzon, celui-ci ne se découvre que tardivement lorsque l'on arrive dans la commune. Son patrimoine et son organisation urbaine sont plutôt préservés. La qualité du village est due notamment à l'éloignement de la départementale qui a empêché l'implantation d'infrastructures et de conserver une ambiance villageoise. Le village-rue est ponctué de plusieurs édifices remarquables et de quatre calvaires classés Monuments Historiques.

Enjeux:

A : Poursuivre les aménagements au bord du Mouzon.
B : Préserver les vergers.
C : En dehors de la ripisylve, couper les écrans végétaux entre la RD et le Mouzon.
D : Améliorer le bâti ancien.
E : Améliorer la sécurité à la sortie du village.

éléments remarquables

1



L'église paroissiale Saint Martin est construite entre 1790 et 1792 sur les plans de Laurent Dralet architecte à Neufchateau. Elle est située sur un point haut.

2



Cette demeure adossée au presbytère est remarquable par son volume typique des fermes du 18ème siècle.

3



Cet édifice, combinant lavoir au rez-de-chaussée et salle des fêtes à l'étage, a été construit de 1838 à 1840, par Jean Paul Gloriot, entrepreneur à Rebeuville, sur des plans de l'architecte Langlois. La mairie se trouve en face.

4



Ce lavoir a été construit en 1856-1857, par Jean-Baptiste Arnoux et Eugène Lhuillier, entrepreneurs à Rebeuville, sur des plans de l'architecte Grandidier, sans doute associé à l'architecte Fourquin, qui apparaît dans un devis de 1856 et un devis de 1857.

5



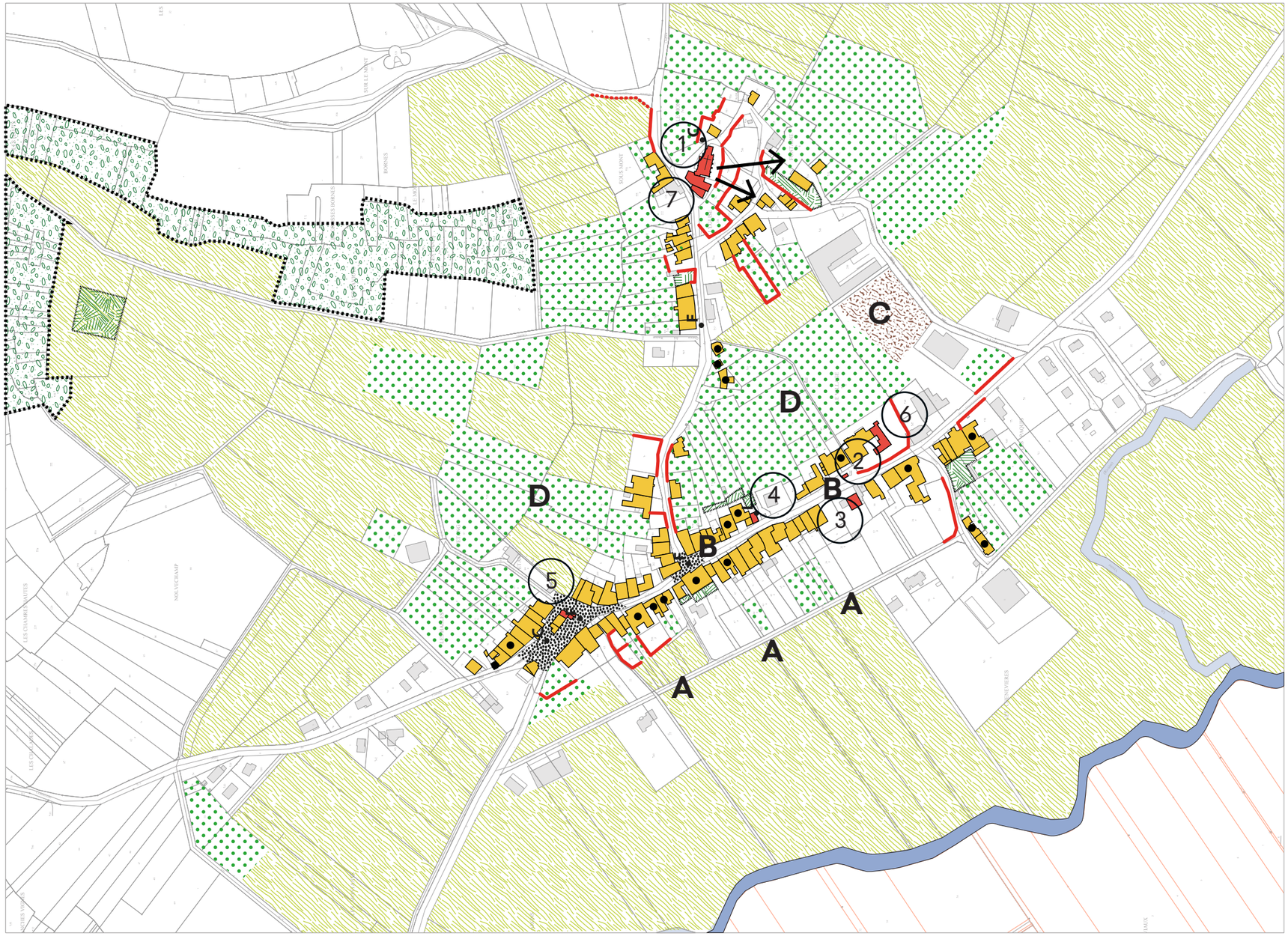
Le pont sur le Mouzon pourrait dater de la seconde moitié du 18ème siècle. Il est pourvu d'un garde corps en fonte du 19ème siècle.





Le Mouzon à Rebeuville.

Removille



légende relevé patrimoine

Patrimoine architectural remarquable
Patrimoine architectural vernaculaire
Patrimoine bâti dégradé
Mur remarquable
C Calvaire
L
F

Patrimoine paysager lié aux vergers
Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
Patrimoine paysager lié aux jardins
Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
Arbre remarquable, alignement d'arbres
Ecran boisé

Patrimoine paysager lié aux parcs
Patrimoine paysager lié aux prairies
Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
Espaces structurants remarquables
Espaces dégradés
Coteaux
Prés

Vues remarquables
Parcours remarquables liés à l'eau
Cheminements
Chemin de fer
A Enjeux
1 Numéro photos

N

identité

Removille présente d'un côté une structure de village-rue implantée le long de la route départementale et de l'autre une structure en village-tas centrée autour de l'église. La commune a deux visages issus de la topographie. Son implantation à flanc de colline offre des vues remarquables sur la vallée. Notamment depuis le plateau où se trouve la statue de la Madone. Aussi, le village haut et le village bas s'organisent sur des courbes, un patrimoine remarquable autour des fontaines lie les deux entités.
Etant un village agricole, il est doté d'un patrimoine architectural lié à l'industrie (moulins à grains, huillerie, ateliers de sabotiers) qui ont contribué à l'extension et l'embellissement du village.

Enjeux:

A : Problème de silhouette bâtie dûe à la viabilisation en deuxième rideau.
B : Rue du Val délaissée, les maisons abandonnées créent des séquences vides.
C : Désordre et paysage disgracieux autour des hangars agricoles.
D : Préserver les vergers et les espaces ouverts.

éléments remarquables

1



L'église Notre Dame a été construite au 16ème siècle. Quelques éléments romans sont visibles sur les ouvertures du clocher. Mais l'ensemble a bénéficié d'un embellissement gothique au 14ème et 15ème siècle. Au 16ème siècle, son portail Renaissance est remarquable.

2



Des lavoirs et fontaines sont particulièrement présents dans le village et participent à son identité.

3



Maison forte, ce bâtiment est remarquable par sa volumétrie, la modénature de sa façade principale (frontons et encadrements).

4



La chapelle Saint Nicolas est un édifice remarquable du premier quart du 16ème siècle. Sa façade en pierres de taille orne sa porte d'une double corniche et de pillastres.

5



Ce lavoir est intéressant dans sa configuration, élément ouvert mais couvert avec un bassin qui se prolonge à l'extérieur.

6



Ferme remarquable dans sa composition et l'utilisation d'un vocabulaire architectural riche (hierarchie et composition des éléments de façade, arc surbaissé, éléments sculptés.

7



Le presbytère est situé à proximité de l'église.

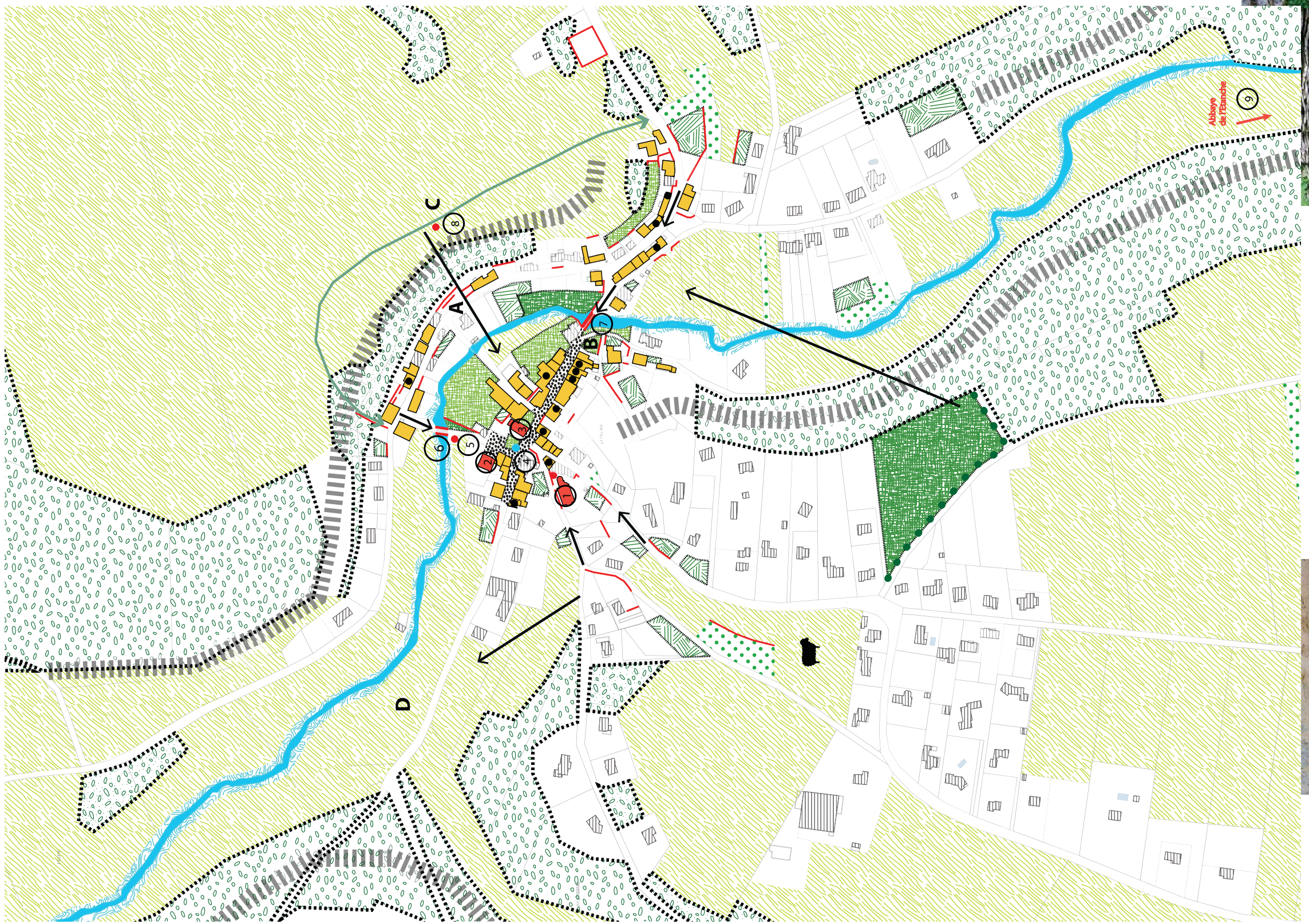


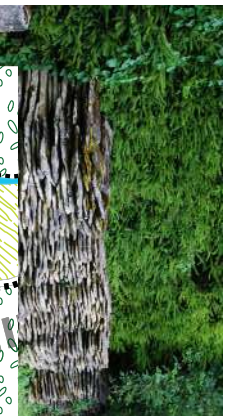
La madone est une statue de marbre blanc d'Italie qui remplace en 1863 l'ancienne initialement en bois. Ce site remarquable est implanté sur le plateau surplombant Removille. Il offre un point de vue remarquable sur la plaine des Vosges.



Vue panoramique depuis les hauteurs de Removille vers la vallée et le village de Vouxey en face

Rollainville





En toiture, les laves sont très présentes dans le village.



De nombreux murets remarquables sont également recouverts de laves.



relevé patrimonial

légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- (1) Numéro photos

N

identité

Rollainville se situe dans la vallée de la Frézelle, en bordure de la forêt de Neufeys. C'est un village fleuri, labellisé quatre fleurs. L'ensemble du village participe au fleurissement de la commune, que ce soient les parterres de fleurs donnant sur l'espace public, ou bien les jardins privés des habitants. Un vieux pont en pierre est le symbole du village. Il permet la traversée des piétons et la partie basse en pavés laisse passer les véhicules les pieds dans l'eau de la Frézelle. Une croix-calvaire, sur le coteau couvert d'une pelouse calcaire, domine la vallée et un magnifique point de vue est à découvrir depuis le chemin qui y mène.

Enjeux:

A : Conserver les murs de soutènement adossés aux coteaux boisés
B : Entretenir les jardins et les espaces fleuris dans l'ensemble du village
C : Valoriser le cheminement au coeur des pelouses calcaires qui mène au calvaire
D : Préserver les prairies humides dans le fond de vallée de la Frézelle

éléments remarquables

1



L'église paroissiale Saint-Rémy, annexe de Rebeuville, était dédiée à Saint-Evre. Le choeur, l'abside et le clocher de style roman datent du XIIème siècle, par l'architecte Robert. De 1861 à 1864, Lambert Prévot, entrepreneur, construit un second choeur à l'ouest, sur les plans de l'architecte Fourquin.

2



La mairie se trouve dans la rue de la Cure. La façade principale symétrique donne sur une place. Des modénatures singulières habillent les encadrements en pierre des fenêtres ainsi que de la porte d'entrée.

3



La bibliothèque de la Grande Rue surplombe la place devant la mairie. Elle est construite sur la base d'un plan carré.

4



Cette fontaine est une fontaine récente qui date de 2012. Elle se trouve devant la bibliothèque au milieu des aménagements paysagers, cette place était la cour de l'ancienne école.

5



Le calvaire se dresse rue de la Cure.
Le croisillon était initialement posé sur le mur d'enceinte de la mairie et le fût a été construit après 2005 à cet emplacement.

6



Ce petit pont traverse la Frézelle dans la continuité de la rue de la Cure. Il est composé de deux arches de pierres.

7



Le pont-gué en pierre au centre du village est du XVIIIème siècle, dans le prolongement de la Grande Rue. Il est construit sur la Frézelle de 1788 à 1796 par Nicolas Pernot, tailleur de pierre, sur les plans de l'architecte Laurent Dralet. Le pont est en dos d'âne à trois arches, voûtes en berceau en anse de panier. Il est classé au Monument Historique.

8



Ce calvaire, également classé, est situé sur les hauteurs de Rollainville au milieu de la pelouse calcaire de Cuvegney. De là-haut, un magnifique point de vue est offert sur la vallée de la Frézelle et le village.

éléments remarquables



Vue sur les jardins potagers et les espaces fleuris









Des vues depuis les points hauts de chaque côté de la vallée de la Frézelle, une commune marquée par son relief.







Un village fleuri à l'initiative des habitants.

Rollainville, le hameau de l’étanche

9



Ferme de l’Etanche.

10

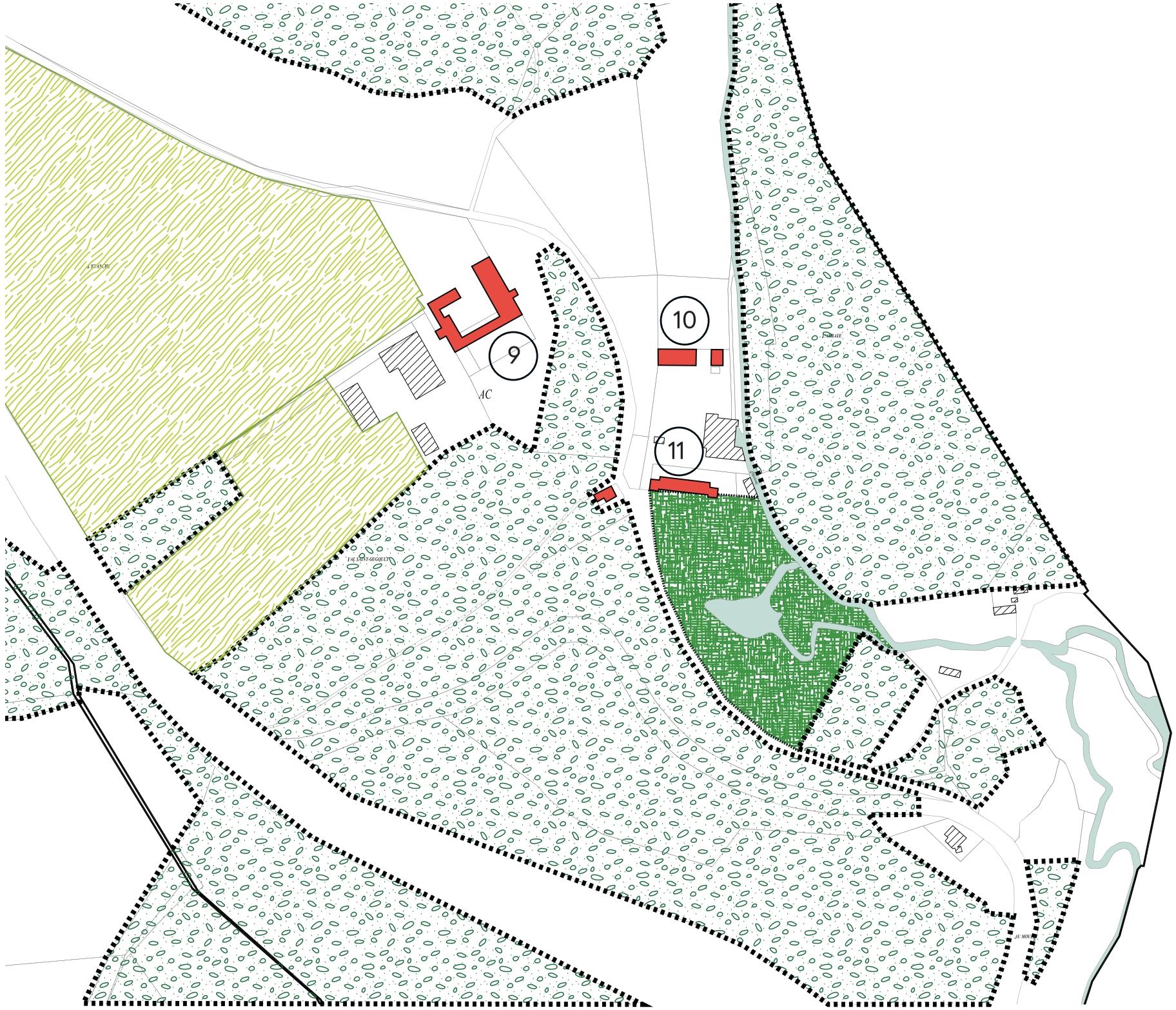


Ferme et manufacture de l’abbaye, elle accueilla papeterie, boisselerie, scierie et enfin tissage.

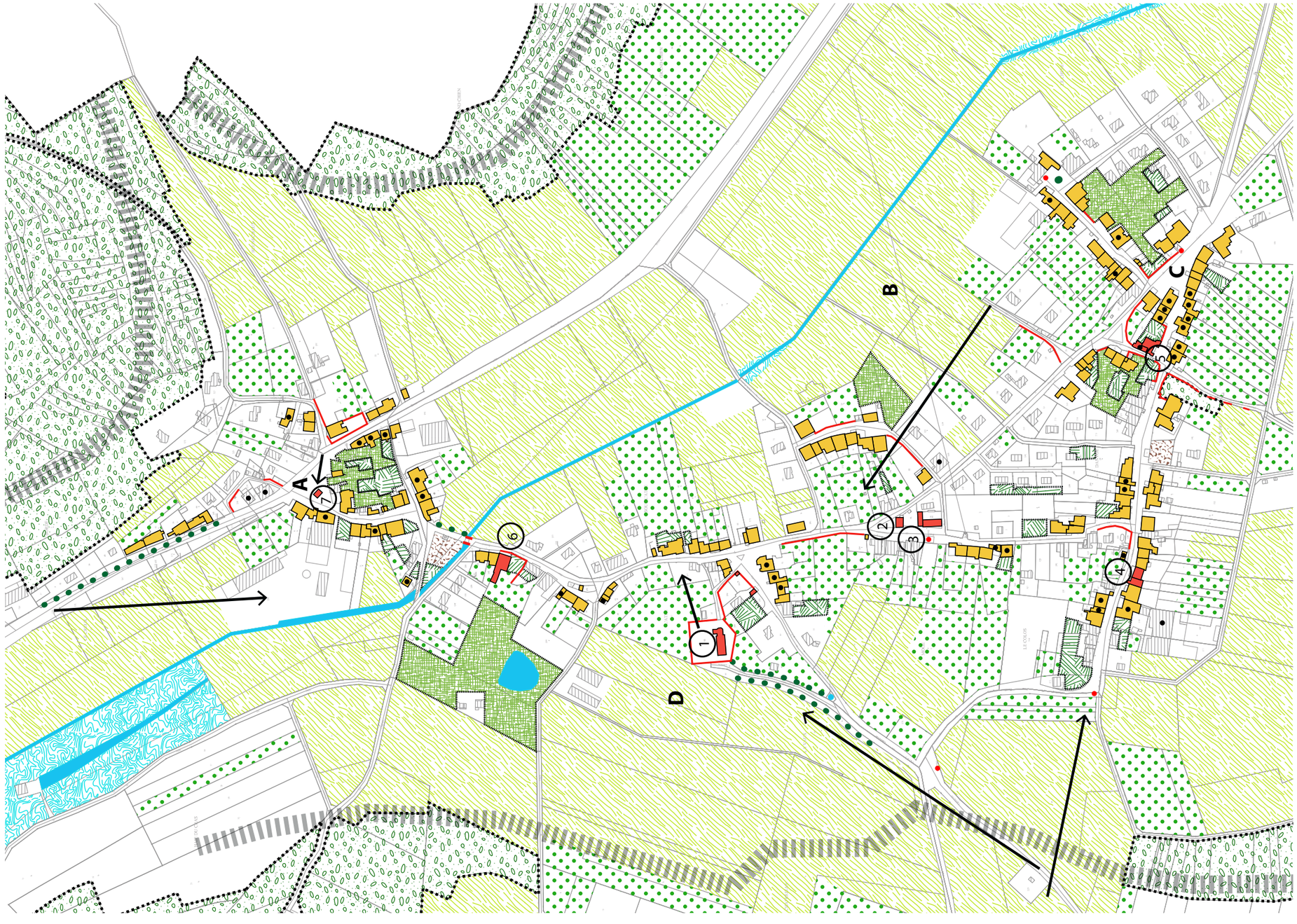
11



L’abbaye cistércienne de femmes de l’Etanche est fondée en 1148. Elle est restaurée en 1778. Une petite communauté y vivait en 1867, c‘est pourquoi une école et une mairie ont été construites. Un peu avant l’abbaye se trouve un grand corps de ferme. L’ensemble se trouve dans le hameau de l’Etanche le long de la Frézelle, il est isolé par rapport à Rollainville.



Rouvres-la-Chétive



légende relevé patrimoine

Patrimoine architectural remarquable
Patrimoine architectural vernaculaire
Patrimoine bâti dégradé
Mur remarquable
Monument aux morts et calvaire
Fontaine, puits et pompe

Patrimoine paysager lié aux vergers
Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
Patrimoine paysager lié aux jardins
Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
Arbre remarquable, alignement d'arbres

Patrimoine paysager lié aux parcs
Patrimoine paysager lié aux prairies
Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
Espaces structurants remarquables
Espaces dégradés
Coteaux

Vues remarquables
Parcours remarquables liés à l'eau
Cheminements
Chemin de fer
A Enjeux
1 Numéro photos

N

identité

Rouvres-la-Chétive se trouve le long de la route départementale D166 qui relie Neufchâteau et Châtenois, il s'agit d'un axe important. La rivière de la Frézelle traverse la commune. Rouvres-la-Chétive s'est formée par plusieurs hameaux, qui se sont réunis au fur et à mesure. Son histoire est visible encore aujourd'hui, le village est très étalé avec ses différents hameaux. Chaque partie a sa propre identité. L'église Saint-Martin, du fait de son positionnement sur un point haut, offre un panorama unique sur la commune et le territoire depuis le cimetière. Elle est également un point de repère dans le paysage, elle rayonne au-delà de la commune, c'est elle qui rassemble le village.

Enjeux:

A : Intégrer les hameaux les plus éloignés
B : Préserver une silhouette paysagère de vergers au droit du village, visible depuis la départementale
C : Poursuivre la réhabilitation du patrimoine vernaculaire
D : Conserver et mettre en scène les vues vers l'église

éléments remarquables

1



L'église médiévale Saint-Martin est construite sur les hauteurs. Elle domine le village. Le clocher date du XIIème siècle, alors que la nef et le choeur gothiques flamboyants datent de la fin du XVème. Une enceinte murée entoure l'église et son cimetière. L'entrée est mise en scène.

2



Le presbytère se trouve à proximité de l'église. L'enceinte de l'église se prolonge autour du presbytère et génère un ensemble.

3



La mairie est un bâtiment public remarquable par son architecture singulière. Elle se trouve sur un îlot indépendant au centre du village, qui comporte également l'école.

4



L'école à côté de la mairie est de même ordre architectural. Elle est implantée entre deux rues de niveaux différents, ainsi la cour de l'école est en contrebas par rapport à la rue Mennejoie où se situe l'entrée de l'école.

5



Cette maison de maître de la Grande Rue est un exemple des maisons typiques du village. En effet, une petite tour en avancée est adossée au bâtiment, ce qui créé des redents sur rue.

6



Cette ferme de caractère de la rue du Haut Morileux est particulière de par son implantation en angle. Elle possède également une tour. Des maisons de manouvrier sont attenantes au bâtiment.

7



Cette maison vigneronne de la rue du Beatise est remarquable par son jardin en hauteur notamment. La maison est surélevée d'un demi-niveau, d'où les quelques marches qui mènent à la porte d'entrée et à une terrasse. Le linteau de la porte est travaillée. En revanche, le porche est au niveau du sol et profite d'une hauteur sous plafond plus importante.

8



Ce lavoir est situé au milieu d'une place entre la rue du Beatise et la route départementale.

Ruppes



relevé patrimoine

légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- ① Numéro photos

N

identité

Ruppes est un village-tas situé au Nord de la Communauté de Communes, au droit des Côtes de Meuse. Cernée de vergers, le tissu est très introverti et sous la pression de vastes étendues céréalières qui uniformisent le paysage. La situation de Ruppes est remarquable d'un point de vue paysager. Le village est posé au sein d'un immense panorama, dont les Côtes de Meuse dessinent l'horizon.
On remarque un patrimoine fort à l'intérieur du village, accompagné de quelques fermes à l'écart dont certaines possèdent encore une enceinte.

Enjeux:

A : Préserver le patrimoine des fermes.
B : Préserver les murs et murets.
C : Poursuivre les efforts d'aménagement de la Place des halles et du ruisseau de la Ruppes.
D : Reconquérir l'habitat vernaculaire.
E : Préserver les vergers en coeur d'ilôt.

éléments remarquables

1



Ce portail d'entrée est un élément remarquable, présentant un arc de plein cintre surmonté d'une clé de voûte travaillée. Les pillastres sont surmontés de chapiteaux de style .

2



Cet édifice est central dans la commune. Les points de vue en direction des jardins et des extérieurs sont nombreux. Il s'agit d'une ferme-forte. Elle se découvre par le passage sous un arc surbaissé créant un dispositif continue en façade.

3



Bâtiment dont on ignore la destination, il nous apparaît cependant remarquable par sa volumétrie très compacte, surmontée d'une toiture à quatre pans et tenue par un homme debout. La toiture est recouverte de tuiles écailles.
Sa position et son traitement laisse deviner un rôle structurant pour la vie du village.

4



L'aménagement de l'auvent crée un espace généreux offrant une vue sur le ruisseau.

5



L'église Saint-Gengoult a souffert de la guerre de Trente Ans, dont seul subsiste le clocher dont une partie a été remaniée au cours du 16ème siècle. C'est lors de ce remaniement qu'ont été ajoutées les baies à l'étage campanaire.
L'église fût rebâtie au 17ème siècle. avec une nef éclairée de baies de plein cintre, un chevet plat et un portail classique en façade.
On remarquera l'intégration d'une stèle gallo-rommaine représentant un couple .







Irriguée par la Ruppes, la commune possède de nombreux espaces naturels de qualité ainsi que des vergers en coeur du village.

Saint-Menge



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- ① Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

Saint-Menge est située dans la vallée de la Vraine, affluent droit du Vair. La Vraine sépare le village en deux parties, d'un côté le faubourg au bord de la route et de l'autre le bourg. Une rue bordée d'arbres relie les deux parties avec un seul point de traversée à proximité de la petite tour de l'ancien château. Le village est riche d'histoire de par ses bâtiments remarquables, mais le manque d'information et de valorisation de ce patrimoine empêche une bonne compréhension de l'histoire du lieu.

Enjeux:

A : Conserver l'espace de respiration qui sépare la partie haute de celle le long de la départementale, les deux parties sont séparées par des plaines et la Vraine
B : Retrouver les traces de l'ancien château et renforcer le lien avec les granges par un parcours pédagogique
C : Empêcher la ruine des fermes
D : Préserver les vergers à l'arrière des maisons

éléments remarquables

1



L'église Saint-Mennie, datant du XIV ème siècle, est au coeur du village sur la partie haute. Elle est un repère visuel depuis le Faubourg et la départementale.

2



Le dit château est une ferme transformée au XIXème siècle aux allures de manoir surmonté d'une tour.

3



La petite tour avec fenêtre armoriée du bas du village est le seul élément qui subsiste du château des Bassompierre. L'ancien château datait du XVIème siècle et était bâti en L.

4



Ce corps de ferme se trouve dans la rue de la Creuse. Ses murs de grandes hauteurs et sa façade avec peu de percements donnent à l'édifice un caractère particulièrement imposant. Le bâtiment se démarque du reste du village par sa singularité.

5



Les granges du chemin des granges sont situées dans la partie basse du village. Elles devaient appartenir à l'ancien château. Elles sont particulières du fait de leur mitoyenneté avec à l'arrière les ouvertures des granges et à l'avant, côté de la place, la partie habitation. Cette continuité bâtie participe à l'organisation de la place.

6



Ce lavoir donne sur la rue Miquel, il est accompagné d'une fontaine, côté de la rue de la Fontaine.

7



Le moulin est à l'extérieur du village à proximité de la Vraine.

8



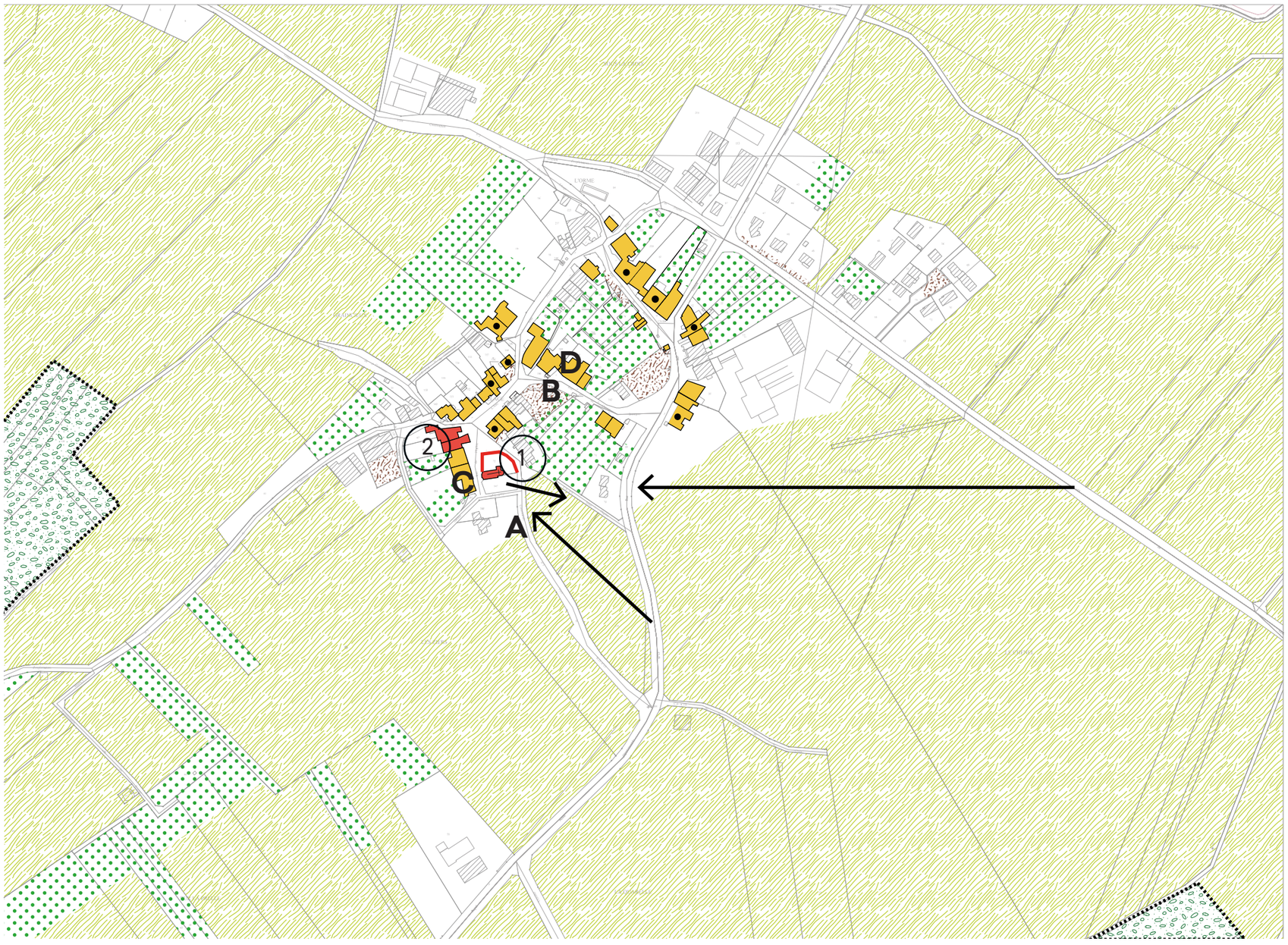
Ce porche est le dernier vestige d'une ferme qui a été démolie. Entièrement construite en pierres, l'ancienne façade est aujourd'hui plus qu'un muret.

9



Cette croix est placée en haut de la rue Grande Rue.

Saint Paul



légende relevé patrimoine

Patrimoine architectural remarquable
Patrimoine architectural vernaculaire
Patrimoine bâti dégradé
Mur remarquable
C Calvaire
L Lavoir
F Fontaine

Patrimoine paysager lié aux vergers
Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
Patrimoine paysager lié aux jardins
Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
Arbre remarquable, alignement d'arbres
Ecran boisé

Patrimoine paysager lié aux parcs
Patrimoine paysager lié aux prairies
Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
Espaces structurants remarquables
Espaces dégradés
Coteaux
Prés

Vues remarquables
Parcours remarquables liés à l'eau
Cheminements
Chemin de fer
A Enjeux
1 Numéro photos

N

identité

Saint Paul est un village-tas organisé autour de son église. Positionné sur une petite hauteur, le village est très visible. En effet, le village s'installe sur le versant et au sommet d'un petit coteau au pied duquel s'étire la Vraine et les principaux axes de circulation.
Le village est encore cerné de vergers.

Enjeux:

A : Préserver, conserver et aménager les vues sur l'église.
B : Soigner les désordres de l'espace privé sur l'espace public.
C : Maintenir les sentiers publics ouverts.
D : Sauvegarder le patrimoine public vernaculaire communal.

éléments remarquables

1



Eglise de la conversion de Saint-Paul (1878). On note en façade sud le ré-emploi d'une petite fenêtre de l'ancienne église romane (consacrée en 1181).



Vue panoramique depuis le haut du village sur le Xaintois.

2

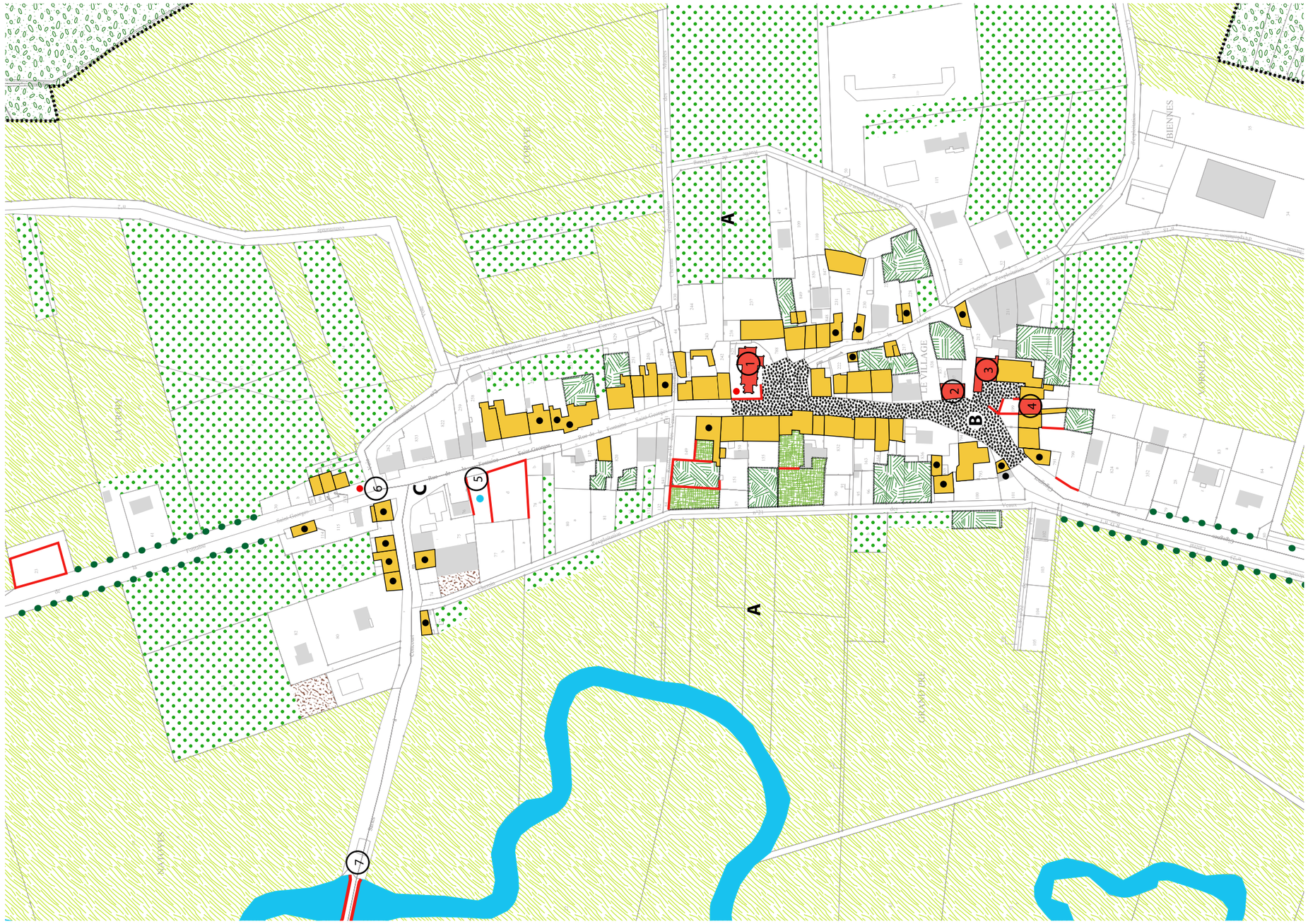


Grosse ferme, le bâtiment principal est augmenté de deux bâtiments en avancée sur la rue.



Vue panoramique sur les arrières de fermes, habités par des jardins et des vergers.

Sartes



légende

relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- (1) Numéro photos

N

identité

Sartes est une commune limitrophe de la Haute-Marne. Le village, situé dans un vallon, est longé par la rivière le Mouzon. Sartes est très passante puisqu'elle est traversée par la départementale D1 qui relie Neufchâteau à Lamarche. Le village s'étire selon le modèle traditionnel du village-rue lorrain. Deux espaces structurants rythment le village, un premier à côté de l'église qui a récemment été aménagé, et un second près la mairie. Le second mériterait un nouvel aménagement puisqu'il est aujourd'hui peu mis en valeur à cause de la fragmentation de la place.

Enjeux:

A : Préserver les prairies humides et les vergers
B : Rendre plus lisibles les secteurs remarquables et améliorer leur aménagement
C : Réhabiliter le patrimoine vernaculaire

éléments remarquables

1



L'église paroissiale Saint-Evence est construite au XIIème siècle, sur la base d'un plan en croix latine. La nef et le clocher ont été reconstruits de 1869 à 1872 sur les plans de J. Michaux. Des bâtiments ont été démolis à proximité de l'église pour libérer la vue et créer une place sur le côté.

2



Ce bâtiment est la mairie. Les encadrements sont travaillés comme le linteau de la porte d'entrée. La façade est en pierres apparentes mais il devait y avoir un enduit au préalable, ce qui nuit à la lisibilité de la façade.

3



Cette ferme de la rue des Cigognes est très travaillée, des modénatures détaillées ornent les encadrements. Le pignon du bâtiment dessine un front bâti avec la mairie.

4



Cette demeure a une façade travaillée. Elle est surmontée d'un médaillon en son centre.

5



La fontaine Saint-Georges, le long de la rue qui porte son nom, est construite de 1850 à 1851 par Nicolas Leroy, entrepreneur, sur les plans de l'architecte Abel Mathey. Elle a été fondue dans les fonderies de Vrécourt. Une statue d'un enfant portant un trident et un dauphin orne la fontaine. Elle n'est pas mise en valeur à cause des cyprés qui l'entourent.

6



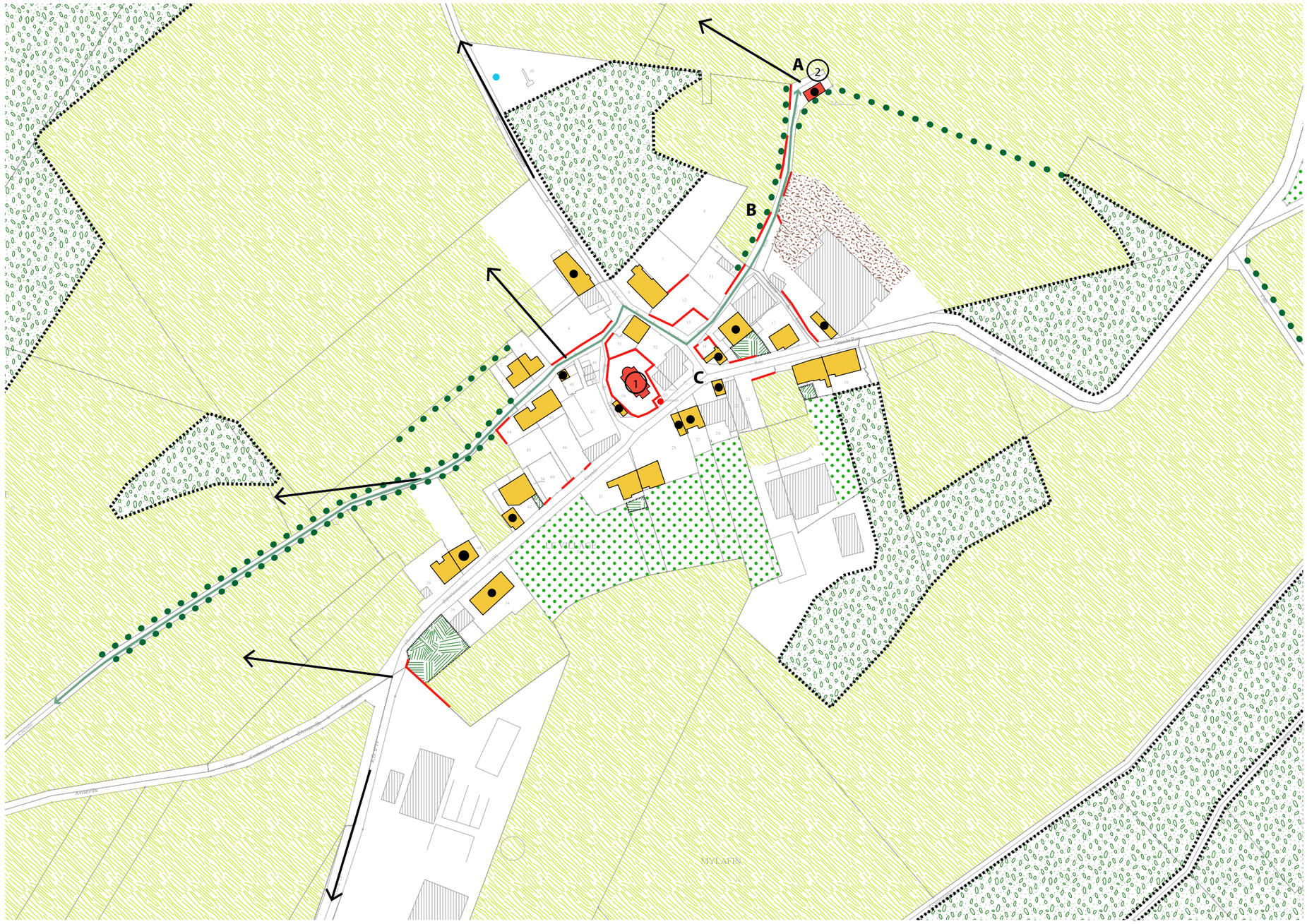
Ce calvaire est situé dans la rue de la Fontaine Saint-Georges.

7



Ce pont ancien routier au dessus du Mouzon est construit dans la seconde moitié du XVIIIème siècle. Il a été reconstruit de 1823 à 1827 sur les plans de l'architecte Langlois. Il s'agit d'un pont en dos d'âne à cinq arches. Il a été restauré après 2010.

Seraumont



légende relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- (1) Numéro photos

N

identité

L'étymologie de Seraumont se réfère à la position de la commune sur une éminence du plateau lorrain séparant les départements de la Meuse et des Vosges. La commune, du fait de sa topographie, est favorable au vent, ce qui permet l'utilisation de l'énergie éolienne. Son implantation offre des vues remarquables sur le grand paysage. Cependant le village reste isolé du reste de la communauté de communes.

Enjeux:

A : Réhabiliter le lavoir et en faire un véritable lieu pour se poser et profiter de la vue panoramique
B : Reconstruire le muret qui longe le chemin menant au lavoir
C : Empêcher la ruine des fermes

éléments remarquables

1



L'église Saint-Didier se trouve dans la Grande Rue qui traverse le village.

2

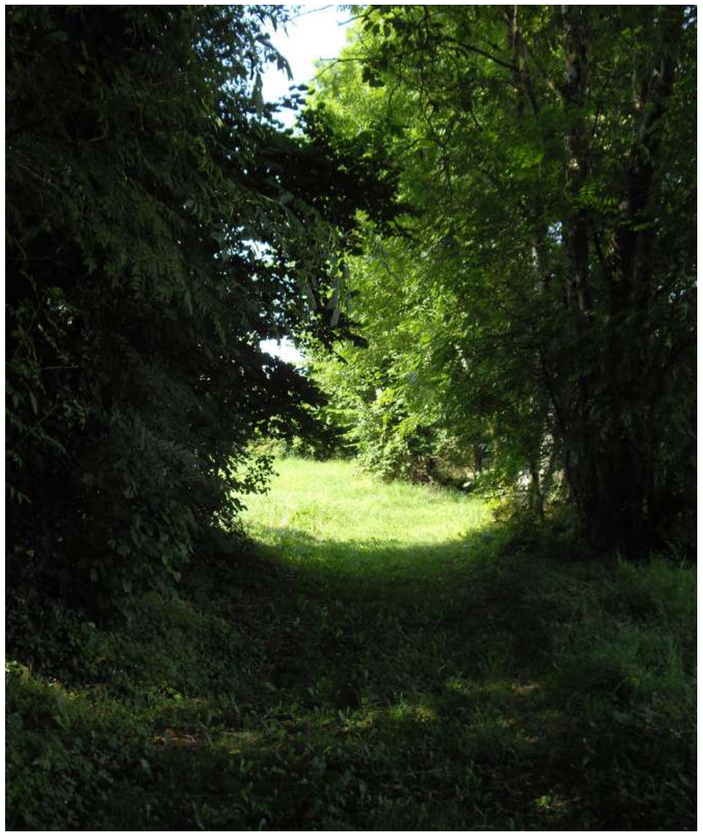


Ce lavoir se situe au Nord au bout d'un chemin agricole. Il est entouré de terrains agricoles accueillant de l'élevage de bétail. Un vue panoramique sur le paysage est dégagée face au lavoir.



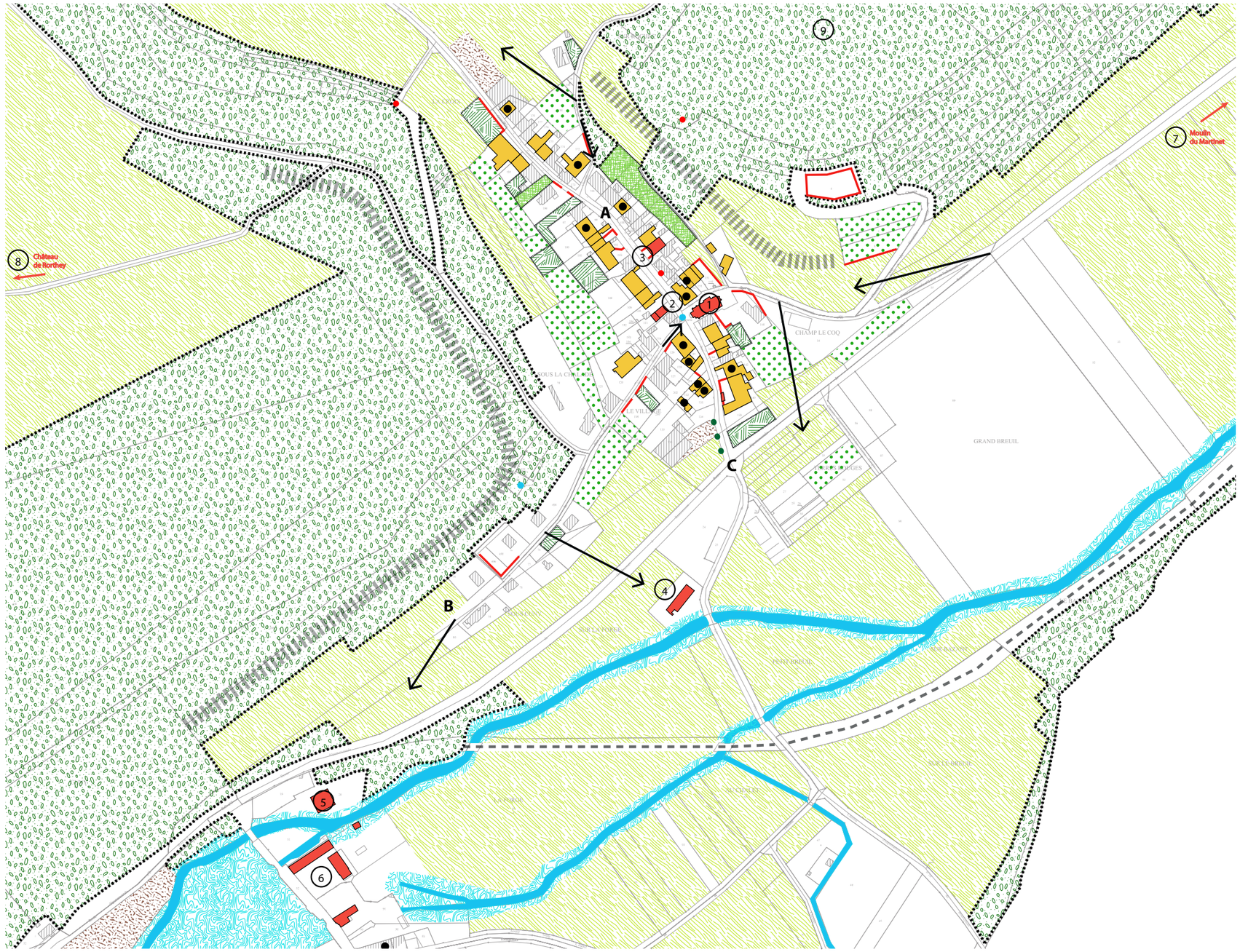


Vue dégagée sur le plateau et les prairies



Cheminement bucolique à l'arrière du village

Sionne



relevé patrimoine

légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

identité

Sionne est située dans la vallée de la Saônelle, petit affluent gauche de la Meuse. Des combes perpendiculaires à la vallée façonnent le relief, telles que le Vau où se trouve le village et la vallée du ruisseau de Rorthey. La commune compte cinq lieux-dits : la Grande Rue, la gare, le chalet, la forge et le moulin Le Martinet. Le village se développe le long de la Grande Rue dans la combe Le Vau, alors que les autres lieux-dits sont des points ponctuels qui rythment le paysage au bord de la route départementale. Ce positionnement éloigné des bâtiments remarquables, par rapport au village, s'explique notamment par la topographie particulière qui implique un passage de la route et de la Saônelle au pied des combes.

Enjeux:

A : Conserver la structure de village-rue
B : Empêcher le mitage des pavillons en dehors de l'axe principal
C : Connecter les bâtiments remarquables de l'autre côté de la départementale au bourg par des cheminements piétons sécurisés

éléments remarquables

1



L'église Saint-Germain se trouve dans la Grande Rue à l'intersection de la rue du Moulin. Son positionnement offre une perspective directe sur le clocher depuis la rue la Belle.

2



La façade du lavoir qui donne sur la Grande Rue a un caractère remarquable avec sa grande baie centrale et ses chaînages d'angle en pierres.

3



Cette demeure date de 1823. La façade est faite de pierres apparentes. La modenature au dessus du porche a un intérêt architectural avec son arc en anse de panier.

4



La ferme de la rue du Chalet située de l'autre côté de la départementale est un élement remarquable depuis la route au même titre que la forge et le moulin, de par son isolement et sa grandeur. Les espaces de prairies autour de ce bâtiment sont d'autant plus importants dans la lecture de paysage.

5



Cette forge datant du début du XVIème siècle se compose de plusieurs corps de bâtiment : le bassin de retenue, le logement patronal, le logement d'ouvriers et la ferme. La forge se place le long de la Saônelle. La ferme, quant à elle, est le seul bâtiment qui donne sur la route départementale.

6



L'usine de fabrication de métaux est créée en 1605 par Jean Coppin et détruite sans doute lors de la guerre de Trente ans. Tous les bâtiments sont recontruits dans la première moitié du XIXème siècle par les frères Muel. La maison de maître avec son haut toit à croupe, en face de l'usine, construite peu après 1820. La forge est mise à l'anglaise en 1837 par Gustave Muel, c'est la première des Vosges.

7



Le moulin du Martinet se situe le long d'un petit bras de la Saônelle, visible depuis la départementale. Un atelier de fabrication d'une usine métallurgique du Martinet a été construit en 1821 à cet emplacement. L'atelier a été agrandi et des logements d'ouvriers ont ensuite été construits. Après une cessation des activités en 1850, le bâtiment est actuellement une ferme.

8



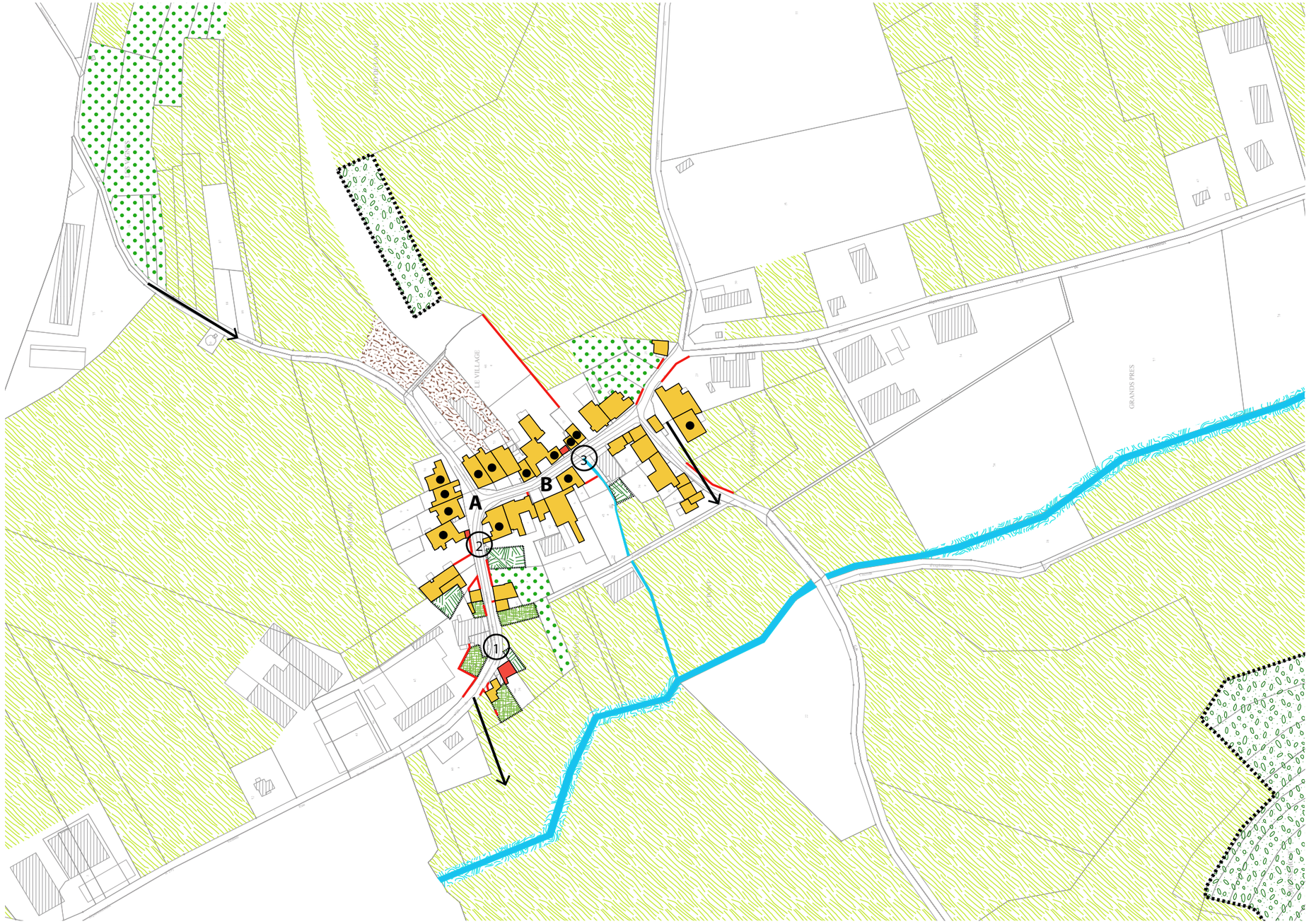
Le château de Rorthey est construit par les évêques de Toul au Xème siècle, il est ensuite remanié par la famille Bourlémont au XIIIème siècle. L'enceinte du château est triangulaire avec des tours rondes, et l'entrée est en arc brisé avec bretèche.

9



Les hêrtres tortillards sont la richesse de la forêt de Slonne. Leurs particularités viennent de leur courbure vers le sol et leurs branches torsadées ou enchevêtrées. Des sentiers balisés dans la commune permettent d'admirer cinq hêtres tortillards.

Soncourt



légende relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- (1) Numéro photos

N

identité

Soncourt est un petit village proche d'Aroffe. La commune relève de la paroisse d'Aouze, c'est pourquoi elle est sans église. Le village est composé essentiellement de fermes traditionnelles avec leurs portes charretières en plein cintre. Cependant les fermes et l'architecture vernaculaire ne sont pas entretenues dans l'ensemble , ce qui nuit au paysage intérieur du village. La réhabilitation des fermes dans cette commune est un véritable enjeu, ce qui permettra de renforcer la qualité du village.

Enjeux:

A : Préserver et maintenir les fermes et l'architecture vernaculaire
B : Effectuer des ravalements de façade

éléments remarquables

1



La *mairie-école* date de 1862, elle est surmontée d'un campanile de 1894.

2



Cette fontaine se trouve dans la Grande rue.

3



Ce lavoir situé Grande rue a une fontaine datant de 1843. Elle est remarquable par ses trois arcades de proportions différentes.



Une architecture vernaculaire dégradée et abandonnée



Des murets de pierres remarquables à l'arrière des fermes

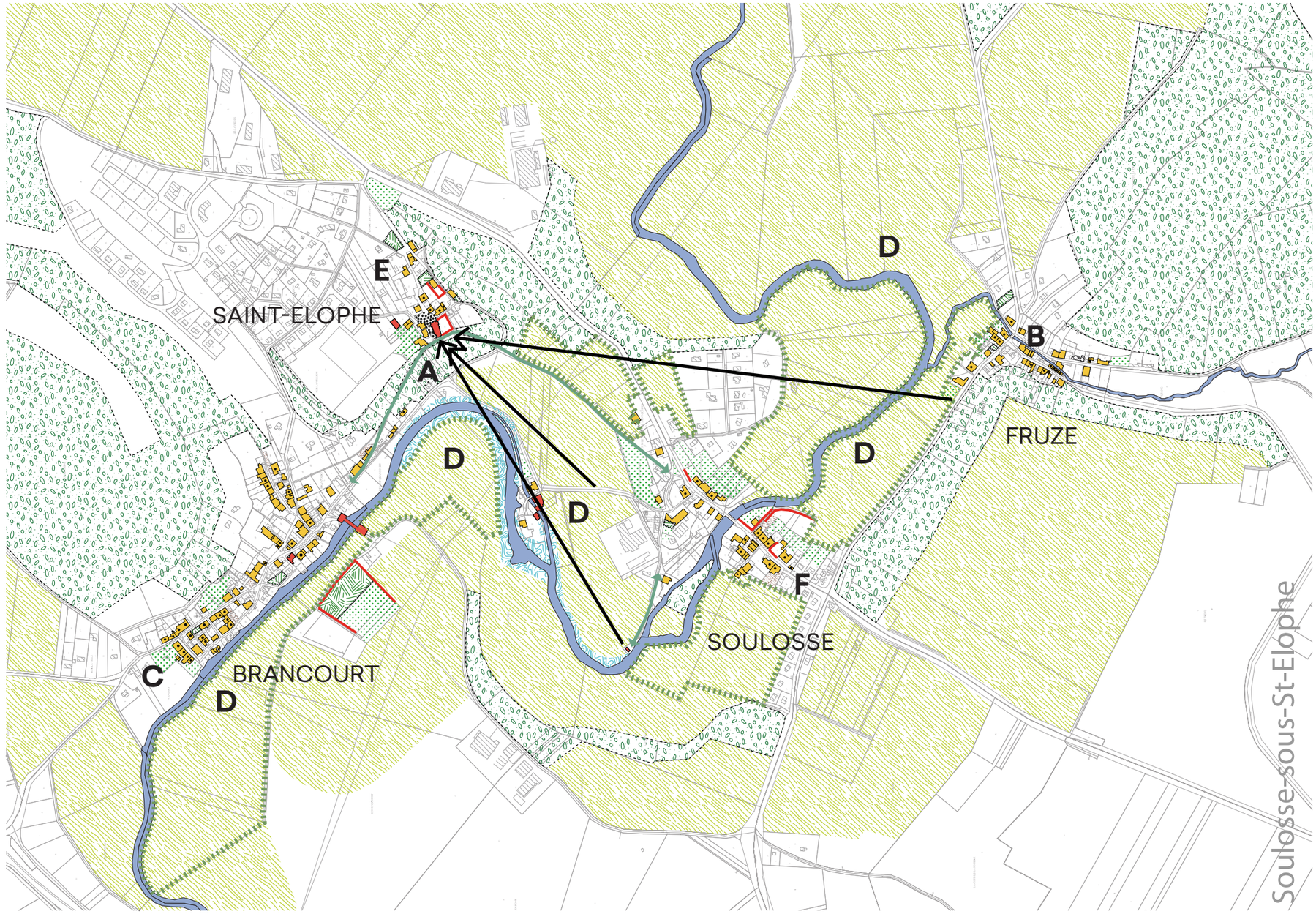


Des ripisylves qui bordent le ruisseau des Moulins



Un verger fleuri à l'entrée du village

Soulosse sous Saint Elophe



légende

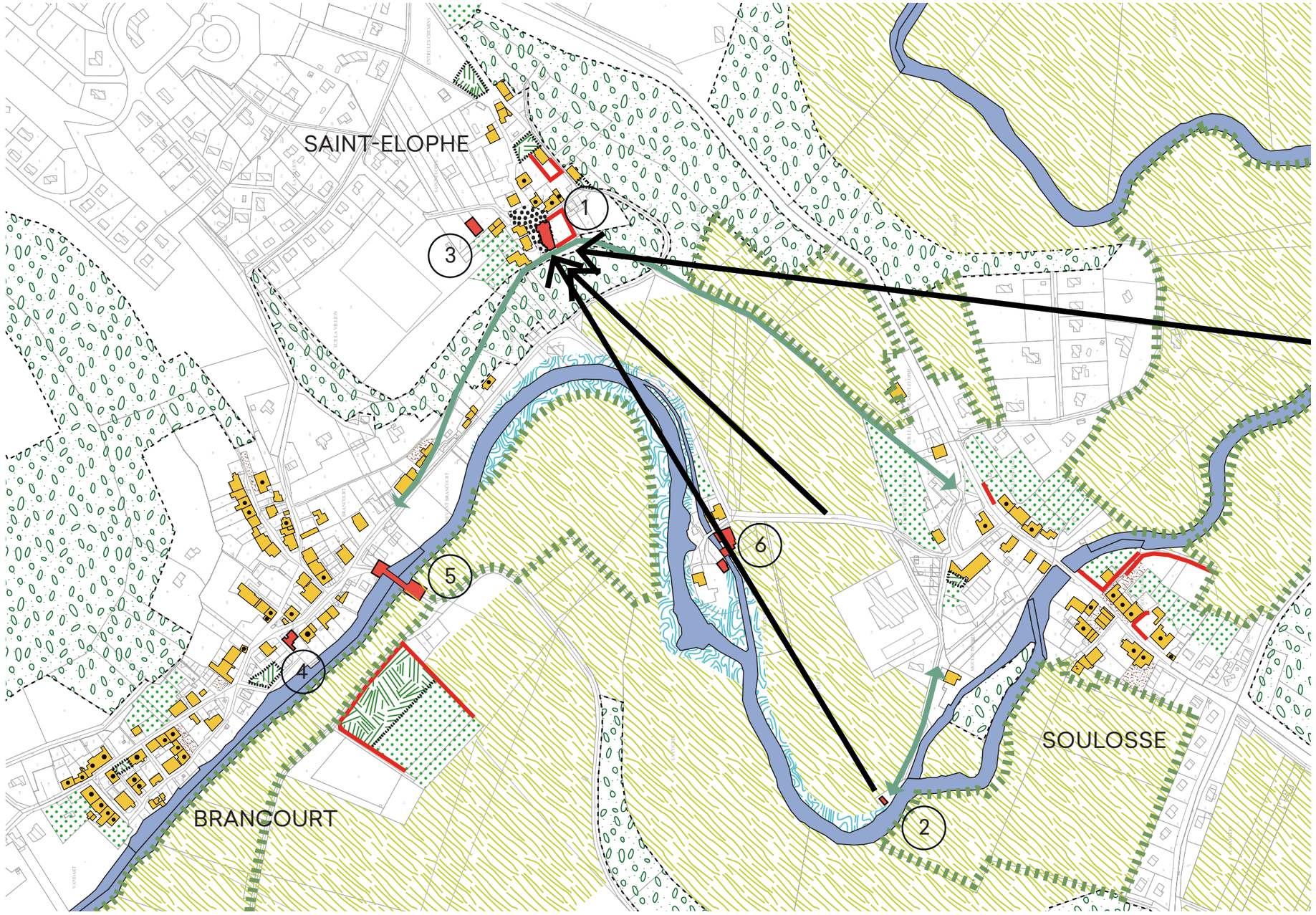
- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L
- F
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

relevé patrimoine

Soulosse-sous-St-Elophe

Soulosse sous Saint Elophe



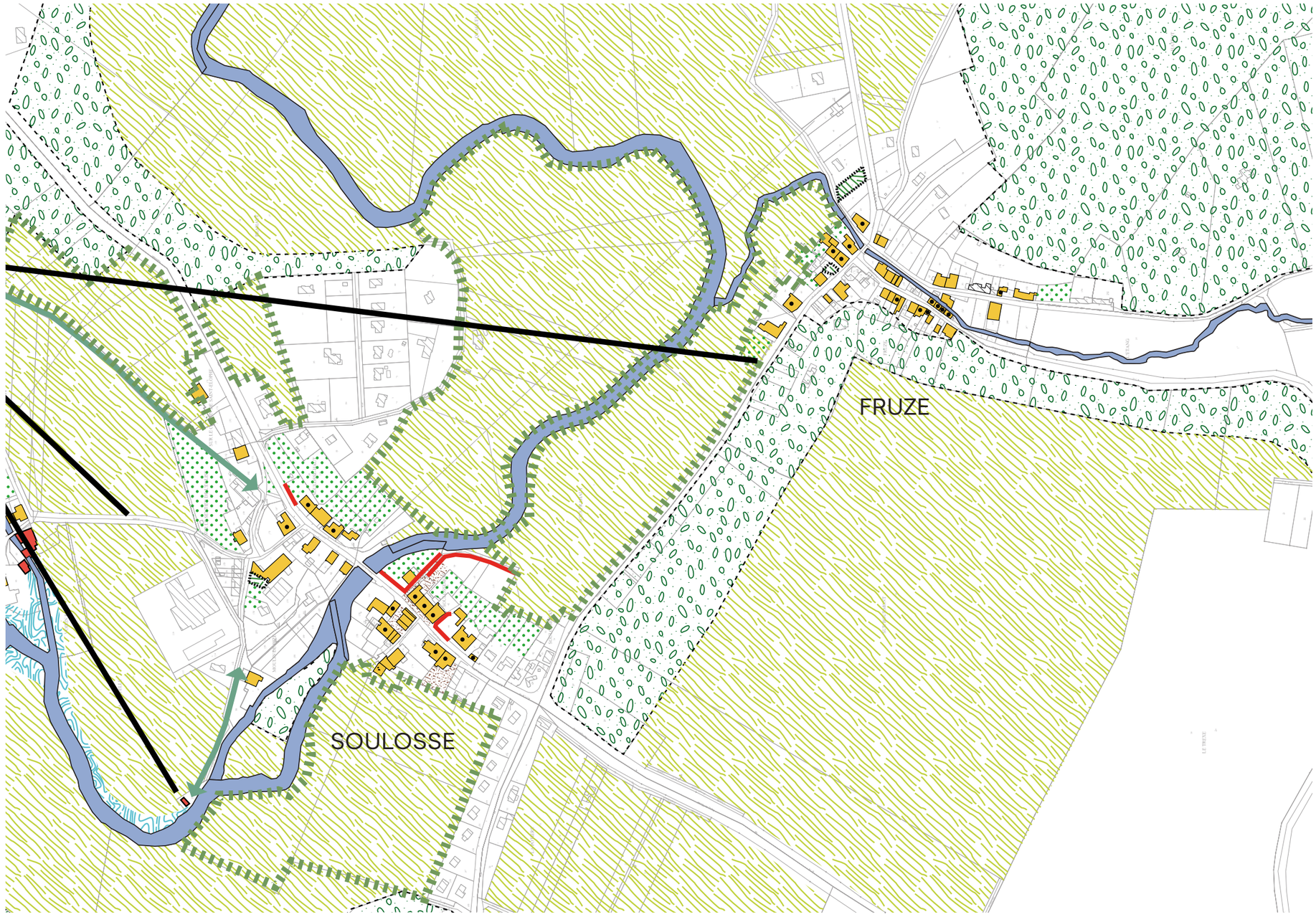
légende

relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L
- F
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

Soulosse sous Saint Elophe



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L
- F
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

Soulosse-sous-Saint-Élophe est située dans la vallée du Vair en aval d'Autigny-la-Tour et au Nord de Neufchâteau. La commune de Soulosse-sous-Saint-Elophe est composée de quatre hameaux : Soulosse, Saint Elophe, Fruze et Brancourt. Chaque hameau a un position particulière du fait des différents reliefs. Le hameau de Soulosse occupe une position centrale, dans le creux d'un méandre de la rivière. Saint-Elophe, quant à lui, se trouve sur les hauteurs ce qui offre des vues remarquables sur Soulosse et la vallée.
Le village était traversé par la voie romaine de Lyon à Trèves, Saint-Élophe devait s'appeler Solimariaca à l'Antiquité. Un castrum a été localisé dans la vallée sur le site de Soulosse. Il est aujourd'hui traversé par la route départementale qui impacte fortement le paysage de la commune, celle-ci ne se dévoilant pas depuis l'axe. L'habitat est plutôt dégradé sur de nombreuses séquences bâties mais offre un potentiel intéressant par sa situation et son paysage. Un musée archéologique gallo-romain est installé au rez-de-chaussée de la mairie.

Enjeux:

A: Préserver et mettre en scène les vues sur Saint Elophe, les liens entre la chapelle et Saint Elophe.
B : Reconquérir l'habitat dégradé de Fruze. Aménager les espaces au droit du ruisseau de la Frezelle au niveau de Fruze.
C : Reconquérir le vieux Soulosse tant au niveau de son bâti que de ses espaces publics.
D : Préserver les prairies humides au droit du Vair.
E : Améliorer et structurer l'orientation en direction de Saint Elophe.
F: Traiter la traversée de la RD, beaucoup d'habitat dégradé.

éléments remarquables

1



Edifiée au 13ème siècle, l'église Saint Elophe est un édifice vaste et imposant, faisant corps avec le village. L'édifice a connu de grandes modifications au cours du 15ème siècle, qui l'a fortement empreinté d'un style gothique. Une grande statue du Saint jouxte l'église.
L'église s'ouvre sur la vallée mais cette vue ne s'apprécie que par le piéton.

2



La chapelle de Sainte Epéothe s'inscrit dans un méandre du Vair. Construite au 15ème siècle sur les lieux supposés du martyre de Saint Elophe, elle abrite un retable dit du martyre de Saint Elophe.

3



La mairie est un édifice remarquable dans la composition de sa façade offrant régularité et symétrie. Les niveaux sont soulignés par une corniche, les angles par des pierres de taille.

4



Deux corps de bâtiment dont les ouvertures sont particulièrement travaillées. L'entrée est surmontée de corniche.
Toutefois la batisse a fait l'objet de rénovations qui perturbent l'identité de l'édifice.

5



Pont en pierre, arches de plein cintre et contreforts.

6



Surplombant le Vair, le moulin est accompagné d'une usine de fabrication de métaux. L'ensemble a été construit au cours du 19ème siècle et comportait plusieurs annexes dont subsistent aujourd'hui le logement des ouvriers et les écuries.
Le moulin est construit sur deux étages carrés surmontés d'un toit à long pans et demi-croupe.

éléments remarquables



Vue panoramique depuis les hauteurs vers Soulosse





L'église sur les hauteurs



L'entrée de Soulosse





Le hameau de Fruze traversé par la Frézelle.





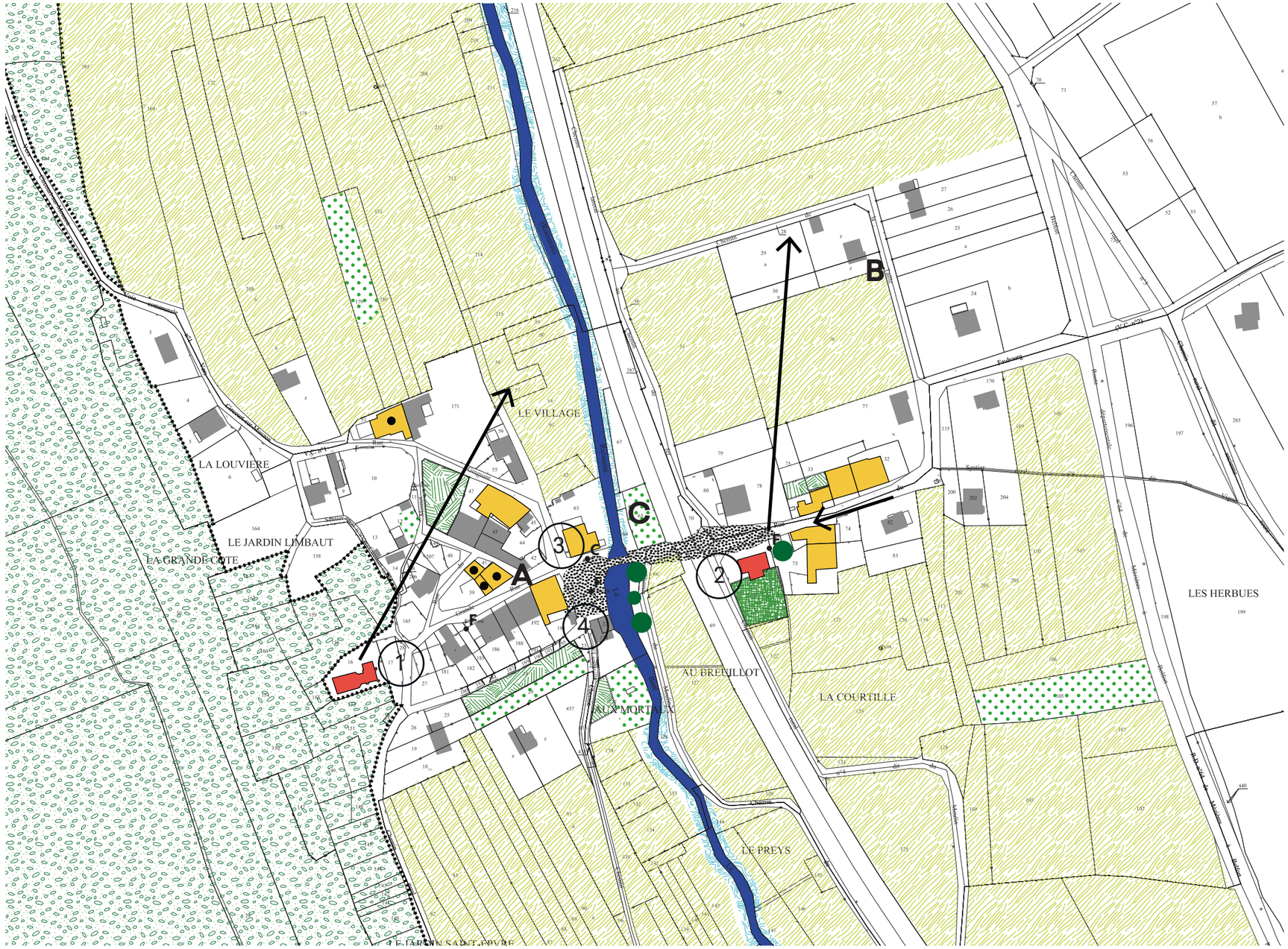
Le Vair et ses abords





L'intérieur de la chapelle

Tilleux



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- ① Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

La commune de Tilleux est traversée à la fois par le chemin de fer et par la rivière le Bani, ce qui créé une forte rupture entre les deux parties du village. Le village s'est implanté perpendiculairement au Bani, la voie ferrée suit le tracé de la rivière. Il s'organise majoritairement à l'Ouest de la voie ferrée, en contrebas de l'église. Dans la partie Est se trouvent la mairie et quelques équipements. La rue du Faubourg qui relie les deux entités offre une belle perspective sur l'église Saint-Epvre qui est sur les hauteurs. Le village est animé par de grands jardins potagers qui participent au paysager intérieur du village.

Enjeux:

A : Reconquérir et améliorer l'habitat ancien
B : Préserver un développement urbain resserré autour du noyau central.
C : Préserver les ripisylves le long du Bani ainsi que les jardins potagers présents dans le village.

éléments remarquables

1



L'église paroissiale Saint-Epvre est construite dans la seconde moitié du 15ème siècle, dont il subsiste l'avant-choeur, la tour clocher et le choeur. Nef reconstruite au 18ème siècle. Portes latérales de la nef supprimées après 1856 (datation par source), au profit de la porte dans la façade occidentale.

2



La mairie est un édifice institutionnel dont le caractère est souligné par quelques éléments de modénature (encadrement des fenêtres et soulignement des allèges), le corps principal est flanqué de deux éléments plus bas non symétriques.



Ripisylves le long du Bani

3



Ce calvaire se trouve au bord de la rue du Faubourg à proximité du pont qui enjambe le Bani.

4



Cette fontaine, qui est de l'autre côté de la rue où se trouve le calvaire, a été recemment nettoyée pour retrouver sa couleur d'origine.



Fleurissement de la Grande Rue



Jardins potagers et fleuris

Trampot



légende relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L Lavoir
- F Fontaine
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

identité

Trampot est une petite commune située tout à l'Ouest du territoire et du département. Village-rue organisé autour de son église, Trampot possède un bel ensemble patrimonial mis en valeur par un aménagement structurant autour de l'église.
Les entrées de village sont soulignées par des alignements d'arbres remarquables.

Enjeux:

A : Reconquérir les ruines et les secteurs dégradés.
B : Maintenir ou replanter les espaces de vergers.

éléments remarquables

1



Cet édifice est remarquable par le travail de sa façade, l'arc de plein cintre est surmonté d'une lucarne ornée d'une rose.

2



Lavoir-abreuvoir construit en 1825-1826 sur des plans d'Abel Roussey, architecte à Neufchateau.

3





Presbytère construit en 1768-1769 en remplacement d'un premier presbytère par Nicolas Salme, entrepreneur à Grand. La façade est ordonnancée sans travées.

4



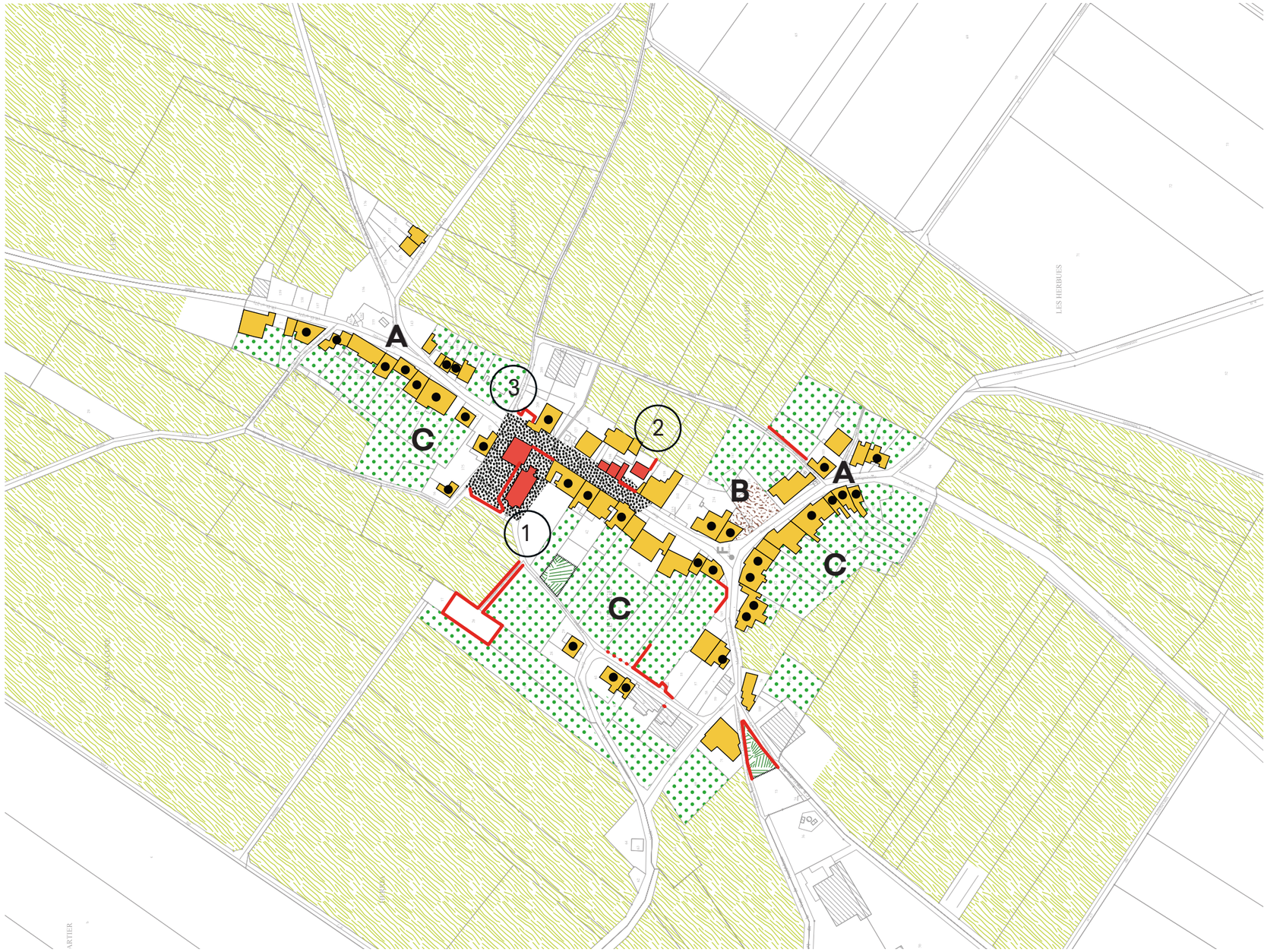
L'église Saint-Pierre et Saint-Paul, construite en style néo-roman-byzantin au XIXème siècle par les habitants tailleurs de pierre, remplace une petite église romane du XIIIème siècle située autrefois sur la place du monument aux morts.
Elle est entièrement construite à partir de la pierre locale et présente de nombreux détails taillés dans la même pierre.
Construite de 1789 à 1791 en calcaire et pierre de taille, la typologie de l'édifice est celle d'une église-halle avec chœur polygonal et tour clocher hors oeuvre en façade. La structure comporte une nef et deux bas-côtés, une abside pentagonale et un couvrement en voûtes d'arêtes et voûtes d'ogives. L'élévation appartient à l'ordre toscan. Elle est ornée de motifs végétalisants rythmant la composition en travées de la façade. La couverture, en ardoise, présente une croupe et un dôme polygonaux. La conception de l'église peut être attribuée à l'architecte du XVIIIème siècle, François -Nicolas Lancret. Elle offre un ensemble d'éléments d'ébénisterie, de sculpture et de ferronnerie du XVIIIème siècle. L'ornementation des autels latéraux et des retables est très variée et de qualité.

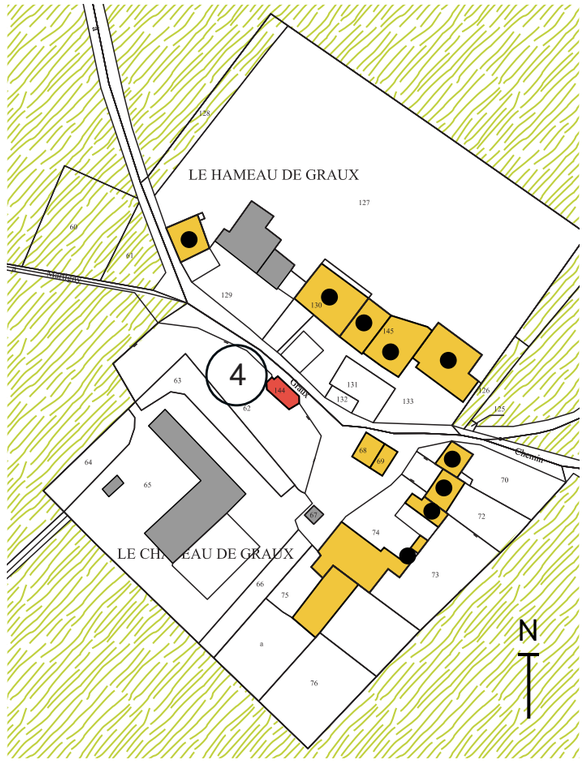
5



Appartenant à l'ensemble formé autour de l'église, ce bâtiment est remarquable par sa volumétrie et la composition de sa façade. Il abrite aujourd'hui la mairie.

Tranqueville-Graux





relevé patrimoine

légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L
- F
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

identité

Constituée de deux entités, Tranqueville et Graux, le village se situe à l'Ouest de l'autoroute, traversé par une route départementale. Il se positionne au bout du plateau de Haye, certainement dans une clairière de défrichement.
Le hameau de Graux est une entité bien différenciée de Tranqueville, constituée d'une dizaine d'habitations autour de la chapelle Saint Nicolas. Le hameau est plutôt abrité, très agréable, mais dont l'accès est peu indiqué et le bâti plutôt menacé.

Enjeux:

A : Améliorer et reconquérir l'habitat ancien.
B : Reconquérir les espaces dégradés.
C : Préserver les vergers.

éléments remarquables

1



L'église Saint Evre.
Elle accueille un haut-relief du 15ème siècle en pierre représentant la crucifixion et les douze apôtres.

2





Cette construction est remarquable par la composition de sa façade en travées répétées à l'identique et dont l'étage est signifié par une corniche.

3



La mairie est un édifice remarquable par la composition de sa façade, le soulignement des linteaux par des frontons triangulaires, la cloche marquent le caractère institutionnel de l'édifice.

4



Chapelle Saint Nicolas du 17ème siècle. Situé dans la hameau de Graux, cerné par les quelques maisons, l'ensemble est joli mais peu entretenu. De nombreuses constructions sont menacées.



L'accès au cimetière est souligné par un muret de pierre qui vient ceinturer l'ensemble. Elément fort du paysage, le cimetière offre un point de vue remarquable sur la silhouette des Côtes de Meuse que l'on devine au loin.

Villouxel



légende

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A — Enjeux
- 1 — Numéro photos

N

relevé patrimoine

identité

Villouxel est une petite commune au Nord de Liffol-le-Grand. Le village est adossé aux coteaux calcaires et boisés à l'Ouest. Un coteau est classé Espace Naturel Sensible, où se trouve différentes variétés d'orchidées par exemple. Le village est implanté en retrait par rapport à la départementale, ce qui protège les habitants des nuisances sonores et offre un certain calme.

Enjeux:

A : Empêcher le mitage des constructions neuves sur la forêt et les coteaux qui rompent avec l'harmonisation du village
B : Préserver les vergers et les potagers à proximité de l'église, dans le bas du village
C : Conserver les prairies aux entrée du village qui offrent un recul par rapport à la départementale et apporte du calme

éléments remarquables

1



L'église paroissiale Saint-Martin est construite en 1831-1832, par Jacquinot, entrepreneur, sur les plans de l'architecte Langlois.

2



La mairie est un bâtiment remarquable de la commune. Le bâtiment est en pierres apparentes. Les ouvertures du rez-de-chaussée présentent des arcs segmentaires et les jambages sont composés de grandes pierres en délit.

3



Ce lavoir de Villouxel est à même la roche, d'où le nom du site «La Roche». Cette situation lui confère un caractère pittoresque.





Vue du clocher de l'église depuis un point haut



Vue intérieure du village depuis l'église

Viocourt


N
C
C
C
2
3
4
5
A
CLOSEAUX
LES SAPELLES
LA PRAIRIE
LA CHAUX
LES CHAMPS DE LA CHAUX
LES CHAMPS DE LA CHAUX DESSUS
LA CHAUX DESSUS
LES CHAMPS DE LA CHAUX DESSOUS
LA CHAUX DESSOUS

identité

Viocourt est un long village-rue au pied du Haut de Bomont. Il se caractérise par le paysage intérieur dessiné par la topographie qui organise son tissu urbain. Le village est fermé au Nord par la forêt et ouvert au Sud sur la plaine du Vair. Des caractéristiques d'usages du village traditionnel lorrain sont présentes sur la commune avec l'organisation des fermes, des potagers, des vergers, des cheminements autour du village, des prés ou des champs.
Le village est implanté à proximité de l'autoroute A31 ce qui provoque des nuisances sonores sans pour autant profiter directement aux habitants puisque l'échangeur se trouve au niveau de Châtenois.

Enjeux:

A : Préserver et mettre en scène la rue de la Heronnière.
B : Conforter l'aménagement autour de la salle des fêtes.
C : Préserver les vergers.

éléments remarquables

1



L'église Saint Denis, construite de 1856 à 1858, remplace une autre église dont elle a conservé la base de la tour.

2



La mairie, bâtiment emblèmatique d'une commune, elle se distingue ici par sa façade, l'encadrement de son entrée et sa corniche.

3



Le presbytère jouxte l'église, demeure imposante elle est remarquable par son volume et le traitement de sa façade.

4



Cette maison est remarquable par sa situation dans le village, en recul, deux dépendances s'implantent en limite et dans l'alignement de la rue. Ces dépendances sont symétriques et ornées.





Rue de la Heronnière, quelques parcelles ont conservé l'organisation traditionnelle du village-rue. Ces arrières de parcelles créent une ambiance très agréable entre le village et le Vair.

Vouxey



légende relevé patrimoine

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- C Calvaire
- L
- F
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Ecran boisé
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Prés
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- 1 Numéro photos

N

identité

Situé au Nord de Châtenois, traversé par la Sermone, Vouxey a une forme de village-tas autre forme typique des villages lorrains. Le village était autrefois le chef-lieu d'une paroisse importante dont dépendaient Imbrecourt, Dolaincourt et Courcelles sous Chatenois. Imbrecourt est aujourd'hui un hameau rattaché à Vouxey. Plusieurs lieux du territoire de Vouxey sont appelés châteaux, on y trouve des vestiges d'habitations dont les débris ont servi à la construction de l'église et du presbytère.
Accroché au flanc Nord de la colline de Marmont qui domine vers l'Ouest la vallée de la Sermone et vers le Nord la vallée du Vair, Vouxey s'inscrit dans un grand paysage où les villages peuvent se répondre géographiquement. Aussi Vouxey répond à Removille.
L'intérieur du village est très beau, ponctué d'édifices remarquables. Le village est ceinturé de vergers, un patrimoine paysager à préserver. Toutefois, à l'extérieur du village les bâtiments agricoles ont perçé la ceinture de vergers et nuisent à la lecture du village.

Enjeux:

A : Maintenir les lisières en place, ne pas refermer les vergers et les prairies.
B : Un haut très préservé et structurant, un extérieur du village qui se donne à voir par un paysage disgracieux. Attention aux limites de la commune.
C : Entretenir les vergers, ils participent à la mise en scène globale.
D : Poursuivre les aménagements, la scénographie du centre du village.

éléments remarquables

1



Lavoir semi-ouvert avec bassin en extérieur.

2



Le pigeonnier des Bassompierre a récemment fait l'objet d'une rénovation.

3



Elément sculpté représentant une scène de chasse.

4



L'école est un édifice remarquable par sa volumétrie et la composition de sa façade. Les encadrements et les angles sont soulignés par des pierres de taille.

5





Porche soutenu par des arcs de plein cintre et maison forte. la maison est remarquable par le travail de sa porte d'entrée (encadrée et surmontée d'une corniche) et par le minimalisme de ses ouvertures.

6



Reprenant le vocabulaire de l'école, et dessinant une cohérence et une lecture des équipements publics, la mairie est un édifice plus bas et allongé.

7



Église paroissiale Saint-Laurent. Édifice roman de type église halle, avec sa tour conservée, reconstruit à la fin du XVème siècle dans le style gothique tardif lorrain.

8



Presbytère, batisse forte et massive qui participe à un ensemble cohérent et structurant formé avec l'église et la mairie.

9



Lavoir à charpente en bois et auge.

10



Cette croix calvaire d'Imbrecourt, est datée de 1511. Elle représente à la fois un Christ les bras en croix, une Vierge à l'enfant, Saint Pierre et au pied du Christ le donateur .



Sur le lieu-dit du Creux, un pont en pierre permet de franchir le ruisseau de la Sermone depuis la départementale 27. Existait autrefois un gué, puis en 1859, un premier pont en pierre de taille calcaire fut construit et emporté par une crue. un nouveau pont fut reconstruit en 1876. l'ouvrage a récemment fait l'objet d'une rénovation.



Le Moulin Bouton (non visible sur la carte) s'installe sur une île du Vair, dessinant une émergence à la fois bâtie et arborée dans cette grande étendue paisible.



Vue lointaine de Vouxey, la commune se détache sur un fond boisé. Sa forme urbaine est plutôt maintenue.



Vue sur les Vergers ceinturant la commune.